



HISTOIRE
DU REGNE
DE
LOUIS XIV.
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

SECONDE EDITION

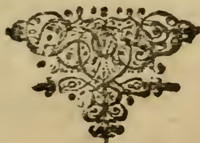
Revuë, corrigée & augmentée.

TOME SIXIEME,

Contenant la Guerre de Piémont & les Négociations de Ryswick, jusqu'à la Paix Générale inclusivement.

Par H. P. DE LIMIERS,
Docteur en Droit.

Nec dijudicari potest, quid optimum factu fuerit, quàm pessimum fuisse quod factum est. Tacit. Hist. 2.



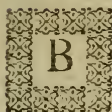
A AMSTERDAM,
Aux Dépens de la COMPAGNIE.

M. D C C. XVIII.

SOMMAIRE
DES
DEUX LIVRES
Contenus dans le VI. Volume.

LIVRE ONZIEME,

Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la Guerre de Piémont, juſqu'à la Paix particulière du Duc de Savoïe en 1696.



Ataille de Staffarde en Piémont. Avantages remportez en Irlande par le Roi Guillaume. Bataille de la Boine. Réjouïſſances extravagantes faites en France ſur le bruit de la mort du Roi Guillaume. Ce Prince remporte la Victoire. Le Roi Jâques retourne en France pour n'en plus ſortir. Suites de la Victoire du Roi Guillaume. Couronnement du Roi des Romains. Campagne d'Allemagne. Affaires de Hongrie. Campagne 1690.

de Piémont. Suite des affaires des Vaudois. Ils se joignent aux Troupes du Duc de Savoïe. Avantage qu'ils remportent près de Luzerne sur les François. Suite des Avantages de l'Armée du Roi Guillaume sur celle du Roi Jâques en Irlande. Ambassadeur de France a la Porte y conseille
1691. *de continuer la Guerre. Le Roi entre de bonne heure en Campagne, & fait le Siège de Mons en personne. Cause de la disgrace du Marquis de Louvois. Le Siège de Liège est levé par le Maréchal de Boufiers. Le Roi d'Angleterre tâche en vain d'attirer les François à un Combat. Le Duc de Luxembourg profite du départ de ce Monarque pour attaquer le P. de Waldeck à Leuze. Le Combat recommence avec chaleur, sans avantage pour aucun Parti. Réduction de l'Irlande à l'obéïssance du Roi Guillaume. Bataille d'Agrim le 22. Juillet. Les Anglois remportent la Victoire. Suite de leurs progrès. Siège de Limmerick. Elle se rend par Capitulation. Affaires du Duc de Savoïe. Campagne de Piémont. Siège de Coni levé. Réponse du Roi a Mr. de Louvois à ce sujet. Mort de ce Ministre. Le Marquis de Barbesieux lui succède. Secours de Troupes Impériales envoïé au Duc de Savoïe. Campagne d'Alle-*

lemagne. Affaires de Hongrie. Mouvemens des Armées Impériale & Turque. Siège du Grand Waradin changé en Blocus. Affaires des Venitiens. Avantage remporté par les Vaudois sur les François. Barcelone & Alicante brûlées. Le Roi régale le Roi & la Reine d'Angleterre à Fontainebleau. Mort du Pape Alexandre VIII. Innocent XII. lui succède. 1692. *Mariages de Mr. le Duc de Chartres, & de Mr. le Duc du Maine. Le Roi va en Flandre avec une puissante Armée. Il forme le Siège de Namur. Ouverture de la Tranchée, suivie de la Reddition de la Ville. Le Roi attaque ensuite les Forts. Envoie des Détachemens chercher le Roi d'Angleterre. Réflexions de M. L. M. D. L. F. sur les suites de ce Siège. Cette Conquête fut la dernière que le Roi fit en personne. Le Roi Jâques veut faire une Descente en Ecosse. Manifeste là-dessus. Précautions de la Reine d'Angleterre à ce sujet. Mesures prises par le Roi Guillaume pour sa sûreté. Bataille Navale desavantageuse à la Flote Françoise. Bataille de Steinkerke. Perte des deux Partis. Princes du Sang qui se distinguèrent en cette occasion. Campagne d'Allemagne. Irruption des Impériaux dans le Daufiné. Affaires de Hon-*

grie. Neuvième Electorat proposé. Siège de la Canée levé par les Venitiens. Commissaires envoïez dans le Daufiné pour soulager cette Province. Prise de Furnes & de Dixmude. Création de sept Maréchaux de France. Le Roi va en Campagne & s'en retourne aussi-tôt. Disette de blé dans le Roïaume. Avantages que le Roi pouvoit remporter sur les Ennemis. Feinte du Duc de Luxembourg pour attirer les Alliez à une Action. Situation de l'Armée des Alliez. Disposition de celle de France. Bataille de Landen ou de Nerwinde le 29. Juillet. La Victoire se declare pour les François. Les François ne profitent point de leur Victoire. Grande disette dans le Roïaume. Murmure des Peuples contre Mr. de Luxembourg. Siège de Charleroi. Siège de Rheinfelds levé par les François. Saccagement d'Heidelberg. Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris à l'occasion de cette Conquête. Suite de la Prise d'Heidelberg. Mr. le Daufin vient commander en Allemagne. Prise de Roses en Catalogne. Campagne d'Italie. Bataille de la Marsaille le 4. Octobre. La Victoire long-tems disputée demeure enfin aux François. Evénemens Maritimes. Bombardement de St. Malo.

1693.

Ten-

Tentatives du Roi pour desunir les Princes Alliez. Propositions de la France. Comment elles furent reçuës. Le Roi envoïe deux Ministres en Hollande pour le même sujet. Operations des Impériaux en Hongrie. Affaires des Venitiens. Mr. le 1694.
Daufin doit commander l'Armée en Flandre. Etablissement de l'Ordre de St. Loüis. Récompenses accordées aux Gens de Mer. Marche des François au Pont d'Espierre. Le Roi d'Angleterre prend Dixmude & Hui. Campagne d'Allemagne. Affaires d'Italie. Mouvemens des Vaudois. Bataille du Ter en Catalogne. Les Espagnols y sont entièrement défaits. Prise de Palamos. Prise de Gironne & d'Ostalric. Les François se rendent aussi Maîtres du Château de cette dernière Place. Ils manquent leur coup sur Barcelone. Prise de Castel-folliet. Siège d'Ostalric levé par les Espagnols. Affaires Maritimes. Escadre Hollandoise battuë par le Capitaine Jean Bart. La Flote Angloise inquiète les Côtes de France. Elle veut faire une Descente à Brest. Elle échouë dans ce dessein. Dieppe & le Havre de Grace bombardez. Affaires de Hongrie. Affaires des Venitiens. Les Polonois remportent une Victoire sur les Tartares.

 Mort

1695. *Mort du Duc de Luxembourg. Mort de la Reine d'Angleterre. Siege de Namur entrepris par le Roi Guillaume. Le Maréchal de Boufflers se jette dans la Place pour la défendre. Le Maréchal de Villeroi manque l'occasion de battre le Prince de Vaudemont. Glorieuse retraite de celui-ci. Surprise du Maréchal de Villeroi lorsqu'il s'en aperçut. Le Roi lui en témoigne son mécontentement. Suite du Siège de Namur. Les François manquent leur coup sur Nieuport, & perdent Dixmude & Deinse. Reddition de la Ville de Namur. Attaque du Château. Bruxelles bombardée par les François; grand dommage causé à cette Ville. Le Roi fait publier un Manifeste à ce sujet. Quel fut le dessein des François dans le Bombardement de Bruxelles. L'Electeur de Bavière fait sommer le Château de Namur de se rendre. Les Batteries recommencent à tirer. Rude assaut donné à un des Forts du Château. Mouvement des deux Armées. Echec souffert par les François. Le Château de Namur se rend par Capitulation. Lettre du Roi écrite en 1692. sur la prise de cette Place. Le Maréchal de Boufflers est arrêté en sortant de Namur, & pourquoi. Il est ensuite relâché. Campagne d'Italie.*

La

La Fortereſſe de Cazal priſe par les Alliez. Pourquoi ils ne pouſſent pas leurs Conquêtes en ce Païs-là. Affaires de Catalogne. Le Duc de Vendôme y commande à la place du Maréchal de Noailles. Le Géneral François fait lever le Blocus de Caſtel-folliet & d'Oſtalric. Les Eſpagnols manquent leur coup ſur Palamos. Les Alliez bombardent quelques Ouvrages à Dunkerque. Entrepriſe ſemblable ſur Calais. Avantages remportez par les François en Afrique & en Amerique. Nouvelles Tentatives de la France pour gagner l'Electeur de Baviere. Affaires de Hongrie. Les Turcs ſe rendent Maîtres de Lippa & de Titoul. Ils prennent le Comte Veterani & lui coupent la tête. Affaires des Venitiens. Combat de Chio le 7. Fevrier, ſuivi de ſa priſe par les Turcs. Bataille d'Argos avantageuſe aux premiers. Combat Naval près de Chio, où les Venitiens ont encore l'avantage. Autre Combat près de Metelin. Affaires de Pologne. Mort de l'Archevêque de Paris. Mr. de Noailles lui ſuccède. Le Roi épouſe en ſecret Mad. de Maintenon. Deſſein d'une Deſcente en Angleterre en 1696.
faveur du Roi Jâques. Conſpiration découverte contre le Roi Guillaume. Aſſo-

ciation en Angleterre pour défendre la personne du Roi. Les Anglois se préparent à se venger de cette Entreprise. Ils bombardent Calais. Deux Généraux des Alliez brûlent les Magazins de Givet. Punition des Conjurez contre le Roi d'Angleterre. Disposition pour la Campagne des Païs-Bas. Comment elle se passa. De quelle manière se termina aussi celle d'Allemagne. Campagne de Catalogne. Combat entre les François & les Espagnols près d'Ostalric. Autre rencontre des deux Partis. Comment se termina cette Campagne. Maladie du Roi d'Espagne donne de l'inquiétude à la France. La Cour trouve moïen de detacher le Duc de Savoïe des Alliez. Traité particulier conclu avec ce Prince.

LIVRE

LIVRE DOUZIEME,

Contenant ce qui eſt arrivé depuis le commencement des Négociations de Ryswick, juſqu'à la Concluſion de la Paix Générale en 1697.

INclination que le Roi marque pour la Paix. Mr. de Callières eſt envoïé aux Païs-Bas pour la négocier. Ombrage que prennent les autres Miniſtres de cette Négociation. Intrigues ordinaires de la France pour deſunir ſes Ennemis, quand elle ne peut les vaincre par la force. Ecrits publiez pour cette fin. But de ces Ecrits par raport à l'Empereur, à l'Angleterre, & aux Provinces-Unies. Examen de ces Motifs de la France. Elle s'aperçoit des fautes qu'elle a commiſes par raport au Roi Jâques. Conduite opoſée du Roi Guillaume. La France tâche en vain de le rendre ſuſpect. Moïens qu'elle emploïe pour cela. La Conduite du Roi Guillaume le juſtifie. Quelle fut ſon Ambition. Motifs de la France pour deſunir les autres Princes Proteſtans & Catholiques. Ce qu'elle diſoit par raport au Pape. Illuſion de la France dans ſes propres vuës. Ses 1696.

Pièges trop grossiers pour surprendre. Elle découvre par là sa foiblesse. But des Conférences, de diminuer la puissance de cette Couronne. Siège de Valence levé, ensuite de la Neutralité d'Italie. Avantages remportez sur mer par les François. Autre rencontre des François & des Hollandois. Anglois chassez de Terre-Neuve par les François. Hostilitez des Anglois sur les Côtes de France. Avances que fait la France pour parvenir à la Paix. Le Roi s'adresse pour cela aux Hollandois. Mort de la Reine d'Espagne, & du Roi de Pologne. Prise d'Asoph par le Czar de Moscovie. Combat entre les Impériaux & les Turcs. Affaires des Venitiens. Suite des Négociations de Paix. Le Roi nomme ses Plénipotentiaires. Le Roi d'Espagne nomme aussi les siens. Médiation offerte au Roi de Suède. Celle du Pape rejettée. Le Roi de Portugal offre aussi la sienne inutilement. Le Duc de Savoïe même s'offre pour Médiateur & en est refusé. Congrès particulier des Alliez & leurs Demandes. Mesures des Princes & Etats de l'Empire pour ce qui les regarde. Dispositions de la Cour de France pour éluder les Demandes des Alliez. Plénipotentiaires nommez par le Roi d'Angleterre. Mesures que ce Prince & les Etats Généraux prennent ensemble pour

mettre

mettre le Roi à la raison. Demandes de l'Envoïé de Lorraine. Arrivée de la Princesse de Savoïe en France. Elle est reçuë sur les Frontières du Rôiaume. Cérémonie de cette Réception. Elle fait son Entrée à Lion. Le Roi va au devant d'elle à Montargis. Mr. le Duc de Bourgogne la vient recevoir à Nemours. Suite des Conférences de la Haïe. Efet que la nouvelle de ces Négociations produisit à la Porte. Motif secret de l'Empressement de la France pour la Paix. Intérêt qu'avoit l'Empereur à ne la point faire. Sa Réponse aux instances des Alliez sur ce sujet. La Médiation du Roi de Suède est acceptée. Mémoire présenté à ce Prince pour ce sujet. Articles Préliminaires proposez par la France. Passeports envoïez en Cour pour les Plénipotentiaires du Roi. Le Roi Jâques se plaint que le Roi l'abandonne. Manifestes que la France lui fait publier. Le Cardinal de Furstemberg, le Duc d'Orléans & le Duc de la Tremouille envoïent leurs Ministres au Congrès. Plénipotentiaires de l'Empereur mécontens des Préliminaires. Les Etats Généraux nomment leurs Ministres pour le Congrès. Réponse de Mr. de Callières à la Demande faite touchant les Réunions. Difficultez sur le Lieu du Congrès. On en écrit à l'Empereur & au Roi. Allarmes que cause l'Ar-

1697.

mement du Roi de Suède. Le Roi tâche de gagner les Hollandois. Défiance des Puissances sur la sincérité de ce Prince par raport à la Paix. Difficultez qui retardent l'ouverture du Congrès. Nouvelles difficultez de la part de l'Empereur qui embarassent les Alliez. Les Plénipotentiaires de France partent pour se rendre à Delft. Ils font un Voïage à la Haïe où ils confèrent avec les Deputez des E. G. L'Empereur ne veut point consentir que le Congrès se tienne à Delft, ni à la Haïe. On demande aux Ministres de France une Nouvelle Déclaration sur les Préliminaires. Le Château de Ryswick est choisi pour le Lieu des Conférences. Diverses Assemblées entre les Ministres des Alliez. Debats entr'eux sur le Rang. Campagne de cette année. Siège d'Ath par les François. Leurs desseins déconcertez ensuite par le Roi Guillaune. Conférences entre les Généraux des deux Armées. Echecs des Espagnols en Amerique. Siège de Barcelone par les François. Le Duc de Vendôme envoïe un Détachement contre l'Armée destinée au secours de la Place. Les Espagnols poussez & battus en diverses rencontres. Barcelone se rend aux François. Campagne d'Allemagne. Les Impériaux tombent sur les François dans un

un Fourage. Siège d'Ebrenbourg par le Prince de Bade. Le P. de Conti élû Roi de Pologne. L'Electeur de Saxe est aussi élû en la même qualité. Le P. de Conti part pour ce Roïaume & arrive à Dantzick. Les opositions qu'il y trouve de la part de son Concurrent l'obligent de s'en retourner. Motif secret qui avoit porté Louïs XIV. à cette Démarche en faveur du Prince de Conti. Divisions dans la Pologne à ce sujet. Mort du Roi de Suède. Son fils Charles lui succède. Soûlèvement en Hongrie. Victoire signalée remportée contre les Turcs par le Prince Eugène près de Zenta. Butin que firent les Impériaux en cette occasion. Autres avantages remportez par les Impériaux dans la Haute Hongrie. Combats des Venitiens contre les Turcs. Avantages des Moscovites contre les Tartares dans la Crimée. Différent entre le Roi de Dannemarck & le Duc de Holstein-Gottorp. Ouverture des Conférences de Paix à Ryswick. Entrée des Ambassadeurs de France en ce Château. Rangs que les Carosses devoient tenir dans la cour. Discours du Médiateur à l'Ouverture du Congrès. On y souffre avec peine l'Ambassadeur de Saxe, & pourquoi. Demandes des Electeurs & Princes de l'Empire. Les jours des

des Conférences ſont règlez. Demande des Ambaſſadeurs de l'Empereur rejettée. Conférences particulières des Alliez. Difficultez de l'Entrevuë entre les Miniſtres des Parties opoſées. Difficultez ſur la Production des Demandes. Diſtinction entre le premier & le ſecond Miniſtre d'une même Couronne. Les Miniſtres des Alliez produiſent leurs Prétenſions. Céremoniel touchant le Titre des Ambaſſadeurs. Difficultez ſur leur Rang. Diſcours de Mr. Canon, Miniſtre de Lorraine. Demande qu'il fait au nom de ſa Maîtreſſe. Les Traitez de Weſtphalie pris pour fondemens de ce Traité. Négociation ſecrète & particulière des Hollandois avec les François ſans effet. Surpriſe des Miniſtres François à cette Nouvelle. Prétenſions de l'Electeur de Trèves inſerées dans les Demandes de l'Empereur. Remontrances des François ſur les Demandes des Alliez. Langage plein de fierté que les premiers tiennent aux autres. Jour de Prieres indiqué par les Etats Généraux. Réponſes des Alliez aux Prétenſions des François, ſuivies d'un Réglement pour le Céremoniel. Ambaſſadeurs de Dannemarck viennent au Congrès & pourquoi. Les Ducs de Lunebourg, de Zell & de Hanover y envoïent auſſi leurs Miniſtres. Les Demandes des

Al-

Alliez sont rejettées par les François. Plaintes des Alliez dans une Conférence particulière. La mort du Roi de Suède est notifiée au Congrès. Propositions pour servir au premier Article du Traité. Réglement pour la Police de la Haïe durant le Congrès. Premier Article du Traité proposé par la France, conforme à celui de Nimègue. Les Alliez le rejettent & en dressent un autre. L'Ambassadeur Suédois notifie la mort du Roi son Maître aux Etats Généraux. Harangue qu'il fait à ce sujet. L'Ambassedeur du Duc de Zell est admis au Congrès. Le premier Article du Traité, dressé par les Impériaux, est accepté par les François. Protestation des Ministres oposans au Neuvième Electorat. Remontrances des Impériaux Protestans touchant les interêts de la Religion. Mémoire présenté à ce sujet. Ambassadeurs d'Espagne admis aux Conferences particulières. Arrivée & visites de quelques autres Ministres. Proposition des Impériaux, pour hâter la Négociation que les François vouloient traîner en longueur. Mesures des Etats Généraux & des Espagnols, pour avancer les affaires à leur avantage. La Paix est ensin concluë le 20. Septembre. Signatures des Traitez entre la France, les Etats

tats Généraux, l'Espagne & l'Angleterre. Suspension d'Armes d'un mois accordée aux Impériaux pour finir les leurs. Plaintes de la Porte au sujet de cette Paix La Paix des Impériaux est aussi concluë & signée.

Fin du Sommaire.

HIS-





NICOLAS DE CATINAT,
Maréchal de France.





HISTOIRE DE LOUIS XIV. ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

LIVRE ONZIEME.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Guerre de Piémont, jusqu'à la Paix particulière du Duc de Savoie en 1696.

PEndant que l'Armée Françoise marchoit à dessein d'occuper Saluſſes, Mr. de Catinat aprit, que le Duc de Savoïe s'avançoit en deçà du Pô, pour charger l'Arrièregarde. Auſſi tôt le Général François fit revenir en diligence les Troupes, qui avoient déja paſſé le Pô; & le lendemain * à la pointe du jour, il alla chercher les Ennemis campez près de l'Abbaïe de Staffarde. Pluſieurs Caſſines ou petites Maiſons de Campagne couvroient leur droite;

1690

Bataille de Staffarde en Piémont.

* 18 Août.

1690. droite ; des Haïes & un Marais défendoient leur gauche ; ils avoient derrière eux un grand Bois ; deux Vallons assûroient leur retraite, & l'on ne pouvoit aller à eux que par un Défilé fort étroit. Cependant Mr. de Catinat fit forcer d'abord l'Aîle droite dans les Cassines qui la couvroient, d'où après une assez longue résistance il chassa les Ennemis. La résistance fut encore plus grande à l'Aîle gauche, où étoit le gros de l'Infanterie, soûtenuë par plusieurs Escadrons. Elle se défendit long-tems ; mais quatre Régimens qu'on détacha avec une partie de la Cavalerie de l'Aîle gauche, aiant traversé les marais, que l'on croïoit impraticables, achevèrent de renverser cette Infanterie ; après quoi le reste de l'Armée ne songea qu'à fuir. Les François prirent onze pièces de Canon & beaucoup de Bagage, firent plus de mille prisonniers & tuèrent trois mille hommes sur la place ou dans les Bois. De ce nombre furent le Comte de Bueil & 3. Colonels. Cette Victoire fut suivie de la prise de Cahours, & de Salusses.

Avantages remportez en Irlande par le Roi Guillaume.

Hist. de Guil. III. Hist. de Hollande.

Le succès des Armes du Roi d'Angleterre en Irlande ne fut pas moins grand ; ce Monarque y remporta en personne & par ses Généraux des avantages considérables. Le Duc de Schomberg se rendit d'abord Maître de Charlemont, & le Colonel Vosselei de Ballingargi, un des plus forts Châteaux de toute l'Irlande. Celui-ci battit près de Cavan le Duc de Berwick, qui fut blessé, & le Gouverneur de Cavan tué. Ce furent là les préludes de la Victoire,

toire, que le Roi Guillaume remporta 1690.
peu de tems après qu'il fut arrivé dans ce Roïaume: il joignit son Armée à Belfast, trois jours après son depart d'Angleterre, & la fit mettre en marche, après l'avoir partagée en quatre corps composez de quarante mille hommes. L'Avantgarde étoit commandée par le Lieutenant Général Douglas. L'Aile droite par le Major Général Kirke, la gauche par les Comtes d'Oxford & de Solms, & le Corps de Bataille par lui même en personne, assisté du Duc de Schomberg.

Bataille de la Boine.

A l'aproche de ce Monarque les Troupes Françoises & celles du Roi Jâques, commandées par ce Prince & par le Comte de Lausun, abandonnèrent tout le Païs jusqu'à la Rivière de Boine. L'Armée Angloise campa dans le même tems près de Dundalke, puis aux environs d'Ardée, & s'avança ensuite près de Drogheda. Le Roi Jâques y avoit fait camper son Armée, le long de la Rivière de Boine, pour s'oposer à son passage; mais ces obstacles & la supériorité de ses Troupes, qui étoient au nombre de soixante mille hommes, n'étant pas capables de faire changer au Roi d'Angleterre le dessein où il étoit de l'attaquer, Guillaume disposa toutes choses pour le lendemain, après avoir examiné & sondé les Guez, par où ses Troupes pouvoient passer avec moins de difficulté & de danger. Celui qu'il courut ce jour-là même pour s'être trop aproché de la Rivière, causa autant de fausse joie à ses Ennemis que de juste surprise à ses Gens; un boulet de Canon

1690, Canon tiré du Camp du Roi Jâques lui aiant effleuré les épaules, y fit une grande bleſſure, & les mit tout en ſang. Il en parut pourtant peu ému, & dit ſeulement avec ſa froideur ordinaire, qu'il n'auroit pas falu qu'il ſe fût avancé davantage. Il continua même d'agir tout le reſte du jour à cheval, après s'être fait panſer. Cet accident donna lieu aux bruits, qui ſe répandirent en France, qu'il avoit été tué.

Réjouïſſances extravagantes faites ſur le bruit de la mort du Roi Guillaume.

Mémoires de Mr. L. M. D. L. F.

On en fut ſi perſuadé, que les Commiſſaires des Quartiers de Paris eurent ordre de crier au Peuple à haute voix de ſe lever durant la nuit, & de faire des réjouïſſances: *parce que le Prince d'Orange étoit mort.* Louvois & les autres Miniſtres aiant par leurs diſcours entretenu quelque tems l'erreur commune, on ne vit par tout dans les ruës que des Feux de joïe, où l'on brûloit l'Effigie de ce Prince, après l'avoir traînée indignement, & lui avoir fait toute ſorte d'outrages. On y bûvoit à la ſanté du Roi, & l'on y faiſoit boire les paſſans que l'on arrêtoit malgré eux. Ces Extravagances de la Capitale furent bien-tôt imitées dans les Provinces; & je ne ſai ſi le Roi Guillaume a jamais reçu un plus grand Eloge, ni qui marquât mieux à quel point il étoit redouté des François, que l'emportement de joïe qu'ils firent paroître, dans la penſée qu'ils avoient d'en être défaits. Quoiqu'il en ſoit, cette Fête générale déplut fort aux Gens ſenſez; & ce qui paroît incroïable, c'eſt qu'on fut un Mois entier ſans ſavoir ſi le Roi Guillaume étoit en vie ou non; tant

la Cour étoit bien avertie de ce qui se passoit ! Ce procedé tourna à la honte de ceux qui l'exercèrent, & il fut bien diffément de celui de Charle-Quint, qui défendit qu'on fît des Feux de joïe pour la prise de François I. 1690.

Ce Prince remporte la Victoire.

La Blessure du Roi Guillaume fut suivie le lendemain d'une Victoire signalée, qu'il remporta sur le Roi Jâques. Aiant rangé dès la pointe du jour son Armée en Bataille, il la fit marcher vers la Rivière de Boine, où le Comte Menard de Schomberg, Général de la Cavalerie, entra le premier avec celle de l'Aîle droite, deux Régimens de Dragons de la gauche & une Brigade d'Infanterie. Il gagna l'autre bord, malgré les éforts de huit Escadrons François, qu'il repoussa avec beaucoup de vigueur. Le Roi Guillaume s'avança en même tems avec ses Troupes, pendant que le Maréchal de Schomberg prenoit sa route d'un autre côté. L'Infanterie s'étant jettée dans l'eau, s'y trouva d'abord jusqu'à la ceinture, & la Cavalerie fut la plûpart obligée de nager. Les Gardes Hollandoises, qui étoient à la tête du Corps de Bataille, furent exposées au feu des François & des Irlandois, retranchez le long de la Rivière, & au fer des Piques de cinq Bataillons, postez sur le bord, & même jusques dans l'eau. Mais la présence du Roi Guillaume, & du Prince George de Danemarck qui l'accompagnoit, leur faisant surmonter ces obstacles, elles traversèrent la Rivière, & arrivèrent à l'autre bord, après avoir obligé les Troupes qui le défendoient de s'en éloigner : les Irlandois, qui

1690. qui étoient commandez par le Roi Jâques, prirent auſſi tôt la fuite. Les François marchèrent en même tems ſous le Comte de Lauzun vers un Village voiſin, où ils ſe mirent en état de ſe défendre; mais ils furent enfin obligez de ſe retirer, après quelque réſiſtance. Le Duc de Schomberg fut tué d'un coup de Piſtolet dans cette occaſion, après avoir reçu deux coups de ſabre ſur la tête au paſſage de la Rivière: le Miniſtre Walker eut le même ſort à quelques pas derrière le Roi d'Angleterre, dont une partie de la Botte fut emportée d'un boulet de Canon. Ce Prince ne perdit pas plus de ſept à huit cens hommes dans cette action, qui en couta 3. à 4. mille au Parti contraire, outre quantité de Priſonniers.

Le Roi Jâques retourne en France.

Cette Victoire obligea le Roi Jâques à ſe retirer pour la ſeconde fois en France, & fut ſuivie de la réduction de quantité de Places. Drogheda ſe rendit à la première ſommation au Sr. de la Melonière, Colonel d'un Régiment de François Réfugiez, qui avoit été détaché par le Roi d'Angleterre, avec cinq Bataillons & quatre Eſcadrons, pour s'en rendre Maître.

Suites de la Victoire du Roi Guillaume.

Dublin, Capitale du Roïaume, envoïa des Députez à ce Prince, pour lui marquer ſa ſoûmiſſion, & le Duc d'Ormond & Mr. d'Auverkerque y entrèrent quelques jours après avec un corps de Troupes. Waterford ſe rendit auſſi au Roi Guillaume, auſſi tôt qu'il ſe préſenta. S. M. B. aiant marché enſuite contre le Fort de Duncanon, ſur la Rivière de Waterford, dans le tems que le Chevalier Showel étoit à l'embouchure avec ſeize Fre-

Fregates, celui qui y commandoit demanda à capituler. Le Siège de Limmerick, qu'il entreprit peu de tems après, n'eut pas le même succès, plus par l'incommodité de la saison que par la résistance du Sr. Boisselot qui le défendoit : le Roi d'Angleterre en abandonna les attaques après quelques jours, & se retira à Londres. 1690.

Couronnement du Roi des Romains.

L'Empereur avoit fait couronner au commancement de l'année son Fils Joseph, déja Roi de Hongrie, en qualité de Roi des Romains; après que l'Election en eut été faite à Ausbourg, par les Electeurs de Maience, de Trèves, de Cologne, de Bavière & du Palatinat, & par le Baron de Gersdorf Ambassadeur de Saxe, & le Sr. de Dankelman Ambassadeur de Brandebourg, aiant pouvoir de leurs Maîtres. Cette démarche fut aussi sage que politique dans le commencement d'une Guerre, dans laquelle le Roi de France profitant, comme je l'ai remarqué, des avantages qu'il auroit pu remporter, s'en seroit prévalu pour parvenir à ses fins & brouiller l'Empire.

Campagne d'Allemagne.

Il sembloit que l'élevation de ce Prince devoit être un heureux présage pour les Armées, qui agissoient en quelque manière en sa faveur; néanmoins l'Armée Impériale, commandée par le Duc de Bavière, borna ses mouvemens à passer & repasser le Rhin, pour observer ceux des Troupes Françoises, sous les ordres de M. le Daufin, dont les principaux Campemens furent à Vackenheim, & à Wilsted. Toutes les expéditions de ces deux Armées se bornèrent à quelques chocs particuliers, dans l'un desquels le Marquis

1690. de Nangis fut blessé mortellement, & le Marquis de Souvré tué d'un coup de Mousquet dans un autre; & à la prise d'assaut du Château & Bourg de Becktelsheim, qui fut mis au pillage, & la Garnison faite prisonnière par le Maréchal de Lorge.

Affaires de Hongrie. D'autre part, les Troupes qui agissoient en Hongrie n'eurent pas le bonheur qui les avoit accompagné jusqu'alors. La reddition de Canise aux Comtes Budiani & Ziacki, qui l'avoient bloquée, fut le seul avantage que les Armes de l'Empereur remportèrent dans ce Roïaume. Ce Prince perdit les Villes de Semendria, de Vidin, de Nizza, de Belgrade, & ses Troupes furent défaites en deux principales occasions. Cette dernière Place fut emportée d'assaut après quelques jours de Siège: le feu prit aux poudres, & fit sauter une partie des Murailles. Le Comte d'Apremont & le Duc de Croy, qui y commandoient, se sauvèrent avec peine, & la Garnison fut presque toute taillée en pièces; les Colonels Welsperg, & Herbestein, & les Lieutenans Colonels Patz, Gots & Sommersfeld y furent tuez.

Campagne de Piemont. Les Armes de la France & celles des Alliez contr'elle continuèrent d'agir le reste de l'année avec divers succès. Le Duc de Savoïe perdit la Ville de Suze dans les Alpes, dont le Maréchal de Catinat se rendit Maître, aiant obligé le Marquis de la Lande, qui la défendoit, à capituler, après vingt heures de tranchée ouverte. Les François s'emparèrent aussi du Château de Miolans sous la conduite du Sr. de St. Ruth, & ensuite de toute la Savoïe, sous les ordres du Mar-

Marquis de Vins, après avoir battu les Troupes du Duc, commandées par le Baron de Sales, entre Moutiers & Confians en Tarantaise. 1690.

D'autre part le Marquis de Parelle s'étant avancé, avec un Détachement de 3. à 4. mille hommes de ce Prince, dans la Valée de Château-Daufin, s'empara de cette Place. Depuis la Déclaration de la Guerre entre la France & le Duc de Savoïe, ce Prince, comme nous l'avons dit, avoit accordé la liberté à tous les Vaudois, soit parce qu'il ne les avoit maltraitez qu'à la suggestion du Roi, soit parce qu'étant soûtenus par les Alliez, il ne pouvoit se déclarer pour eux, sans rétablir ces misérables sujets. Tous ceux qui étoient en prison, tant Ecclésiastiques que Séculiers, furent relâchez: ceux qui étoient en armes dans leurs Valées reçurent une Amnistie générale; & ceux qui étoient dans les Païs étrangers, obtinrent la permission de retourner dans leur Patrie, avec ordre aux uns & aux autres de tourner leurs armes contre les François, qu'ils devoient regarder comme leurs véritables Persécuteurs, & comme la Cause de tous leurs maux. Et parce que le nombre des Vaudois étoit beaucoup diminué, en étant à peine resté deux mille des dernières Persécutions, le Duc déclara, que tous les Protestans qui se voudroient joindre à eux, pourroient le faire, les mettant tous sous sa Protection, & aiant distribué les Passeports nécessaires pour ce sujet. Mais quoiqu'il rejettât sur le Roi T. C. tous les mauvais traitemens qu'il avoit faits aux Vaudois, on

Suite des affaires des Vaudois.

Mémoires MSS.

 doit

1690. doit cependant avouer, que dans les maux qu'on leur fit souffrir, il y eut des circonstances qui ne pouvoient procéder que du Duc même ou de ses Ministres, sans que Louïs XIV. y eût aucune part. Le Roi de France n'avoit pas, par exemple, contraint ce Prince à ne donner aux Prisonniers que du pain mêlé de plâtre, qui en fit mourir un très-grand nombre, ou à faire partir ceux qui furent envoïez en Suisse, dans la Saison de l'année la plus rigoureuse, au travers des neiges, nuds pieds, & presque en chemise.

Ils se joignent aux Troupes du Duc de Savoïe.

Quoi qu'il en soit, ces Peuples poussez d'un ardent desir de rentrer dans leur Patrie, oublièrent tout le passé, & se préparèrent à répandre leur sang, pour la défense de leur Prince légitime. Ils firent leurs efforts, aidez des François Réfugiez qui étoient avec eux, pour chasser les Troupes du Roi des Valées de Piémont, & de la Ville de Luzerne, dont ils s'étoient d'abord emparez. Pour cet effet, ceux qui étoient arrivez dans le Milanez, sachant qu'il n'y avoit point de tems à perdre, parce que les François se fortifioient tous les jours, marchèrent à grandes journées, pour se joindre à ceux de leur Parti, qui étoient encore dans les Valées. Ils arrivèrent le 8. Août près de Bubiane, petite Place à huit milles d'Italie de Pignerol, & à trois ou quatre milles de Luzerne. Ils y trouvèrent le Marquis de Parelle, Lieutenant-Général de son Altesse Roïale avec environ quatre mille hommes de Milice Piémontoise. Mr. de Loches, Gentilhomme du Daufiné qui commandoit les nou-

nouveaux venus, consulta avec Mr. de Parelle & quelques autres Officiers, & l'on convint qu'il faloit attaquer les François, avant qu'ils fussent renforcez de nouvelles Troupes; & qu'on ne devoit rien négliger pour se maintenir à Bubiane, comme étant un Poste avantageux, pour incommoder les François qui étoient en Garnison à Luzerne. Mr. de Loches s'avança avec quelques Officiers & un petit Détachement jusques à une hauteur, d'où l'on pouvoit découvrir cette Ville. On trouva que les François en avoient démoli les murailles, jusques à la hauteur de la ceinture, afin de s'en servir comme d'un Parapet, & de s'en couvrir pour se défendre contre ceux qui voudroient les attaquer. D'abord M. de Loches fit un Détachement de 200. Vaudois, sous le Commandement de trois Capitaines, qui avoient avec eux 30. Grenadiers. Ils passèrent près de Luzerne, & se joignirent à la Troupe du Ministre Arnaud, qui étoit à Bobi, commandée par le Chevalier Verulli que son Altesse leur avoit envoïé. 1690.

Cependant la Cavalerie Françoise parut du côté de Bubiane; ce qui obligea le Colonel de Loches, qui ne s'étoit aproché que pour la reconnoître, de se retirer au plus vîte: ordonnant au Ministre Arnaud, de le faire avertir de ce qui se passeroit. En même tems, Mr. de Feuquières, qui commandoit à Luzerne, détacha cent cinquante hommes, qui se retranchèrent au dessous d'une Tour, qu'ils firent sauter un moment après. Les Vaudois parurent presque en même tems sur une hauteur, aiant les François en front, pré- Avantage qu'ils remportent près de Luzerne sur les François.

1690. préparez à les recevoir. Le Chevalier Verulli s'étoit joint avec deux cens hommes au Détachement fait par le Colonel de Loches: ils attaquèrent tous ensemble les François, & après une demie heure de combat, ils emportèrent le Fort St. Michel; mais les François revinrent à la charge, & en chassèrent à leur tour les Vaudois. Ceux-ci irritez d'avoir perdu ce qu'ils avoient gagné avec tant de peine, ne permirent pas aux autres de se reposer, ils les attaquèrent une seconde fois avec encore plus de vigueur que la première, & les chasserent du Fort, où le Chevalier Verulli demeura avec cent hommes pour le garder. Non contens de cet avantage, on poussa les François jusques à la portée du fusil de Luzerne. Ils faisoient ferme de tems en tems, se couvrant des buissons & des haïes, qu'ils trouvoient dans le chemin; mais les Vaudois les chassoient à coups de Baionnettes, & quelques-uns les assommoient à coups de pierre: le Gouverneur du Fort y fut tué avec 18. Officiers, & comme l'on ne fit aucun quartier, le plus petit nombre fut de ceux qui se sauvèrent dans Luzerne.

Pendant ce Combat, qui dura plus de deux heures, un Parti de 36. hommes, commandé par le Ministre Arnaud, paroissoit de tems en tems sur une hauteur, qui étoit vuë de Luzerne, & puis se retiroit dans le Bois; ce qui déconcerta les François, qui n'osèrent attaquer ce petit Corps, craignant qu'il n'y eût quelque embuscade. Ceux qui s'avancèrent le plus près, aperçurent qu'ils étoient dans un très-grand desordre, ce qui en-

engagea quelques Officiers à faire avancer 1690.
toutes les Troupes, pour profiter de leur confusion. Mais comme il étoit déja tard, on trouva plus à propos d'envoïer un Détachement à Bubiane, pour leur couper le chemin, ou les charger en queuë, en cas qu'ils voulussent abandonner Luzerne. Ils ne prirent pourtant point ce parti, ce qui fit que toutes les Troupes retournèrent à Bubiane.

On dépêcha cependant un Courier au Marquis de Parelle, qui arriva le lendemain matin à Bubiane, avec huit cens hommes de Milice. Après y avoir laissé 70. hommes en Garnison, on s'avança ensuite vers Luzerne avec toute la Milice. On trouva que les François l'avoient abandonnée, après avoir brûlé quelques Maisons; & que quelques-uns étoient encore occupez à brûler les Barraques, qui étoient au bord des vignes, à la tête du Pont. Le Marquis de Parelle les rencontra à la jonction des deux chemins, qui viennent de Luzerne & de la Tour, & qui conduisent à Briqueras. Il fit d'abord escarmoucher par la Milice, qui voïant quelques uns des leurs tomber à ses piez, fut si épouvantée, qu'elle s'enfuit jusques vers le Pont. Cependant les Vaudois furent joints par une partie des Troupes du Ministre Arnaud, & par le Détachement qu'ils avoient fait le soir précédent; & aiant jetté cent hommes dans Luzerne, on fut avec le reste droit au Corps des François. On les obligea de se retirer en desordre, après en avoir tué plusieurs tant Officiers que Soldats. Ils furent poursuivis avec beaucoup de chaleur,

 s'ar-

1690. s'arrêtant de tems en tems, & se couvrant de leurs Cavaliers & de leurs Dragons; mais ils étoient bien-tôt envelopez, & contraints de recommencer à fuir. Ils s'arrêterent un peu plus à Briqueras, mettant leur Cavalerie & leurs Dragons pour couvrir le Bourg, & logeant leur Infanterie dans le Château. On attaqua le Bourg par trois endroits, & le Château par cinq. On tua en cet endroit un grand nombre d'Officiers, qui s'opiniâtroient à se défendre. Le Bourg fut emporté le premier, après quoi les François abandonnèrent le Château, & on les poursuivit jusques à Monbron. Les Vaudois ne perdirent dans toutes ces rencontres que 48. Soldats, 3. Capitaines, & 3. Lieutenans.

Suite des avantages de l'Armée du Roi Guillaume sur celle du Roi Jâques en Irlande.

Les Anglois ne firent pas moins de mouvemens en Irlande contre les François, ou autres qui leur avoient demandé du secours, & le départ du Roi d'Angleterre ne laissa pas ses Troupes dans l'inaction, durant le reste de la Campagne. Le Comte de * Marlborough, qui y vint ensuite pour les commander, se rendit Maître de Korck après cinq à six jours d'attaque, quoïque cette Place fût défenduë par une Garnison de quatre à cinq mille hommes, sous les ordres des Comtes de Clancarty & de Tirone, & du Colonel Mackylicot, qui se rendirent à discrétion. Le Sr. Churchil qui étoit Brigadier se distingua à ce Siège, & le Duc de Grafton y reçut une blessure, de laquelle il mourut au bout de quelques jours. Après la prise de cette Place, le Comte de Marlborough marcha

* *Mylord Jean Churchil.*

marcha vers Kingsal, située sur une Rivière près de la Mer, & envoïa d'abord à son aproche un Détachement pour la reconnoître. Mais les Troupes qui l'occupoient ne l'eurent pas plûtôt aperçu, qu'elles se retirèrent dans les deux Forts qui en font une partie. Le Général Anglois fit aussitôt occuper la Ville par une partie de ses Troupes, & donna ordre en même tems à cent hommes, commandez par le Général Tettau, d'attaquer le vieux Fort. Celui-ci aiant passé la Rivière dans des Batteaux, fit faire une attaque à la pointe du jour du 13. Octobre, par l'endroit qui paroissoit le plus foible, dans le dessein d'y attirer toute la Garnison; & aiant en même tems fait escalader le Fort, d'un côté où les Irlandois croioient n'avoir rien à craindre, il les surprit de telle manière qu'ils l'abandonnèrent avec précipitation, pour se retirer au nouveau Fort. Mais une partie d'entr'eux fut taillée en pièces, avant que d'y arriver. Le Comte de Marlborough somma en même tems le Gouverneur de se rendre, ce qu'il fit au bout de peu de jours. Il fut escorté jusqu'à Limmerick avec sa Garnison, dont une partie l'abandonna & joignit les Troupes Angloises. Le Comte réduisit sous l'obéïssance du Roi d'Angleterre toute la Monmonie par la prise de cette Place, & lui ouvrit entièrement le chemin pour la Conquête de toute l'Irlande l'année suivante. 1690.

L'Ambassadeur de France * à la Porte, après Ambassadeur de France à la Porte y conseille.

* *Le Marquis de Châteauneuf.*

1690. après avoir séjourné assez long-tems à Andrinople, où il eut de longues Conférences avec le Grand Vizir, se rendit à Constantinople, & y fit une Entrée magnifique. Il eut sa première Audience du Grand Seigneur, avec les Cérémonies accoûtumées. Il en fut parfaitement bien reçu; & Sa Hautesse, pour lui témoigner l'estime qu'elle faisoit de sa personne, lui promit de rendre aux Latins la possession des Lieux Saints, dont les Grecs avoient eu le secret de s'emparer, depuis environ dix-huit ans. Ce Ministre de France ne négligea rien, pour détourner la Porte du penchant qu'elle pouvoit avoir à la Paix. Il allégua à Sa Hautesse & à ses Ministres, toutes les raisons qu'il crut capables de faire quelque impression sur leur esprit, & leur fit un détail des affaires de l'Europe, tout propre à faire réüssir ses desseins. Cependant la plûpart des Grans demeurèrent fermes dans la résolution de faire la Paix, reconnoissant que quand les affaires seroient telles, que les avoit représentées le Ministre de France, l'Empire Ottoman étoit si affoibli par les pertes qu'il avoit faites, qu'il lui étoit impossible d'en profiter. Il n'y eut que le Grand Vizir, qui conclut à la continuation de la Guerre. On crut qu'il avoit été gagné par l'Ambassadeur de France, qui lui donna, dit-on, de grosses Sommes pour l'engager dans les interêts du Roi son Maître.

de continuer la Guerre.

Ces tentatives de la France ne sont pas nouvelles. François I. les sut bien pratiquer contre Charles-Quint, & son éxemple a été suivi par ses Successeurs en plus d'une oc-

ca-

casion. Il est vrai que la Porte, qui est aussi éclairée sur ses intérêts qu'aucune autre Puissance qu'il y ait, n'écoute pas toujours également de semblables sollicitations: témoin ce reproche que fit autrefois un Vizir aux Ambassadeurs du même François I. qui pressoient Soliman d'agir contre Charles-Quint, & qui se plaignoient de sa lenteur & de sa froideur: *C'est vous*, disoit-il, *qui toûjours négligens & endormis en nos dangers, & toûjours pressans & éveillez dans les vôtres, n'avez jamais fortifié notre amitié de secours effectifs, mais seulement de paroles & d'Ambassades inutiles.* Nous aurons encore occasion de parler ailleurs de cette Politique des François. 1690.

1691.

Le Roi entre de bonne heure en Campagne, & fait le Siège de Mons en personne.

Les affaires que le Roi d'Angleterre avoit euës jusqu'alors en Irlande, avoient causé une puissante diversion en faveur de la France contre les Alliez, à qui ce Prince n'avoit pu donner de secours. Le Roi n'avoit pas manqué de s'en prévaloir, par les avantages qu'il remporta, comme nous avons vu. Cependant comme l'orage qui l'avoit menacé au commencement de la Guerre, au lieu de s'être dissipé, paroissoit grossir tous les jours; il chercha les moïens de s'en garantir, en prévenant le tems ordinaire de faire marcher les Troupes en Campagne. Il forma donc pendant l'hiver le dessein d'assièger Mons, Capitale du Hainaut, une des Provinces du Roi d'Espagne, dans une Saison où les Alliez étoient peu en état de s'y opposer. Le Marquis de Louvois, Ministre excellent pour disposer ces sortes d'entreprises, par sa prévoïance

1691. ance & par ſon activité, fournit de bonne heure au Roi près de cent mille hommes, & toutes les Munitions néceſſaires pour former ce Siège, avant que les Ennemis fuſſent aſſemblez. Le Marquis de Bouflers avoit inveſti la Place dès le 15. de Mars, & le Roi ſe rendit au Camp peu de jours après. La manière dont il marcha, aiant voulu que les Dames le ſuiviſſent, ne permit pas de douter qu'il ne fût ſûr du ſuccès. En éfet la réſiſtance aparente du Prince de Bergh, qui en étoit Gouverneur, donna lieu de ſoupçonner ſa fidelité. La Tranchée fut ouverte le 24. Quoi que toutes les meſures euſſent été bien priſes, le Roi qui n'aimoit pas qu'on le commît, fut inquiet lors qu'il ſut que le Roi Guillaume s'étoit avancé juſqu'à Hall avec quarante mille hommes, dans le deſſein de faire lever le Siège; & quoi-qu'il n'y eût rien à craindre avec le nombre de Troupes, dont l'Armée du Roi étoit composée, le Duc de Luxembourg fut détaché avec quatorze mille chevaux ou Dragons, pour obſerver & retarder la marche du Roi Guillaume. Quelques jours après Mons capitula. Le Roi s'en retourna enſuite à Verſailles, & laiſſa le commandement de ſon Armée au Maréchal de Luxembourg.

Cauſes de la diſgrace du Marquis de Louvois. *Memoires de Mr. L. M. D. L. F.*

Cette Conquête, que le Roi devoit effectivement aux ſoins de Louvois, contribua pourtant à le perdre dans ſon eſprit. Ses Ennemis, ſoûtenus de Madame de Maintenon, firent accroire au Monarque, que Louvois s'en attribuoit toute la gloire. Ainſi au lieu des éloges & des remerciemens,

mens, que ce Miniſtre croïoit recevoir 1691.
de ſon Maître, il s'aperçut qu'il s'éloignoit de lui, & en conçut un dépit mortel. Le Duc de Luxembourg en uſa auſſi d'une manière pleine de hauteur avec lui; & il n'en falut pas davantage, pour outrer un homme orgueilleux & vindicatif, qui ne pardonnoit jamais. Comme ce Miniſtre avoit maltraité tout le monde, dès que l'on put ſoupçonner que ſa faveur baiſſoit, tout le monde l'attaqua. Une des choſes qui lui fit le plus de tort, ce fut le conſeil qu'il avoit donné & fait éxécuter de brûler Worms, Spire, Frankendal, & tout le Bas-Palatinat, afin que les Armées de l'Empereur & de l'Empire ne puſſent s'établir ni ſubſiſter en deçà du Rhin. Cette Barbarie inſpira de l'horreur à toute l'Europe, contre le Roi & contre toute la Nation Françoiſe. Le Monarque s'en repentit, & reprocha à Louvois ce qu'il lui avoit fait faire. La priſe de Maience en 1689. l'avoit auſſi irrité contre ce Miniſtre, ſur ce que cette Place avoit manqué de poudre; & que le Marquis d'Uxelles, Créature de Louvois, après avoir défendu ſon Chemin couvert, durant cinquante jours, avec tout l'art & toute la valeur poſſible, avoit tout d'un coup rendu la Place, quoi qu'on crût qu'elle pouvoit tenir encore quelque tems. Le défaut de munitions en avoit été cauſe. On reprochoit encore à Louvois la Guerre avec le Duc de Savoïe, dont il fut doublement l'Auteur; ſoit pour avoir établi à Turin une Poſte, qui ne dépendoit pas du Duc, ſoit pour avoir voulu forcer ce

1691. Prince à livrer au Roi la Citadelle de Turin : enfin pour avoir empêché d'arriver à la Cour & de parler au Roi un Seigneur Piémontois, qui venoit, dit-on, lui offrir la Carte blanche & qui s'étoit avancé jusqu'à Orléans. Toutes ces choses l'avoient perdu dans l'esprit du Monarque, & le seul besoin qu'on crut avoir de lui dans la Guerre, fut ce qui le soûtint encore quelque tems. D'ailleurs l'esprit de ce Ministre n'étoit point capable de plier ; & un jour entr'autres qu'il eut une dispute avec le Roi, Louvois s'emporta, jusqu'à jetter ses Papiers sur la Table du Conseil, en disant qu'il ne vouloit plus se mêler des affaires. Cette Scène, après laquelle Madame de Maintenon le raccommoda, fut suivie peu de tems après de la mort de ce Ministre, dont nous parlerons en son lieu.

Le siège de Liège, levé par Mr. de Boufters.

L'Entreprise formée sur la Ville de Liège, par le Marquis de Boufters, n'eut pas le même succès que celle de Mons. Ce Général s'étant mis en état de l'assièger, après l'avoir bombardée & s'être saisi des Forts de la Chenaie & de la Chartreuse, fut obligé de se retirer avec précipitation à l'aproche d'un corps de Troupes des Alliez, commandé par le Comte de Tilli.

Le Roi d'Angleterre tâche en vain d'attirer les François à un combat.

Le Roi Guillaume, de son côté, jugeant qu'une action contre l'Armée Françoise, pourroit mettre les Alliez en état de réparer leurs pertes, fit tous ses efforts pour y engager le Duc de Luxembourg; mais ce fut inutilement. Ce Général laissa prendre aux Alliez Beaumont, où il y avoit un grand Magazin de vivres & de fourages, se contentant d'ob-

ser-

ſerver leur mouvemens & d'en faire de ſon côté pour rompre leurs meſures. Le Roi d'Angleterre qui n'en pouvoit prendre de juſtes pour former quelque entrepriſe, tant par les précautions des François, qu'à cauſe de la Saiſon avancée, quitta l'Armée ſur la fin de Septembre, en laiſſant le Commandement au Prince de Waldeck. 1691.

Le Duc de Luxembourg, qui l'avoit côtoïée durant preſque toute la Campagne, ſe prévalut de l'abſence du Roi Guillaume dont il fut bien-tôt informé, & fit peu de jours après une tentative contre les Alliez. Il s'en aprocha avec un gros Détachement composé de l'élite de la Cavalerie Françoiſe, & de toutes les Troupes qui compoſent la Maiſon du Roi, dans le tems qu'ils achevoient de paſſer le Ruiſſeau de la Catoire près de Leuze. Le Comte de Tilli, qui s'aperçut de ſon deſſein, rangea auſſi-tôt ſes Troupes compoſées de quatre Eſcadrons de Cavalerie, de deux Régimens de Dragons & de deux Bataillons qui n'avoient pas encore paſſé le Ruiſſeau, en attendant que les Eſcadrons les plus proches au delà de l'eau repaſſaſſent pour le ſoûtenir. Les premières Troupes ſe formèrent en deux Lignes à meſure qu'elles furent paſſées, mais la première fut à peine formée que les François fondirent deſſus avec impétuoſité. Le Combat y fut rude & ſoûtenu avec beaucoup de fermeté par les Alliez, nonobſtant leur infériorité; cependant comme ils avoient été obligez de tenir leurs Eſcadrons moins ſerrez pour faire plus de front, les François les percèrent & pénétrèrent juſqu'à la ſeconde Ligne,

Le Duc de Luxembourg profite du départ de ce Monarque pour attaquer le P. de Waldeck à Leuze.

1691. Ligne, qui aiant donné le tems aux Dragons de la première de se rallier derrière & de revenir à la charge, rallentit l'ardeur des François. Leur Général fit alors avancer sa seconde Ligne dans la crainte que la première ne fût rompuë.

Le Combat recommence avec chaleur, sans avantage pour aucun Parti.

Le Combat s'échauffa encore durant quelque tems sans aucun avantage de part & d'autre; mais le Duc de Luxembourg voïant que le Prince de Waldeck avoit fait revenir toute son Armée & qu'il la rangeoit en Bataille, fit retirer ses Troupes, ne voulant pas en venir à une affaire générale. La perte fut égale dans les deux partis, mais les François eurent un plus grand nombre d'Officiers tuez. Ils ne laissèrent pas de s'en attribuer encore tout l'avantage. Mr. le Duc de Chartres * Fils de Monsieur, âgé de 16. ans, se trouva à cette action, aussi bien que Mr. le Duc du Maine. Le Général eut grand soin qu'ils ne s'exposassent pas trop; mais l'année suivante à Steinkerke & depuis à Nerwinde, le Duc de Chartres fit bien voir qu'il n'avoit pas tenu à lui, qu'à Leuze il n'eût chargé à la tête de ses Dragons, & montré dès lors sa valeur dans les Combats, qui le distingua autant depuis, que le distingue, maintenant que j'écris, sa sagesse dans les Conseils.

Réduction de l'Irlande à l'obeïssance du Roi Guillaume.

Les avantages que les Troupes du Roi d'Angleterre remportèrent en Irlande furent moins douteux, que ceux de la Bataille de Leuze pour les François, & entraînèrent enfin la réduction entière de cette Ile sous l'obéïssance de ce Prince. Le Comte de Marlborough,

* *Aujourd'hui Duc d'Orléans & Régent de France.*

borough, qui y avoit fait des Conquêtes considérables l'année précedente, ferra durant l'hiver les Irlandois Rebelles de si près, que de cinq Provinces dont ce Roïaume est composé, il ne leur resta plus que la Conacie. Le Général Kirke se rendit maitre de Killock, de Fullimore, & de Ragham; le Colonel Breuver prit la Ville de Sansborough & un Fort qui la défendoit. 1691.

Ces Conquêtes furent suivies de la défaite de 4. à 5. mille Irlandois auprès de la Mote-Grenegow, par le Général Ginkel, qui prit ensuite Ballimore, & mit le Siège devant Athlone, Ville divisée en deux Parties par la Rivière de Shanon. Il se rendit maître de la première à l'Orient de la Rivière, après une légère résistance, & attaqua trois jours après l'autre partie, qui est au Couchant & beaucoup plus forte, à cause d'un Château qui la défendoit. La Brêche aiant été ouverte, il fit donner l'assaut par quinze cens Grenadiers, commandez par le Prince de Darmstad, les Majors Généraux Makai & Tettau, & par le Sr. de la Melonière, que le Prince de Wirtemberg fut chargé de soûtenir avec six Bataillons. Les Grenadiers entrèrent dans la Place suivis de ce Prince, nonobstant le feu continuel des Assiègez; ils avoient passé la Rivière avec beaucoup d'intrépidité, quoiqu'ils fussent obligez de porter leurs Mousquets & leurs Grenades sur la tête, à cause de la profondeur de l'eau. Ils s'avancèrent ensuite vers la Brêche, où aiant jetté leurs Grenades, ils obligèrent les Assiègez de quitter leur poste & les pousuivirent jusques dans la Ville. Ils y tuèrent tous

ceux

1691. ceux qui se mirent en état de leur résister; mille Irlandois furent de ce nombre, & trois cens demeurèrent prisonniers avec le Major-Général Maxavel.

Bataille d'Agrim le 22. Juillet.

Après la prise de cette Place, le Général Ginkel alla chercher l'Armée Françoise & Irlandoise, qui étoit sous les ordres du Sr. de St. Ruth & du Général Sarsfield. Il passa la Shanon, & s'avança jusqu'à la Rivière de Suc, à trois milles des François postez avantageusement près d'Agrim. Cette disposition, & la supériorité de leurs forces ne lui faisant point changer la résolution de les combattre, il quitta les environs de Balinasso, & aiant fait passer le Suc à ses Troupes, la Cavalerie à gué, & l'Infanterie & l'Artillerie sur un Pont de pierre, il marcha contr'eux. Leur Garde avancée fut d'abord chassée jusqu'aux ruïnes d'un Château, où ils avoient un corps d'Infanterie. La Cavalerie Angloise de l'Aîle gauche passa en même tems un Marais, qui couvroit la Droite des François, & l'Infanterie se saisit d'un chemin étroit qui conduisoit à Agrim, & d'où les Irlandois avoient été chassez avec le Canon; pendant que divers Détachemens furent postez sur un coin de terre entre deux Marais & les ruïnes du Château.

Les Anglois remportent la Victoire.

Le Général Ginkel fit peu après attaquer les François dans leurs Retranchemens, où ils firent une résistance obstinée, qui rendit long-tems le succès douteux. Ils furent enfin forcez & chassez; & leur Cavalerie qui étoit sur les hauteurs aiant été mise en desordre, le reste de l'Armée prit la fuite, & fut poursuivie par les Anglois bien avant dans la nuit:

après

après avoir laiſſé ſept mille morts ſur le Champ de Bataille, parmi leſquels fut le Sr. de St. Ruth tué d'un coup de Canon. 1691.

Suite de leurs progrès. Siège de Limmerick.

Cette Victoire entraîna la réduction de la plûpart des Places au delà du Shanon, qui ſe rendirent ſans attendre qu'on les ſommât. Gallowai & Slègo, Capitales des Comtez de même nom, furent de ce nombre, quoique le Gouverneur de cette dernière eût témoigné vouloir ſe défendre. Il ne reſtoit plus que Limmerick; le Général Ginkel ſe préſenta devant au commencement de Septembre, & aiant chaſſé les François & les Irlandois de tous les Forts qu'ils avoient conſtruits aux environs, fit ouvrir la Tranchée, quoique cette Place fût défenduë par une Garniſon de quinze mille hommes, commandez par le Comte d'Uſſon, Maréchal de Camp dans les Troupes Françoiſes, à la place du Comte de Tirconel qui étoit mort peu de tems auparavant. Après l'avoir fait battre durant trois ſemaines avec beaucoup de violence, il fit ſemblant de lever le Siège, pour mieux exécuter le deſſein qu'il avoit de paſſer le Shanon & chaſſer la Cavalerie Irlandoiſe, qui étoit dans la Comté de Clare, & ſerrer Limmerick de ce côté-là. Ces meſures étant priſes, le Duc de Wirtemberg & le Sr. de Schravenmoere, Lieutenant-Général, paſſèrent le Shanon avec toute la Cavalerie, & un Détachement de cinquante Dragons par Régiment, dix Régimens d'Infanterie & quatorze pièces de Canon. Le reſte des Troupes demeura dans le Camp ſous les ordres des Généraux Makai & Tal-

1691. Talmasch, pour la sûreté des Ouvrages qui étoient de ce côté-là. Le Sr. Clifort voulut d'abord s'oposer au passage du Duc de Wirtemberg; mais ce Prince l'aiant repoussé, fit attaquer le Fort de Thomunbridge, qui fut emporté après une mediocre résistance : les Assiègez y perdirent sept cens hommes qui furent tuez : le Colonel Skelton fut fait prisonnier avec plusieurs Officiers. Le Général Sarsfield qui s'étoit retiré vers les montagnes, connoissant le dessein du Général Ginkel, qui se mettoit en état de le poursuivre, marcha vers Limmerick pour y entrer; mais les Anglois l'aiant rencontré, il prit la fuite & eut de la peine à se sauver dans cette Ville, après avoir perdu six cens des siens.

Elle se rend par Capitulation.

Ces divers échecs soufferts par les Irlandois, aiant jetté l'épouvante dans la Place assiègée, le Comte d'Usson fut obligé de capituler, & de sortir de l'Ile avec les Troupes Françoises, & les Irlandois qui ne voulurent pas reconnoître le Roi Guillaume.

Affaires dn Duc de Savoïe.

Le Duc de Savoïe avoit aussi souffert des pertes considérables depuis ses engagemens avec les Alliez. Les secours que le Prince Eugène de Savoïe lui avoit amenez d'Allemagne, ne furent pas suffisans pour les réparer. Mr. de Catinat se rendit Maître de la Comté de Nice, après avoir emporté le Château près de la Ville de ce nom, que le feu d'une bombe fit sauter. Ce fut le jour même que Mons capitula, que la nouvelle de la réduction de Nice fut portée au Roi dans son Camp.

Les

Les progrès des François en Piémont furent beaucoup plus confidérables encore. Ils prirent Veillane, & brûlerent Rivoli, Alpignan, Viria, Orbaffan; ce qui fut fuivi de la prife de Carmagnole en deux jours. Mr. de Catinat croïant avoir la même facilité à l'attaque de Coni, détacha le Marquis de Bulonde avec dix mille hommes pour en former le Siège; mais la réfiftance de la Garnifon, commandée par le Comte de la Roüère, aiant donné le tems au Prince Eugène d'aller au fecours de cette Place avec quatre mille chevaux, & quelques Milices, les François levèrent le Siège avec précipitation, laiffant leur Artillerie, leurs Malades, & une partie de leur Bagage & de leurs Munitions. Les Marquis de Larrei & de Vins ne furent pas plus heureux à l'attaque du Château de Mirebeau, défendu par les Vaudois, qui les obligèrent de fe retirer avec perte.

1691.

Campagne de Piémont Siège de Coni levé.

Lorfque Louvois aprit la levée du Siège de Coni, il fit une chofe qui marque combien le moindre revers étoit capable de jetter la confternation dans la Cour de France, mais qui montre en même tems quelle étoit la fermeté du Roi. Le Miniftre alla d'abord trouver le Monarque, & defefperé, lui porter cette nouvelle dont il ne pouvoit fe confoler. Le Roi, dit-on, lui répondit alors fagement: *Vous êtes abatu pour peu de chofe: on voit bien que vous êtes trop accoûtumé aux bons fuccès. Pour moi qui me fouviens d'avoir vû les Troupes Efpagnoles dans Paris, je ne m'abats pas fi aifément.* Ce Prince eut befoin depuis de toute fa Fermeté, lorf-

Réponfe du Roi à Mr. de Louvois à ce fujet.

1691. lorſque tant de méchantes nouvelles, que nous verrons dans la ſuite, arrivèrent coup ſur coup de toutes parts. Mais Madame de Maintenon, qui s'en défioit aparemment, lui en déroba la plus grande partie.

Mort du Marquis de Louvois. *Mémoires de Mr. L. M. D. L. F.*

Louvois mourut peu de tems après cet Evénement. Etant allé le matin * pour travailler avec le Roi, comme il avoit accoûtumé, il ſe trouva mal & changea de viſage. Le Roi s'en aperçut & remit les affaires à une autre fois. A peine Louvois eut-il le tems d'arriver chez lui, qu'il expira au moment qu'on lui ouvrit la veine. Sa mort, auſſi bien que celle du Marquis de Seignelai, fut, dit l'Auteur des Mémoires citez à la marge, ſoupçonnée de poiſon; & l'on prétend qu'un Pot d'eau, qui étoit toûjours dans une petite armoire auprès de ſa Table, fut le breuvage fatal dont on ſe ſervit pour cela. On dit de Louvois qu'il auroit falu, ou qu'il ne fût point né, ou qu'il eût vêcu plus long-tems; parce que s'il ne fût point né, il n'auroit pas engagé l'Etat dans la Guerre, & dans les dépenſes ruïneuſes qui l'ont épuiſé; & que s'il eût vêcu plus long-tems, il avoit des talens propres à ſoûtenir le poids des affaires. De tout ce qui a été raporté de ce Miniſtre, on peut juger que c'étoit un homme capable de bien ſervir dans le Miniſtère, mais non pas de gouverner.

Le Marquis de Barbeſieux lui ſuccède. *idem, ibid.*

Le Roi, qui ne parut en aucune façon le regretter, par l'averſion qu'il avoit conçuë pour lui, fit mettre en ſa place le Marquis de Barbeſieux, ſecond Fils de Louvois, qui avoit eu la Survivance de ſa Charge, après

* *Le 16 Juillet,*

près que lui-même l'eût fait ôter au Marquis de Courtenvaux son Aîné, à cause de son incapacité. Barbesieux avoit éfectivement plus d'esprit que l'autre, mais non plus d'expérience ni de sagesse. Cependant il fut bien-tôt le Maître dans l'étenduë de sa Charge, comme les autres l'étoient chacun dans leur Emploi. Un des malheurs de ce Règne, fut le pouvoir que le Roi donna à ses Ministres, dans chaque partie du Gouvernement qui leur étoit commise, sans qu'aucun d'eux pensât au raport que les parties devoient avoir entr'elles & avec le Corps de l'Etat : tellement que les plus sensez souhaitèrent toûjours un Premier Ministre. Mais la Vanité du Roi, une fois afranchi de la Tutelle du Cardinal Mazariu, ne voulut jamais le permettre, & il le regarda toûjours comme le plus grand malheur qui pût arriver à un Roi. Ce n'est pas que Louïs XIV. ait été moins gouverné que les autres ; mais parce qu'il aima mieux l'être par plusieurs que par un seul. Il avoit eu d'abord des Ministres habiles, qui le conduisirent moins mal, & qui avoient pris quelque empire sur lui. Il choisit ensuite des Gens de peu d'esprit, dans la pensée qu'il les conduiroit à son tour, & qu'il feroit mieux reconnoître ses grans talens. Cependant il fut encore gouverné par ceux-ci, sans que la capacité du Prince ait pu prévaloir sur l'incapacité des Ministres. Il se crut même obligé de les soûtenir en tout & contre tous, & se priva souvent pour l'amour d'eux du secours de ses meilleurs Sujets. Cette digression, où m'a

1691.

1691. m'a conduit la mort du Miniſtre de la Guerre, m'a un peu écarté de mon but. J'y reviens.

Les mauvais ſuccès arrivez en Piémont aiant obligé Mr. de Catinat à repaſſer le Pô, pour ſe mettre en état de les réparer, le Prince Eugène chargea ſon Arrièregarde, & tailla en pièces deux de ſes Eſcadrons.

Secours de Troupes Impériales envoïé au Duc de Savoïe.

Quelque tems après le Comte Caraffa arriva en Piémont avec quinze mille hommes des Troupes de l'Empereur, accompagné du Prince de Commerci, & des Comtes Palfi, & de Taf. Il fut ſuivi par le Duc de Bavière avec cinq mille hommes de ſes Troupes. Un ſecours auſſi puiſſant, joint à l'Armée du Duc de Savoïe, promettoit de grans ſuccès pour les Alliez; mais le peu d'intelligence qu'il y eut parmi pluſieurs Chefs d'une même autôrité, autant que la ſaiſon avancée, bornèrent les progrès de leurs Armes à reprendre quelques Places dans le Piémont. Carmagnole fut aſſiègée la première, elle ſe rendit après neuf jours d'attaque. Rivoli & Veillane ne firent pas une ſi longue réſiſtance. L'une fut emportée d'emblée, & l'autre ouvrit ſes portes à la première ſommation. Mr. de Catinat étant dans l'impuiſſance de s'opoſer aux Alliez, demeura avec ſon Armée dans les Alpes, pour leur en défendre les paſſages, au cas qu'ils ſe fuſſent tournez de ce côté-là.

Campagne d'Allemagne.

Les opérations de la Campagne aux environs du Rhin entre les Armées de l'Empire & de la France, furent peu differentes de

1691.

de celles de l'année précedente. Le Duc de Saxe, Général des Impériaux, passa le Rhin ; & resta quelque tems dans le Palatinat : pendant que les François, sous les ordres du Maréchal de Lorge, entrèrent dans le Marquisat de Bade-Dourlach, où ils prirent la Ville de Fortzheim, située dans une Gorge qui donne entrée dans le Païs de Wirtemberg.

Affaires de Hongrie.

La Fortune fut beaucoup plus favorable aux Armes de l'Empereur en Hongrie. Quoique la défaite du Prince Auguste de Hanover, tué avec une partie de ses gens par Tekeli près du passage de Chemet, eût d'abord donné des idées desavantageuses, les Impériaux y furent néanmoins toûjours victorieux. Le Colonel Poland défit les Tartares près de Feklet sur les limites de la Transilvanie, & prit Caranzebes ; & le Comte de Scrau prit Calo par assaut.

Mouvemens des Armées Impériale & Turque.

Le Grand-Vizir Ogli Coprogli, enflé des succès de l'année précedente, & gagné par les François, au lieu d'écouter des propositions de Paix de la part des Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande, pour s'accommoder avec l'Empereur, assembla cent-mille hommes & marcha en Hongrie, dans le tems que les Impériaux, au nombre de quarante mille sous les ordres du P. de Bade, s'avancèrent au delà de la Drave. Le premier étant campé près de Semlim, le Général des Impériaux continua sa marche dans le dessein de le combattre, & s'alla camper à la portée du Canon du poste que les Turcs occupoient ;

1691. mais ne leur voïant faire aucun mouvement, qui marquât qu'ils en voulussent sortir, il retourna sur ses pas pour se raprocher de Salankemen, d'où il tiroit les vivres pour l'Armée. Le Vizir crut que la peur avoit fait prendre ce parti aux Impériaux. Dans cette pensée il détacha six mille hommes choisis qui fondirent sur leur Arrièregarde; mais le Comte d'Hofkirken qui la commandoit les repoussa. Le Vizir ne se rebuta point. Il pensa à couper aux Chrêtiens la communication de Peter-Waradin, d'où ils tiroient aussi des vivres, n'aiant pu réüssir à l'égard de Salankemen, dont ils avoient occupé les hauteurs depuis leur retraite. Pour cet éfet il s'avança pendant la nuit dans la Plaine le long du Danube, & alla se poster entre ces deux Places sur des hauteurs. Pendant ce mouvement le Régiment de Dragons de Buquoi, qui venoit de Peter-Waradin, & qui escortoit deux cens chariots, fut rencontré & envelopé par les Infidèles, qui le taillèrent en pièces. A la fin les mesures du Grand Vizir, quoique bien concertées, furent pourtant rompuës par le Prince de Bade, qui aiant attaqué son Camp dès le lendemain, le força & mit son Armée en déroute. Les Turcs perdirent dix-huit à vingt-mille hommes dans cette occasion: le Grand-Vizir, l'Aga des Janissaires, & le Seraskier furent du nombre des morts; & toute leur Artillerie de 158. pièces, leurs Munitions, leur Bagage, demeurèrent aux Impériaux, dont trois mille furent tuez & quatre mille blessez.

Cette

1691.

Cette Victoire d'autant plus considérable, qu'elle étoit nécessaire dans la situation des affaires de l'Empereur, fut suivie du Siège du Grand Waradin, que le Prince de Bade changea ensuite en Blocus.

Siège du Grand-Waradin changé en Blocus.

Les Venitiens n'eurent point de part à la Fortune des Impériaux. Ils perdirent la Valone: leurs Troupes aiant été obligées de l'abandonner, après avoir soûtenu quelques attaques; le Général Spar y fut tué. Le Roi de Pologne, qui étoit demeuré long-tems dans l'inaction, se rendit Maître de Siroko sur le Niester, & de Nimiocz.

Affaires des Venitiens.

Il y eut pendant ce tems là une rencontre entre la Garnison de Pignerol & les Vaudois, qui étoient en Garnison à Luzerne, dans laquelle on souffrit quelque perte de part & d'autre. Le Marquis de Feuquières, aiant dessein de surprendre ces derniers, partit de Pignerol le dixhuitième d'Avril avec douze cens hommes de pié & quatre cens Chevaux ou Dragons. Il se mit en marche sur les onze heures du soir, & il arriva le matin aux portes de Luzerne. Les Vaudois ne crurent pas qu'il falût rester dans la Ville, qui n'étoit pas en état de défense; & jugèrent plus à propos de se retirer sur une hauteur, par où les François devoient nécessairement passer à leur retour. Ceux-ci entrèrent dans la Ville, y mirent le feu, & brûlèrent toutes les provisions que les Vaudois y avoient amassées. On ne sait si Mr. de Feuquières avoit oublié de laisser une partie

Avantage remporté par les Vaudois sur les François.

1691. de ses Troupes, pour garder la hauteur, ou si celles auxquelles il avoit donné ses ordres, n'arrivèrent pas à tems: quoi qu'il en soit, les Vaudois s'en emparèrent les premiers, & il falut les en débusquer. Ils reçurent même un secours fort à propos, en sorte que les François eurent bien de la peine à se tirer d'affaires. Ils eurent près de cent hommes tuez & environ deux cens blessez, au nombre desquels on compte quarante Officiers, outre douze ou quinze morts. Mr. de Feuquières fut de retour à Pignerol le dix-neuvième sur le soir, fort aise d'avoir brûlé le Magazin des Vaudois, & encore plus d'être échapé à leurs armes: mais très-fâché d'avoir si mal pris ses mesures & d'avoir perdu une partie de son monde.

Barcelone & Alicante brûlées.

Pendant que toutes ces choses se passoient, le Comte d'Etrées eut ordre de bombarder Barcelone, où le Palais du Vice-Roi & trois cens maisons furent brûlées. Alicante eut ensuite le même sort. Le Duc de Noailles prit en même tems plusieurs Châteaux en Catalogne, & ne fit rien davantage, parce qu'il n'avoit pas assez de Troupes pour entreprendre d'autres expéditions.

Le Roi régale le Roi & la Reine d'Angleterre à Fontainebleau.

Le Roi passa une partie de l'Automne à Fontainebleau, où il reçut le Roi & la Reine d'Angleterre, qu'il régala de tous les plaisirs de cette Saison. C'est ainsi que par les bons traitemens qu'il faisoit à ces Malheureux Epoux, il tâchoit, sinon de leur faire oublier leur disgrace, du moins d'en adoucir l'amertume autant qu'il se pouvoit. Ils furent toûjours traitez suivant leur rang

&


PHILIPE DUC D'ORLEANS.



FRANCOISE MARIE DE BOURBON
Duchesse d'Orleans.

1691.

& si leur Cour ne fut pas aussi nombreuse à St. Germain qu'à Londres, elle fut du moins durant quelque tems aussi brillante, & accompagnée de toutes les douceurs de la plus généreuse Hospitalité.

Mort du Pape Alexandre VIII. Innocent XII. lui succède.

Le Pape Alexandre VIII. étant mort cette année, après un Pontificat qui ne dura qu'un an & cinq mois, le Cardinal Pignatelli, Archevêque de Naples, fut élu à sa place & prit le nom d'Innocent XII. Il avoit été Inquisiteur à Malte, Gouverneur de Viterbe, Nonce en Pologne & à Vienne, & Maître de la Chambre des Papes Clement X. & Innocent XI. La France témoigna une grande joie de son Exaltation.

1692.

Mariages de Mr. le Duc de Chartres, & de M. le Duc du Maine.

Ce fut au commencement de l'année *1692. que Philippe, Petit Fils de France, Duc de Chartres, aujourd'hui Duc d'Orléans & Régent du Roïaume, épousa Françoise Marie de Bourbon, légitimée de France, Fille naturelle du Roi. Un mois après † Louïs Auguste de Bourbon, légitimé de France, Duc du Maine & d'Aumale, Prince Souverain de Dombes, Comte d'Eu, Pair de France, Gouverneur de Languedoc, Grand-Maître de l'Artillerie de France, Colonel Général des Suisses, Lieutenant Général des Armées du Roi, Général des Carabiniers & Chevalier des Ordres, épousa aussi Anne-Louïse-Benedicte de Bourbon, seconde Fille de Henri Jules, Prince de Condé.

Le Roi va en Flandre avec une puissante Armée.

Le Roi d'Angleterre, que le Roi avoit toûjours prévenu les Campagnes précédentes, assembla de bonne heure son Armée, & crut

* *Le* 18. *Fevrier.*
† *Le* 19. *Mars.*

1692. crut qu'avec cent mille hommes il viendroit au moins à bout de mettre en ſûreté les principales Villes des Païs-bas Eſpagnols. Ce deſſein n'empêcha pourtant pas celui que le Roi avoit formé d'attaquer Namur, Capitale du Comté de ce nom, ſituée au Confluent de la Sambre & de la Meuſe. Il partit de Verſailles le 10. de Mai pour ſe rendre en Flandre, où il avoit aſſemblé cent cinquante mille hommes. Il s'arrêta quelque tems au Queſnoi, puis il alla à Mons, & peu de jours après il marcha vers Namur pour l'aſſièger en perſonne. L'entrepriſe étoit grande ; cette Place avoit une bonne Citadelle bâtie ſur des rochers, & couverte d'un nouveau Fort, appelé le *Fort Guillaume*, qui valoit une autre Citadelle : néanmoins le ſuccès en fut heureux.

Il forme le Siège de Namur. *Mémoires du Tems.*

Le Roi à la tête de l'Armée qui devoit faire ce Siège, campa le 24. de Mai dans la Plaine de S. Amand entre Ligni & Fleurus. Le même jour il partagea ſes Troupes en pluſieurs Quartiers pour inveſtir la Place. Le Prince de Condé avec 6. à 7000. Chevaux ou Dragons avoit ſon Quartier depuis le Ruiſſeau de Verderin juſqu'à la Meuſe. Celui du Marquis de Boufflers avec quatorze Bataillons & ſoixante Eſcadrons étoit d'un autre côté. Ximenès avec ſix Bataillons & vingt Eſcadrons, depuis la Meuſe juſqu'à la Sambre ; Craf avec une Brigade de Cavalerie, d'un autre côté. Et le Quartier du Roi étoit près de la Sambre, & s'étendoit juſqu'au Ruiſſeau de Verderin. Le Maréchal de Luxembourg avec un Corps d'Armée couvroit le Siège, pour empêcher le ſecours.

Sa

Sa Majesté reconnut elle-même les environs de la Place, depuis la basse Meuse jusqu'à la Sambre, & les endroits propres à y faire des Ponts de Batteaux, pour la communication des Quartiers. Il fit chasser en sa présence, par les Grenadiers des Gardes Françoises, les Ennemis qui occupoient divers Postes aux environs de la Place: & il envoïa un Corps de Dragons, pour se saisir d'un Poste considérable sur le chemin d'Hui & de Liège à Namur. Le lendemain le Roi alla visiter le Quartier du Prince de Condé; de là il revint sur la hauteur du Quesne & du Bouge; d'où aiant examiné les Fortifications de la Place, il en règla les attaques. Sa Majesté alla le jour suivant au Quartier du Marquis de Bouflers & à celui de Ximenès, & ordonna qu'on dressât des Batteries sur une hauteur qui règne le long de la Meuse, pour battre à revers les Ouvrages qui seroient attaquez. 1692.

Ouverture de la Tranchée, suivie de la reddition de la Ville.

Cinquante Femmes de qualité aiant fait demander à Mr. de Bouflers, lorsqu'il investit la Place, des Passeports pour se retirer à Bruxelles, & en aiant été refusées, firent supplier le Roi de les leur accorder, ce qu'il fit; & après les avoir reçues fort gracieusement, il les envoïa à l'Abbaïe de Mallognes. La nuit du 29. au 30. le Roi fit ouvrir la Tranchée en trois endroits. Le lendemain Sa Majesté fit attaquer le Faubourg d'Iambe par le Marquis de Bouflers qui s'en rendit Maître. Deux jours après le Roi fit attaquer, l'épée à la main, la Contrescarpe, & l'on en chassa les Ennemis. Une bombe aiant mis le feu à un de leurs Magazins, fit sauter la

1692. Tour où il étoit, avec deux mille Grenades & beaucoup d'autres Munitions de Guerre, & le lendemain *la Ville se rendit au Roi.

Le Roi attaque ensuite les Forts.

Sa Majesté passa ensuite du côté des nouveaux Forts, posta son Armée depuis la Sambre jusqu'à la Meuse, & retrecit ainsi la Circonvallation. Il survint alors des pluïes continuelles qui retardoient les Convois, ruïnoient les travaux, inondoient le Camp des Assiègeans, & firent périr une partie de l'Armée. Malgré toutes ces difficultez, le Roi aiant résolu d'attaquer un Ouvrage appelé l'Hermitage, se fit porter en Chaize à la Tranchée, parce qu'il avoit la goute. Les Alliez le défendirent opiniâtrément, mais enfin ils en furent chassez, & les François s'y logèrent en présence du Roi. Pendant cette action le Comte de Toulouse, apuïé sur la Chaize de Sa Majesté, reçut, dit l'Auteur que je cite †, un coup de mousquet au dessous du coude, qui lui fit une contusion. Le Duc de Bourbon demeura long-tems à la tête de ce Détachement, exposé au grand feu des Ennemis, & se signala fort en cette rencontre.

Envoïe des Détachemens chercher le Roi d'Angleterre.

Le Roi guéri de la goute, monta à cheval deux jours après, & alla au Quartier du Marquis de Bouflers. Il lui commanda de marcher sur le champ avec toutes ses Troupes pour aller chercher six mille Chevaux, que Sa Majesté avoit apris que le Roi d'Angleterre avoit envoïez de ce côté-là, sous les ordres du Comte de Tilli; mais le Marquis de

* *Le 5. Juin.*
† *Bussi Rabutin.*

de Boufiers ne les trouva plus. Quelques jours après le Roi d'Angleterre aiant fait un mouvement du côté de Charleroi, Sa Majesté T. C. envoïa encore le Marquis de Bouflers avec quarante Escadrons à la découverte, & il trouva que ce Prince s'étoit retiré. Le Roi étant allé à la Tranchée, accompagné, à l'ordinaire, de M. le Daufin & de M. le Duc de Chartres, résolut d'attaquer le lendemain l'Ouvrage à Corne, nommé le Fort Guillaume, & commanda au Sieur de Vauban de faire tout préparer pour cela: ce qui fut exécuté. Les François délogèrent les Ennemis de tous les Postes qui couvroient ce Fort: & ceux qui étoient dedans demandèrent à capituler le 24.: ce qui leur fut accordé. Ils furent conduits à Gand au nombre de 80. Officiers & de 1200. Soldats. Le Roi, qui alloit tous les jours à la Tranchée voir l'effet des Batteries de Canons & de Mortiers, résolut le 27. de faire attaquer la Contregarde & la Courtine du Chemin couvert du Château. Ce qui fut exécuté le lendemain sur le midi en présence de Sa Majesté; & les Assiègez en aiant été chassez, on s'y logea. Enfin le 30. au matin ils demandèrent à capituler. Le Traité fut signé avant midi, & la Garnison qui étoit au commencement du Siège de 8000. hommes, se trouva diminuée alors de la moitié, & fut conduite à Louvain. 1692.

On auroit pû, dit un Officier * qui se trouva à ce Siège, dans le moment que la Citadelle capitula, joindre l'Armée du Duc de Luxembourg avec celle du Roi, qui se seroit trouvée d'un tiers plus forte que celle des

Réflexions de M. L. M. D. L. F. sur les suites de ce Siège.

* Le M. D. L. F. dans ses Mémoires.

1692. des Ennemis, & les combattre dans les Campagnes de Fleurus avec une Cavalerie beaucoup plus nombreuſe que la leur. Ils s'êtoient retirez du côté de Bruxelles, où il n'auroit peut être pas été difficile de les charger, de défaire leur Arrièregarde, & les mettre hors d'état de pouvoir tenir la Campagne. Il le dit même, à ce qu'il raporte, à un autre Officier * de ſes amis qui étoit aſſez écouté. Celui ci trouva qu'il avoit raiſon, & lui répondit qu'il faloit voir ce qui convenoit à cet homme-ci (ce ſont ſes termes) en parlant du Roi. En éfet, ajoûte celui qui me fournit cette remarque, *le Roi a toûjours eu de la répugnançe à ſe commettre à un grand évenement. Il a paru manquer de courage & d'eſprit, quoi qu'il ne manquât, je croi, ni de l'un ni de l'autre. D'ailleurs il a trop écouté les conſeils prudens, lorſque les plus hardis l'auroient mis au deſſus de tout.* Quoi-qu'il en ſoit, les choſes demeurèrent en cet état, & le Monarque François s'aplaudit d'une Conquête qu'il avoit faite en perſonne, en préſence d'une Armée nombreuſe qui n'avoit pu l'empêcher. On jugea néanmoins que le Prince de Barbançon, Gouverneur de Namur, ne s'étoit pas défendu aſſez long-tems, ni avec aſſez de vigueur : auſſi fut-il arrêté après être ſorti, pour rendre compte de ſa conduite au Conſeil d'Eſpagne.

Cette Conquête fut la dernière que le Roi fit en perſonne.

La priſe de Namur fut le terme des Conquêtes que le Roi fit en perſonne, & le dernier Exploit de ſa vie. On le vit pourtant encore une fois à la tête de ſes Armées, mais il s'en retourna peu après, comme nous le dirons

* Le Sieur de Chanlai.

dirons, dans la crainte qu'il eut, que les Généraux des Alliez ne donnassent quelque atteinte à sa Gloire, dans un âge qui le dispensoit de s'exposer. 1692.

Le Roi Jâques veut faire une Descente en Ecosse. Manifeste à ce sujet.

Pendant que ce Monarque faisoit le Siège de Namur, & que les Alliez étoient en Campagne pour le traverser, le Roi Jâques se mettoit en état de passer la mer, pour faire une descente en Ecosse. On ne douta point que les démarches que le Ministère de France fit pour cela, ne fussent pour tenir également en allarme le Roi & la Reine d'Angleterre, dans la vuë d'obliger ce Prince à renvoïer dans ses Etats quelques Régimens de l'Armée des Païs-Bas, ou d'y faire rester ceux qui n'avoient pas encore passé la Mer. Le Roi Jâques pour se disposer à l'exécution du projet formé en sa faveur, fit un Manifeste par lequel „ après avoir remontré à ses anciens „ Sujets leur conduite sur le passé, & le tort „ qu'ils se faisoient, non seulement à eux-„ mêmes, mais au reste de la Chrêtienté, „ qui ne pouvoit, disoit-il, esperer de Paix „ que par son rétablissement, il leur ordon-„ noit de l'assister, promettant une Amnis-„ tie à tous ceux qui retournant promtement „ à leur devoir lui en donneroient des mar-„ ques, à l'exception néanmoins de trente „ personnes nommées; parmi lesquelles é-„ toient trois Evêques, & un Archevêque, en-„ tr'autres l'Evêque de Salisburi & quelques „ autres laissez en blanc. Il partit peu après pour la Hogue, Port de Normandie, accompagné du Maréchal de Bellefons; il y trouva plusieurs Bâtimens, pour embarquer les Troupes destinées pour son service. El-

1692. les étoient au nombre de vingt-mille hommes, ſous les Ordres du Duc de Berwick & des Colonels Canon, Graham & Bucham; la Flote de la Mediterrannée devoit ſervir d'Eſcorte à ce Convoi.

Précautions de la Reine d'Angleterre à ce ſujet.

On ne fut pas long-tems à aprendre en Angleterre le deſſein de ce Prince: on ſurprit même deux perſonnes arrivées de France avec le Colonel Parker, qui avoient quantité d'Exemplaires de ſon Manifeſte. La Reine en parut d'abord ſurpriſe, mais aiant enſuite fait réflexion ſur le peu d'aparence que la France pût réüſſir dans cette entrepriſe, elle n'en fut que médiocrement allarmée. Cependant comme il n'y avoit rien à négliger dans cette occaſion, elle envoïa de nouveaux ordres dans tous les Ports pour hâter l'équipement de la Flote, & aux Milices pour ſe tenir prêtes. Elle fit auſſi différer le départ de ſix Régimens deſtinez pour la Flandre, & renforcer les Garniſons des Iles de Jerzey, & de Guernezey.

Meſures priſes par le Roi Guillaume pour ſa ſûreté.

Tandis que la Reine d'Angleterre prenoit ces précautions, le Roi ſon Epoux, qui ne manquoit pas d'occupation au Païs-Bas dans la conjoncture du Siège de Namur, ne négligea rien pour ſe mettre en état de parer le coup, que la deſcente du Roi Jâques pouvoit porter à ſes Roïaumes. Quoiqu'il parût peu émû de ce projet, il ne laiſſa point d'envoïer le Comte de Portland, & le Comte d'Eſſex, ſon Gendre, pour veiller, de concert avec la Reine & ſon Conſeil, à la ſureté de la Grande Bretagne. Peu après l'arrivée de ces Seigneurs à Withehal, on arrêta pluſieurs perſonnes, entr'autres le Comte de Huntington,

les Lords Fincher & Brunel, le Sr. Ridlei; les Evêques de Rochester & de Kent, le Chevalier Tiril, le Sr. Robert Ingran, le Ministre Ferguson, le nommé Rigman, dans la Chambre duquel on trouva une grosse somme d'argent, & huit Officiers sur la Flote. Tous les projets du Roi Jâques & de ses Adhérans furent fort ébranlez par là, & rendus ensuite entièrement inutiles par la déroute de l'Armée Navale de France, que celle des Alliez combattit dans l'espace de Mer qui est entre l'Ile de Whigt, & Harfleur en Normandie. 1692.

Bataille Navale desavantageuse à la Flote Françoise.

L'Amiral Russel aiant mis à la voile, & aiant été joint peu après par les Vaisseaux Hollandois qui étoient sous les ordres de l'Amiral Allemonde, rencontra la Flote Françoise commandée par le Comte de Tourville, qui alloit à lui, quoiqu'elle ne fût composée que de cinquante Vaisseaux, & que les Alliez en eussent quatre-vingt. Le Roi T. C. lui avoit donné ordre d'attaquer ceux-ci, sans attendre même la jonction de la Flote du Comte d'Etrées, sur les assurances qu'il avoit euës qu'une partie des Vaisseaux d'Angleterre se rangeroit du côté des siens. Mais ce Prince ne savoit pas que la trahison sur laquelle il comptoit eût été découverte, & que les Officiers qui avoient promis de se déclarer en sa faveur, eussent été changez. Cela étoit arrivé dans le tems que les Vaisseaux Anglois apareilloient, afin que personne n'eût occasion d'en donner avis à la Cour de France, & que les François reçussent le contrecoup de ce qu'ils vouloient faire souffrir aux Alliez. Le Comte

1692. de Tourville s'étant donc présenté devant la Flote Angloise, fut surpris de ne lui voir faire que des mouvemens capables d'accabler celle qu'il commandoit. Cependant comme il se trouva engagé, il combattit avec beaucoup de valeur durant quelques heures; mais voïant ses Vaisseaux endommagez, en danger de tomber entre les mains des Alliez, & ses Equipages détruits, il fit force de voiles vers les Côtes de France avec une partie de ses Navires. Les autres prirent la route du Nord sous les ordres du Sr. Gabaret, pour faire le tour d'Angleterre. L'Amiral Russel aiant suivi le Comte de Tourville trouva la plûpart de ses Vaisseaux devant la Hogue, & à Cherbourg. Il en fit échoüer une partie & mit le feu à l'autre. Le Roi Jâques qui étoit sur le rivage, en fut le spectateur & vit à travers les flammes de l'Incendie le plus terrible, ses desseins dissipez en aussi peu de tems que la fumée qui en sortoit. Ce contre-tems coûta à la France un grand nombre de Matelots, & il ne fut plus possible au Roi de faire paroître ses Vaisseaux en mer, les Alliez en aiant toûjours été les Maîtres.

Bataille de Steinkerke. La Victoire ne les accompagna pas de même aux Païs Bas. Namur pris à leur vuë les piqua tellement, qu'ils voulurent à quelque prix que ce fût essaïer de rétablir la réputation de leurs armes par quelque action d'éclat. Leurs marches & leurs contremarches servirent durant quelque tems à couvrir leur dessein. La nécessité d'observer & de prévenir ces divers mouvemens engagea les François, à camper en des lieux où

où la Cavalerie ne pouvoit agir. Le 2. d'Août les Alliez, avertis des Postes que le Maréchal de Luxembourg occupoit, & pleins de la confiance qu'ils avoient en leur Infanterie, vinrent attaquer l'Infanterie Françoise, avant qu'elle eût le tems de se ranger en Bataille. Ce qui abusa le Duc de Luxembourg, qui étoit un peu incommodé, fut, dit l'Auteur * que je cite ici, une Intelligence qu'il avoit avec un Valet de Chambre † de l'Electeur de Bavière. Cette Intelligence aiant été découverte, on fit donner par ce Valet de Chambre un faux avis au Général François, que les Ennemis viendroient faire ce jour-là un grand Fourage du côté de son Armée. Si bien que lors même que ses propres Partis l'assurèrent que l'Armée entière des Ennemis alloit tomber sur lui, il ne put se le persuader; & il falut que la Brigade de Bourbonnois qui occupoit une Hauteur à la droite des François, fut attaquée, avant qu'il le pût croire. En éfet l'Armée des Alliez, commandée par le Roi d'Angleterre & par l'Electeur de Bavière, se trouvant en état d'agir près de Steinkerke à quelques lieuës d'Enguien, tomba tout à coup sur les François avec beaucoup de furie, leur prit sept à huit pièces de Canon, & tailla leurs premiers Bataillons en pièces; la déroute alloit devenir générale, quoique le Prince de Conti, qui s'étoit jetté au plus fort de la mêlée, eût d'abord arrêté la fuite d'une partie de l'Armée par sa présence, si le Maréchal de Boufiers ne fût arrivé avec un Corps de Dragons. Ce secours ranimant les François, le combat recom-

1692.

* *Mr. L. M. D. L. F.*

† *Nommé Millevois.*

1692. commença avec plus d'obstination; mais avec moins d'avantage pour les Alliez, qui soûtinrent pourtant leurs éforts avec la même valeur. Mais le Général Makai, qui étoit à la tête des Bataillons Anglois, aiant été tué, ces Troupes se relâchèrent de leur premier feu, perdirent le terrain qu'elles avoient d'abord gagné, & se retirèrent laissant une partie du Canon qu'elles avoient pris.

Perte des deux Partis. Cette action fut funeste à sept à huit mille hommes dans chaque Parti, & à un grand nombre d'Officiers, tuez de part & d'autre. De ce nombre furent, du côté des Alliez les Lieutenans-Généraux Makai & Ladier, Mylord Douglas, les Colonels Laders, & Agnes, Anglois, & les Colonels Goos, & André, Hollandois. Et du côté des François le Marquis de Tilladet, Lieutenant-Général; les Marquis de Bellefons, de Vins, & de Ponsegur, les Chevaliers d'Estrades & de Murce, & le Sr. Polier, Colonels; le Comte de St. Florentin, Lieutenant Colonel Général des Dragons: le Prince de Turenne, Grand Chambellan de France, qui se voïant blessé à mort, ne put, dit-on, s'empêcher de témoigner dans les termes les plus forts, le regret qu'il avoit de mourir pour un Roi qui l'avoit tant persecuté. Mr. le Duc de Chartres fut blessé dans cette occasion, & après s'être fait panser legèrement, il revint au combat; ce qui lui fut très glorieux, aussi bien qu'au Marquis d'Arcis, son Gouverneur, qui demanda avec instance au Duc de Luxembourg, que ce Prince vint à l'Action, quoi qu'il com-

commandât la Réſerve qui ne s'y trouva point. 1692.

Princes du Sang qui ſe diſtinguèrent en cette occaſion.
Mémoires de Mr. L. M. D. L. F.

Le Duc de Luxembourg envoïa Albergotti l'un de ſes Favoris, qui s'étoit diſtingué dans cette occaſion, en porter la nouvelle au Roi. Albergotti qui avoit fait une Cabale auec le Prince de Conti & le Fils aîné du Général pour le gouverner, & qui vouloit pour cela le brouiller avec Mr. de Vendôme, & ſur tout avec le grand Prieur, autrefois ſon Favori, ne parla que peu ou point d'eux dans le récit qu'il fit au Roi. Cependant ils avoient eu grande part en l'affaire. Il eſt certain que Mr. de Vendôme, par lui-même d'abord, & enſuite par ſon Frère, avoit déterminé le Duc de Luxembourg à ne pas abandonner la hauteur dont on a parlé, & à la reprendre à quelque prix que ce fût. Car d'abord ce Général vouloit faire repaſſer à toute la droite le Ruiſſeau qui étoit derrière ſon Camp, & s'il l'avoit fait, il couroit riſque d'être entièrement battu. Ces deux Frères auſſi avoient chargé à la tête des Bataillons auſſi vivement que perſonne, & Mr. de Vendôme avoit diſpoſé la Droite, où étoient des Régimens de Dragons qui firent merveille : ſi bien qu'au lieu d'être oubliez, ils devoient avoir une bonne part de la loüange que méritoit cette action. Mr. de Luxembourg même dit à Mr. de Vendôme, qu'il lui devoit beaucoup, & qu'il le publieroit. Cependant ſans les Lettres de l'Armée, qui étoient toutes pleines de leurs loüanges, on n'en auroit rien ſu à la Cour, ce qui fit connoître qu'il y avoit de l'affectation dans ce ſilence. Mrs. de Vendôme

1692. me se plaignirent ouvertement de Mr. de Luxembourg, & furent brouillez avec lui jusqu'au moment de sa mort, qu'il les envoïa chercher & leur redemanda leur amitié. Ce n'est pas la première fois qu'on n'a point rendu justice dans ce Siècle à ceux qui s'étoient distinguez dans les occasions. Ce Combat, qui avoit beaucoup coûté aux deux Partis, fit que l'on ne se chercha plus le reste de cette Campagne.

Campagne d'Allemagne.

Pendant que ces choses se passoient dans le Païs-bas, le Maréchal de Lorge battit en deux rencontres les Troupes de l'Empire. Dans l'une il fit souffrir un échec près de Beinheim, aux environs de Philipsbourg, à celles qui étoient commandées par le Marquis de Brandebourg-Bareith, le Landgrave de Hesse & le Comte de Stirum; & dans l'autre il défit près de Fortzheim le Corps de Troupes, qui étoit sous les ordres du Duc Administrateur de Wirtemberg, qui fut fait prisonnier avec le Baron de Soïers, Maréchal de Camp des Troupes de Bavière, après avoir perdu huit à neuf cens hommes.

Irruption des Impériaux dans le Daufiné.

Les Armes des Alliez eurent des succès bien differens du côté des Alpes, mais pourtant au dessous de ce qu'avoit apréhendé le Roi, qui voulant parer les coups qu'il sembloit qu'on alloit lui porter, avoit fait assièger dès la fin de l'Automne dernier le Château de Montmelian par Mr. de Catinat qui l'obligea de se rendre. Ce Monarque envoïa ensuite auprès du Duc de Savoïe le Sr. de Chanlai, un de ses Ministres, dans le dessein de le détacher de la Ligue, & publia un

un Manifeste pour faire prendre au Pape, & aux Princes & Etats d'Italie des résolutions oposées aux Intérêts de l'Empereur ; mais ses démarches n'eurent pas alors l'éfet dont il s'étoit flaté. Les Troupes des Alliez aiant passé les Alpes, sous les ordres du Duc de Savoïe, du Comte Enée Caprara, du Prince Eugène, & du Duc de Schomberg entrèrent en Daufiné, où elles prirent le Fort de Guillestre, & la Ville d'Ambrun, défenduë par le Marquis de Larrei, & de laquelle ils tirèrent quinze mille écus pour ne la pas brûler. Les Alliez s'avancèrent de là à Gap sous les ordres du Prince Eugène, qui aiant trouvé cette Ville abandonnée, la donna au pillage. Les Impériaux s'étant ensuite étendus jusqu'à Chorges & à Sisteron, ravagèrent tous les lieux où ils pûrent pénétrer, se vangeant par là en quelque façon des ravages exercez par les François dans le Palatinat, & dans la Suabe. Le Château de Tallard, une des plus belles Maisons du Daufiné, fut brûlé par les mêmes Troupes, qui n'avoient pas oublié que le Seigneur de ce lieu avoit été un des Chefs des Incendiaires, qui avoient porté la désolation dans l'Allemagne. Aucun des nouveaux Convertis du Daufiné ne branla, quoiqu'on eût fait prêcher dans Ambrun par des Ministres. Les Alliez se disposoient à pénétrer ensuite plus avant ; mais le Duc de Savoïe étant tombé malade de la petite Verole, ils furent obligez de prendre d'autres mesures, & de repasser les Monts. 1692.

Les Echecs soufferts par l'Empereur du côté du Rhin, furent en quelque manière ré- Affaires de Hongrie.

1692. réparez par les avantages qu'il eut en Hongrie, où le Général Heusler le rendit Maître du Grand Waradin. Le Grand Vizir Calil fut obligé de demeurer retranché avec son Armée près de Belgrade, dans la crainte d'être attaqué par le P. de Bade.

Neuvième Electorat proposé.

Pendant que l'Empereur travailloit d'un côté à se défaire de ses Ennemis, il voulut de l'autre reconnoître le zèle de ses Amis. Il proposa pour cet éfet un neuvième Electorat en faveur du Duc de Hanover; démarche délicate dans les conjonctures où il se trouvoit, & qui ne fut pas du gout de tout le monde! Parmi les Princes de l'Empire, il y en eut plusieurs, qui, poussez par le Ministère de France, voulurent s'y oposer; il n'arriva pourtant rien qui fût capable de rélâcher la parfaite union de tous les membres du Corps Germanique pour la défense de la Cause Commune.

Siège de la Canée levé par les Venitiens.

La Conquête de la Morée par les Venitiens pendant les années précedents ne laissant rien sur les Côtes de la Grèce, qui pût être l'objet de leurs Armes, ils les tournèrent sur l'Ile de Candie. Ils assiegèrent la Canée, Capitale d'une des Provinces de cette Ile; mais ce fut sans éfet. Car quoiqu'ils l'eussent d'abord battue avec vigueur, quelques Troupes Allemandes de leur Armée se jettèrent dans la Place assiègée, pour quelque mécontentement, & secondérent si bien les Turcs dans plusieurs Sorties, qu'aiant mis les Assiègeans en desordre & comblé leurs travaux, ils les obligèrent de se retirer: les Troupes Maltoises y furent maltraitées, & eurent quantité de Chevaliers tuez. De ce nom-

1692.

nombre furent les Chevaliers de Tourves, de St. Aubin, de Château-vieux, Gaillard, Baron, Maréchal de Cullant, de Bernai, & de Mercatel.

Commissaires envoïez dans le Daufiné pour soulager cette Province.

Dès que les Troupes du Duc de Savoïe se furent retirées en Daufiné, le Roi envoïa des Commissaires sur les lieux, pour distribuer gratuitement des farines & des grains aux Habitans qui avoient le plus souffert, pendant le séjour des Impériaux dans la Province. Et sur la nouvelle qu'en quelques endroits de l'Auvergne le peuple souffroit une grande nécessité, Sa Majesté fit acheter du blé pour deux cens mille francs, & en fit distribuer une partie *Gratis* aux plus nécessiteux, & l'autre pour la moitié de ce qu'il se vendoit aux moins misérables.

1693.

Prise de Furnes & de Dixmude.

Sur la fin de la Campagne précédente, les Alliez s'étoient emparez de Furnes & de Dixmude, & croïoient que ces deux Postes leur faciliteroient le moïen d'assièger Dunkerque au commencement du Printems. Mais le Roi, qui vouloit prévenir leur dessein & qui considéroit d'ailleurs que ces deux Places incommodoient extrêmement la Frontière, du côté de la Flandre Françoise, résolut de les en chasser. Sur la fin de Decembre dernier le Marquis de la Valette eut ordre d'investir Furnes. Une pareille entreprise, en plein Hiver, étonna fort les Espagnols. Ils lâchèrent les Ecluses de Nieuport, & inondèrent une grande partie de la Campagne. Les François, sous la conduite du Marquis de Boufflers, ne laissèrent pas d'attaquer la Place le 5. Janvier 1693. Quoi que les Assiègez fussent au nombre de quatre mille hommes, & que le Duc de Bavière se mît en devoir de les secou-

1693. ſecourir, le Gouverneur ſe rendit le lendemain. A cette nouvelle les Alliez abandonnèrent Dixmude, qui ouvrit ſes portes.

Création de ſept Maréchaux de France, Le Roi va en Campagne & s'en retourne auſſi-tôt.

Sa Majeſté fit l'ouverture de la Campagne, par la création de ſept Maréchaux de France, tant pour prévenir la jalouſie qui commençoit à règner parmi les Généraux, que pour récompenſer leur mérite. Ce furent le Comte de Choiſeul, le Marquis de Joïeuſe, les Ducs de Villeroi & de Noailles, le Marquis de Bouflers, le Comte de Tourville, & M. de Catinat. Après ces honneurs qui devoient animer d'un nouveau zèle tant de braves Officiers, le Roi commença ſes Expéditions, & voulut que les Dames de la Cour y euſſent part, & qu'elles fuſſent témoins de ſes Conquêtes, comme dans les Campagnes précédentes. Il partit de Verſailles ſuivi de toutes ces Heroïnes au mois de Mai, & ſe rendit à Gemblours, où il fit la revuë de ſon Armée, composée de cent mille hommes. Cette revuë fut pleine de Galanteries & d'Avautures; les Dames s'y ſignalèrent tour à tour avec les Généraux, & le Roi y prit ſa part du plaiſir. On ne doutoit pas qu'il n'eût formé de grans deſſeins, qui furent prévenus par la diligence avec laquelle le Roi d'Angleterre s'étoit emparé d'un poſte avantageux. Ce Prince avoit campé ſon Armée de manière, qu'à moins d'une Bataille on ne pouvoit la forcer à le quitter. Mais le Roi, qui n'a jamais été d'humeur à ſe commettre en perſonne aux événemens incertains de la Guerre, aima mieux prendre le parti de s'en retourner, & laiſſa au Maréchal de Luxembourg le Commandement de ſes Armées,

mées, ce qui fut appelé par raillerie à la Cour, *le Triomphe de sa Sagesse*. 1693.

Il y eut cette année dans le Roïaume une grande disette de blé, qui jointe à l'avarice de ceux qui en avoient provision, causa une espèce de famine, & le Pain monta jusqu'à dix sols la livre. Monsieur étoit resté en France avec sept ou huit mille hommes pour garder les côtes qui étoient menacées par les Anglois. Dans le voïage qu'il fit pour ce sujet en Bretagne en qualité de Lieutenant Général, il répandit, pour soulager les Pauvres, beaucoup d'argent dans tous les chemins depuis Paris jusqu'à Pont-Ourson; & l'Auteur des Mémoires que je cite, raporte que le Chevalier de Lorraine, le Marquis Deffiat & lui, qui étoient ensemble dans le Carosse de Monsieur, avoient chacun un Sac de mille francs en pièces de 30. sols ou écus, dont il ne restoit rien à la fin de la journée. Ces largesses aquirent le cœur des Peuples à ce Prince, qui étoit fort affable d'ailleurs. Il attendoit avec impatience des nouvelles de l'Expédition, qu'il croïoit que le Roi devoit faire en Flandre, lorsqu'un Courier lui aporta celle du retour de Sa Majesté à Versailles.

Disette de blé dans le Roïaume. *Mémoires de Mr. L. M. D. L. F.*

Il en fut surpris & fâché en même tems. Car le Roi, dit toûjours l'Auteur de ces Mémoires, s'étoit vû en état à Gemblours d'accabler le Roi Guillaume, qui étoit à l'Abbaïe du Parc sous Louvain, qu'il n'osoit abandonner. Ce Prince n'avoit que 40000. hommes, lorsque le Roi pouvoit marcher à lui des deux côtez de Bruxelles, avec deux Armées de 60000. hommes chacune. Ce Prin-

Avantages que le Roi pouvoit remporter sur les Ennemis. *Mém. id. ibid.*

1693. Prince éfectivement ſe croïoit perdu, lorſqu'il aprit que le Roi étoit parti pour Verſailles, & qu'il envoïoit Monſeigneur en Campagne avec une grande partie de ſes Forces. Cette nouvelle lui parut ſi peu vrai-ſemblable, qu'il ne pouvoit y ajoûter foi, & qu'il ſoupçonnoit quelque ſupercherie. On n'a jamais bien ſû de qui venoit ce Conſeil; on ſoupçonna ſeulement Madame de Maintenon de l'avoir ſuggéré, ſur ce que le Roi avoit eu quelques accès de fièvre. Ce fut bien en éfet un Conſeil de Femme, que les Miniſtres deſavoüèrent auſſi bien que Mr. de Luxembourg. Auſſi cette retraite ne fit-elle pas honneur au Roi, qui ne ſe trouva plus depuis à la tête de ſes Armées, où cependant il avoit toûjours été heureux. Elles proſpérèrent encore le reſte de cette Campagne ſous les ordres du Duc de Luxembourg.

Feinte du Duc de Luxembourg pour attirer les Alliez à une action.

Ce Général avoit envie de ſurprendre Liège, mais les Alliez avoient fait des Lignes très-fortes ſous cette Place, & y avoient laiſſé 30000. hommes pour les garder. Le Duc de Luxembourg fit tous les apprêts néceſſaires pour les attaquer; mais aiant apris que les Alliez, qui étoient plus foibles que lui s'étoient retirez vers Laïette, il réſolut de les ſuivre bruſquement pour les attirer à une action. N'aiant pû y réüſſir, il fit attaquer Hui, par le Maréchal de Villeroi, qui l'obligea de ſe rendre en peu de jours, pendant qu'il s'avança vers la Ville de Liège, dont il alla reconnoître les nouveaux Retranchemens. Cette démarche obligea le Roi d'Angleterre de faire un Détachement de dix Bataillons, pour en renforcer la Garniſon, dans la penſée

sée que les François étoient résolus de l'assièger. L'ordre que le Duc de Luxembourg avoit donné à ses Troupes de faire des Fascines, étoit ce qui avoit fait naître ce soupçon. Mais le Général François, qui ne l'avoit fait que dans la vûë de donner le change au Roi Guillaume, voïant l'Armée des Alliez affoiblie par le Détachement envoïé à Liège, & par un autre de quinze mille hommes sous les ordres du Duc de Wirtemberg, decampa tout d'un coup, & après une marche de sept lieües, arriva avec la Cavalcrie de la Maison du Roi à la vûë du Camp des Alliez près de Neershespen. 1693.

Situation de l'Armée des Alliez.

Le Roi d'Angleterre ne douta point alors que les François n'eussent dessein de l'attaquer, après qu'il eût été les reconnoitre avec le Duc de Bavière. Ces deux Princes résolurent de les attendre, persuadez que la Victoire seroit extrèmement disputée à la faveur de leurs Retranchemens, nonobstant la supériorité de l'Armée Françoise. Ils mirent leur Armée en Bataille durant la nuit. L'Aîle droite s'étendoit depuis le Village d'Elixem & le Château de Wang sur la Rivière de Gheete, jusqu'au Village de Nerwinde, étant couverte d'un petit Ruisseau, de Haïes, & de Chemins creux. Une Brigade composée de 5. Bataillons étoit devant cette Aîle près de Laren, aiant vis à vis l'Infanterie de Brandebourg & de Hanover. Le Roi d'Angleterre aiant trouvé le terrain fort ouvert depuis Winden jusqu'à Neerlanden, fit faire un Retranchement pendant la nuit, & mit derrière tout le reste de son Infanterie, après avoir jetté quelques Batail-

 lons

1693. lons dans Neerlanden. L'Aîle gauche commençoit vers le Village de Dormal, couverte du Ruiſſeau de Landen, & s'étendoit juſques vers Neerlanden : tout ce Camp étoit bordé de près de cent pièces de Canon.

Diſpoſition de celle de France.

Pendant que les Alliez paſſoient la nuit à ſe retrancher, le Duc de Luxembourg rangeoit ſon Armée en Bataille. Il la fit marcher à la pointe du jour ſur deux Lignes, vers la Hauteur de Ste. Gertrude, d'où elle s'avança vers les Retranchemens des Alliez du côté de Winden. A leur aproche l'Artillerie des Alliez commença à tirer. Cependant le Duc de Luxembourg aiant fait quitter à ſes Troupes le milieu de la Plaine, fit filer ſon Infanterie à la droite des Alliez vers les Villages de Winden & de Laren, & à leur gauche vers celui de Neerlanden. Elle étoit ſoûtenuë de la Cavalerie qui marcha du côté de la Plaine, & d'un Corps que le Général François fit paſſer du côté du Ruiſſeau de Landen, pour tenir en haleine l'Aîle gauche, pendant qu'il feroit ſes plus grans efforts ſur la droite, qu'il fit attaquer peu de tems après. Mais ſes Troupes furent repouſſées par tout avec tant de vigueur, qu'elles commencèrent à ſe rebuter.

Bataille de Landen ou de Nerwinde le 29. Juill.

Le Duc de Luxembourg apréhendant les ſuites de ce ralentiſſement, prit alors ſon Chapeau à la main, & parcourut les Rangs en criant, *qu'ils ſe ſouvinſſent de la Gloire de la France.* La charge recommença là-deſſus à la Gauche des François, mais toûjours avec perte, & ſans aucun ſuccès, par les

les bons ordres du Roi d'Angleterre & du Duc de Bavière, & par la bravoure des Princes de Brandebourg & de Hanover à la tête de leurs Troupes. Cette seconde attaque fut suivie d'une cessation d'Armes, qui présageoit une retraite de la part des François. Le Maréchal de Bouflers fut d'avis de prendre ce parti, plûtôt que de risquer la défaite de l'Armée; mais le Duc de Luxembourg, qui trouvoit sa Gloire interessée dans cette démarche, fit un Corps de toute sa Cavalerie, & la mena lui-même contre la droite des Alliez, où le feu commençoit à diminuer par le défaut de Munitions. Il força le Village de Winden, où, aiant fait ouverture, la Cavalerie soûtenuë de l'Infanterie qui étoit dans les Haïes, commença à passer, conduite par le Duc de Villeroi. Les premiers Escadrons furent d'abord repoussez; mais l'Infanterie des Alliez ne pouvant plus souffrir le feu qui lui venoit du flanc du Retranchement, fut obligée de se retirer. Comme le Canon de ce côté-là n'étoit plus bien servi, la Cavalerie passa en foule, & commença à s'étendre vers leur gauche le long des Haïes, occupées par l'Infanterie Françoise. 1693.

La Victoire se déclare pour les François.

Dès que les François eurent formé quelques Escadrons, ils chargèrent les Troupes de Brandebourg & de Hanover; & profitant d'un mouvement de celles-ci pour les mettre en desordre, ils passèrent en même tems à leur gauche & renversèrent les Espagnols, qui étoient à la droite de la Cavalerie de Hanover. Le Roi d'Angleterre n'oublia rien pour les soûtenir en fai-

1693. ſant avancer une partie de ſon Aîle gauche ; mais comme elle étoit trop éloignée, les François ne lui donnèrent pas le tems de ſe former ; ils attaquèrent en flanc la Cavalerie Hollandoiſe qui étoit à la gauche, & la renverſèrent, avant que les Anglois fuſſent en Ligne ; de manière que ceux-ci furent obligez de charger comme ils ſe trouvèrent, ce que quelques-uns firent avec ſuccès. Cependant la droite aiant été obligée de repaſſer la Rivière, les Anglois ſe trouvèrent environnez. Le Roi d'Angleterre envoïa ordre là-deſſus à ſes Généraux, & à l'Aîle gauche, de ſe retirer à Leuve ; les Dragons & les Grenadiers de ce Prince par Dormal, & l'Infanterie avec une partie de la Cavalerie de la gauche par Oſmal : ce qui fut éxécuté ſans que les François, qui formoient deux lignes de Cavalerie ſur la Hauteur, entrepriſſent de les attaquer dans leur retraite. Ce Prince ſe voïant donc envelopé, après avoir donné ſes ordres par tout, fut obligé de paſſer la Rivière, & eut bien de la peine à gagner le Pont, qui avoit été fait au Village de Neershespen. On attribua la perte de cette Bataille au Sr. Goulon, habile Ingenieur, qui commandoit l'Artillerie, & qui avoit diſcontinué de tirer ; ce qui donna lieu à la Cavalerie Françoiſe d'entrer dans le Camp. Goulon voulut ſe diſculper ſur les ordres d'un Officier Général, qui le desavoua ; ce qui ſe termina par la diſgrace de cet Ingenieur, parce qu'il étoit moins conſidérable.

Le

1693.

Le Duc de Luxembourg, faute de pain, à ce qu'il dit, ou d'argent pour finir la Guerre, ne suivit pas sa Victoire, comme il l'auroit pu. Il est vrai aussi que quoique Vainqueurs, la perte des François fut grande, aussi bien que la fatigue qu'avoit eue l'Armée pendant quelques jours. Cette Bataille fut des plus sanglantes, & pouvoit être décisive, si l'on en eût profité. Mais les Généraux François ont toûjours si fort craint la Cour, que l'apréhension d'être perdus par de mauvais succès, les a fait s'arrêter aux premiers avantages qu'ils ont remportez, sans songer à les pousser à bout. On ne peut attribuer ce procedé qu'à cette malheureuse Politique de ne penser qu'à plaire au Roi; en quoi la plûpart des Généraux furent presque aussi coupables que les Ministres. Mr. le Duc de Chartres, qui commandoit la Cavalerie, se signala fort en cette occasion; après avoir enfoncé les deux premières Lignes des Ennemis, il fut repoussé par la troisième, & en danger d'être pris, s'il n'eût tué lui-même d'un coup d'épée un de ceux qui le poursuivoient. Outre un grand nombre de Soldats tuez dans cette Bataille, il y périt plusieurs Officiers & autres personnes de marque, parmi lesquels furent le Prince Paul de Lorraine de l'Ile bonne, Frère du Prince de Commerci, le Duc d'Usez, le Comte de Monchevreuil, le Marquis de Chanvalon, &c. Enfin si le Duc de Luxembourg eut la Victoire, elle lui couta cher, ce qui fit dire à M. le Daufin, qu'une ou deux Batailles comme celle là, suffisoient pour ruïner entièrement l'Armée.

Les François ne profitent point de leur Victoire.

Mémoires de Mr. L. M. D. L. F.

1693. L'on ne pouvoit fournir à la subsistance de tant de Troupes qu'il faloit pour soûtenir la Guerre, qu'en épuisant le Roïaume où la disette de blé étoit déja très grande par tout. Les Munitionaires du Roi avoient si fort dégarni la plûpart des Provinces, que la cherté en étoit beaucoup augmentée. On en murmura en plusieurs endroits, & particulièrement en Normandie. Les Pauvres s'y attroupèrent & ceux des environs de Caën se mirent en posture de s'oposer aux ordres que les Munitionaires avoient reçus ; ce qui les embarassa fort dans la Commission dont ils étoient chargez, de fournir les Magazins pour la subsistance des Troupes, qui devoient être sur les Côtes de ce Païs-là. La même chose arriva aussi dans le département de Rouën, tellement que l'Intendant de cette Ville, apréhendant une Sédition, fit pendre quelques Pauvres, afin d'épouvanter les autres. Mais cette expédition, au lieu de les intimider, ne servit qu'à en irriter un grand nombre qui crièrent à la faim, & qui déclarèrent qu'ils aimoient autant être pendus, que de mourir faute de nourriture. Il y eut dans toutes les Provinces diverses Familles & des Villages entiers qui désertèrent sur les Frontières, & où la pauvreté en réduisit plusieurs à mourir de faim. On trouva des Païsans morts aiant la bouche remplie d'herbes à demi mâchée, dont aparemment ils s'étoient nourris pendant plusieurs jours. Sept hommes exténuez par la faim s'étant présentez à Rouën devant la Maison de l'Archevêque, ce Prélat leur envoïa de l'argent & du pain ; mais ils le refusèrent, disant qu'il

Grande disette dans le Roïaume.

qu'ils n'avoient plus besoin que d'un Confesseur. En effet ils moururent peu de tems après, & leurs Corps aiant été ouverts, on n'y trouva point d'autre aliment que de l'Herbe. 1693.

Ces Calamitez & la perte de quantité de braves Gens réduisirent tout le Roïaume dans une grande consternation. Le Duc de Luxembourg à son retour à Paris eut le déplaisir de voir encore en deuil les plus illustres Familles de France, comme cela étoit arrivé après la Bataille de Fleurus, par la perte d'un nombre infini d'Officiers de la première distinction. Mais quand il s'agissoit de la Gloire du Roi, le Sacrifice de tant de personnes de marque étoit compté pour rien. A la Cour on combloit d'honneurs le Général, qui avoit acheté si cher le gain d'une Bataille; mais hors de la Cour on l'accabloit de reproches. S'il avoit la bienveillance du Roi, le Peuple se déchaînoit contre lui Un grand nombre de Dames vinrent le visiter au retour de la Campagne, pour lui reprocher la mort de leurs Enfans. Elles le menacèrent de mettre le feu à son Hôtel, s'il ne leur procuroit des Pensions ou d'autres Bienfaits de la Cour, pour soulager leur douleur. Le Duc pour les apaiser leur promettoit tout le crédit qu'il avoit auprès du Roi, & les renvoïoit contentes, en attendant l'effet de ses promesses. Mais tout cela n'aboutissoit à rien; car le Roi se seroit ruïné s'il lui avoit falu donner des Pensions à toutes les Veuves qui avoient perdu leurs Maris, ou aux Mères qui étoient privées de leurs

Murmures des Peuples contre Mr. de Luxembourg.

1693. Enfans. Que peut-on dire autre chose, sinon que le Duc de Luxembourg faisoit son devoir en exécutant les ordres de la Cour? C'étoit au Roi qu'il faloit imputer les malheurs de la Guerre, & la perte de tant de sang qu'on y répandoit. Le Maréchal voïoit à la tête de l'Armée Ennemie deux Princes Guerriers, les plus Grans Capitaines du Siècle. Pouvoit-il sans perdre beaucoup de monde les attaquer dans leurs Retranchemens? On lui a toûjours ouï dire qu'on ne pouvoit trop chèrement acheter la Victoire.

Siège de Charleroi.

La Prise de Charleroi fut le fruit de celle de Nerwinde; le Maréchal de Villeroi aiant été chargé d'en faire le Siège, y fit ouvrir la Tranchée le 15. Septembre par le Duc de Roquelaure, & poussa les attaques avec beaucoup de vigueur; il ne put pourtant obliger le Gouverneur de la Place à se rendre, qu'au bout de 3. Semaines. Ce Siège fut funeste au jeune Comte de Broglio, au Sr. de Marigni, Enseigne aux Gardes, & à 4 à 5. mille Soldats. Les Marquis de Charôt & de Pluvaux y furent blessez.

Siège de Rheinfelds levé par les François.

Les Armes de France n'avoient pas eu un succès aussi favorable en Allemagne au commencement de l'année. Le Marquis d'Harcourt aiant assiègé Rheinfelds, fut obligé de se retirer peu après à l'aproche d'un Corps de Troupes Allemandes, avec perte de plusieurs Soldats, abandonnant son Artillerie, son Bagage & ses Munitions.

Saccagement d'Heidelberg.

Mais l'Armée du Roi fut plus heureuse dans le Palatinat; si c'est un bonheur de porter par tout où l'on passe la désolation & le ravage. Le Maréchal de Lorge qui la commau-

mandoit aiant passé le Rhin, s'avança jusqu'à Heidelberg qu'il assiègea. On ne peut mieux juger des desordres affreux qui furent commis dans cette Ville, & de la déplorable extrémité où elle fut réduite par les François, qu'en lisant cette Lettre écrite du lieu même. *Le dix-sept de Mai on eut avis que les François avoient passé le Rhin pour nous assièger, & toute la Ville fut en allarme. Le lendemain les François ne paroissant pas, le tumulte s'apaisa. Mais le mardi 19. on vit paroître leurs Troupes à Wiblingen & à Rhorbach, qui se vinrent poster le soir devant la Porte de Spire derrière les Vignobles, & hors de la portée du Canon. Ils firent construire un Pont de bâteaux sur le Neker qu'ils achevèrent dans un jour. La nuit du 19. au 20. Mr. de Melac vint prendre poste avec une partie de l'Armée sur la Montagne qui est derrière le Château, nommée Koningsthul, de sorte que nous nous vimes investis. Pendant ces deux jours ils demeurèrent tranquiles sans ouvrir la terre, ni élever les Batteries, comme on a accoûtumé de faire dans un Siège. Le 21. à cinq heures du soir, les Ennemis sortirent de leur Camp, & vinrent se ranger en Bataille devant la Porte de Spire, ce qui fit croire à plusieurs que le Prince de Bade venoit à notre secours, & à d'autres qu'on se préparoit à donner assaut. Mais ce n'étoit ni l'un ni l'autre, & le dernier n'étoit pas nécessaire, puisque le Commandant sur la minuit fit enclouër les Canons des Remparts au nombre de vingt, disant qu'il faloit empêcher les Ennemis d'en profiter. Il donna aussi ordre de ruiner les Magazins des Provi-*

1693.

Extrait d'une Lettre d'un Bourgeois d'Heidelberg, du 7. de Juin 1693.

1693. *sions de l'Electeur de Saxe, & il fit retirer tous les Soldats qui gardoient les Postes. Les Ennemis s'étant ensuite avancez, il ne leur fut pas difficile de se rendre Maîtres des Remparts, qui n'étoient plus gardez. Ils chassèrent dans la Ville toutes les Milices & les Bourgeois qui étoient dans les Fauxbourgs, & aiant trouvé la Porte du milieu ouverte, ils entrèrent dans la Ville, pendant que nos Soldats & Bourgeois se retiroient pêle mêle avec les femmes & les enfans au Château. Le Commandant avoit pris les devans avec les autres Officiers: & comme la foule étoit grande, il y en eut beaucoup d'étouffez & d'écrasez, & d'autres tuez par les Ennemis, qui n'épargnèrent pas même ceux qui s'étoient sauvez dans les Eglises & dans les Cloîtres, aiant pillé ces lieux de même que tous les autres, & dépouillé tout nuds ceux qu'ils ne voulurent pas prendre la peine de massacrer. Leur impiété alla jusques à violer les femmes dans les Eglises, enlever les Vases sacrez, ouvrir les Tombeaux des Electeurs, dépouiller de tous les ornemens les Corps embaumez, répandre les Ossemens, & emporter le plomb des Cercueils. On dit qu'ils coupèrent la tête au Corps de l'Electeur Charles Louis,* (C'étoit le Père de Madame la Duchesse d'Orléans Doüairière) *& qu'ils le trainèrent avant que de le mettre en pièces. Enfin, on ne sauroit raconter sans verser des larmes, ni entendre sans horreur, toutes les cruautez qu'ils ont commises. Je fus préservé avec d'autres par une Grace particulière de Dieu, & par la faveur d'un Officier qui nous avoit connus ci-devant. Sur les cinq heures du soir le feu étant à tous les coins de*

la

la Ville, il nous fit conduire au Château, où nous eûmes un nouveau sujet de fraieur; car le Commandant ne voulant pas se rendre à moins qu'on ne lui accordât des conditions honorables, les François lui firent dire, que si dans six heures il ne se rendoit, ils l'alloient bombarder: ce qui auroit abîmé la plûpart des Habitans, qui étoient presque les uns sur les autres dans la Cour du Château. Enfin le 22. *on capitula, & le* 23. *la Garnison sortit avec ses armes, mais sans tambour. On la conduisit à Sintzheim; & les Bourgeois à Neker-Els & à Eberbach. Comme c'étoit dans la nuit, toute cette multitude d'environ* 15000. *ames se trouvant le long du Neker dans les bouës, sans aucuns vivres, il y en eut plusieurs qui moururent en chemin, d'autres qui sont restez malades dans les Villes & Villages, où ils meurent de misere. Personne n'a pû sauver la moindre chose. C'étoit une pitié d'entendre les clameurs, le Mari croïant avoir perdu sa femme, la femme son Mari, les Pères & les Mères leurs enfans. Plusieurs femmes grosses accouchèrent en chemin, & leurs enfans qui restèrent furent mangez par les chiens.* 1693.

Malgré ces horreurs qu'on ne peut lire sans fremir, le Roi ne laissa point de se féliciter de cette Conquête. Il écrivit une Lettre à l'Archevêque de Paris, pour faire chanter un *Te Deum* en action de graces; & sous prétexte que ce Monarque disoit dans cette Lettre, *j'ai ordonné à mon Cousin le Maréchal de Lorges de se rendre Maître d'Heidelberg, & il a exécuté mes ordres*; quelques Flateurs firent une allusion profa- Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris à l'occasion de cette Conquête.

1693, ne de ces paroles à celles de l'Ecriture, qui étoient dans le Mandement du même Archevêque, où il est dit, en parlant de Dieu : *il a parlé & tout a été fait : il a commandé, & tout a été créé.* Ce qui donna lieu à cette réponse, que pour parler plus juste, par raport au saccagement de cette Ville, il auroit falu dire, *il a commandé, & tout a été détruit.* Ce n'est pas là la seule occasion où les François aïent parlé du Roi, comme de la Divinité *; mais si la suprème Puissance en est un Caractère; il faut avoüer que celle de Louïs XIV. ne lui fit pas toûjours honneur; puisqu'elle ne lui attira de la part de ses Sujets qu'une obéïssance d'Esclave, qui est une marque bien équivoque de l'aquiescement du cœur. Il ne faut pas croire que les Troupes Françoises se fissent un barbare plaisir d'exécuter des ordres aussi sanguinaires, que ce qui fut pratiqué à Heidelberg. Excepté quelques Soldats, dont la fureur brutale, animée par le sang & par le carnage, va toûjours au delà des bornes qu'on lui prescrit, les autres n'obéïssoient qu'à regret; & l'aveugle licence qui entraîne souvent plus loin qu'on ne voudroit aller, eut aparemment plus de part que le cœur à cette exécution cruelle. On sait même avec quel déplaisir les Officiers se virent forcez

* *Voïez entr'autres, le* Panégyrique *prononcé au Mois de Mai de cette année à S. Germain en Laïe, par* Mr. le Maire, *Professeur en Humanitez, où il dit que le Roi étoit :*

Os humerosque Deo similis.

C'est à dire :

" Dans son Port & sur son Visage
" D'une Divinité ce Roi porte l'Image.

1693.

cez d'y consentir. Combien n'y en eut-il pas qui ne purent voir d'un œil sec tant de désastres affreux, & qui paièrent de leur bourse les ravages & les incendies dont ils portoient l'ordre entre leurs mains? Déplorable situation des Sujets obligez de servir dans une Guerre, dont il ne leur est pas permis d'examiner les motifs; mais plus déplorable encore celle du Prince, qui les contraint à de tels effets de leur soûmission!

Suites de la prise d'Heidelberg.

La Consternation où se trouvèrent les Provinces des environs du Rhin après la prise d'Heidelberg, donna lieu de croire qu'elle pourroit être suivie de Conquêtes plus considérables. Le Roi envoïa M. le Daufin avec vingt cinq à trente mille hommes, pour se mettre à la tête de l'Armée du Maréchal de Lorge. Celui-ci aiant fait raser les Fortifications de la Place qu'il avoit prise, & démoli le Château, passa le Nèkre à Ladenbourg, d'où il détacha le Marquis de Chamilli, avec un Corps de Troupes pour aller attaquer le Bourg de Zwingenberg: il y avoit mille Grenadiers des Impériaux, qui après s'être défendus vigoureusement, furent forcez & presque tous faits prisonniers. Le Prince d'Epinoi & le Comte de Vaubecourt furent blessez dans cette attaque.

Mr. le Daufin vient commander en Allemagne.

Quand Mr. le Daufin fut arrivé peu de jours après au delà du Rhin avec les Troupes qu'il amenoit, il sembloit que l'Allemagne alloit être envahie par ce Prince à la tête d'une Armée de quatre-vingt mille hommes. Néanmoins le Prince de Bade, dont les Troupes ne passoient pas le nombre de 30. mille, aiant fait fortifier Hailbron, Vil-

1693. le de la Suabe ſur le Nèkre, & aiant fait camper ſon Armée entre cette Ville & Lauffen, rompit tellement les meſures des François, que ne ſachant à quel deſſein ſe fixer, ils paſſèrent une partie de la Campagne à exiger des Contributions, après s'être emparez de quelques lieux ſans défenſe. Elles leur coûtèrent pourtant cher, par les divers Détachemens que le Général des Impériaux envoïa contr'eux & qui leur firent périr un grand nombre de Troupes. Le Daufin connoiſſant enſuite qu'il ne pouvoit avec ſûreté s'avancer dans le Païs, tant que les Impériaux occuperoient le Poſte avantageux où ils étoient, ſe mit en état de les attaquer, aiant fait marcher ſon Armée ſur ſept Colomnes vers les Hauteurs d'Ottmarsheim à un quart de lieuë de leur Camp. Mais après l'avoir reconnu lui-même de fort près, accompagné des Maréchaux de Lorge & de Choiſeul, tant du côté de leur droite, vers Lauffen, retranchée par des Redoutes & par deux Ravines inacceſſibles, que vers leur gauche fortifiée par des Hauteurs, garnies de Batteries en grand nombre, & à couvert d'un bois & d'un marais vers Hailbron, il ſe retira, & repaſſa le Nèkre quelques jours après. Il repaſſa enſuite le Rhin, abandonnant Heidelberg, & tous les autres Poſtes dont ſes Troupes s'étoient emparez, peu ſatisfait (comme il le temoigna dans la ſuite étant de retour à Verſailles,) d'une Campagne qui avoit aquis tant de gloire au Général des Impériaux.

Priſe de Roſes en Catalogne. Les Troupes de France, qui agiſſoient en Catalogne ſous les ordres du Maréchal de Noail-

Noailles, trouvèrent moins d'obſtacle à leurs entrepriſes. Celle que fit ce Général ſur la Forterèſſe de Roſes, aſſiſté des Vaiſſeaux & des Galères qui la ſerroient par mer, ſous les ordres du Comte d'Etrées, & du Chevalier de Noailles, eut un ſuccès heureux: aiant obligé en peu de jours Don Pedro de Robles, qui en étoit Gouverneur, à capituler, après avoir reçu une bleſſure à un bras qu'il lui falut couper. Le Chevalier des Adrets fut tué à ce Siège. Cette Conquête fut ſuivie de la réduction du Fort de la Trinité, ſans que le Duc de Medina Sidonia, qui commandoit l'Armée Eſpagnole, ſe mît en état de s'y opoſer. Quoi qu'on le crût aſſez fort pour entrer dans les Terres de la domination de France, il reſta campé aux environs de Girone, qu'il mit à couvert des entrepriſes des François. 1693.

La Fortune ne ſe démentit point en Italie à leur égard. Quoique le Roi eût échoüé dans ſes Négociations ſecrètes auprès du Duc de Savoïe, pour le détacher de la liaiſon qu'il avoit avec l'Empereur, & ſes Alliez: quoi-qu'il eût agi avec auſſi peu de ſuccès auprès du Pape, & des Princes & Etats d'Italie, pour les mettre dans ſes interêts, ſous prétexte de leur commune défenſe; & que la Conſpiration tramée enſuite avec ceux de Mondovi pour ſurprendre Coni, n'eût pu parvenir à ſon éfet; néanmoins l'Armée Françoiſe, commandée par Mr. de Catinat, rompit les meſures des Alliez, qui ſe trouvèrent au commencement de la Campagne fort ſupérieurs en Forces. Ils s'étoient avancez au pié des Alpes ſans opoſition, & s'étoient Campagne d'Italie.

1693. toient d'abord flatez de se rendre Maîtres de Pignerol, après avoir pris les Forts Ste. Brigitte & de la Perouse, près de cette Ville, qu'ils avoient bombardée ensuite. Mais le Général François qui étoit demeuré jusqu'alors dans l'inaction au haut des Alpes, pour n'avoir pas eu des Forces sufisantes à leur oposer, aiant enfin reçu un renfort considérable de Troupes, descendit de ces Montagnes où il n'avoit fait jusqu'alors que le personage de Spectateur. Le Duc de Savoïe & les autres Généraux des Alliez l'aiant su, ils décampèrent des environs de Pignerol, après avoir fait sauter le Fort Ste. Brigitte; ils marchèrent ensuite vers la Marsaille, & y attendirent l'Armée Françoise, suivant le sentiment du Duc de Savoïe, mais contre l'avis du Prince Eugène, du Comte Caprara, & du Duc de Schomberg.

Bataille de la Marsaille le 4. Octobre.

Le lendemain, l'Armée Françoise se trouvant sur les Hauteurs entre Orbassan & Piosasque, s'aprocha de celle des Alliez. Mr. de Catinat jetta quelques Dragons dans le Village de Piasco, pour couvrir son Aîle droïte, & après avoir fait canônner la gauche des Alliez, il la fit attaquer quelques heures après par vingt-mille hommes, qui fondirent dessus la Baionette au bout du Fusil. Ils furent d'abord repoussez; mais le Général les aiant ranimez par sa présence & par ses discours, ils retournèrent à la charge, soûtenus de leur Cavalerie. Ils attaquèrent en front & en flanc celle de Naples & de Milan, qui se voïant contrainte de plier, malgré les éforts du Prince de Commerci, & du Marquis de Leganez, rompit la Cavalerie

Al-

Allemande qui la couvroit. La Gendarmerie Françoise étant survenuë alors, les Impériaux ne furent plus en état de lui résister. La seconde Ligne des Alliez s'avança en même tems pour faciliter à la première les moïens de se rallier ; mais elle fut aussi obligée de plier, se trouvant découverte par la fuite de la Cavalerie. 1693.

La Victoire long-tems disputée, demeure enfin aux François.

Durant ce tems-là, le Prince Eugène qui étoit au Corps de Bataille, avec le Marquis de Parelle, & le Comte de las Torres, repoussa les François avec beaucoup de vigueur ; ce qui joint à l'avantage qu'avoient le Duc de Savoïe & le Comte Caprara à l'Aîle droite, faisoit espérer un heureux succès aux Alliez. Mais la Cavalerie Françoise, qui avoit poussé la Gauche, aiant penetré jusqu'au Corps de Bataille, qui se trouvoit découvert, l'Infanterie qui la composoit en fut accablée. Quoique la présence du Prince qui l'animoit par son éxemple, & par ses paroles lui eût fait faire de nouveaux éforts, & qu'elle eût d'abord repoussé la Cavalerie des François, néanmoins la superiorité de ceux-ci les mettant en état de retourner à la charge, ils obligèrent enfin les Alliez à céder, après une perte de quatre à cinq mille hommes tuez & d'une partie de leur Canon pris. Le Duc de Schomberg, Général des Troupes Angloises, y fut blessé mortellement, après avoir vu tuer devant lui son Valet de chambre qui se mettoit en état de le garantir des coups qu'on alloit lui porter. La Saison trop avancée ne permit pas à Mr. de Catinat de profiter de sa Victoire. Son Armée ne pouvant subsister dans le Piémont,

1693. mont, ni y prendre des Quartiers, il la fit repaſſer en France.

Evénemens Maritimes.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient ſur terre entre les François & les Alliez, les deux Partis ne demeuroient pas oiſifs ſur mer. Les Anglois firent une deſcente dans la Martinique, une des Antilles, & en détruiſirent une partie avec les principales Plantations. Le Comte de Tourville, Vice-Amiral de France, & le Sr. Gabaret, vengèrent peu après cette perte par celle qu'ils firent ſouffrir à la Flote Marchande que les Anglois & les Hollandois envoïoient à Smirne, & aux autres Echelles de Turquie ou du Levant. Elle étoit compoſée de quatre cens Bâtimens ſous le Convoi de vingt-trois Vaiſſeaux de Guerre, commandez par le Chevalier George Roock. Comme elle étoit prête de ſortir des Ports d'Angleterre, ils firent voile avec leur Flote ſur les Côtes d'Eſpagne pour l'y attendre, & l'aiant découverte en peu de jours au Cap S. Vincent, ils la diſperſèrent après en avoir pris quarante Bâtimens, le reſte fut ſauvé par l'habileté de l'Amiral Anglois.

Bombardement de S. Malo.

Ceux de cette Nation voulurent peu après ſe venger à leur tour par le Bombardement de S. Malo, aiant diſpoſé pour cela une Machine, capable de ruïner la Ville ſi elle eût réuſſi. C'étoit un Bâtiment neuf, fait exprès, en forme de Galiote, d'environ trois cens Tonneaux. Il y avoit à fond de cale plus de cent Barils de poudre couverts de Goudron, de Souſre, de Poix-réſine, d'Etoupes, de Paille & de Fagots, ſur quoi il y avoit un rang de groſſes bordailles, percées à deſſein

dessein de communiquer le feu: & au dessus on avoit mis plus de trois cens quarante Carcasses. Elles étoient composées de Grenades, de boulets de Canon, de Chaînons, de Pistolets chargez & envelopez dans des étoupes & dans de la toile godronnée, de gros morceaux de fer & de toute sorte de matières combustibles. Elles étoient ouvertes par six endroits, comme par six bouches, dont il devoit sortir de grosses flammes d'un feu violent, capable de consumer les matières les plus dures. Cette Machine, qui auroit fait un fracas terrible dans la Ville, venant à pleines voiles au pié des murailles où elle devoit être attachée, fut détournée par le vent, & par le Canon du Fort, qui lui tira quelques volées, croïant que ce fût une simple Galiote; & n'aiant pu franchir une Roche où elle fut obligée de s'arrêter, elle échoüa à la portée du pistolet de l'endroit où elle devoit être attachée. L'Ingenieur qui la conduisoit, se voïant touché par la Poupe, & sentant que le fond s'ouvroit, y mit le feu; mais l'eau de la mer empêcha qu'il ne se communiquât aux Carcasses & aux autres feux d'artifice. Le Bâtiment sauta en l'air un moment après, & fit un bruit si épouvantable, qu'il ébranla toutes les Maisons de la Ville, cassa toutes les vitres à trois lieuës à l'entour, & renversa les toits de plus de trois cens maisons. Ce fut à quoi se réduisit le dessein des Anglois sur S. Malo, où ils avoient commencé par jetter quelques bombes. Leur Machine n'aiant pas réussi, ils remirent à la voile le 30. Novembre, après avoir perdu plusieurs Officiers, Soldats & Matelots.

1693.

Voilà

1693. Voilà ce que porte la Relation Françoiſe. Celle des Anglois raconte la choſe un peu autrement, & dit que la Machine fut aprochée de la muraille de la Ville, où elle mit le feu en trois ou quatre endroits, après avoir renverſé une partie du Rempart. Quoiqu'il en ſoit, ils ne tirèrent pas d'autre fruit d'une Expédition qu'ils avoient méditée depuis long-tems & qui doit leur avoir coûté de groſſes ſommes. La France, qui ſe croïoit Maîtreſſe de la Mer, en fut mortifiée ſans doute, mais elle en fut quitte pour la peur.

Tentatives du Roi pour deſunir les Princes Alliez.

Mémoires & Négociations de Ryswick. Autres Mémoires du Tems.

Au reſte la Campagne aiant été heureuſe pour les armes du Roi, Sa Majeſté en voulut profiter. On tint Conſeil à Verſailles, & le réſultat fut de faire une tentative auprès des Princes Alliez, pour tâcher de les porter à la Paix ou du moins de les deſunir. Pluſieurs raiſons engageoient le Roi à en venir là: l'épuiſement de ſes Finances, qui ſont le nerf de la Guerre: les grandes pertes d'Officiers & de Soldats tuez dans les Batailles qui s'etoient données: le mécontentement général des Peuples accablez d'Impôts & de Taxes; & enfin la mort prochaine du Roi d'Eſpagne, & les prétenſions qu'il avoit à ſa Succeſſion. Ajoûtons à cela la conjoncture favorable du tems; puiſque le Roi n'en pouvoit choiſir un plus propre que celui auquel ſes armes étoient victorieuſes & triomphantes par tout. On forma donc à la Cour un projet de Paix. L'Envoïé de Dannemarck, qui réſidoit à Londres, fut prié de le propoſer à la Cour d'Angleterre. Le Nonce du Pape le communiqua à celle d'Eſpagne: & comme l'Electeur de Bavière avoit de grandes

des liaiſons d'amitié avec le Roi Guillaume, on crut que ſi l'on pouvoit engager ſous main ſon Alteſſe Electorale dans les intérêts de la France, on ſe ſerviroit adroitement de lui pour perſuader le Roi d'Angleterre, qui étoit conſideré comme le Chef des Princes de la Ligue. Cette Négociation étoit délicate & demandoit le ſecret. 1693.

Le Roi propoſoit „ de rendre à l'Eſpagne „ les Forterelles de Roſes & de Belver, & „ tout ce qu'il avoit conquis en Catalogne „ pendant la Guerre: que pour former dans „ les Païs-bas une Barrière qui ôtât aux E- „ tats Généraux toute ſorte d'inquiétude, il „ feroit remettre au Roi d'Eſpagne en cette „ conſidération Mons & Namur en l'état „ où elles étoient, & raſer Charleroi: qu'il „ rendroit à l'Evêché de Liège la Ville & le „ Château de Hui, & le dédomageroit de „ Dinan, & de Bouillon, réuniſſant pour „ cet éfet à cet Evêché telle Portion du plat „ Païs de Luxembourg qui ſe trouveroit plus „ à la bienſeance de l'Evêque, & qui ſeroit „ jugée plus convenable par des Arbitres. „ Qu'il conſentiroit au rétabliſſement du „ Commerce avec les Etats Généraux, ſur „ le pié du Traité de Nimègue ſans y rien „ changer.“ Le Miniſtre Danois qui fut chargé de ces Propoſitions, ajoûta „ que le „ Roi de France étoit perſuadé que les E- „ tats Généraux ſeroient ſatisfaits de pou- „ voir obtenir des reſtitutions ſi importan- „ tes, & de finir ſi avantageuſement la „ Guerre pour l'Eſpagne, & pour les Alliez, „ aiant auparavant fait connoître que les a- „ vantages que les Armes du Roi avoient „ eus,

Propoſitions de la France.

1693. „ eus, n'aporteroient aucun changement aux „ Conditions qu'il avoit deja proposées à l'é„ gard de l'Empereur, des Princes & Etats „ de l'Empire, & des Ducs de Savoïe & de „ Lorraine. Le Roi déclaroit encore que „ pour ne laisser aux Etats Généraux ni aux „ autres Souverains de l'Europe, aucun su„ jet d'apréhension, que pour raison de quel„ ques nouveaux Droits, il ne voulût éten„ dre les limites de son Roïaume vers les „ Païs-bas, au delà de ce qui seroit règlé „ par la Paix: il consentoit qu'en cas que le „ Roi d'Espagne vînt à mourir sans Enfans, „ le Duc de Bavière eût les Païs-Bas, pour„ vu que l'Empereur de son côté fît une „ semblable Déclaration. L'Envoïé de Dan„ nemarck laissa aussi entrevoir sur la fin „ que le Roi T. C. reconnoîtroit le Roi „ Guillaume sur le même pié que tous les „ Potentats de l'Europe le regardoient, & „ que cette condition n'arrêteroit jamais une „ Paix Générale.

Comment elles furent reçuës.

Tout cela néanmoins ne fut pas capable d'ébranler ce Prince, qui, plus attentif à l'intérêt commun qu'au sien propre, jugea qu'il étoit nécessaire de continuer la Guerre, pour avoir une Paix plus avantageuse que celle qu'on offroit. Le Roi ne s'arrêta point à cette démarche auprès du Roi d'Angleterre; il dépêcha une personne de confiance au Duc de Bavière pour le porter à entrer dans ses sentimens, & à les persuader au Roi d'Angleterre, avec lequel il avoit, comme j'ai dit, de grandes liaisons. L'Agent de France fit connoître à cet Electeur, „ que s'il pouvoit „ insinuer au Roi Guillaume d'accepter les „ of-

„ offres de Paix proposées dans le Mémoi- 1693.
„ re qui lui avoit été présenté par l'Envoïé
„ de Dannemarck, le Roi T. C. lui feroit
„ présent d'un Million de livres & lui assu-
„ reroit d'ailleurs, à lui & à ses Héritiers,
„ la possession des Païs-Bas, au cas que le
„ Roi d'Espagne vînt à mourir sans Enfans".
Ces offres étoient bien capables de flater agréablement le Duc de Bavière; cependant après avoir été quelques jours à y faire réfléxion, il marqua qu'il ne pouvoit prendre aucun engagement à ce sujet, quoi qu'il fût disposé à obliger Sa M. T. C. Le Roi voïant donc ses mesures rompuës de ce côté-là, pensa à en prendre d'autres pour parvenir à ses fins.

Le Roi envoïe deux Ministres en Hollande pour le même sujet.

Il avoit envoïé des ordres à ses Ministres dans toutes les Cours, d'interposer leurs offices pour engager par toute sorte de moïens les Princes Alliez à la Paix. Le feu Roi de Pologne, qui ne doutoit pas des bonnes intentions de la France, ordonna à M. Molo son Résident à Amsterdam, de faire un voïage en cette Cour & de se rendre auprès du Roi, pour reclamer un Vaisseau Marchand apartenant à un des Sujets du Roi son Maître, qui avoit été arrêté par les François. En conséquence de cet ordre, ce Ministre partit pour Paris, où étant arrivé, Sa Majesté Très-Chrêtienne lui communiqua ses desseins, & lui fit confidence de quelques particularitez, pour conduire lui-même cette affaire au but qu'elle souhaitoit. M. Molo remercia le Roi de l'honneur qu'il lui faisoit & lui proposa Mr. de Callières, avec qui il avoit contracté une grande Amitié à la Cour de

1693. de Pologne, ajoûtant que c'étoit un homme très-habile & très expérimenté, qui s'aquiteroit si bien de cette Commission que Sa Majesté auroit lieu d'en être contente. Le Roi fit appeler Mr. de Callières, & après avoir éxaminé le caractère de son esprit, il le chargea de cet Emploi avec Mr. de Harlai. Mr. Molo retourna en Hollande accompagné de ces deux Ministres jusqu'à Maestricht, d'où ils ne purent passer outre selon les Passeports qu'on leur avoit fait obtenir des Etats Généraux. Leurs Hautes Puissances donnèrent d'abord Commission à Mr. de Dickvelt d'aller conferer avec eux; ce qui donna de la jalousie aux autres Ministres qui étoient à la Haïe. Les Conferences continuèrent donc à Maestricht entre Mrs. de Harlai & de Callières & M. de Dickvelt jusqu'à la fin de la Campagne. Le Roi d'Angleterre étant alors revenu de l'Armée, Mr. de Dickvelt revint aussi à la Haïe, pour lui faire part de ses Négociations, aussi bien qu'à Messieurs les Etats. Et comme le secret est l'ame des affaires ce Ministre le sut si bien garder, que les plus Clairvoïans ne purent rien savoir de lui. Il fit au contraire passer pour des Espions les Agens de France, afin de mieux cacher cette Négociation. Mais les François n'aiant point offert toutes les Conditions que le Roi d'Angleterre souhaitoit pour lui & pour ses Alliez, les Conferences furent rompuës, & les deux Commissaires retournèrent à Paris.

Operations des Imperiaux en Hongrie. Durant le cours de ces Négociations, que j'ai un peu avancées pour ne les reprendre que quand nous serons sûrs de ne les plus quit-

quitter, l'Empereur agissoit offensivement en Hongrie, quoi-qu'avec moins d'avantage qu'il n'avoit esperé. La Prise de la Forteresse de Jeno dans la Haute Hongrie, & celle du Château de Dilascouar par le Général Heusler au commencement de la Campagne, donnèrent d'abord des idées de la supériorité que les Impériaux avoient reprise sur les Turcs. Ces succès les aiant animez à tenter de nouvelles entreprises, le Duc de Croy, Général de l'Armée Impériale, assiègea Belgrade, dans la pensée de n'y trouver qu'une médiocre résistance. Mais les Turcs aiant marché au secours de la Place au nombre de cent mille, l'obligèrent de l'abandonner, après l'avoir battuë vigoureusement durant six semaines & y avoir perdu deux à trois mille hommes. Le Comte d'Hoffkirken fut beaucoup plus heureux à l'attaque d'un Corps de quatre-mille Turcs près de Giula, qu'il força dans la Palanque de cette Place, où ils s'étoient retirez à son aproche, & dont la plûpart furent taillez en pièces. 1693.

La République de Venise ne put réparer les pertes de l'année précédente, quoique le Doge Morosini eût pris le Commandement de l'Armée à la place du Sr. Mocenigo. Les avantages des Armes de cet Etat se réduisirent à un Combat que le Sr. Delfino donna près de Vergoratz en Dalmatie, dans lequel il mit en déroute quatre à cinq mille Turcs, dont cinq cens furent tuez, & quantité d'autres faits prisonniers. Affaires des Vénitiens.

Le Roi n'aiant pu venir à bout de desunir les Alliez ni de les porter à la Paix, nonobstant 1694. M. le Daufin doit

1694. tant ses intrigues, & ses offres avantageuses, se persuada qu'en continuant d'agir avec les mêmes forces, il les obligeroit enfin d'y consentir. Il comptoit tellement sur les nouveaux succès de ses armes, dans la Campagne prochaine de 1694. qu'il résolut de mettre Mr. le Daufin à la tête des Troupes qui devoient agir sous les ordres du Duc de Luxembourg.

commander l'Armée en Flandre.

Etablissement de l'Ordre de S. Louïs.

Mais avant que d'en faire l'ouverture, Sa Majesté voulut donner à ses Officiers de nouvelles Marques d'honneur, pour les engager d'autant plus à renouveller leur zèle pour son service. Elle établit en leur faveur un Ordre Militaire, sous le nom de S. Louïs, auquel, outre les distinctions honorables qu'elle y attacha, elle affecta encore des revenus. On ne pouvoit être reçu dans cet Ordre qu'après avoir été dix ans Officier, & la valeur aussi bien que les services étoient dans son institution les seuls titres pour y entrer. Ce nouvel Ordre est composé du Roi, qui en est le Grand Maître, de M. le Daufin, des Maréchaux de France, de huit Grand-Croix, de vingt quatre Commandeurs, & de tel nombre de Chevaliers que Sa Majesté juge à propos. Tous ces Chevaliers portent une Croix d'or, sur laquelle est l'Image de S. Louïs, & le Roi voulut que cet Ordre ne fût pas incompatible avec celui du St. Esprit.

Récompenses accordées aux Gens de Mer.

Les habiles Pilotes & les bons Matelots se ressentirent aussi des Liberalitez du Roi. Dans cette vuë & pour exciter entr'eux une noble émulation, il fit fraper des Médailles qu'on distribua à ceux qui s'étoient le plus

plus ſignalez. Ils les portèrent comme des marques publiques & honorables de la ſatisfaction que Sa Majeſté avoit de leurs ſervices. 1694.

Tout étant diſpoſé pour la Campagne de 1694. qui fut appelée *la Campagne de M. le Daufin*, il parut qu'on avoit formé de grans deſſeins, qui devoient tomber ſur les Villes de Maeſtricht & de Liège ; mais ils furent déconcertez par la prévoïance du Roi d'Angleterre à mettre ces deux Places en ſureté. Ce Prince forma même un projet dont il auroit tiré de très grans avantages, s'il n'avoit été prévenu par la diligence des François. C'étoit de ſe rendre Maître du Pont d'Eſpierre, par où l'on pouvoit porter la Guerre en France, & de s'emparer des Places qui appartenoient au Roi du côté de la mer. Après avoir donc campé durant un mois au Mont St. André ſur la Gheete, il marcha vers Sombref, de là à Cambron, & devança par cette marche précipitée l'Armée Françoiſe. Le Duc de Wirtemberg à la tête d'un gros Détachement, eut ordre de ſe rendre en diligence au Pont d'Eſpierre. Mais M. le Daufin & le Duc de Luxembourg aiant pénétré le deſſein du Roi d'Angleterre, firent avancer quatre mille Chevaux avec autant de Fantaſſins en croupe, qui étant arrivez les premiers à ce poſte, s'y retranchèrent d'abord. Ce ne fut pas ſans avoir extrèmement fatigué les Troupes & crevé quantité de Chevaux. Le Duc de Wirtemberg y étant auſſi arrivé, fut extrèmement ſurpris d'y trouver les François retranchez de manière qu'il ne lui étoit pas poſſible de les forcer. On ſe canonna de part

Marche des François au Pont d'Eſpierre.

1694. & d'autre, & ce fut à quoi ſe termina cette Expedition.

Le Roi d'Angleterre prend Dixmude & Hui,

Le Roi d'Angleterre tourna alors ſes penſées d'un autre côté, & aiant paſſé la Lis à Deinſe, dont il s'empara, il ſe rendit auſſi Maître de Dixmude. Il fit attaquer peu après la Ville & le Château de Hui par le Baron de Heiden, Commandant des Troupes de Brandebourg, par le Général Major Coehorn, & par le Brigadier Damar, qui s'en rendirent Maîtres après huit ou dix jours d'attaque; ce qui fut ſuivi de quelques avantages que remportèrent les Troupes des Alliez ſur trois gros Détachemens de l'Armée Françoiſe.

Campagne d'Allemagne,

Les affaires allèrent à peu près de même en Allemagne; car quoi que l'Empereur ne fût que ſur la deffenſive, ſes Troupes, commandées par le Prince de Bade, arrêtèrent d'abord l'Armée du Maréchal de Lorge, qui avoit paſſé le Rhin; & l'aiant obligée de le repaſſer, elles entrèrent enſuite en Alſace, où elles ſe ſaiſirent de pluſieurs Poſtes qui furent repris peu après.

Affaires d'Italie.

Les Alliez auroient eu des avantages beaucoup plus conſidérables en Italie, où les François ne pouvoient envoïer que des forçes médiocres, ſi l'intelligence du Duc de Savoïe avec la France n'en eût empêché le ſuccès. Le Roi n'avoit point diſcontinué depuis long-tems de ſolliciter ſon Alteſſe Roïale à quitter le Parti des Alliez & de lui faire pour cela des offres conſidérables. Ces Négociations empêchèrent le Prince Eugène, Général des Troupes Impériales en ce Païs-là, & Mylord Gallowai, qui avoit ſuccedé

cedé au Duc de Schomberg, d'y former aucune entreprise, aiant par ses irrésolutions affectées suspendu l'exécution de tous les projets. La prise du Château de St. George, & le Blocus de Cazal, où le Prince envoïa le Général Geswind avec deux mille cinq cens hommes de pié, & 1200. Chevaux, furent le terme de tous les mouvemens des Alliez: pendant que Mr. de Catinat étoit campé à Fenestrelles, & le Comte de Tessé sous le Canon de Pignerol pour les observer. 1694.

Mouvemens des Vaudois.

Les Mouvemens des Vaudois, quoi-que de peu d'éclat, inquiétèrent néanmoins les Troupes Françoises, & troublèrent souvent le passage des Convois. Ils en enlevèrent un dans la Vallée de Pragelas, après y avoir battu un Corps de mille hommes; & repoussèrent d'autres Troupes Françoises dans la Vallée de St. Martin. Ils entrèrent ensuite dans celle de Queiras, où ils forcèrent l'épée à la main deux Retranchemens sur la Hauteur d'Isloar.

Bataille du Ter en Catalogne.

Ces Echecs furent réparez par les avantages considérables que les Troupes Françoises remportèrent en Catalogne sous les ordres du Maréchal de Noailles. Ce Général, aiant assemblé l'Armée au Boulou, passa le Col de Portelles, de Paniflas, & de Pertuis dans les Pirenées, & s'avança ensuite jusqu'à Berges sur le bord du Ter, dans le dessein de combattre l'Armée Espagnole. Elle étoit composée de dix-huit mille hommes, sous les ordres du Duc de Scalona, qui, à l'aproche des François, mit ses Troupes en Bataille derrière les Retranchemens qu'il a-

1694. voit faits. Le Général François aiant aussi rangé les siennes à mesure qu'elles arrivoient, on escarmoucha peu après de l'un à l'autre bord; mais les François aiant fait avancer leur Artillerie qui étoit superieure à celle des Espagnols, obligèrent ceux-ci de se retirer avec perte, & de se mettre à couvert de leurs Retranchemens & derrière des Hauteurs. L'Armée Françoise passa la journée de cette manière, afin d'amuser celle d'Espagne & de lui dérober la marche que le Maréchal de Noailles avoit projetté de faire faire à ses Troupes la nuit suivante. Ce Général fit marcher l'Avantgarde vers Torroella de Mongri & suivit lui-même avec le reste de l'Armée. A la pointe du jour, les Troupes qui devoient charger les premières défilèrent le long des murailles de Torroella, & le Canon fut mis en Batterie entre les ruïnes d'un Pont de pierre, d'où il commença à tirer sur les Troupes Espagnoles. Celles-ci aiant découvert la marche des François firent un grand feu de Mousquèterie sur eux. Peu après le Sr. de Chazeron, Lieutenant Général, se jetta dans la Rivière du Ter, à la tête des Carabiniers François, & fut suivi par le Sr. de St. Sylvestre avec les Grenadiers & un Corps de Dragons.

Les Espagnols y sont entièrement défaits.

Pendant que ces Troupes étoient encore dans la Rivière, le Duc de Scalona détacha quelques Escadrons, qui firent une décharge sur les Carabiniers & retournèrent aussi-tôt vers leurs Retranchemens; mais ceux-ci les suivirent de si près qu'ils y entrèrent après eux, & les en chassèrent.

Ce-

Cependant les autres Troupes Françoises 1694.
aiant continué à passer, se mirent en Bataille de l'autre côté de la Rivière sur diverses Lignes & chargèrent plusieurs fois la Cavalerie Espagnole, qui fit beaucoup de résistance, pour donner le tems à l'Infanterie de se retirer; mais elle fut enfin rompuë & entièrement défaite. Les François la poursuivirent l'espace de trois à quatre lieuës, quoi-qu'elle essaïât plusieurs fois de se rallier. Les Espagnols perdirent cinq mille hommes, & trois mille cinq cens furent faits prisonniers dans cette action, qui ne coûta pas plus de cinq cens hommes aux François.

Prise de Palamos.

Le Maréchal de Noailles profitant de sa Victoire fit investir Palamos, Place Maritime, défenduë par trois mille hommes, qui, après avoir résisté durant six jours dans la Ville, y furent forcez, & se retirèrent dans le Château. Le Sieur d'Avellenada, qui en étoit Gouverneur, capitula quatre jours après & se rendit prisonnier avec quatorze cens hommes qui lui restoient.

Prise de Girone & d'Ostalric.

La prise de Palamos fut suivie de celle de Gironne, qui se rendit après quatre jours de Tranchée ouverte. Dom Diego Carlos Svero, Gouverneur de la Place, intimidé par le succès des attaques, quoi-que sa Garnison fût encore de trois mille cinq cens hommes, battit la Chamade & demanda à capituler. Le Maréchal de Noailles marcha quelques jours après à Ostalric, après avoir détaché auparavant le Sr. de Quinson, Lieutenant Général, & le Comte de Longueval, Maréchal de Camp, avec douze cens chevaux,

1694. vaux, mille hommes de pié, & huit cens Miquelets, pour l'investir. Ce Détachement étant arrivé devant la Place sur les trois heures du matin du 18. Juillet, mit en fuite un Parti de 50. Cavaliers, détachez de l'Armée Espagnole, qui étoit campée à Granolles sur le chemin de Barcelone, & s'empara du Fauxbourg d'Ostalric, & d'une Tour qui étoit à l'entrée. Les François travaillèrent en même tems à percer les Maisons pour s'aprocher à couvert de la Porte de la Ville, & coupèrent la ruë par une Traverse afin d'y placer du Canon. Le Maréchal de Noailles étant arrivé quelques heures après, en fit mettre 4. Pièces en Batterie dans la Traverse, pour battre la Porte & un Réduit qui étoit au devant. Les Assiègez craignant d'être emportez d'assaut, firent retirer la Garnison au Château, après quoi les Habitans se rendirent. Les Troupes Françoises qui étoient déja attachées aux murailles, entrèrent peu après dans la Ville sans avoir tiré un seul coup de Canon.

Les François se rendent aussi Maîtres du Château de cette dernière place.

Le Général François ordonna aussi-tôt une attaque du côté de la Campagne, & fit travailler dans la Ville à faire des Logemens le plus près qu'il fut possible du Château. La situation avantageuse de la Place, défenduë par sept cens hommes de Troupes choisies, donnoit lieu de croire que le Siège dureroit quelques jours; cependant le lendemain sur le Midi deux Grenadiers François étant incommodez par les pierres que les Assiègez leur jettoient, sortirent du Poste avancé où ils étoient, & l'un d'eux étant monté sur la Muraille du premier Retranchement, vit qu'une

qu'une partie des Eſpagnols l'abandonnoit, 1694.
& que l'autre témoignoit peu de réſolution. Ce Grenadier aïant là-deſſus aidé ſon Compagnon à monter, appela ſes Camarades, & ſe jetta dans le Retranchement, où il fut ſuivi par d'autres Grenadiers & par les Détachemens qui étoient dans les Poſtes avancez. Les Aſſiègez furent enſuite chaſſez de ſi près par les Aſſiègeans, que ceux-ci entrèrent dans le ſecond Retranchement par la barrière, forcèrent de même tous les autres, & ne s'arrêtèrent qu'à une Paliſſade où les Eſpagnols firent ferme quelque tems. Ils y furent pourtant bien-tôt forcez par les François, qui entrèrent mêlez avec eux dans le Château. Les Aſſiègez mirent alors les armes bas, & demandèrent quartier, ce qui leur fut accordé. Ceux qui étoient dans les dehors aïant voulu ſe ſauver dans les Bois, y furent arrêtez par les Dragons qui y étoient poſtez, qui en tuèrent une partie, & firent le reſte priſonnier; en ſorte qu'il n'échapa point un ſeul homme de la Garniſon: une partie aïant été tuez, & cinq cens faits priſonniers avec le Gouverneur.

Ils manquent leur coup ſur Barcelone.

On ne doutoit point après ces avantages que le Maréchal de Noailles ne formât le Siège de Barcelone, comme il avoit été réſolu dans le Conſeil de France. Le Maréchal de Tourville étoit arrivé dans ce deſſein avec une Eſcadre à la Rade de Roſes, où il avoit été joint par l'Eſcadre du Chevalier de Château-Renaud, & par les Galères de France ſous les ordres du Chevalier de Noailles. Mais dans le tems que l'Armée Françoiſe ſe préparoit à cette Expédition, &

1694. qu'elle étoit campée à Blanes, petite Ville maritime près de Barcelone, l'Armée Navale des Alliez, commandée par l'Amiral Ruſſel, le Contr'-Amiral de Neville, & le Vice-Amiral Calembourg, composée de 136. voiles de toute grandeur, & de ſoixante & quatorze Vaiſſeaux de Ligne, arriva devant Barcelone; ce qui obligea la Flote Françoiſe de ſe retirer avec précipitation dans les Ports de Provence, où elle demeura enfermée durant tout l'Été. On rejetta la faute de ce deſſein échoüé ſur la lenteur du Maréchal de Noailles, quelque diligence qu'il eût faite à l'attaque des Places dont j'ai parlé, qu'on enviſagea comme peu importantes.

Priſe de Caſtelfolliet.

Les François voïant donc leur coup manqué ſur Barcelone, quittèrent le Camp de Blanes, & s'avancèrent à Bagnola. Le deſſein du Maréchal de Noailles étoit de former le Siège de Caſtelfolliet, petite Place ſituée ſur une Hauteur inacceſſible de tous côtez, hormis de celui qui tourne vers l'Occident, où il y avoit deux Baſtions en forme d'Ouvrage à Corne. Ces Avantages naturels, ſoûtenus d'une Garniſon de mille hommes, ne purent l'empêcher de tomber entre les mains des François au bout de trois jours d'attaque.

Siège d'Oſtalric levé par les Eſpagnols.

Pendant ce tems-là les Eſpagnols aſſiègèrent Oſtalric avec quatre mille hommes de pié, quinze cens Chevaux, & quatre à cinq-cens Dragons, dix pièces de Canon, & quatre Mortiers, ſous les ordres du Marquis de Conflans. Mais à l'aproche d'un Corps de Troupes détaché par le Maréchal de Noail-

Noailles, ſous la conduite du Comte de 1694.
Coigni & du Marquis de Noailles, ils ſe retirèrent avec précipitation du côté de Barcelone, après avoir emploïé en vain 5. à 6. jours à leur entrepriſe. Le Baron de Preau eut la Fortune auſſi contraire à celle qu'il forma contre le Château de St. Paul. Quoiqu'il s'en fût emparé après l'avoir battu durant vingt-quatre heures avec huit cens Eſpagnols, il l'abandonna deux heures après, aiant ſu qu'un Corps de Troupes Françoiſes s'aprochoit ſous les ordres du Sr. de Reinac, Maréchal de Camp.

Affaires Maritimes.

Quelque puiſſantes que fuſſent les Forces des Alliez ſur mer, elles n'y eurent pas plus de bonheur. Le Chevalier François Wheeler étoit parti d'Angleterre avec 15. Vaiſſeaux de Guerre, tant pour eſcorter la Flote Marchande de Smirne, que pour raſſurer les Côtes d'Eſpagne contre les entrepriſes des François. Il fut ſurpris au Détroit de Gibraltar d'une ſi violente Tempête, mêlée d'éclairs, de Tonnerre, & de pluïe, qu'il périt avec ſon Vaiſſeau & douze de la Flote Marchande, dont il ne ſe ſauva que très-peu de monde.

Eſcadre Hollandoiſe battuë par le Capitaine Jean Bart.

Cette perte fut ſuivie peu de mois après d'une autre que fit ſouffrir le Capitaine Jean Bart de Dunkerque à une Eſcadre Hollandoiſe, entre le Texel & la Meuſe, à douze lieuës au large. Ce Chef d'Eſcadre François y aiant découvert une Flote de 105. Voiles, & aiant apris qu'elle étoit compoſée de Navires Suédois, Danois, & de Dantzick, qui alloient en France ſous l'eſcorte de deux Vaiſſeaux de Guerre, l'un Suédois & l'autre

1694. Danois, mais qu'elle avoit été prise par une Escadre de huit Vaisseaux de Guerre Hollandois, se mit en Ligne & attaqua aussitôt les derniers. Il aborda l'Amiral Hollandois de cinquante-huit Pièces de Canon, après avoir fait sur lui à la portée du Pistolet sa decharge d'Artillerie & de Mousquèterie, qui mit quatre-vingt hommes hors de combat, & s'en empara en moins de demie heure. Le reste de son Escadre fit la même Maneuvre, & deux autres Vaisseaux Hollandois furent enlevez : les cinq autres évitèrent l'abordage & se retirèrent dans leurs Ports. Jean Bart joignit ensuite la Flote Marchande qu'il avoit tirée des mains des Hollandois, & l'escorta jusques sur les Côtes de France où elle étoit destinée.

La Flote Angloise inquiète les Côtes de France.

Les Alliez voulant réparer ces pertes, ou en empêcher de nouvelles, armèrent plusieurs Escadres pour agir sur l'Ocean, & sur la Mediterrannée, où l'Amiral Russel donna l'allarme, après avoir garanti Barcelone du Siège dont elle avoit été menacée. Leur Armée Navale aiant donc quitté cette Rade fit voile à l'Est, & se trouva peu de jours après à la Hauteur des Iles d'Hières, d'où elles jettèrent l'épouvante durant quelque tems sur toutes les Côtes des environs. Elle reprit ensuite la route de celles d'Espagne, où elle resta jusqu'à ce que la saison avancée eût dissipé la crainte où étoient les Espagnols au sujet de Barcelone.

Elle veut faire une Descente à Brest, & tâ-

Pendant que cette Flote Angloise, sous les ordres du Lord Russel, allarmoit les Côtes de ce Roïaume le long de la Mediterranée,

née, les Provinces Maritimes voisines de 1694.
l'Ocean étoient occupées à se défendre des tentatives d'une Escadre de la même Nation, commandée par le Lord Barclai. Le projet que le Roi d'Angleterre avoit formé de faire faire une descente à ses Troupes du côté de Brest, auroit eu des suites fâcheuses pour la France, si la Cour qui en avoit été avertie secrètement ne l'eût fait échoüer. Il fut pourtant conduit avec beaucoup de bravoure, & de circonspection. Mais les précautions qu'on avoit pris de munir toutes les avenues de Bartaume & de Camaret déconcertèrent le dessein des Anglois. Le Général Talmasch, & le Marquis de Carmarthen aiant mis pié à terre avec les Troupes de débarquement près du Fort de Camaret, furent peu après obligez de se rembarquer avec précipitation & non sans beaucoup de peine. Les Anglois perdirent dans cette occasion mille à douze cens hommes, qui furent tuez, blessez, ou faits prisonniers. Le Général Talmasch mourut peu de jours après d'une blessure qu'il y avoit reçuë.

le échoüe dans ce dessein.

Cette vaine tentative fut suivie du Bombardement des Villes de Dieppe & du Havre de Grace par la même Flote. La première de ces Places fut presque détruite, & l'autre fort endommagée. Dunkerque & Calais auroient eu le même sort quelque tems après, si les Machines qu'on avoit disposées contre les deux Forts de Bois à l'entrée de la Rade de Dunkerque, eussent pû agir comme l'avoit projetté le Chevalier Showel qui avoit succedé à Mylord Barclai, & si les vents avoient pû leur permettre de rester de-

Dieppe & le Havre de Grace bombardez par les Anglois.

1694. vant l'autre qui ne fut que peu endommagée.

Affaires de Hongrie.

Les affaires de Hongrie n'alloient plus avec la même vigueur de la part des Impériaux, dont les forces se trouvoient divisées en trop d'endroits. Les Turcs, devenus par là plus hardis, se mirent en état d'attaquer l'Armée Impériale retranchée près de Carlowitz sous les ordres du Comte Caprara ; mais après s'être donné bien du mouvement, ils se retirèrent avec perte de quantité de Troupes, entre lesquelles, le Sultan Galga des Tartares fut tué. Les Impériaux y firent aussi quelque perte. Les Comtes de Solms, de Colobratz, & d'Herberstein, le Colonel Tavonat, & le Sr. Erhenta, Capitaine de Vaisseau, y furent tuez. Ils donnèrent ensuite un échec considérable aux Infidèles, sous les ordres du Général Poland, près de la Rivière de Maros, où ils mirent en déroute un de leurs Corps, composé de dix mille hommes, dont mille restèrent sur le champ de Bataille avec cinq cens Chariots.

Affaires des Venitiens.

Les Venitiens de leur côté eurent des avantages considérables en Dalmatie, en Morée, & sur l'Archipel, quoi-que la mort du Doge Morosini, arrivée au commencement de la Campagne à Napoli de Romanie, eût paru d'un Augure peu favorable pour eux. Ils se rendirent Maîtres de Ciclut sur la Rivière de Narenta en Dalmatie & du Château de Clobuch aux confins de la Bosnie, sous les ordres du Sr. Delfino. L'Ile de Scio, une des principales de l'Archipel, eut le même sort après quelques jours d'attaque, par

le Général Comte de Steinaw, de même que le Château d'Angelo Castro, vers le Golfe de Lepanthe. Et le Comte de Trautmansdorf repoussa l'Armée Turque qui avoit parû vers l'Isthme de Corinthe dans le dessein d'entrer dans la Morée. 1694.

Les Polonois remportent une Victoire sur les Tartares.

Les Polonois, qui étoient demeurez dans l'inaction durant les années précedentes, se signalèrent par une Victoire remportée, sous les ordres des Comtes Jablanowski, & de Casimir Sapieha, sur l'Armée des Tartares, composée de 52. mille hommes. Elle étoit commandée par le Sultan Chabas Gerrai. Ce fut auprès de Kudrince aux environs du Niester que le Combat se donna. Il fut sanglant; & les Infidèles y eurent six mille hommes tuez avec deux Mirzas ou Princes Tartares. Outre un grand nombre de Prisonniers qu'on leur fit, ils perdirent quantité de Chariots chargez de Munitions qui furent conduits à Caminick.

1695.

Mort du Duc de Luxembourg.

La mort du Général des Troupes Françoises arrivée au commencement de l'année 1695. fut une perte d'autant plus considérable pour la France, qu'elle méditoit cette année de plus grans desseins. Ce fut le 4. de Janvier que mourut François-Henri de Montmorenci, Duc de Luxembourg & Maréchal de France, attaqué d'un accès d'Apoplexie. Ce Maréchal avoit fait la Guerre avec beaucoup d'éclat & de bonheur. Il avoit par sa hardiesse & par son habileté soûtenu les armes du Roi & relevé l'espérance d'une Paix glorieuse. Il est vrai que les Victoires qu'il avoit remportées avoient coûté à la France une infinité de braves.

1695. ves Officiers & de Soldats ; mais le Roi se croïoit assez puissant, pour acheter à ce prix la Victoire. Ce Général avoit toutes les qualitez d'un Guerrier parfait. Ce fut, comme on a vû, sous le grand Prince de Condé qu'il aprit dans sa jeunesse les élémens de la Guerre ; & il profita si bien des Leçons de ce fameux Capitaine, qu'il se signala premièrement dans les Guerres de Hollande aux Batailles de S. Denis, de Senef, & de Cassel. La Guerre de 1688. dont les Evénemens nous ont occupé jusqu'ici, est encore un Théatre, où sa Valeur a brillé plus récemment & avec plus d'éclat.

Mort de la Reine d'Angleterre.

Si la mort de ce Capitaine affligea la France, celle de la Reine d'Angleterre, arrivée aussi peu de jours après, n'affligea pas moins le Roïaume de la Grande Bretagne. Ce fut le 7. Janvier à une heure du matin qu'expira cette Princesse dans le huitième jour de sa maladie *, & la 32. année de son âge. Elle s'étoit disposée la veille à recevoir la Communion ; & comme elle conserva toûjours une parfaite connoissance, elle s'aquita de ce devoir avec une piété & une resignation exemplaire ; après quoi s'adressant au Roi son Epoux, qui ne l'avoit point quittée pendant toute sa maladie & qui avoit toûjours couché dans la même Chambre, elle lui dit le dernier Adieu. Lorsque la mort lui fut annoncée par le nouvel Archevêque † de Cantorberi, elle répondit qu'elle n'avoit point attendu le dernier jour de sa vie pour s'y préparer : qu'elle avoit toûjours fait réflexion qu'elle

* *La petite Verole.*

† *Le Docteur Tenisson, ci-devant Evêque de Lincolne.*

qu'elle étoit mortelle : ensuite dequoi elle 1695.
témoigna une si profonde soûmission à la Volonté de Dieu, qu'elle édifia & consola cet Archevêque & tous les autres Assistans qui fondoient en larmes.

Joïe qu'en eut la Cour de France.

On avoit eu tant de confusion à Paris & dans toutes les Provinces de France des réjouïssances publiques faites quelques années auparavant sur la fausse nouvelle de la mort du Roi d'Angleterre, que la plûpart des gens furent long tems à ajoûter foi aux premiers avis de celle de la Reine son Epouse. Lorsque la chose eut été confirmée, le Roi Jâques fut visité de toute la Cour, & il y a aparence que ce ne furent pas des Visites de Condoleance, puis qu'il fut résolu qu'on ne prendroit point le deuil à St. Germain pour la mort de cette Princesse. Cela n'empêcha pas que les Maréchaux de Duras & de Lorge ne demandassent permission de le prendre, comme étant assez proches Parens de Sa Majesté Britannique, parce que Guillaume Premier, son Bisaieul, l'étoit aussi de ces deux Maréchaux. Au reste la mort de cette Reine fit tant de plaisir à la France, que quelque bassesse qu'il y ait à triompher de cette manière de ses Ennemis, elle ne put dissimuler sa joïe. Il est vrai qu'elle n'éclata point en réjouïssances publiques, comme elle avoit fait au sujet de la fausse mort du Roi Guillaume; mais l'on souffrit que plusieurs Ecrivains dissent des choses si injurieuses à la Majesté Roïale, à l'occasion de la mort de cette Reine, qu'on auroit de la peine à le croire si on ne l'avoit vû de ses propres yeux. On vit paroître de tous côtez des Vers & des Pasquinades con-

1695. tre la Mémoire de cette Princesse. Comme chacun croïoit faire sa cour par là, on voïoit à tous momens quelque nouvelle Pièce, où l'on encherissoit sur le mal qu'on avoit dit dans les précédentes. La Cour, qui s'étoit fait pendant quelque tems un plaisir de la lecture de ces Satires, s'en lassa enfin; & parce que cette licence effrénée que prennent les Sujets en de pareilles occasions, ne peut faire que du tort au Souverain; il fut fait défense par le Lieutenant Général de Police, à tous Libraires & Imprimeurs, de rien imprimer ni vendre contre la Mémoire d'une Princesse, qui dans le fond fut regardée en France, comme par tout ailleurs, avec admiration.

Esperances qu'elle en conçut.

La Cour néanmoins se promettoit de grans avantages de cette mort. Elle s'étoit flatée que la perte de cette Princesse ne pouvoit que causer un grand changement dans les affaires d'Angleterre, & par conséquent dans celles de la Ligue. Elle s'imaginoit que le Parlement seroit dissous, & ne pourroit continuer ses Séances sans une nouvelle Convocation. Et l'on se fondoit sur ce que, *suivant la Loi fondamentale de la Succession*, (comme parloient quelques-uns) *le Roi ne pouvoit prétendre à la Couronne, qui étoit dévoluë à la Princesse Anne comme plus prochaine Héritière.* Mais on ne faisoit pas réflexion *qu'il devoit succeder en vertu du résultat de la Convention confirmée par deux Actes passez depuis & qui étoit devenuë Parlement; D'autant que ces Actes aiant ordonné que le Prince d'Orange seroit reconnu avec la Princesse son Epouse, pour règner conjointement,*

ment, & le survivant des deux, ils lui a-voient attribué un nouveau Droit, dont il n'y avoit aucun exemple, au préjudice des légitimes Héritiers &c. 1695.

Droit des Peuples touchant la Succession des Rois.

Il est vrai que la Loi de la Succession a lieu en Angleterre selon le Cours ordinaire & naturel, mais elle n'a jamais été regardée comme un Tître tellement immuable, qu'il ne pût être limité, restreint & changé en certaines occasions indispensables : ni que ce Cours naturel de la Succession ne pût être quelquefois détourné en des conjonctures extraordinaires, lors qu'il est requis par la nécessité du bien public, qui est la Loi suprème & fondamentale de tous les Etats. L'Histoire d'Angleterre en raporte quantité d'éxemples, qui font voir, comme je l'ai dit ci devant, que dans tous les Siècles précedens on a mis ce pouvoir en pratique.

Ce sentiment est commun à toutes les autres Nations, comme je l'ai aussi fait remarquer dans les differentes formes des Gouvernemens, & dans les divers changemens qui y sont arrivez de tout tems. Cela fait assez connoître que la Succession n'est point un Droit Naturel & Divin. Chaque Etat, qui contient en soi les principes de cette diversité, s'est conservé par cela même le droit & les moïens de remedier aux inconveniens qui en arrivent, & de supléer en des cas indispensables, au défaut des Loix & des Coûtumes établies, lors qu'elles sont devenuës impuissantes pour y pourvoir : étant également vrai que les Etats se gouvernent par les Loix, & les Loix par la néceſſité. C'est sur ce fon-

1695. fondement que la France, dont la Monarchie est si stable depuis tant de Siècles & parmi tant de changemens, a varié quelquefois & interrompu le Cours naturel de la Succession. C'est même une chose digne de remarque, (pour le répeter encore ici) que la distinction des trois Races, ou Familles Roïales, n'a eu lieu qu'en changeant cèt ordre de la Succession. Mezerai observe, que selon la plûpart des Auteurs les plus aprochans du tems de Merovée, ce Chef de la première Race n'étoit que Parent de Clodion, dont les Enfans furent privez de la Succession paternelle. Pepin, Chef de la seconde Race, ne fut élû Roi qu'en dégradant Childeric III. qui fut tondu & enfermé dans un Monastère. Et Hugues Capet, Chef de la troisième Race, qui règne encore aujourd'hui, n'a été appelé sur le Trône, qu'à l'exclusion de Charles de Lorraine, qui étoit le plus prochain Héritier après la mort de Louïs V.

Aplication de ces Règles au Règne qui fait le sujet de cette Histoire.

Ainsi la Loi fondamentale de la Succession n'a subsisté en France, que par un changement du Cours ordinaire & naturel dans les trois Races. C'est ce qui a fait dire, *Que cè changement est le premier fondement sur lequel repose tout l'édifice de cette Grande Monarchie. C'est l'unique Tître de la grandeur de Charlemagne, & le Droit originaire qui a transmis la Succession au Monarque qui est assis aujourd'hui sur le Trône. Sans cela la Couronne auroit passé dans une autre Famille. Et si Charles de Lorraine, le légitime Héritier par droit de Succession, n'eût pas été exclus, il seroit vrai de dire, selon le Cours*

Cours ordinaire, que le Roi, dont j'écris l'Histoire, *n'auroit pas été le légitime Possesseur de la Couronne, ni par conséquent le Défenseur de la Cause de Jâques II. contre toutes les maximes fondamentales.* 1695.

C'est aussi sur cela qu'on a remarqué: *Qu'il n'y a rien de stable en ce monde que le changement, mais que la Providence a pris soin de le temperer de telle manière pour la conservation des hommes, que l'ordre, le desordre, & le rétablissement se succèdent tour à tour, & se donnent la main. Et que comme il y a des tems où les Rois & les Peuples s'oublient, il y en a d'autres aussi qui font souvenir, que si les bons Rois font la felicité des Peuples, ce sont les Peuples qui font les Rois.*

Mesures qu'on prend en France, pour tirer avantage de la mort de la Reine d'Angleterre.

Quoi-qu'il en soit, ces Présages d'une prosperité future, que sembloit promettre à la France la mort de la Reine Marie, flattoient agréablement l'Ambition du Roi, & contribuèrent beaucoup à temperer le chagrin que la mort du Duc de Luxembourg venoit de lui causer. On travailla à la Cour avec une nouvelle ardeur aux préparatifs d'une Campagne qui devoit être pleine de prodiges & de Triomphes. Pour en faire l'Ouverture avec succès, le Duc de Villeroi fut nommé d'un côté pour commander en Flandre à la place du deffunt Maréchal, & de l'autre Sa Majesté fit faire sous main de nouvelles Propositions de Paix au Roi d'Angleterre, par les Ambassadeurs de Suède & de Dannemarck, dans la pensée que la mort de la Reine Marie aiant changé les affaires, auroit rendu plus traitable le Roi son Epoux.

Mais

1695. Mais ce Prince étoit trop éclairé pour se laisser surprendre par des Propositions, qui, quoi-qu'elles lui fussent avantageuses en apparence, étoient pourtant peu considérables en éfet. Il résolut de continuer la Guerre, & l'expérience fit voir que la Fortune, qui avoit suivi le Duc de Luxembourg dans toutes ses expéditions, avoit été, pour ainsi dire, ensevelie avec lui; car elle abandonna les Armes du Roi, & se rangea du côté de ses Ennemis. Ce fut alors qu'on sentit encore mieux à la Cour la perte de ce Général, & que les regrets de toute la France firent son Eloge & immortalisèrent sa Mémoire. Mais avant que de raporter les Operations de cette Campagne; il faut dire quelque chose d'un moïen nouveau que Louïs XIV. mit en usage pour fournir aux frais d'une Guerre, qui avoit déja épuisé ses Etats.

Capitation établie en France. *Mémoires du Tems.*

Le 18. jour de cette année doit être marqué dans les Annales de France, pour l'Epoque de la Capitation, établie dans toute l'étenduë du Roïaume & des Païs Conquis.

Les années suivantes marqueront son âge & feront connoître si ce nouveau droit a aquis par le tems, la même consistance que tant d'autres qui l'ont précedé. Il produisit dès lors une nouvelle Distribution des Sujets en XXII. Classes, dans lesquelles l'Ordre de la Noblesse se trouva confondu avec les Roturiers, & quelques-uns de ceux-ci élevez par le caprice de leur Fortune à l'honneur de la première Classe. C'est le fruit de la Guerre, ou pour mieux dire, de la nécessite, qui ne connoît point de distinction, & qui

qui même fait plier ſous ſa Loi la volonté 1695.
des Souverains, quelque indépendante & abſoluë qu'elle puiſſe être. On vit en France un Daufin, l'Héritier d'un ſi puiſſant Roïaume, marcher à la tête de la Capitation. On y vit le Monarque lui même ſe déclarer ſoûmis à la néceſſité des tems, qui l'obligea, après tant d'autres moïens extraordinaires & à charge à ſes Peuples, de recourir à celui-ci, pour ſe mettre en état de ſoûtenir une Guerre plus longue qu'il ne l'avoit crû. Il eſt vrai que d'un côté il y parle en Maître, qui paroît n'avoir pas beſoin du conſentement de ſes Peuples, *Voulons & nous Plait*; & chacun ſait que ſous ce Règne il ne ſe trouva plus de Cours Souveraines ni de Commiſſaires, qui oſaſſent répondre en des cas trop onéreux, comme on avoit fait autrefois, *Nous ne pouvons, ni ne devons.* Mais il parut de l'autre, que ce Monarque y parloit comme demandant & voulant perſuader en même tems qu'il commandoit. On y vit une confiance mêlée de quelque doute: *Si ce recouvrement réüſſit, comme nous avons ſujet de l'eſperer*; & c'eſt après avoir dit, que *ce moien eſt d'autant plus ſûr, que les plus zelez & les plus éclairez de nos Sujets des trois Ordres ſemblent avoir prévenu nôtre réſolution.* Les Etats de Languedoc furent citez pour éxemple, & louez de ce qu'après avoir accordé le Don gratuit, & pourvû aux autres charges ordinaires, ils avoient par une prévoïance de zèle & d'affection propoſé ce nouveau Secours. Le Clergé fut invité de s'y ſoûmettre par l'intérêt de la Religion, & par zèle pour le ſervice du Roi; mais il en fut

1695. fut dispensé pour cette année, à cause du Don gratuit qu'il devoit accorder, parce *qu'il ne seroit pas juste qu'il se trouvât en même tems chargé de contribuer à la Capitation*; en quoi son zèle ne fut pas mis à la même épreuve que celui des Etats de Languedoc. La Noblesse y fut aussi invitée, par cette ardeur dont elle donnoit tous les jours tant de marques, & pour lui ôter ce chagrin de se voir confonduë avec les Sujets Taillables, il fut dit que c'étoit *sans déroger aux Privilèges, Prérogatives & Droits d'aucun des Ordres du Roiaume*. Enfin pour rassurer tous ceux qui pouvoient être allarmez de cette nouvelle contribution, & craindre qu'elle n'eût les mêmes suites que tant d'autres, qui n'avoient fait que s'affermir & s'augmenter par le tems, on vit encore à la tête du Commandement une Promesse solemnelle, *En Foi & Parole de Roi*, de faire cesser cette Capitation générale trois mois après la Publication de la Paix.

Ce que marquent ces sortes d'Exactions.

Qu'est-ce que tout cela étoit, sinon un langage de nécessité? Il faut dans le besoin des tems, parler & agir selon les anciens principes, lors même qu'on s'en est le plus écarté; ou du moins il faut paroître agir dans cet esprit, pour se ménager la confiance des Peuples. Il faut supposer le consentement des Etats du Roïaume, parce que c'étoit autrefois une nécessité de les convoquer en cas de nouvelles Levées, pour les y faire consentir. Comines disoit de son tems; *Nôtre Roi est le Seigneur du Monde qui a le moins cause d'user de ces mots*: j'ai Privilege de lever sur mes Sujets ce qu'il

me

me plaît; *car ni lui ni autre ne l'a, & ne lui font nul honneur ceux qui ainsi le disent pour le faire estimer plus Grand; mais le font haïr & craindre aux Voisins, qui pour rien ne voudroient être sous sa Seigneurie. Mais si notre Roi ou autres qui le veulent loüer & agrandir, disoient: j'ai des Sujets si bons & si loïaux, qu'ils ne me refusent chose que je leur sache demander, & suis plus craint, servi & obeï de mes Sujets que nul autre Prince qui vive sur la terre, il me semble que cela lui seroit grand' loüange, & non pas dire:* Je prens ce que je veux, & en ai Privilege: *Il s'en faut bien garder.* Il falut même sous la Minorité du Roi dont j'écris l'Histoire faire esperer & promettre une Assemblée des Etats du Roïaume, ce qui néanmoins demeura sans exécution; & un savant Auteur & bon François, apliqua à cette occasion, cet Avertissement vigoureux que Messire Jean Juvenal des Ursins, Archevêque de Rheims & Auteur de l'Histoire de Charles VI. donna à Charles VII. son fils: *On m'a raporté qu'il y a en votre Conseil un qui en votre présence dit, à propos de lever argent du Peuple duquel on alleguoit la pauvreté:* Que Peuple toûjours crie & se plaint, & toûjours paie: *qui fut mal dit en votre présence; car c'est parole qui se doit plus dire en présence d'un Tiran inhumain, n'aiant pitié & compassion du Peuple. que de Vous qui êtes Roi Très-Chrétien. Quelque chose qu'aucuns dient de votre puissance ordinaire, Vous ne pouvez pas prendre le mien. Ce qui est mien n'est point vôtre. Peut bien être qu'en la justice Vous êtes le Souverain, & va le ressort à vous. Vous avez*

1695.

1695. *votre Domaine, & chaque particulier le sien.*

Examen des Motifs qui y portèrent la Cour de France.

Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur cette matière, & peut-être même y en a-t-il déja trop; d'autant plus qu'il faudroit dire quelque chose sur les motifs de nécessité qui sont touchez dans la Déclaration, & sur cet aveuglement qu'on reproche aux Alliez. Il a été remarqué que la nécessité d imposer la Capitation a fait tenir le même langage que si elle eût été précedée du Consentement volontaire des Etats du Roïaume, parce qu'on en avoit besoin pour l'exécution. Il reste à remarquer maintenant sur les motifs de cette nécessité, que pour les justifier, il falut emprunter le langage & les raisons des Alliez. On n'osoit pas dire que c'étoit la France qui avoit déclaré la Guerre, quoi que tout le Monde en fût témoin. Mais que ce furent les Alliez, qui se liguèrent *par envie, pour la lui faire injustement.* On disoit qu'elle n'avoit songé qu'à se mettre en état de repousser leurs efforts, dans l'espérance d'une Paix prochaine, nonobstant les avantages qu'elle avoit remportez d'année en année; pendant qu'eux, *loin d'être touchez de la misère des Peuples*, aimoient mieux préferer la continuation de la Guerre, & *sembloient même tirer avantage* de son inclination pour la Paix. Enfin leur *Endurcissement* étoit si grand, que pour les en tirer, il falut qu'il en coûtât à la France une Capitation Générale, & l'on publia par avance qu'elle dureroit aussi long-tems que leur *Aveuglement.* C'étoit sans y penser faire l'Apologie des Alliez. Car le Fait dont il s'agissoit, étoit si connu & si public, que personne

ſonne ne pouvoit s'y tromper. Chacun ſait qu'on ne diſputoit point alors des Limites de la France ni de ſon Domaine. On ne demandoit pas mieux ſinon qu'elle en joüît en paix, & qu'elle y laiſſât ſes Voiſins, en rétabliſſant les Barrières qu'elle avoit rompuës, & la ſureté commune ſi fort ébranlée. Mais le malheur eſt qu'elle croïoit que ce rétabliſſement intéreſſoit ſa Gloire, & c'eſt ſur cela qu'on traitoit les Alliez d'Aveugles & d'Inſenſibles, parce qu'ils étoient trop clairvoïans & trop fermes pour donner dans l'écueil d'une fauſſe Paix. On les taxa d'*Endurciſſement* parce qu'ils aimoient mieux réduire la France à une Capitation, que de la laiſſer étendre ſa Puiſſance ſur eux-mêmes en les mettant au rang des Païs Conquis. On ne craignit pas de dire que la véritable Gloire des Rois marche toûjours avec la Juſtice. 1695.

Réflexions des François ſur cette conduite.

Je devrois peut-être tranſcrire ici la Déclaration du Roi, pour l'Etabliſſement de cette Capitation ; mais outre qu'elle eſt fort longue, & que par là elle deviendroit peut-être ennuïeuſe, j'ai fait voir l'eſprit qui y règne par tout dans ce que j'ai raporté il n'y a qu'un moment. Il vaut mieux faire part aux Lecteurs de quelques Remarques faites en ce tems-là par les François même ſur ce ſujet. Les unes regardent l'intérêt de la Cour, & les autres celui du Public dans cette affaire.

Par raport à l'interêt de la Cour,

I. Les Lettres Circulaires, diſoit-on, éclairciſſent le premier point. Les revenus du Roi ne ſont point ſuffiſans pour continuer une guerre auſſi peſante qu'eſt celle-ci. Cela

1695. l'a obligé à faire plusieurs Affaires Extraordinaires pour en soûtenir la dépense. Ces moïens qu'il a falu renouveller chaque année, ne sont pas moins pénibles au Ministère, qu'onéreux au Public ou aux Particuliers, sur lesquels ces nouvelles charges sont imposées. On a donc conclu qu'il faloit trouver un moïen qui mît le Roi en état de n'être point obligé pendant la Guerre, de faire sans cesse de nouvelles affaires. On prétend l'avoir trouvé par la Capitation, en ce que personne n'en étant exemt, tous ceux qui par leur qualité ou par leur distinction n'ont point contribué jusques à présent, se trouveront obligez de contribuer dans la suite, de sorte qu'en n'imposant que des Taxes modiques, tant sur le Roïaume que sur les Païs Conquis, on ne laissera pas d'en tirer des fonds suffisans chaque année pour la continuation de la Guerre ; ce qui fera voir aux Alliez, qu'on est en état de la soûtenir plus long tems qu'ils n'ont crû, & par conséquent de les desabuser de l'espérance d'une restitution telle qu'ils la prétendent.

Voilà les raisons qu'on publioit. Il y en avoit d'autres qu'on ne disoit pas, & qui naissent de la chose même. Le dénombrement de tous les Sujets est un bon moïen pour découvrir le fort & le foible du Roïaume. Cette Imposition va aquerir un nouveau droit au Roi sur leurs biens & sur leurs personnes, puis que nul n'en sera exemt, sinon ceux qui ne sont pas en état de gagner leur vie, ou qui sont dans une extrême pauvreté. Ce moïen une fois établi est une ressour-

ce

ce ouverte pour l'avenir, ſoit pour continuer la Guerre, ſoit pour ſe liquider en tems de Paix, & même pour doubler dans la ſuite les revenus de la Couronne, en perpetuant cette Taille nouvelle & univerſelle, à l'exemple du progrès & de l'augmentation de l'ancienne. 1695.

II. On remarqua ſur le ſecond point : Que s'il s'agiſſoit dans cette Guerre de défendre les Limites du Royaume contre l'invaſion de ſes Ennemis, l'intérêt des Peuples ſe trouveroit le même que celui de la Cour, & qu'on ne pourroit faire trop d'efforts pour concourir aux beſoins preſſans d'une commune défenſe ; mais que par bonheur, on ne ſe trouvoit que dans le cas de ſavoir, ſi l'on reſtitueroit plus ou moins, & cependant par malheur, on s'étoit plus épuiſé pour attaquer les Alliez, qu'on n'eût fait s'il eût falu ſimplement ſe défendre contre eux : que c'eſt en cela que l'interêt des Peuples n'étoit plus le même que celui de la Cour ; parce que les Conquêtes les accabloient au lieu de les ſoulager. Il eſt agréable de pouvoir contribuer à la proſperité des armes dont on recueille le fruit, mais c'eſt un triſte avantage de s'apauvrir en agrandiſſant l'Etat. Ainſi les raiſons alleguées pour la Capitation, étoient les mêmes qui la faiſoient craindre pour le bien public. De ſon établiſſement s'enſuivoient les conſéquences de la contrainte & de la préference ſur tous les biens des Sujets, comme pour Deniers Royaux & privilegiez, la facilité de l'augmenter en cas de beſoin, & la difficulté de l'abolir quand elle ſeroit établie. Du tems

Par raport au bien public.

1695. du Roi Charles VII. les Tailles ne furent portées qu'à 1800. mille francs pour le païement des Gens de Guerre. Le Roi Louïs XI. son Fils les augmenta jusques à 4 millions 700. mille francs, & l'on s'en plaignoit fort alors. Les Etats de Tours qui se tinrent après sa mort en 1483. trouvèrent mauvais que l'on fît des levées sans le consentement des trois Etats du Royaume, & accordèrent au Roi Charles VIII. la somme de deux millions cinq cens mille francs qu'il demandoit. Cependant qu'étoit ce tems-là en comparaison de celui dont je parle, où six-vingt millions de revenu ne suffisoient pas pour faire la Guerre, & où après plus de 400. millions d'Affaires Extraordinaires en six ans, on se trouva réduit à mettre une Taille universelle sur tous les Sujets? S'ils la peuvent suporter, (disoit-on) aura-t-elle une autre destinée que les précedentes impositions? & s'ils ne le peuvent pas, le plus ou le moins d'une restitution vaut-il qu'on mette les Peuples à cette épreuve?

On finit ces Remarques par quelques autres Considérations. La première, que n'y aiant plus d'Assemblée d'Etats pour répréfenter les Griefs de la Nation, ni de liberté dans les Parlemens pour faire des Remontrances avant l'Enregîtrement des Edits, l'intérêt de l'Etat ne consistoit plus que dans l'exécution des Volontez du Souverain, dont le pouvoir ne pouvoit alors être borné que par l'impuissance des Peuples. La seconde, que ce tempérament qu'il y avoit entre l'Autorité Royale & l'obeïssance des Sujets étant ôté, chaque Guerre avoit mis des In-

1695.

Impôts, que la Paix avoit convertis ensuite en revenus de la Couronne, & qu'ainsi la condition des Peuples étoit de voir augmenter leurs Charges par la Guerre, sans jouïr du Bénefice de la Paix. La troisième, que leur condition n'en deviendroit pas meilleure par l'augmentation des Conquêtes, mais que celle des Païs conquis en deviendroit pire. La dernière, que si la Capitation avoit lieu, ce seroit une Taille de plus sur les uns & sur les autres.

Je ne dirai rien davantage de ces moïens violens que le Roi emploïa, pour obliger son Peuple à fournir malgré lui aux dépenses de la Guerre. Je ne parlerai point non plus des Engagemens forcez auxquels on eut recours pour avoir des Soldats. Il suffit de remarquer que si l'une & l'autre de ces voïes fait connoître d'un côté combien la France étoit épuisée d'hommes & d'argent, elles montrent assez de l'autre le peu de fond qu'il y avoit à faire sur des Armées grossies de semblables Troupes. La foiblesse du Roïaume au dedans étoit comme un Garant du mauvais succès de ses opérations au dehors. L'Evénement de cette Campagne en sera une preuve suffisante.

Siège de Namur entrepris par le Roi Guillaume.

Le Roi d'Angleterre forma au commencement de la Campagne un dessein qui fut sans contredit le plus glorieux de son Règne. Ce fut celui d'assièger Namur, Place que les François croyoient imprenable, par les Travaux considérables qu'ils y avoient faits. Pour y parvenir & donner le change au Duc de Villeroi, il divisa son Armée en plusieurs Corps. Celui qu'il devoit comman-

1695. der étoit composé de soixante & dix Bataillons & de quatre-vingts Escadrons, & avoit son rendez-vous du côté de Deinse. Le second qui devoit agir sous les ordres de l'Electeur de Bavière, étoit de trente Escadrons & devoit s'assembler vers Dendermonde. Le troisième sous le Général Ellemberg avoit vingt Bataillons & dix Escadrons près de Dixmude ; & le quatrième enfin étoit composé de vingt-cinq Bataillons, commandez par le Baron de Heiden, qui avoit pris poste près de la Mehaigne entre Bref & Falais. Le Roi d'Angleterre commença d'abord par un mouvement qu'il fit faire à son Armée vers le Fort de Knoque, comme s'il eût eu dessein de l'attaquer. Le Maréchal de Villeroi renfermé dans ses Lignes crut qu'il n'avoit rien à craindre, puisqu'au lieu de marcher à lui, on s'amusoit à un Siège de si petite importance. Cependant le Roi Guillaume profitant de son erreur, donna ordre d'investir Namur, & marcha en diligence vers cette Place, résolu d'en faire le Siège. A son arrivée il fit faire le Plan du Terrain que devoient occuper les différens Corps de son Armée. Celui qu'il commandoit se posta depuis la Sambre jusqu'à la Meuse. Celui de S. A. E. de Bavière prit poste entre ces deux Rivières ; & le Baron de Heiden, qui avoit la conduite des Troupes de Brandebourg, se logea du côté de Condros.

Le Maréchal de Boufiers se jette dans la Place pour

Le Maréchal de Villeroi, trompé dans ses conjectures, persuada au Maréchal de Boufiers de se jetter dans la Place, avec un gros Détachement, ce qu'il exécuta sans beau-

beaucoup de peine. Il prit avec lui sept Régimens de Dragons, plusieurs Volontaires, des Canoniers, des Mineurs, avec le Sieur de Megrigni, Ingenieur Général, & passa du côté du Condros, lorsque les Ennemis s'avançoient pour en fermer les passages. Quand ce secours fut entré dans la Ville, le Maréchal fit la revuë de sa Garnison qu'il trouva forte de seize mille hommes. Cela joint à la force de la Place qui passoit pour imprenable, lui fit concevoir l'espérance de faire une si belle résistance, que le Roi d'Anglererre, disoit-il, se repentiroit d'en avoir entrepris le Siège. Une Armée pour Garnison, la présence d'un Maréchal de France pour la commander & l'animer, cent mille hommes qu'avoit le Duc de Villeroi pour la soûtenir, & cent mille hommes qui devoient attaquer, commandez par un Roi & un Electeur, l'un & l'autre grans Capitaines, tout cela aprêtoit un Spectacle le plus éclatant qu'on eût encore vû depuis qu'on faisoit la Guerre. Le Roi d'Angleterre aiant fait tirer ses Lignes de Circonvallation, fit ouvrir la Tranchée le 13. Juillet en trois endroits sur la Hauteur de Bouge.

1695. la defendre.

Le Maréchal de Villeroi, qui n'avoit pu parer ce coup, résolut de sortir de ses Lignes & d'attaquer le Prince de Vaudemont, que le Roi d'Angleterre avoit laissé avec un corps de 25. à 30. mille hommes pour observer les démarches des François. Ce Projet auroit sauvé Namur, s'il eût été exécuté avec succès; mais le Maréchal de Villeroi, pour avoir voulu prendre trop de précautions, fit une imprudence, qui donna le

Le M. de Villeroi manque l'occasion de battre le P. de Vaudemont.

1695. tems au Prince de Vaudemont de faire la plus glorieuse retraite dont on eût jamais entendu parler La Cavalerie de l'Armée de la Meuse aiant joint le Maréchal, il partit du Camp de Pottes le 12 Juillet à dix heures du soir, passa l'Escaut, & le lendemain la Lis. Il fut joint alors par l'Artillerie, & par la plus grande partie de l'Infanterie des Lignes d'Ypres, qui lui fut amenée par les Comtes de Montal, & de la Mothe-Houdancourt. Aiant continué sa marche, il arriva à neuf heures du matin à la Rivière de Mandel, dont il occupa les passages, & fit attaquer aussi-tôt les Châteaux d'Ingelmunster, de Meulebeck, & de Marckeghem. Ils furent forcez en peu de tems; & les Troupes qui les gardoient, au nombre de six cens hommes, prises à discretion. Il marcha ensuite vers l'Armée du Prince de Vaudemont, & arriva sur une Hauteur vis à vis du Village de Denterghem.

Glorieuse retraite de celui-ci.

La grande superiorité de l'Armée Françoise sur celle des Alliez donnoit lieu au Maréchal de ne pas balancer à les attaquer. Il en eut d'abord la pensée, & s'avança pour cet effet avec la Cavalerie que le Duc du Maine commandoit. Mais ce Prince au lieu de se mettre sur le champ en état d'agir, suivant l'ordre que le Général lui avoit donné, lui fit faire réflexion sur le peu de jour qui restoit & l'engagea à remettre l'attaque au lendemain. C'est ainsi qu'en négligeant une des principales maximes de la Guerre, qui est de ne point donner à son Ennemi le tems de se reconnoître, il laissa au Prince de Vaudemont celui de faire échoüer son dessein.

Ce

Ce Prince surpris d'abord de se voir sur les bras l'Armée Françoise, dont il avoit ignoré la marche, & connoissant le danger où il se trouvoit d'être entièrement défait, délogea aussi tôt du Village de Denterghem, y laissant néanmoins un Corps considérable, moins pour s'y défendre que pour ne rien faire connoître de sa crainte; mais étant revenu à lui, sur ce qu'il ne vit faire aucun mouvement aux François, il se disposa à se tirer d'affaire à la faveur de la nuit. Dès qu'elle fût venuë il retira ses Troupes du Village, & aiant fait défiler peu après son Infanterie par le derrière, avec l'Artillerie & le Bagage, il suivit dès le matin avec le reste de l'Armée, prenant la route de Gand. Il laissa néanmoins quelques Troupes, qui après avoir fait semblant de s'occuper à retrancher le Front de leur Camp, pour couvrir sa retraite, se mirent aussi en marche quelque tems après. 1695.

Surprise du M. de Villeroi lorsqu'il s'en aperçut. Le Roi lui en témoigne son mecontentement.

Le Maréchal de Villeroi s'étant avancé à la pointe du jour pour reconnoître la disposition des Alliez, qu'il croïoit encore dans leur Camp, & voyant le mouvement de leurs dernières Troupes, fit avancer les siennes, & se saisit de Denterghem. Il aprit alors, avec autant de chagrin que de surprise, la retraite du P. de Vaudemont qu'il poursuivit à toute bride, mais ce fut inutilement. Il ne put joindre que deux Régimens, qui aiant fait ferme dans une Cense, furent sacrifiez au salut de leur Armée. Le Roi fut si chagrin qu'on eût manqué l'occasion de battre le Prince de Vaudemont, qu'il en marqua son ressentiment, dans une Let-

1695. tre qu'il en écrivit au Maréchal de Villeroi. Ce Général en rejetta la faute sur le Duc du Maine, qui en chargea de son côté le Maréchal. Ce qui causa un grand demêlé à la Cour, où les sentimens furent partagez selon la prévention & les intérêts d'un chacun. Cependant le Roi, en Prince équitable, disculpa son Général & dissimula, par un sentiment de tendresse, la faute que l'on attribuoit au Duc du Maine, son Fils Naturel.

Suite du Siège de Namur.

Le Roi d'Angleterre, hors d'inquiétude du côté du Prince de Vaudemont, poussa ses Travaux contre Namur avec beaucoup de vigueur & de succès. Les fréquentes Sorties des Assiègez furent toûjours repoussées avec perte. Ce Prince fit attaquer la nuit du dix-sept un Fort près de la Porte S. Nicolas, où les Troupes Angloises & Hollandoises, animées par sa présence & par celle du Duc de Bavière, se comportèrent avec beaucoup de valeur. Elles retournèrent plusieurs fois à la charge avec tant de résolution, que ce Poste fut emporté avec deux autres, non-obstant la résistance de huit Bataillons, & d'un gros Détachement de Dragons qui le défendoient. Ils furent poussez par les Assiègeans jusqu'à la Contrescarpe & presque tous taillez en pièces, malgré les Mines qu'ils firent jouër. Cet avantage fut suivi de la prise d'un Bastion, dont les Troupes qui étoient dedans se rendirent à discretion.

Les François manquent leur coup sur.

Tandis que ces choses se passoient devant Namur, le Maréchal de Villeroi & le Prince de Conti s'avancèrent vers Nieuport dans le

le dessein de l'attaquer, mais le P. de Vaudemont qui s'étoit retiré sous le Canon de Gand, aiant détaché le Lieutenant Général Bellasis, & le Marquis de Miremont, Général Major, avec quelque Infanterie & douze pièces de Canon, qui furent suivis le lendemain d'un égal nombre de l'un & de l'autre, & par trente-trois Escadrons de Dragons sous les ordres du Duc de Wirtemberg, rompirent les mesures des François, & les obligèrent de se retirer. Ceux-ci marchèrent ensuite contre Dixmude, qui se rendit après deux jours d'ataque au Comte de Montal, quoi-que défendu par huit Régimens d'Infanterie & un de Dragons, qui furent faits prisonniers. Le Général Major Ellemberg, qui commandoit dans cette place, eut pour cela la tête tranchée quelque tems après. Deinse eut ensuite le même sort, le Brigadier d'Offarel s'étant rendu à discretion avec sa Garnison, sans presqu'aucune résistance, en fut aussi puni dans la suite, aiant été condamné à une Prison perpetuelle. 1695. Nieuport & prennent Dixmude, & Deinse.

Dans ce tems-là le Roi d'Angleterre poussant toûjours ses ataques devant Namur avec la même vigueur, se rendit Maître de l'avant-Chemin-couvert près de la Porte St. Nicolas, & fit loger ses Gens sur la Contrescarpe. Il se disposoit à donner un Assaut Général, si le Maréchal de Bouflers, & le Comte de Guiscard, Gouverneur de la Place, eussent osé le soûtenir. Il y eut sur ce sujet quelque contestation entre ces deux Généraux. Le Maréchal étoit d'avis de risquer, & de ne point parler de capituler, qu'à l'extremité, se confiant sur la bravoure des Reddition de la Ville de Namur.

1695. Dragons qu'il avoit fait entrer dans la Place. Mais comme les Anglois ne cédoient en rien à ces Troupes Françoises, & qu'ils montoient à l'assaut avec une intrepidité sans égale, le Comte de Guiscard jugea qu'il faloit rendre la Ville. Il se présenta sur la Brêche pour cet effet, & la Capitulation fut signée le lendemain par le Duc de Bavière, du consentement du Roi d'Angleterre que les François ne vouloient pas reconnoître; deux jours après le Comte de Broüai entra dans Namur, & en fit occuper tous les postes.

Attaque du Château

Il ne restoit plus aux Alliez que d'être Maîtres du Château, pour rendre leur Conquête parfaite. Le Maréchal de Bouflers & le Comte de Guiscard y entrèrent avec le reste de leurs Troupes, pour tâcher de le défendre; mais les efforts qu'ils firent pour cela ne purent empêcher cette importante Forteresse de tomber aussi entre les mains des Vainqueurs. Elle fut battue par le feu continuel de cent soixante pièces de Canon & de cinquante-cinq mortiers par l'avis du Baron de Coehorn, Ingénieur Général, dans la vûë d'éviter les longueurs & la perte des Soldats inévitables dans une attaque si difficile.

Bruxelles bombardée par les François.

Cependant le Roi de France voulant tout risquer pour faire lever le Siège aux Alliez, donna ordre au Maréchal de Villeroi de bombarder Bruxelles. Sa vuë étoit d'obliger le Roi d'Angleterre à discontinuer l'attaque du Château de Namur, pour venir au secours de cette Ville, & de donner lieu par là au Maréchal de Villeroi de se jetter entre Namur & l'Armée des Alliez, pour se-

secourir la Place assiègée. Mais le Prince de Vaudemont, qui connut au mouvement de l'Armée Françoise qu'elle en vouloit à Bruxelles, se jetta dedans fort à propos. Le Duc de Bavière y arriva aussi quelques jours après & fit occuper par son Infanterie les Hauteurs des environs, par lesquelles il communiquoit avec les Corps postez à Waterloo, sous les ordres des Comtes d'Athlone & de Nassau, que le Roi d'Angleterre y avoit envoïez. Il garnit les dehors de plusieurs Bataillons pour assurer la Ville, & étendit sa Cavalerie & ses Dragons le long du Canal, pour en empêcher aux François l'accès & le passage. 1695.

Grand Dommage causé à cette Ville.

Le Maréchal de Villeroi étant venu peu de jours après se présenter devant Bruxelles, écrivit au Prince de Bergh, qui en étoit Gouverneur, que le Roi son Maître lui avoit ordonné de la bombarder, en représailles de ce que le Roi Guillaume faisoit le même traitement aux Villes Maritimes: ajoûtant que si les Alliez vouloient s'en abstenir, les François en useroient de même à l'égard de leurs Places. Comme ce Gouverneur ne pouvoit rien faire de son chef, il demanda vingt quatre heures pour rendre réponse, afin d'en donner avis au Roi d'Angleterre. Mais le Général François, sans vouloir l'attendre, commença sur le soir à jetter des Bombes avec vingt-cinq Mortiers, & fit tirer des Boulets rouges par dix-huit pièces de Canon, qui mirent le feu en plusieurs endroits de la Ville. Il continua toute la nuit, le lendemain, & la nuit suivante; enfin sur le Midi du troisième jour il fit cesser

des

1695. de tirer & retira ses Mortiers & son Canon, après avoir réduit en cendres plusieurs beaux Palais, la Maison de Ville, excepté la Tour, la plûpart des Edifices publics, deux mille cinq cens Maisons, & douze Eglises ou Monastères.

Le Roi fait publier un Manifeste à ce sujet.

Cette démarche, qui fut la marque évidente, & l'effet du desespoir où étoit la Cour de ne pouvoir empêcher la prise du Château de Namur, avoit été précédée d'un Manifeste, qui découvre pleinement quelle étoit l'intention de Sa Majesté, en se portant à une Action de cette nature. On en peut juger par la manière dont il étoit conçu.

Manifeste de la France au sujet du Bombardement de Bruxelles.

IL y a deux ans que les Alliez font consister leur plus grande Gloire à bombarder les Villes maritimes de France, & à desoler par leurs continuels incendies de pauvres Habitans qui n'ont aucune part à la Guerre, que par les souhaits qu'ils font de la voir finir. Cependant quelque facilité que le Roi ait euë de porter dans les principales Villes de ses Ennemis de plus grans dommages que ses Sujets n'en ont reçus; Sa Majesté avoit toûjours crû que les Alliez, faisant de serieuses réflexions sur tout ce que leur Pais pourroit souffrir de son juste ressentiment, mettroient fin d'eux-mêmes à cette manière de faire la Guerre. Mais comme la trop grande répugnance qu'elle a fait paroître à user de represailles, a fait croire aux Ennemis qu'ils pouvoient

voient impunément essaier de mettre le feu dans toutes les Villes de France situées près de la Mer ; elle s'est enfin vûë forcée de faire sentir à la Ville de Bruxelles, comme à la Capitale des Pais-Bas, les effets réciproques de semblables Actes d'hostilité : offrant néanmoins, comme elle a fait, de les faire cesser, aussi tôt que les Alliez voudroient en convenir. En sorte que si ladite Ville de Bruxelles, & toutes celles des Ennemis qui pourront être à l'avenir exposées à de semblables represailles, y trouvent leur ruine inévitable, elles ne le devront attribuer qu'au peu de cas que les Chefs de la Ligue font de la conservation des Peuples qui leur sont soûmis : & au lieu de donner des éloges, comme depuis deux ans elles font, aux continuels Bombardemens que leurs Flotes ont exercez sur les Côtes de France, elles auront plus de raison de traiter la continuation de ces grans exploits, de barbare vangeance, que de qualifier de ces termes, comme elles ont fait, ce que les armes de Sa Majesté viennent d'exécuter contre la Ville de Bruxelles en présence d'une grande Armée, qui auroit pu garantir cette Ville de l'incendie, si elle eût voulu livrer Bataille à celle de France, qui en cherchoit l'occasion. 1695.

Quel fut le dessein des François dans le Bombardement de Bruxelles.

Cette Pièce prouve évidemment, comme j'ai dit, quelle fut l'intention des François dans le Bombardement de Bruxelles. Quelque désolation qu'ils eussent porté dans cette Ville, & quelque inestimable que fût le dommage qu'ils y avoient fait, ils n'étoient pas contens qu'on leur eût laissé exécuter cette Expédition. Leur dessein étoit d'attirer

1695. rer au Combat l'Armée des Alliez, qui se trouvoit inferieure à la leur, ou d'obliger le Roi d'Angleterre & le Duc de Bavière d'abandonner le Siège de Namur. Mais il n'étoit ni de l'intérêt des Alliez d'aller hazarder une Bataille, avec une Armée inferieure presque de la moitié à celle des François, ni de leur gloire d'abandonner le Siège d'une Place qu'ils avoient commencé avec tant de succès. Quoi qu'il en soit, ce Bombardement, qui fut pour le moins aussi préjudiciable aux François qu'aux Alliez, ne servit qu'à rendre les François plus odieux, quoi-que le Roi pût faire pour se justifier dans le Manifeste qu'on vient de lire.

L'Electeur de Bavière fait sommer le Château de Namur de se rendre.

Le Château de Namur ressentit le contre-coup du Bombardement de Bruxelles, par cinq nouvelles Batteries que le Roi d'Angleterre fit dresser pour battre en ruïne tous les principaux Ouvrages à la fois, suivant le sentiment du Baron de Coehorn. Le feu en fut si terrible, qu'il les bouleversa & les rasa entièrement : ce qui fut suivi d'un assaut des plus chauds qui se fussent jamais vûs. Ce jour-là les Batteries des Assiègeans aiant battu les brêches, depuis la pointe du jour jusqu'à onze heures du matin, on fit sommer la Place de la part du Duc de Bavière. Le Comte de Horn s'avança avec Mylord Portland, après que les Batteries eurent cessé, & demanda à parler au Comte de Guiscard, ou à quelqu'autre Général. Sur quoi le Comte de Laumont aiant paru, avec les Marquis de Gramont & de Ste. Hermine, le Comte de

de Horn leur dit, qu'il étoit chargé de la part de l'Electeur de Bavière de faire ſavoir au Comte de Guiſcard, que le Maréchal de Villeroi étoit dans l'impuiſſance de donner du ſecours aux Aſſiègez, & que comme S. A. E. ſouhaitoit d'épargner le ſang de tant de Braves Gens de part & d'autre, elle lui faiſoit demander s'il vouloit ſe rendre à des Conditions honorables, mais qu'elle ne lui donnoit qu'un Quart d'heure pour s'y réſoudre. Les Aſſiègez n'aiant pas répondu dans ce terme, le Comte de Horn & Mylord Portland ſe retirèrent. 1695.

Les Batteries recommencèrent à l'inſtant à battre les Brêches juſqu'à une heure & demie que l'Aſſaut commença. Le Signal en fut donné par un Baril de Poudre où l'on mit feu, afin que tous les Quartiers le puſſent apercevoir; là-deſſus Mylord Cutz marcha avec un Corps de Troupes vers le Fort de Terranova, le Comte Rivera, Bavarois, ſortit avec trois mille hommes de la Tranchée de la première ligne, & attaqua les Brêches du Fort de Coehorn. Le Général Major de la Cave attaqua le même Fort par la tête avec deux mille Brandebourgeois, & le Général Major Swerin eut l'attaque de la Caſſote avec deux mille hommes. Outre les attaques de ces quatre Généraux Majors, un Colonel fut commandé avec cinq cens hommes pour ſe tenir dans le fond entre le Fort de Coehorn, & celui de Terranova, afin de s'opoſer aux ſorties que les Aſſiègez pouvoient faire de ce côté-là. Trois cens

Les Batteries recommencent à tirer.

1695. cens Grenadiers Anglois furent commandez pour monter les premiers à la brêche du nouveau Château, ou Fort de Terranova, ce qu'ils firent avec tant d'ardeur qu'ils y arrivèrent avant le Corps qui devoit les soûtenir, & la plûpart montèrent même au haut de la Brêche. Ceux qu'on avoit commandez dans le fond agirent avec la même vigueur; mais s'étant trop avancez, ils furent repoussez par ceux qui défendoient le Fort de Coehorn, & s'étant rencontrez avec les Anglois qui alloient à la Brêche pour soûtenir les Grenadiers, il y eut quelque confusion, qui empêcha que cette attaque n'eût tout le succès qu'on en esperoit. Les Grenadiers se voïant exposez à un grand feu, sans espoir d'être secourus, furent contraints de se retirer avec perte. Le Comte de Rivera ne réüssit pas mieux de son côté; car au lieu de prendre à la gauche de la Plate-forme, aiant pris à la droite, vers le Chemin couvert qui étoit bien palissadé & bien gardé, & le voulant forcer, il se trouva exposé à un double feu qu'il ne put soûtenir; il y fut tué avec la plûpart de ceux qui l'avoient suivi.

Rude assaut donné à un des Forts du Château.

Cependant les Anglois qui avoient été repoussez à Terranova, ranimez par Mylord Cutz, quoi-que blessé, se joignirent au Général de la Cave qui attaquoit le Chemin couvert du Fort de Coehorn, & aiant chargé tous ensemble les François, les en chassèrent aussi bien que de la Place d'Armes & de la Contregarde, & les obligèrent de se retirer en desordre par les Brêches, dans le Fort. Le Général Swerin n'eut

n'eut pas moins de ſuccès à l'attaque de la Caſſote ; car aiant marché avec ſon Détachement droit au Chemin couvert, il en chaſſa les Aſſiègez, fit de grans Logemens ſur les principaux Angles, & ſe ſaiſit de toutes les avenuës. Cet aſſaut dura cinq heures, & coûta près de deux mille hommes aux Alliez. 1695.

Mouvement des deux Armées. Echec ſouffert par les François.

Tandis que cela ſe paſſoit devant le Château de Namur, le Maréchal de Villeroi n'aiant tiré aucun fruit du Bombardement de Bruxelles, ſe rendit dans la Plaine de Fleurus, où aiant formé une Armée de cent mille hommes, & fait diſtribuer des vivres aux Soldats pour douze jours, il s'avança ſur les bords de la Mehaigne, qu'il ſe mit en état de paſſer ; mais il rencontra tant de difficulté dans l'éxécution de ce deſſein, par la diſpoſition où il trouva l'Armée des Alliez, qu'il connut qu'il ne pouvoit, ſans riſquer d'être battu, attaquer les Poſtes & les avenuës qu'elle occupoit. Ce qui lui fit prendre le parti de ſe retirer, après avoir fait ſavoir au Maréchal de Bouflers qu'il n'y avoit point de ſecours à eſperer pour lui. Il fit pourtant faire encore un mouvement à ſon Armée, qu'il rangea en Bataille près du Bois de St. Denis, & alla reconnoître le terrain avec mille Grenadiers, un Corps de Cavalerie, & ſes principaux Officiers ; mais aiant trouvé les Paſſages fermez par des Retranchemens garnis de Canons, & d'ailleurs impraticables par des Défilez, des Ravines, & des Marais, il prit la réſolution de s'avancer à Perwis, aiant devant lui la Mehaigne. Le Roi d'Angleterre, qui l'obſervoit

1695. voit de près, aiant pénétré son dessein, alla camper à Ostin entre St. Denis & la Mehaigne, résolu de l'attendre. Le Maréchal François n'eut garde d'aller à lui; cependant il voulut faire une tentative, afin qu'il ne fût pas dit qu'il eût été simple Spectateur de la prise de Namur: il fit passer la Mehaigne à quarante Escadrons pour en charger trente des Alliez, commandez par le Marquis de la Forêt, qui s'étoit avancé pour reconnoître l'Armée Françoise. Mais le Marquis usant de stratagème attira dans une embuscade les François, qui furent chargez avec tant de violence, qu'ils furent contraints de se retirer avec quelque perte.

Le Château de Namur se rend par Capitulation.

Le Roi d'Angleterre résolut là-dessus de donner un second assaut général au Château de Namur, après avoir perfectionné les Logemens qu'il avoit fait dans les Chemins couverts; mais les Assiègez ne jugeant pas à propos de l'attendre, demandèrent à capituler pour le Fort de Coehorn le 1. Septembre. Le Duc de Bavière répondit qu'il n'y avoit point de Capitulation à faire que pour le tout; sur quoi le Comte de Guiscard parut, & répréfenta que c'étoit au Maréchal de Bouflers à capituler pour le Château. La réponse de ce Général étant enfin venuë, on donna les Otages de part & d'autre, & la Capitulation fut signée le lendemain.

La Conquête de Namur par les Alliez ne pouvoit que déconcerter le Roi T. C. qui avoit triomphé de la prise de cette Place de la manière la plus insultante que le pût faire un Vainqueur. On n'a qu'à lire la Lettre qu'il

qu'il écrivit en 1692. à l'Archevêque de Paris pour faire chanter le *Te Deum* après cette grande Conquête. Comme elle n'est pas longue, on me pardonnera bien de la raporter ici. 1695.

Mes Ennemis, dit le Roi, *s'étoient persuadez qu'aiant assemblé toutes leurs forces dans les Païs-Bas, ils arrêteroient le Cours de mes Conquêtes : cependant je n'ai pas laissé d'entreprendre en Personne le Siège de la Ville & du Château de Namur dont ils croïoient la prise impossible. Ils y sont accourus au nombre de plus de cent mille hommes, pour m'obliger d'en lever le Siège, mais ils se sont contentez d'en être les Spectateurs pendant trois semaines, & d'assister à la réduction de la Place que j'ai entièrement soumise le* 30. *du mois dernier, après* 30. *jours de Tranchée ouverte. Si quelque chose me flate dans une Conquête aussi importante, c'est bien moins la Gloire qui la suit, ou l'agrandissement de mes Etats, que l'esperance qu'elle me donne que mes Ennemis, lassez de leurs pertes, souscriront enfin aux offres que je leur fais depuis long tems de finir la Guerre. C'est aussi cette esperance qui m'oblige particulièrement à redoubler envers le Ciel mes actions de graces, & de protester en même tems devant celui qui connoît les sentimens de mon cœur, que je n'ai point de desir plus ardent que de mettre tous mes Sujets en état de le glorifier en Paix &c.*

Lettre du Roi écrite en 1692. au defunt Arch. de Paris sur la Prise de Namur.

L'Auteur d'un Mémoire qui parut quelque tems après les operations de cette Campagne, & qui fait l'oposition de celle de 1692. à celle-ci, ne manqua pas d'alleguer cette Let-

1695. Lettre qui étoit alors une Pièce fort insultante pour les François. En effet il suffit d'en examiner toutes les Periodes & d'en peser exactement toutes les expressions ; on n'auroit eu presque rien à y changer en la faisant écrire au Roi d'Angleterre.

Le Maréchal de Boufiers est arrêté en sortant de Namur, & pourquoi.

Trois jours après la Capitulation de Namur, le Château fut remis au pouvoir des Alliez, & la Garnison, réduite à quatre mille cinq cens hommes, de dix-sept mille dont elle étoit composée au commencement du Siège, sortit par la Brêche avec toutes les marques d'honneur, & passa à travers une partie de l'Armée des Alliez rangée en Bataille. Dans ce tems-là Mr. de Dickvelt, Député des Etats Généraux, s'aprocha du Maréchal de Boufiers, qui étoit à la tête des Dragons, & le pria de sortir des rangs sous prétexte qu'il avoit des choses particulières à lui communiquer. Le Maréchal répondit d'abord qu'il n'y avoit personne de suspect auprès de lui, & qu'il pouvoit tout dire. Il crut ensuite que Mr. de Dickvelt vouloit lui faire quelques ouvertures de Paix ; mais il fut bien surpris quand il lui dit que le Roi d'Angleterre le faisoit arrêter. Plusieurs Officiers François commencèrent alors à s'atrouper autour de leur Général ; mais Mr. de l'Etang, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi d'Angleterre, l'aiant abordé, lui dit la même chose : ajoûtant qu'il avoit ordre de le reconduire dans la Ville, & ensuite à Maestricht. Le Maréchal dit alors avec colère à Mr. de Dickvelt, qu'il étoit surpris qu'on l'arrêtât au préjudice de la Capitulation qu'il n'avoit

voit point enfrainte. Il obtint pourtant 1695.
la permission d'envoïer quelqu'un à l'Electeur de Bavière pour lui porter ses Plaintes du traitement qu'on lui faisoit, & lui témoigner que le Roi son Maître ne manqueroit pas de s'en venger. Le Duc de Bavière dit à l'Officier François qui lui fut envoïé *qu'il étoit fâché de ce qui venoit d'arriver au Maréchal, qu'il n'avoit pu l'empêcher pour les raisons que le Roi d'Angleterre & tous les Princes Alliez avoient d'en user ainsi, pour s'oposer aux perpetuelles infractions que les François faisoient aux Cartels, & aux Capitulations, ce qui étoit contre l'usage de la Guerre; & que le Maréchal aprendroit les raisons du procedé qu'on tenoit à son égard.* Durant ce tems-là, le Maréchal, impatient de savoir le sujet de sa détention, le demanda à Mr. de Dickvelt, qui lui fit connoître que c'étoit à cause des infractions faites aux Capitulations de Dixmude & de Deinse, lorsque les Garnisons de ces deux Places se rendirent prisonnières. Par les premiers Articles ces Garnisons „ devoient „ être traitées suivant le Cartel fait au „ commencement de la Guerre, c'est-a-„ dire, que quinze jours après, elles „ devoient être échangées ou rachetées, „ ce que le Roi de France n'avoit point „ fait, nonobstant les remontrances des „ Alliez. Par le dixième Article les Ré-„ gimens qui composoient ces Garnisons „ ne pouvoient être séparez que par pro-„ portion aux Officiers; cependant on en „ avoit aussi-tôt séparé les Soldats, qu'on „ avoit maltraitez pour les obliger à prendre

1695. „ parti ; & par le onzième Article, ces Gar-
„ nisons ne devoient point être envoïées
„ hors des Païs conquis depuis l'an 1672.,
„ cependant on les avoit envoïées à Doüai
„ & à Arras, & l'on se disposoit à envoïer
„ celle de Dixmude à Roses.

Il est ensuite relâché.

Quelque fâcheux que fût ce contretems pour le Maréchal de Bouflers, il se sentit bien soulagé quand il eut apris le sujet de sa détention. Il s'en étoit imaginé un bien différent, & ce qu'il dit dans le premier mouvement de sa surprise, au moment qu'il fut arrêté, le fit assez connoître ; mais ce n'est pas le lieu d'en parler ici. Quoi-qu'il en soit, il écrivit en Cour, pour informer le Roi des raisons pour lesquelles on le retenoit. Sa Majesté fit aussi tôt expedier des ordres pour faire renvoïer les Garnisons de Dixmude & de Deinse, & le Maréchal en aiant donné avis au Roi d'Angleterre par son Capitaine des Gardes, Sa Majesté B. lui fit savoir qu'il pouvoit se retirer sur sa parole, & lui fit donner une escorte jusqu'à Dinant.

Campagne d'Italie. La Forteresse de Cazal prise par les Alliez.

Les Armes des Alliez eurent un égal succès en Italie, où le Prince Eugène s'étoit rendu sur la fin de Février, dans la vûë d'attaquer dans les formes la Forteresse de Cazal, qu'il avoit fait bloquer depuis l'année précédente. Mais la rigueur de la saison, & les difficultez qui se rencontrèrent parmi les Alliez, pour convenir à qui on remettroit cette Place, après l'avoir prise, suspendirent l'exécution du dessein où l'on étoit de l'assièger. Cependant ce retardement, qui auroit été capable de faire

faire échoüer l'entrepriſe, ſi la France eût eu des forces ſuffiſantes pour s'y opoſer, aiant fini par le conſentement que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne donnèrent pour démolir la Place, & la faire remettre au Duc de Mantoüë, les Alliez arrivèrent devant, le 25. de Juin. La Tranchée fut ouverte le lendemain; le Prince Eugène la monta le premier, & aiant prolongé la Parallèle de deux cens pas ſur la gauche, & de quatre cens ſur la droite, il fut relevé par le Prince Charles de Brandebourg. Les Attaques ſe firent enſuite avec tant de ſuccès, nonobſtant la réſiſtance du Marquis de Crenan, Gouverneur de la Place, qu'on emporta en peu de jours deux Redoutes, & une demi-Lune: ce qui obligea les Aſſiègez d'abandonner peu de tems après la Contreſcarpe, & le Chemin couvert. Les Alliez ſe logèrent enſuite ſur le Glacis, & comme ils étoient par-là à portée de battre en brêche, le Marquis de Crenan demanda à capituler. Il y fut reçu ſous les conditions que les Fortifications ſeroient raſées, & que quand la Place ſeroit évacuée, le Duc de Mantoüë rentreroit dans tous ſes droits. Elle ne le fut pourtant qu'à la fin de Septembre; la Garniſon aiant differé juſqu'à ce tems-là la démolition des Ouvrages intérieurs, à quoi elle s'étoit obligée. 1695.

Pourquoi les Alliez ne pouſſèrent pas leurs Conquêtes en ce Païs-là

La Priſe de Cazal donna autant de chagrin au Roi, que de joïe aux Princes & Etats d'Italie, délivrez par-là d'un Voiſin qui n'en avoit fait l'aquiſition que dans la vûë de menacer leur liberté. Après cette Con-

1695. Conquête, les Alliez auroient pu pouſſer leurs progrès ſuivant le ſentiment du Prince Eugène; mais le Duc de Savoïe, qui commençoit, comme j'ai dit, d'entrer en liaiſon avec la France, fit par ſes irréſolutions affectées évanouïr tous les deſſeins formez à ce ſujet, en propoſant pluſieurs entrepriſes ſans ſe fixer à aucune.

Affaires de Catalogne. Le Duc de Vendôme y commande à la place du Maréchal de Noailles.

La Fortune fut moins contraire aux Armes des François en Catalogne, & en Allemagne, bien qu'elle ne les favoriſât pourtant d'aucun ſuccès avantageux. La Cour de France n'avoit pu mettre à exécution le deſſein de faire le Siège de Barcelone l'année dernière, par l'opoſition qu'y mit l'Armée Navale des Alliez. Elle s'étoit flatée d'y réüſſir durant l'hiver, dans la penſée qu'elle ſeroit alors hors de crainte; mais la prévoïance du Roi d'Angleterre rompit encore ſes meſures, par les ordres qu'il donna aux Amiraux d'Angleterre & de Hollande de demeurer à Cadiz. Les Eſpagnols formèrent durant ce tems-là le Blocus d'Oſtalric & de Caſtelfolliet; mais le Maréchal de Noailles étant arrivé à Perpignan, chargea le Sr. de St. Silveſtre de conduire un Convoi à la première de ces Places, qui étoit la plus preſſée, ce qu'il fit ſans opoſition. A ſon retour ſon Arrièregarde fut attaquée par les Eſpagnols & ſouffrit quelque échec. Le Sr. de St. Silveſtre aiant enſuite joint le Comte de Coigni, donna le même ſecours à Caſtelfolliet, après avoir forcé les paſſages & les défilez qui étoient ſur ſa route. Dans le même tems le Sr. d'Hervais, à la tête de

de quatre mille hommes, s'avança à travers les Montagnes d'un autre côté vers Pratz de Mollo, pour faire diverſion ſur les Troupes qui y étoient. Les François perdirent dans cette occaſion deux à trois cens hommes, aiant été attaquez à leur retour avec beaucoup de vigueur. Le Comte de Coigni y eut un Cheval tué ſous lui, & le Sr. de Prchac, Maréchal de Camp, y fut bleſſé. Le Duc de Vendôme arriva peu de tems après en Catalogne, pour y prendre le Commandement de l'Armée, à la place du Maréchal de Noailles, dont on étoit, comme j'ai dit, peu content à la Cour, depuis l'année précedente, pour avoir manqué l'occaſion de faire le Siège de Barcelone. On y ajoûtoit ſon peu de capacité à remplir les fonctions de ſa Charge, & le peu de ſatisfaction des Troupes à agir ſous ſes ordres. On prit pourtant pour prétexte le mauvais état de ſa ſanté, qu'il ne put s'empêcher de feindre pour cacher la cauſe de ſon rappel. Neanmoins la faveur, dans laquelle il avoit été juſqu'alors à la Cour, reçut peu de diminution. 1695.

Le Secours de Vivres, de Munitions de Guerre & de Troupes, que le Maréchal de Noailles avoit fait jetter dans Caſtelfolliet, n'aiant pu empêcher la continuation du Blocus, cette Place couroit riſque de retomber en la puiſſance des Eſpagnols, lors que le Duc de Vendôme, pour l'empêcher, envoïa ordre au Chevalier d'Aubeterre, Gouverneur de Collioure, de s'avancer du côté des Pirenées avec un Corps de Troupes & les Milices du Païs; & au

Le Général François fait lever le Blocus de Caſtelfolliet & d'Oſtalric.

1695. S. de Courlandon, Brigadier de Cavalerie, de ſe joindre à lui avec ſon Régiment. Ces Troupes aiant gagné le haut des Montagnes de Caſtelfolliet, le Duc de Vendôme s'avança en même tems de l'autre côté avec l'Armée; ce qui obligea le Marquis de Caſtanaga, & le Prince de Heſſe-Darmſtadt, Généraux de l'Armée Eſpagnole, de ſe retirer. Le Duc de Vendôme s'aprocha enſuite de la Place; mais ne ſe croïant pas en état de la conſerver à cauſe de la ſuperiorité des Eſpagnols, il la fit démolir peu de tems après. Il en fit de même d'Oſtalric, après l'avoir délivrée d'un pareil Blocus; & détacha enſuite quatre mille hommes, pour faire la même choſe à Blanes & à Tordera.

Les Eſpagnols manquent leur coup ſur Palamos.

Ce Prince aiant eu avis dans ce tems-là que le Marquis de Caſtanaga avoit quelque deſſein ſur Palamos, mit ſon Armée en quartier de rafraîchiſſement entre Toroella de Mongri, vers l'embouchure du Ter, & Palafuguel, à trois lieües de là, pour être plus à portée de la ſecourir. Ce mouvement ne fit point changer aux Eſpagnols de réſolution. La Flote des Alliez, composée de 35. Vaiſſeaux de Ligne, de vingt Fregates, de dix neuf Galères, & d'autres Bâtimens mouilla à la rade, & à la portée du Canon de Palamos, pendant que l'Armée Eſpagnole, de ſon côté, campa à trois lieuës de là au Val d'Aro, à l'Occident de la Place, d'où elle s'avança le lendemain dans la Plaine, & prit ſes quartiers autour de la Ville. Le Duc de Vendôme alla le jour d'après la reconnoître, dans le deſſein

ſein de l'attaquer ; il ſe retira pourtant ſans oſer l'entreprendre, aiant vu la diſpoſition avantageuſe où elle étoit. Cependant les Eſpagnols, qui à ſon aproche avoient paru dans le deſſein de tenir bon, aiant apris trois jours après que les François avoient été renforcez par un Corps conſidérable de Troupes, conduit par le Chevalier d'Aubeterre, levèrent le Siège, après que l'Amiral Ruſſel eut embarqué ſes Troupes. Le Duc de Vendôme l'aiant ſu, s'aprocha de la Place, dont il fit démolir les Fortifications & raſer le Château. 1695.

Les Armées qui agiſſoient le long du Rhin n'y firent rien de conſidérable. Les Maréchaux de Lorge & de Joyeuſe avoient d'abord formé quelques deſſeins ; mais le Prince de Bade les aiant fait avorter, les obligea de repaſſer le Rhin, & ſe ſaiſit des poſtes de Metzingen, de Zeitern, de Langebrik, & de Stefeld.

Il ne ſe paſſe rien en Allemagne.

Pendant que le Roi voyoit agir les Troupes des Alliez avec un ſuccès favorable, dans les endroits où les ſiennes avoient été victorieuſes juſqu'alors, ſes Villes Maritimes continuoient d'être inſultées ou allarmées par les forces Navales de ſes Ennemis. Le Roi d'Angleterre étoit encore devant Namur, lorsque Mylord Barclai s'aprocha de Dunkerque avec ſon Eſcadre, où aiant détaché vingt Galiotes à Bombes & quelques Fregates, il fit bombarder depuis le matin juſqu'au ſoir le Risban, & les deux têtes des Jettées, dites *le Château de bonne Eſperance* & *le Château-verd*, qui en furent endommagez. Mais ce fut en vain qu'il eſſaïa de brûler les Jettées, en y envoïant quatre Brûlots

Les Anglois bombardent quelques Ouvrages à Dunkerque.

1695. de nouvelle invention, pendant que six Vaisseaux les canonnoient. Le Canon y fit du ravage, mais les Brûlots se consumèrent sans faire aucun mal. Ce Bombardement fut suivi quelque tems après d'une pareille entreprise sur Calais.

Entreprise semblable sur Calais.

La Flote des Alliez, forte de 80. Bâtimens, étant partie des Dunes le 25. Août, & aïant mouillé le lendemain à deux lieuës au Nord-Ouest de cette Ville : vers la Minuit du 26. au 27. dix Fregates, douze Galiotes, une Fregate à Bombes, & douze grosses Chaloupes s'aprochèrent & y jettèrent quelques Bombes; mais la plûpart n'étant pas tombées dans la Ville, ces Bâtimens mouillèrent à deux heures du mâtin au Nord-Est des Jettées, & les Chaloupes allèrent sonder la Rade. Le Sr. de Relingues, Chef d'Escadre, sortît alors avec 18. Chaloupes qu'il avoit fait venir de Dunkerque, & les obligea de se retirer; néanmoins les Vaisseaux des Alliez s'étant aprochez peu après, mouillèrent à la portée de Canon du Fort de Bois, & des Batteries des Jettées; & jettèrent quatre cens Bombes malgré les efforts que fit le Sr. de Relingues pour les empêcher. Ces Bombes causèrent un grand desordre dans la Ville, où plusieurs maisons furent détruites & d'autres endommagées, de même que le Risban où quantité de gens furent tuez.

Avantages remportez par les François en Afrique & en Amerique.

Les François se dédommagèrent de ces ravages par la prise du Fort de Bourbon en Amerique, & du Fort de Gambie en Afrique, près du Cap-verd, à l'embouchure de la Rivière de ce nom. Le Sr. de Gênes, Capitaine

pitaine de Vaiſſeau, étant arrivé avec ſix Vaiſſeaux armez en courſe le 31. Juillet à l'Ile de Gambie, apartenant à la Compagnie d'Afrique des Anglois, ſe rendit maître du Fort, où il y avoit 74. pièces de Canon, après une médiocre réſiſtance. Cette perte fut conſidérable pour ces derniers, & ne put être réparée par l'Expedition qu'ils firent dans l'Ile de St. Domingue, où ils pillèrent pluſieurs lieux, & détruiſirent quantité de Plantations. 1695.

Nouvelles Tentatives de la France pour gagner l'Electeur de Baviere.

Le Roi penſoit cependant à faire de nouvelles tentatives pour porter les Alliez à la Paix. Sur les eſpérances qu'il conçut de pouvoir engager le Duc de Bavière dans ſes intérêts, S. M. envoïa à Bruxelles une perſonne de confiance chargée de nouvelles Inſtructions, avec ordre de faire à ce Prince des offres conſidérables. Mais elles ne réüſſirent pas mieux que la première fois, quelques marques que ce Prince donnât de la diſpoſition où il ſe trouvoit, de profiter des ouvertures de la France.

Affaires de Hongrie. Les Turcs ſe rendent maîtres de Lippa & de Titoul.

L'Empereur s'étoit flaté que les avantages qu'il avoit eus juſqu'alors en Hongrie continueroient, & que les Turcs ne pourroient plus réſiſter aux forces conſidérables qu'il ſe mettoit en état d'y envoïer ſous les ordres de l'Electeur * de Saxe & du Comte Caprara. Il ſembloit que la reddition de la Ville de Giula au Comte de Gronsfeld, après un long Blocus, en fût comme l'heureux préſage. Cependant le Sultan Muſtafa IV. qui étoit monté ſur le Trône par la mort de ſon Oncle Achmet, s'étant mis à la tête d'une puiſſante Armée, fit ſouffrir aux

* *Frederic Auguſte.*

1695. Impériaux des échecs dont ils eurent lieu d'apréhender les suites. Ce Prince Ottoman s'étant avancé près de Temeswar, fit deux Détachemens, dont l'un, commandé par le Général des Arnautes, eut ordre d'attaquer Lugos & Caranzebes, & l'autre marcha pour se rendre maître de Lippa. Le Bacha, qui commandoit celui-ci, ne fut pas plûtôt arrivé devant cette dernière Place, que sans vouloir ouvrir de Tranchée ni dresser aucune Batterie, il fit monter des Janissaires en croupe des Spahis, & les aiant fait avancer au galop jusqu'à la Contrescarpe où ses Janissaires mirent pié à terre, il fit en même tems donner l'assaut par quatre endroits avec tant de furie, que le Sr. Toldo, Gouverneur de la Place, ne put se défendre que 3 ou 4. heures seulement. Quelque courage que fît paroître la Garnison, elle fut repoussée & poursuivie avec tant de fermeté dans la Ville, pensant se sauver dans le Château, que les Turcs y entrèrent pêle-mêle, & passèrent au fil de l'épée tous ceux qu'ils rencontrèrent, à la réserve de quelques Officiers. La prise de Lippa fut suivie de celle de Titoul, qui fut emporté d'assaut après trois jours de Siège, & le Sr. Venedige, Gouverneur, fait prisonnier.

Ils prennent le Comte Veterani & lui coupent la tête.

Le Sultan marcha ensuite avec toute son Armée vers Lugos, dans le dessein d'attaquer le corps de Troupes du Comte Veterani, qui étoit entre cette Place & Caranzebes. Il envelopa les Impériaux la nuit du 20. au 21., & les fit attaquer par vingt-cinq mille hommes. Ceux-ci furent d'abord repoussez par trois fois, & les aparences étoient que le Comte

Comte Veterani se seroit tiré d'affaire, s'il n'avoit eu à résister qu'à ce seul corps; mais les Turcs étant revenus à la charge avec de nouveaux Détachemens, firent plier la Cavalerie Impériale, & l'obligèrent à prendre la fuite. L'Infanterie aiant aussi été attaquée, fut défaite, après s'être long-tems défenduë avec beaucoup de courage, à la faveur d'un Retranchement de Chariots. Il n'en échapa que quelques soldats qui furent faits prisonniers. Le Comte Veterani fit tout ce qui put dépendre de lui dans cette occasion; mait aiant été blessé dangereusement, il se retira vers un Marais d'où il esperoit d'aller en lieu de sûreté. Un gros de Cavalerie des Turcs aiant paru sur ces entrefaites, quatre à cinq cens chevaux qui escortoient ce Général des Impériaux prirent la fuite, & le laissèrent à la merci des Turcs qui lui coupèrent la tête, & la portèrent au Grand Seigneur. Cette défaite coûta quatre à cinq mille hommes aux Impériaux, parmi lesquels se trouvèrent le Colonel Antonio, Rascien, le Prince Conti, Romain, le Major Général Patz, & le Baron de Steincalenfeltz. 1695.

Affaires des Venitiens. Combat de Chio le 7. Fev.

Le succès des Armes des Venitiens fut variable; il sembla que la Fortune, qui leur avoit été favorable depuis quelque tems, voulût les abandonner au commencement de cette année dans l'Archipel. Antonio Zeno, Capitaine Général, fut accusé d'y avoir contribué par sa mauvaise conduite. Le Capitan Bacha Mezomorto aiant fait sortir la Flote Turque des Ports de Metelin, de Foia ou Phochia, & de Smirne, s'avança

1695. vers Chio pour attaquer celle de la République qui étoit au Fort de Spalmadori. A son aproche les Galeasses & les Galères sortirent du Port de Chio, pour remorquer les Vaisseaux hors du Canal qui sépare l'Ile de Chio de la Terre ferme. Le Sr. Priuli, qui avoit l'Avant-garde, s'étant mis peu après en état de gagner le vent, & n'aiant pu le faire, se trouva tout d'un coup au milieu de l'Armée Ottomane, qui aiant le vent sur lui, l'attaqua avec beaucoup de furie. Cependant la résistance qu'il fit l'auroit tiré d'embarras; mais le feu aiant pris à son Vaisseau, & s'étant communiqué à deux autres, ils sautèrent tous trois en l'air avec tous ceux qui étoient dessus; les Srs. Priuli, Gasparo, Bragadino, & plusieurs autres Venitiens furent de ce nombre.

Suivi de sa prise par les Turcs.

Dans ce tems-là cinq Vaisseaux Turcs attaquèrent les Galeasses & les Galéres qui soûtinrent le choc durant plus de deux heures. Le Capitan Bacha aiant envelopé la Galère du Sr. Marin Zorti, qui étoit sortie de la Ligne, s'en empara après la mort du Capitaine; mais trois Galères que le Capitaine Général détacha, la reprirent. Le Vaisseau *St. Victor* fut dans le même tems entouré par cinq des Turcs qui étoient sur le point de l'enlever, après la mort du Sr. Pisani, Vice-Amiral, qui le commandoit: si le Vaisseau *St. Laurent Justinien* ne fût venu le dégager. Le Capitan Bacha investit ensuite quelques Galères, qui étant secourues par les Galeasses des Srs. Mocenigo & Nani, avec leurs Conserves, coulèrent à fond trois Galères Turques, ce qui obligea les Infidèles,

les à se retirer vers le Cap Caraborno. Mais étant revenus le lendemain chercher les Venitiens, ils firent plier l'Escadre du Sr. Contarini, ce qui obligea le Capitaine Général à abandonner Chio dont les Turcs s'emparèrent aussi-tôt. 1695.

Bataille d'Argos avantageuse aux premiers.

Les Venitiens furent plus heureux dans la Grèce. Les Turcs étant venus, au nombre de vingt-mille, attaquer l'Armée Chrétienne, campée près d'Argos en Morée, sous les ordres du Comte de Steinau, furent mis en deroute après un sanglant Combat de 4. heures, laissant cinq mille morts sur le Champ de Bataille, & une partie de leur Bagage & de leur Artillerie. La perte des Venitiens fut de près de mille hommes, du nombre desquels fut le Sr. Contarini: le Sr. Sagredo y eut un bras emporté.

Combat Naval de Chio où les Vénitiens ont l'avantage: le 16. Sept.

Cette Victoire fut suivie de deux avantages considérables remportez dans l'Archipel sur la Flote Ottomanne. Le Capitaine Général Alessandro Molino, qui avoit succédé à Antonio Zeno qui fut démis de sa Charge, aiant fait embarquer les Troupes victorieuses après la Bataille d'Argos, & s'etant avancé vers Chio, y attaqua les Turcs avec tant d'ordre, qu'au bout de quatre heures, & après leur avoir fait périr quelques Vaisseaux, il les obligea de prendre la fuite. Les Venitiens y perdirent un Navire de soixante pièces de Canon, avec tout l'Equipage de 350. hommes, dont il ne se sauva personne. Le Sr. Girolamo Michaeli, Capitaine Extraordinaire de Vaisseaux, y fut tué, avec les Nobles Bembo, Zeno,

1695. Posta, & le Sr. Broglio, Officier François. L. Comte de Steinau manqua d'être envelopé dans ce malheur ; il venoit de quitter ce Bâtiment, quand le feu y prit, pour monter une Galère : une partie de ses Domestiques y périt.

Autre Combat près de Metelin le 18. Sept.

Le Sr. Alessandro Molino aiant joint deux jours âprès les Turcs dans le Canal de Metelin, les mit en desordre, & les obligea de se retirer au Port de Smirne, n'aiant pû prendre d'autre route. Il auroit été facile aux Venitiens d'aller les brûler dans ce Port, & ils paroissoient s'y disposer, si l'attention qu'ils firent aux remontrances du Consul de France, sur le dommage que le Commerce en pouvoit souffrir, & sur d'autres conséquences par raport au Roi son Maître, ne les en eût détournez. Cette condescendance leur fit perdre l'occasion la plus favorable qu'ils pussent jamais avoir de détruire en un seul jour les Forces Maritimes du Grand-Seigneur.

Affaires de Pologne.

L'indolence des Polonois dans l'Entreprise du Blocus de Caminieck qu'ils avoient formé, donna lieu aux Turcs & aux Tartares, commandez par le Sultan Chabes Gerrai d'y faire entrer deux Convois considérables. Le Czar de la Grande Russie *, qui avoit pro-

* Pierre Alexeowits, *recommandable par le soin qu'il prend de tirer ses vastes Etats de la Barbarie où ils ont été jusqu'à présent. Ce Prince, qui a aquis de très-belles connoissances dans ses voïages, entre lui-même dans tous les détails des Arts nécessaires à la Navigation & à la Guerre. Il a passé par tous les degrez des Emplois Militaires. Le premier titre qu'il prit sur mer, fut celui de* Capitaine de Vaisseau ; *& lorsqu'il alla cette année au Siège d'Asoph, il se fit* Enseigne. *Il prit à son retour le Commandement d'une Compagnie.* Etat présent de la Gr. Russie, *pag.* 261.


LOUIS-
ANTOINE DE NOAILLES
Cardinal de la S. E. R.
Archevêque
de Paris.



promis à l'Empereur, en se liguant avec lui, de faire une puissante diversion contre les Tartares, s'avança avec une nombreuse Armée le long du Nieper ou Boristhène, y prit quelques Châteaux, & mit ensuite le Siège devant Asoph, Ville de la Crimée; mais la saison avancée, & l'irruption des Tartares dans ses Etats du côté de Kiovie, l'obligèrent à le changer en Blocus. 1695.

Mort de l'Archevêque de Paris.

Mr. de Noailles lui succède.

L'Enchaînement des affaires de la Guerre ne m'aiant pas permis de raporter dans l'ordre les autres événemens, je suis obligé de placer ici la mort de François de Harlai de Chanvallon, Archevêque de Paris, Duc & Pair de France, arrivée le 6. d'Août de cette année. Ce Prélat mourut d'Apoplexie à Conflans, Maison de plaisance qu'il avoit à une lieuë de Paris, à l'âge de soixante & dix ans. Il étoit Proviseur de Sorbonne, & un des Quarante de l'Academie Françoise. Il avoit été fait Archevêque de Paris & Chef du Conseil de Conscience de Sa Majesté en 1671. Il avoit été nommé par le Roi au Cardinalat. C'étoit un homme bien fait, savant, agréable & fort galant. Louïs Antoine de Noailles, alors Evêque de Châlons, fut choisi pour lui succéder dans l'Archevêché de Paris. Ce Prélat, aujourd'hui Cardinal de la S. E. R. & qui remplit encore si dignement le Siège de cette Capitale du Roïaume, nous fournira dans la suite de cette Histoire plusieurs occasions de parler de son Mérite & de sa Piété.

1695.

Le Roi épouſe en ſecret Madame de Maintenon.
Mémoires de Mr. L. M. D. L. F.

J'ai remarqué ailleurs * qu'il dut en partie ſa nouvelle Dignité aux recommandations de Madame de Maintenon ; il ne put lui refuſer dans la ſuite toutes les marques qu'elle éxigea de ſa reconnoiſſance. Il y avoit longtems qu'elle ſouhaitoit d'être quelque choſe de plus que Maîtreſſe du Roi. Le Monarque lui-même, pour mettre ſa conſcience en repos, conſentit de l'épouſer. Mais il faloit pour cela le Miniſtère d'un Prélat, qui fût d'humeur à paſſer ſur les formalitez ordinaires, ce mariage n'étant pas d'une nature à être célèbré autrement qu'en ſecret. C'eſt pourquoi le nouvel Archevêque fut choiſi, pour en faire la cérémonie. De dire précisément en quel tems elle ſe fit, c'eſt, à ce que je croi, ce qui ſeroit fort difficile; d'autant plus que perſonne n'en a été témoin, que le Père de la Chaiſe & un Miniſtre d'Etat. Du moins ne doute-t-on pas de la vérité du fait, & que ce n'ait été Mr. de Noailles qui ait donné la Bénédiction à ce mariage. On ne pouvoit comprendre comment cette Dame, n'aiant alors ni beauté ni jeuneſſe, avoit pu inſpirer au Roi une ſi forte paſſion. Mais *ce Prince*, comme quelcun l'a remarqué, *étoit tout au rebours des autres Souverains, car il prenoit de jeunes Miniſtres & une vieille Maîtreſſe.* Quoi-qu'il en ſoit, le peu de ménagement que Madame de Maintenon garda depuis ce tems là avec *Monſeigneur* & avec Madame la Princeſſe de Conti, confirma le ſoupçon que tout le Roïaume avoit de ſon Mariage. L'Autôrité qu'elle prenoit à la Cour ache-

* *Tom. V. Liv. X.*

acheva de le persuader ; rien ne se faisoit plus que par elle, & le destin de l'Etat se décidoit dans sa chambre. Le Roi s'y renfermoit tous les jours au retour de la promenade, & y restoit jusqu'à dix heures qu'il alloit souper. Le Controlleur Général des Finances s'y rendoit : Madame de Maintenon filoit dans un coin, sans paroître faire d'attention aux affaires ; mais à toutes les propositions que ce Ministre faisoit, le Roi se tournoit du côté de Madame de Maintenon, & lui demandoit, *que dites-vous à cela, Madame?* Elle donnoit modestement son avis, & tout ce qu'elle disoit étoit fait. Elle ne paroissoit jamais en public, que lors-qu'elle alloit à la promenade avec le Roi. On la voïoit alors au fond du Carosse, avec des Lunettes sur son nez, travaillant en tapisserie. Tous les matins elle alloit à S. Cyr, donner des règles à cette Pépinière de Filles qui y étoient élevées par ses soins, & elle en revenoit à l'heure du lever du Roi, qui ne manquoit jamais de lui aller souhaitter le bon jour. Elle avoit suprimé de son nom le titre de *Marquise*, ne voulant être appelée que *Madame de Maintenon.* Elle ne voulut pas non plus de celui de *Duchesse* ; elle aspiroit à quelque chose de plus, & les projets qu'elle avoit fait sur cela, causèrent, comme nous le dirons dans la suite, la disgrace d'un pieux Archevêque. 1695.

Le Roi fit au commencement de cette année 1696. des préparatifs de Guerre si extraordinaires, tant par mer que par terre, qu'on ne douta point que ce ne fût dans la vuë de fraper quelque grand coup. En effet 1696.

Dessein d'une Descente en Angleterre en faveur

1696. effet on connut peu après que la Grande Bretagne étoit menacée d'une descente qu'on vouloit faire entreprendre au Roi Jâques, à la faveur des intelligences qu'il y entretenoit. Ce Prince avoit permis dès le mois de Janvier à tous ceux de sa suite de s'en retourner en Angleterre s'ils le souhaitoient: plusieurs avoient pris ce parti, & y étoient entrez sous le masque de gens paisibles, las de vivre dans une Cour Etrangère, & qui ne demandoient qu'à jouïr tranquillement de leurs biens sous la douceur du Gouvernement du Roi Guillaume. Le Roi Jâques comptant sur ces gens-là & sur les foibles restes d'un Parti abatu, se rendit à Calais, où deux Escadres, commandées par le Marquis de Némond & par le Chevalier Jean Bart, l'attendoient avec dix-huit Régimens d'Infanterie, trois de Cavalerie, & deux de Dragons que le Roi de France lui avoit donnez, sous les ordres du Marquis d'Harcourt, avec cent mille Louïs d'or, outre six Millions qu'il devoit lui faire fournir.

du Roi Jâques.

Conspiration découverte contre le Roi Guillaume.

Hist. de ce Prince. Mémoires MSS.

La Cour & le Parlement d'Angleterre, avertis de ces préparatifs, en firent de leur côté pour tâcher de renverser les desseins des François, & rompre les mesures du Roi Jâques. Pendant ces mouvemens ils découvrirent une Conspiration trâmée contre la personne du Roi d'Angleterre; elle devoit être exécutée par un Officier à la tête de 50. à 60. Assassins, comme un des Conjurez le déclara de son pur mouvement. Ceux-ci devoient se mettre en embuscade le 25. Fevrier dans un endroit où le Roi avoit ac-

accoûtumé de passer en Carosse en allant à la Chasse ; quelques-uns d'eux à cheval devoient faire tête aux Gardes, pendant que les autres à pié devoient assassiner ce Prince. Le coup aiant manqué, ils remirent la chose au 3. Mars ; mais le Roi n'étant pas allé à Richemont ce jour-là, les Conjurez résolurent de l'attaquer le lendemain Dimanche, dans le tems qu'il reviendroit de la Chapelle de St. James. Cependant comme il fut averti de la Conspiration, il demeura dans son Palais aux prières qu'on lui fit d'y rester. Les Conjurez avoient une Commission en bonne forme du Roi Jâques, qui portoit en propres termes, *qu'il ordonnoit à sa Brigade qui étoit à Londres d'attaquer le Prince d'Orange dans son Quartier d'hiver.* On devoit donner le Signal de ce qui auroit été fait par des feux qu'on devoit allumer aux Tours de Douvres, ou envoïer à St. Germain George Barclai, un des Conjurez, pour en avertir le Roi Jâques. Dans le même tems ce Prince devoit mettre à la voile, & debarquer les Troupes proche de Douvres, ou de la Rie, & les séparer en deux Corps, un de cinq mille hommes du côté du Nord d'Angleterre ; & mettre pié à terre avec l'autre dans la Province de Kent ou Sussex, où ceux de son parti, qui étoient en Angleterre, devoient se rendre pour favoriser le débarquement, & soûtenir l'Entreprise. 1696.

Le même jour que la Conspiration fut découverte, Mylord Cutz, accompagné de quelques Officiers, & Soldats de la Garde du Roi se saisit de quatorze des Con- Association en Angleterre pour défendre la personne du Roi.

1696. Conjurez, & le lendemain le Conseil s'étant aſſemblé à Kenſington, le Roi y déclara ce qu'on avoit trâmé contre ſa perſonne. Il ſe rendit enſuite au Parlement pour l'en informer. Les deus Chambres allèrent le même jour à Kenſington pour l'en remercier & formèrent enſuite entr'elles une Aſſociation pour défendre la perſonne du Roi. Ce zèle de la Nation Angloiſe pour le Roi Guillaume, qu'elle regardoit comme ſon véritable & légitime Souverain, fut ſuivi de toutes les précautions capables d'empêcher l'entrée des François dans le Roïaume. On tira de la Tour de Londres un grand train d'Artillerie, on fit marcher des Troupes règlées du côté de Douvres, on mit les Milices ſous les Armes, & l'on deſarma les perſonnes ſuſpectes.

Les Anglois ſe préparent à ſe venger de cette Entrepriſe.

L'Armée Navale ſe trouvant prête le 5. Mars, partit le même jour des Dunes, forte de quarante Vaiſſeaux de Guerre, ſous les ordres de l'Amiral Ruſſel, du Lord Barclai, & du Vice-Amiral Ailmer; & ſe rendit à la hauteur de Gravelines, où elle fut jointe par pluſieurs autres Vaiſſeaux. Le deſſein de l'Amiral Anglois étoit de tenir la Mer de ce côté-là pour couper la Communication de Dunkerque & de Calais, & faire de la Flote de France ce qu'il en avoit fait quatre ans auparavant à la Hogue & à Cherbourg. Il fit avancer trois Fregates pour aller reconnoître le Port de Calais, où on étoit occupé à mettre à couvert les Bâtimens de tranſport; mais un gros vent l'obligea de reprendre la hau-

haute Mer. Les Hollandois s'étoient d'abord persuadez que les préparatifs faits à Calais & à Dunkerque, menaçoient la Zelande; mais sachant qu'ils étoient destinez contre l'Angleterre, ils détachèrent quatorze Bataillons, sous les ordres du Duc de Wirtemberg, qu'ils firent embarquer sur 50. Bâtimens de transport. Ils furent escortez par quinze Vaisseaux de Guerre sous la conduite du Vice-Amiral de Calembourg, qui se rendirent sur les Côtes d'Angleterre; mais n'y aiant plus rien à craindre alors, ces Troupes repassèrent dans le Païs-Bas, où elles étoient beaucoup plus nécessaires. Les François n'étoient guère en état de faire desormais d'Entreprise, voïant leur dessein découvert; & le Roi Jâques seroit retourné dès lors à St. Germain, si la Cour de France n'eût jugé à propos de le faire rester sur les Côtes encore quelque tems, pour ôter l'opinion que son voïage à Calais eût été entrepris dans la vuë des succès dont il se flatoit, par le moïen de ses intelligences en Angleterre. 1696.

Il quitta pourtant cette Place, & alla demeurer à Boulogne, dans la crainte d'être le spectateur d'un Incendie semblable à celui qu'il avoit vu à la Hogue quatre ans auparavant. Cette précaution lui servit néanmoins de peu; car il ne put s'empêcher quelques jours après, d'entendre du lieu de son séjour le bruit des Bombes que les Anglois jettèrent dans la Ville qu'il avoit quittée. L'Amiral étant arrivé devant le 13. Avril, & sachant que les Vaisseaux de

Ils bombardent Calais.

1696. de transport y étoient enfermez, y fit jetter quatre cens Bombes depuis Midi jusqu'à 8. heures du soir. Les Galères Françoises s'efforcèrent inutilement d'enlever ses Galiotes à Bombes; les Brigantins Anglois les obligèrent de se retirer avec perte. Il y eut dix à douze Vaisseaux brûlez, deux cens Maisons, l'Eglise de l'Hôpital, & une partie des Cazernes. La Flote des Alliez se disposoit à continuer le lendemain; mais un vent de Sud-oüest l'obligea de remettre à la voile. Le Roi Jâques se retira peu après à Saint Germain, peu content d'une Entreprise qui avoit été suivie d'une pareille insulte.

Deux Géneraux des Alliez brûlent les Magazins de Givet.

Pendant que ces choses se passoient sur les Côtes de la Mer, & que les Troupes Françoises étoient encore aux environs de Calais & de Dunkerque, comme si elles eussent voulu poursuivre leur dessein sur l'Angleterre, le Général Kochorn & le Comte d'Athlone, qui étoient à Namur, profitèrent de leur éloignement. Ils s'avancèrent à Givet où ils jettèrent des Bombes & tirèrent des Boulets rouges, qui aiant mis le feu aux Magazins de Fourages que les François y avoient, causèrent un grand desordre dans la Ville. Les Troupes des Alliez y entrèrent en même tems, & mirent le feu aux Cazernes & aux Maisons où étoient les Munitions de Vivres, sans toucher à celles des Habitans. Les François voulurent tirer vengeance de cette irruption. Le Comte de Guiscard fit semblant d'aller avec un Corps de Troupes du côté de la Roche, & aiant tourné tout d'un coup vers Namur,

mur, il marcha toute la nuit, & arriva avant le jour à la vuë de cette Place, dans le dessein de forcer les Lignes qui étoient du côté de Ste. Barbe. Mais il se retira sans rien faire, aiant trouvé la Garnison sous les Armes & tout disposé à le bien recevoir. 1696.

Punition des Conjurez contre le Roi d'Angleterre.

La crainte des Ennemis du dehors étant dissipée, & la tranquillité rétablie en Angleterre, on proceda à la punition de ceux du dedans, c'est-à-dire des Conjurez qu'on avoit saisis. Les principaux étoient Robert Charnock, auparavant Vice-President du Collège de la Madelaine à Oxford, Edward King, Thomas Keies, les Chevaliers Jean Friend & George Perkins, Ambroise Rook-wood, Charles Cramburne, & Robert Lowick. On leur fit leur procès dans les formes; ils furent condamnez à être pendus, leur Cœur & leurs Entrailles arrachez & jettez au feu, & leurs Têtes & leurs Corps exposez sur le Pont & sur les Portes de Londres. Cette Sentence fut exécutée à Tiburne peu de jours après.

Dispositions pour la Campagne des Païs-Bas. Comment elle se passa.

Les Troupes Françoises se disposoient à entrer de bonne heure en Campagne, dans la pensée de prévenir le Roi Guillaume & de se prévaloir des affaires qui le retenoient dans ses Etats. Mais ce Prince passa bientôt la Mer & s'alla mettre à la tête de l'Armée des Alliez, qu'il fit marcher à Vavre, dans le tems qu'on le croïoit encore en Angleterre. Il quitta peu après ce Poste & donna l'allarme au Maréchal de Bouflers, qui marcha aussi-tôt pour mettre à couvert les Places des environs de la Sambre & de

la

1696. la Meuse. Ce Général fut chargé cette année de commander en chef l'Armée Françoise. La gloire qu'il avoit aquise à la défense de Namur, avoit donné à la Cour des impressions avantageuses de sa capacité, préférablement au Maréchal de Villeroi, en qui l'on avoit peu de confiance depuis la Campagne précédente. Celle-ci se passa toute en Marches, quoi-que le Roi d'Angleterre eût souhaité d'en venir à un Combat ; mais le Maréchal de Boufiers, aiant eu ordre de ne rien risquer, en évita toûjours l'occasion. Les Alliez qui la cherchoient s'avancèrent le 7. Juillet à Noirmont & à Gemblours, où le Duc de Wirtemberg joignit la grande Armée avec le Corps qu'il commandoit. A ce mouvement le Maréchal de Boufiers quitta Gerpines, & alla camper à Mère dans la Plaine de St. Gerard, pour couvrir Dinant de ce côté-là ; tandis que le Marquis de Tallard alla se poster à Fosse, & le Marquis de Ximenès à Boussière. Le Roi d'Angleterre aiant marché ensuite durant trois jours pour se rendre à Soignies, causa un nouvel embarras au Général François, qui craignit que ce ne fût une feinte & que ce Prince n'eût fait ce mouvement pour le faire déposter, afin de revenir sur ses pas. Cette pensée le fit résoudre à laisser prendre deux marches sur lui aux Alliez. En même tems qu'il usoit de cette précaution, il fit avancer tous les Corps qui pouvoient les côtoïer, & ce fut là le manège continuel que firent les François durant le reste de la Campagne.

Il

Il ne se passa rien en Allemagne qui fût plus décisif. Le Prince de Bade continua d'y commander l'Armée Impériale pendant que le Landgrave de Hesse fut à la tête d'un autre Corps. Les Troupes Françoises furent commandées par le Maréchal de Choiseul, à la place des Maréchaux de Lorge & de Joïeuse. Quoi-que le premier se trouvât hors d'état d'agir à cause de ses incommoditez, ses Ennemis en prirent le prétexte à la Cour pour l'éloigner du Commandement; l'autre avoit été envoïé dans le Païs-Bas pour y commander un Corps de Troupes. Le Prince de Bade étant demeuré quelque tems dans les Lignes d'Epinghem au delà du Rhin & du Neckre, passa enfin ces deux Fleuves sur la fin d'Août, & joignit près d'Alkei les Troupes du Landgrave de Hesse, qui avoit passé la Moselle dans ce dessein. Les François se retranchèrent alors à leur tour à Spirback, & aux environs. L'Armée Impériale aiant marché en ce tems-là en remontant le Rhin vers Frankendal, le Prince de Bade fit attaquer le Château de Hartz, situé sur la pente d'une Montagne qui commande la Ville de Neustadt. Il s'en rendit Maître après quelques jours d'une vigoureuse résistance. Elle étoit défenduë par deux cens hommes qui se retirèrent durant la nuit, à la faveur de cinq cens autres que le Maréchal de Choiseul avoit fait avancer. Les Impériaux firent ensuite des courses du côté de la Sare. Comme les Armées étoient en présence, non loin du Château de Hartz, les Impériaux voulurent faire sortir les François de leur Poste. Ils dressèrent pour cet éfet une Batterie de

1696.

De quelle manière se termina aussi celle d'Allemagne.

1696. vingt pièces de Canon, qui aiant tiré durant plusieurs jours, obligea une partie de leur Infanterie à changer de situation après avoir beaucoup souffert; mais ne voïant aucun jour à les attirer hors de leurs Lignes, le Prince de Bade repassa le Rhin & marcha dans le Marquisat de Bade-Dourlach, dans le tems que le Landgrave de Hesse prit la route de Maïence avec son Corps de Troupes.

Campagne de Catalogne.

Celles qui étoient sous les ordres du Duc de Vendôme en Catalogne y furent souvent aux mains avec les Espagnols, commandez par le Prince de Darmstad, & par Don Francisco Velasco, quoi-que dans des occasions peu importantes & qui n'eurent aucune suite. Le Général François aiant passé le Ter le 30. Mai, & sachant que le P. de Darmstad campoit avec quatre mille cinq cens Chevaux à Massanet, à deux lieuës de son Infanterie retranchée sous Ostalric, résolut de la combattre ou de tomber sur sa marche, si elle prenoit le parti de se retirer. Il partit pour cet effet la nuit du 31. Mai avec quatre cens Dragons à pié, vingt Compagnies de Grenadiers, quelques Miquelets, & quelques autres Troupes de Cavalerie & de Dragons, & donna ordre au Sr. de Chazeron qui conduisoit la Cavalerie, & au Sr. de Quinson qui menoit l'Infanterie, de le suivre à la pointe du jour avec l'Artillerie & les Bagages. Il arriva à 5. heures du matin à *Riu de Arenas*, où il fut obligé de s'arrêter deux heures pour attendre l'Infanterie; mais aiant apris que les Espagnols étoient décampez de Massanet pour se retirer à Ostalric, il continua

tinua sa marche avec toute la diligence pos- 1696.
sible, après avoir envoïé ordre au Sr. de Chazeron de le suivre sans s'arrêter. Il ne put néanmoins joindre la Cavalerie Espagnole, qu'à la portée du Canon des Retranchemens d'Ostalric. Il détacha en même tems quatre Troupes de Dragons pour engager le Combat & les fit soûtenir par les Carabiniers, à la tête desquels étoient les Comtes de Coigni & de Mailli, suivis par le reste de la Cavalerie. Les Dragons, les Grenadiers, commandez par le Sr. de la Chassagne & par le Comte de Chemeraut, & les Miquelets qui couvroient le Flanc de ses Troupes furent postez si avantageusement sur des hauteurs, qu'ils voïoient également les retranchemens d'Ostalric & la Plaine où l'action se passoit.

Combat entre les François & les Espagnols près d'Ostalric.

Le Prince de Darmstad voïant qu'il ne pouvoit éviter le Combat, rangea sa Cavalerie sur trois Lignes dans un Terrain fort serré, n'aiant osé s'étendre à la gauche, pour n'être pas exposé au feu de l'Infanterie Françoise. La Cavalerie l'attaqua peu après avec beaucoup de vigueur: le Comte de Coigni conduisant la première Ligne, soûtenu par le Duc de Vendôme. Le Prince la reçut avec fermeté & la repoussa par trois fois, animant ses Troupes par sa valeur & par sa présence. Néanmoins les Espagnols ne purent soûtenir la quatrième Charge; ils plièrent, & furent poussez en si grand desordre, nonobstant les exhortations de leur Général, qu'une partie prit la fuite du côté de la Rivière de Tordera, & l'autre regagna les hauteurs d'où elle venoit de descendre, sans que

1696. l'Infanterie du Camp d'Oſtalric fît aucun mouvement pour aller au ſecours des ſiens. Les Eſpagnols perdirent dans cette occaſion cinq à ſix cens hommes, outre cent Priſonniers, parmi leſquels ſe trouvèrent ſix Capitaines, & le Comte de Tilli, Commiſſaire Général de la Cavalerie. La perte des François ne fut que de 150. Cavaliers, de deux Capitaines, & de quelques autres Officiers. Le Comte de Longueval, Lieutenant Général, fut de ce nombre, aiant reçu un coup de Mouſquet au côté, & deux à la tête, fort près des Retranchemens: ſon Cheval revint le même jour au Camp. Le Comte de Mailli fut bleſſé. Le Duc de Vendôme vit tomber auprès de lui un Officier tué d'un coup de Canon. Dans ce tems-là le Chevalier d'Aubeterre s'étant avancé dans la Cerdaigne, prit le Château d'Ariſtot.

Autre rencontre des deux Partis.

Cependant le Poſte avantageux qu'occupoit l'Armée Eſpagnole, ne permettant pas au Duc de Vendôme de l'attaquer, quoi-que l'avantage qu'il avoit remporté ſemblât lui en avoir ouvert le chemin, il alla camper à Tordera, d'où il fit pluſieurs Détachemens pour occuper les Poſtes des environs. Les Eſpagnols avertis que les François vouloient ſe fortifier à Calella, petite Ville ſur le bord de la Mer, s'avancèrent au nombre de 5. mille hommes pour les empêcher. Le Sr. de Manerge, détaché par le Duc de Vendôme, les repouſſa d'abord; mais étant revenus le lendemain, le Général François ſe vit obligé d'y envoïer un Détachement de Cavalerie, à la vuë duquel ils ſe retirèrent. Il en fit enſuite ſauter les Tours & le

Châ-

Château, de même que ceux de Malgras, de 1696.
Pineda, & les Murailles de la petite Ville d'Angles.

Comment se termina cette Campagne.

Tandis que l'Armée Françoise occupoit les environs de cette Place, le Duc de Vendôme ordonna un Fourage général. Le Prince de Darmstad y marcha avec un gros de Cavalerie, & aiant attaqué les François les mit en desordre. Le Marquis de Reinac, Maréchal de Camp, fut tué dans cette occasion, avec 150. Officiers ou Soldats: il y en eut autant de blessez. Cela n'empêcha pas que le Duc de Vendôme ne s'emparât de la Ville d'Amer, à une lieuë d'Angles de l'autre côté du Ter, sans y faire aucune perte considérable, malgré la résistance des Troupes Espagnoles & des Habitans, soûtenus par 4. à 5. mille Païsans ou Miquelets, qui occupoient les Montagnes des environs. Néanmoins aiant voulu faire un autre grand Fourage au delà du Ter, ses Troupes se trouvèrent en danger d'être taillées en pièces. Elles n'avoient pû passer ce jour-là la Rivière, parce qu'elle s'étoit tout d'un coup enflée: ce qui les exposoit beaucoup, si les Espagnols eussent profité de la conjoncture; mais soit par crainte, soit qu'ils n'en fussent pas avertis, non seulement on ne les vit point paroître, mais ils ne firent depuis aucun mouvement, étant demeurez dans leurs Retranchemens près d'Ostalric jusqu'à la fin de la Campagne. Le Duc de Vendôme la termina par la démolition du Château & des Fortifications de San Feliou de Quixol, achevant par là celle qu'il avoit faite de toutes les petites Places qui servoient de retraite aux Es-

1696. pagnols, tant au dedans du Païs que sur toute la Côte depuis Roses jusqu'auprès de Barcelone. Les François n'entreprirent point cette année le Siège de cette Place, qui paroissoit d'autant plus facile, que l'Amiral Rook avoit pris la route d'Angleterre, au commencement d'Avril, avec la Flote des Alliez. Le séjour que ceux-ci avoient fait à Cadix durant l'hiver, avoit empêché les François de prendre leurs mesures pour ce dessein, qu'ils remirent à l'année suivante.

Maladie du Roi d'Espagne donne de l'inquiétude à la France.

On n'avoit pas laissé d'en être allarmé en Espagne; mais on le fut bien davantage quelques mois après, au sujet de la Maladie dangereuse dont le Roi Catholique fut attaqué. Elle ne causa pas moins d'inquiétude à la Cour de France, qui avoit intérêt de souhaiter que ce Prince ne mourût pas dans les Conjonctures de la Guerre où elle étoit engagée, par les raisons que nous raporterons bientôt. Ce Monarque, dont la santé étoit naturellement foible, se trouva mal en se levant le 8. de Septembre; il se sentit la Tête fort chargée avec une grande douleur d'Estomac, il voulut portant entendre la Messe; mais un Eblouïssement qui lui survint en ce tems-là l'obligea de se mettre au lit. La fièvre s'étant déclarée le lendemain & le jour suivant, devint si violente, qu'elle le reduisit presque à l'extrémité. On crut qu'il ne faloit plus différer à lui donner le Viatique. Il le reçut avec de grans sentimens de piété & de soûmission à la volonté de Dieu, & aussi-tôt il fit son Testament. Les Conseillers d'Etat s'assemblèrent avec le Président du Conseil de Castille, pour prendre les résolutions nécessaires

ſaires, en cas que le mal du Roi eût les ſuites qu'on avoit lieu d'apréhender. Cependant ſon mal diminua le jour même & les ſuivans, & ſa Santé commença à ſe rétablir, de manière à lui laiſſer encore eſpèrer quelques années de Vie. 1696.

Nouvelles tentatives du Roi pour avoir la Paix.

Les apréhenſions où avoit été le Roi T. C. ſur les ſuites que pouvoit avoir cette Maladie, lui firent prendre la reſolution de faire de nouvelles tentatives pour la Paix. Nous verrons dans le Livre ſuivant que ſes demarches ne furent pas inutiles. Il chercha tous les moiens poſſibles de perſuader aux Alliez le deſir qu'il en avoit. Il la deſiroit en effet, non pas tant pour procurer le repos à l'Europe, que pour ſe mettre en état, en deſarmant ſes Ennemis, de recommencer bientôt une nouvelle Guerre. Il faloit cacher ce motif. Il le déguiſa ſous les aparences du deſir ſincère d'une Paix Générale, & le fit publier par tout. M. Amelot, ſon Ambaſſadeur à Soleurre, ne feignit point de dire „ que Sa „ Majeſté ne pouvoit ſe diſpenſer d'aban„ donner les Interêts du Roi Jâques, pour „ leſquels il n'avoit témoigné que trop d'ar„ deur: que le bien & l'avantage de ſon pro„ pre Roïaume le touchoit de plus près: que „ Sa Majeſté, pour obtenir la Paix, vouloit „ bien reconnoître le Roi Guillaume, reſti„ tuer la Lorraine ſans exception, Luxem„ bourg comme il étoit, Philipsbourg & „ Montroïal: raſer Huningue & Fort-Louïs; „ céder Fribourg à la Maiſon d'Autriche, „ & rendre enfin à l'Empire Strasbourg dé„ moli avec ſes dépendances, à condition „ qu'on n'y conſtruiroit dans la ſuite aucune

H 4 nou-

1696. „ nouvelle Fortification, pour y tenir Garnison Impériale “. Le Comte d'Avaux avoit fait la même déclaration au Roi de Suède, ajoûtant qu'en cas que les Alliez voulussent entrer dans une Négociation de Paix, Sa M. T. C. voudroit bien aussi accorder pour fondement les Traitez de Paix de Westphalie & de Nimègue, & rendre au Roi Catholique tout ce qu'elle lui avoit pris en Catalogne.

Il entreprend de detacher le Duc de Savoïe du parti des Alliez.

Mais voïant que ces Propositions n'étoient pas écoutées, il commanda à Mr. de Callières, sur qui il avoit jetté les yeux pour négocier cette affaire aux Païs-Bas, d'écrire à Mr. de Dickvelt, Ministre des Etats Généraux des P. U., qu'il avoit une Commission plus ample, & plus avantageuse pour les Alliez: & que pour pouvoir s'aboucher avec lui, il devoit lui envoïer un Passeport pour quelque Ville des Païs-Bas. Celui ci informa de tout leurs Hautes Puissances & le Roi Guillaume, qui lui donnèrent des ordres convenables pour agir; après quoi il partit pour Bruxelles, où il demanda à S. A. E. de Bavière un Passeport pour un Marchand François intéressé dans la Compagnie des Indes. Le Passeport aiant été accordé, Mr. de Callières arriva à Gand, où Mr. Boreel, Bourguemestre d'Amsterdam, fut d'abord envoïé par ordre de leurs Hautes Puissances pour y traiter avec lui, de peur que Mr. Dickvelt ne donnât quelque soupçon de la Négociation aux Alliez, à cause des Conférences qu'il avoit euës auparavant à Maestricht. Mr. de Callières fit l'ouverture des propositions du Roi son Maître à Mr. Boreel, lui exposant premièrement avec dexterité les inten-

tentions de Sa Majesté T. C., laquelle, disoit-il, *se voyant âgée, & travaillée de quelques indispositions, ne desiroit plus que de se délivrer entièrement des soins de la guerre, pour vivre en repos le reste de ses jours.* 1696.

La Guerre d'Italie sur tout étoit onereuse à la France, & l'engageoit à des dépenses, qu'elle auroit bien voulu épargner. Elle s'étoit donné beaucoup de mouvement pour attirer le Duc de Savoïe dans son parti, & ce dessein n'étoit pas éloigné de réussir. C'est pourquoi elle tourna cette année toutes ses vûës sur ce Prince, & fit tous ses efforts pour le porter à une Paix séparée.

Moïens qu'il emploïe pour y reussir.

La Négociation étoit délicate & d'une grande importance par raport aux intérêts du Roi. Le Duc de Savoïe passoit pour un Prince extrèmement versé dans la Politique; ce qui obligea S. M. T. C. de ne balancer pas à sacrifier toutes les Conquêtes qu'il avoit faites en deçà & au delà des Alpes, pour détacher S. A. R. des Alliez. Comme ce Prince, aussi bien que tous les autres, avoit conçu quelque jalousie des Conferences secrètes tenuës entre la France & la Hollande, il voulut essaïer si, par le moïen d'une Négociation particulière, il ne pourroit pas obtenir du Roi des conditions plus avantageuses que celles que ses Alliez lui avoient fait esperer. Madame la Duchesse de Savoïe en écrivit à *Monsieur*, son Père, & lui fit connoître les dispositions du Duc son Epoux. Sa Majesté Très-Chrêtienne, qui avoit fait tenter Son Altesse Roïale depuis long-tems, fut bien aise d'aprendre cette nouvelle & profita de ses dispositions. L'affaire fut ménagée avec tout le

1696. ſecret poſſible. Le Comte de Teſſé ſe rendit à Turin, pour offrir de reſtituer à S. A. R. tout ce que le Roi avoit conquis dans ſes Etats. Ces offres jointes à pluſieurs Millions qu'on s'obligea de lui donner, & au Mariage de ſa Fille avec le Duc de Bourgogne, engagèrent ce Prince, plus attentif à ſes intérêts, qu'à toute autre choſe, de quitter le Parti des Alliez. En vain leurs Miniſtres, qui le ſoupçonnèrent, firent tous leurs efforts pour empêcher le ſuccès de cette Négociation. Ni leurs Remontrances, ni celles du Prince Eugène, Général des Troupes Impériales, & de Mylord Gallowai, ni les offres avantageuſes de l'Empereur, qui envoïa un Exprès en Italie, ne purent empêcher ce Prince, non ſeulement d'abandonner ſes Alliez, mais de prendre parti contr'eux, comme nous le verrons bientôt. Ce violement des promeſſes qu'il leur avoit faites, de n'entrer jamais en aucun Accommodement particulier avec la France, juſtifia les défiances continuelles où l'Empereur & les Rois d'Eſpagne & d'Angleterre avoient été ſur la bonne foi de ce Prince. Il laiſſa pourtant paſſer une partie de la Campagne ſans déclarer l'accord dont il avoit donné parole au Roi, pour mieux prendre ſes ſûretez contre ceux qu'il abandonnoit. Il laiſſa même avancer l'Armée Françoiſe juſqu'à Turin, pour avoir un prétexte de demander du ſecours à ſes Alliez dans un terme précis & impoſſible à prévenir: faute duquel il ſeroit obligé de faire la Paix. Ceux-ci mirent tout en uſage pour maintenir le Duc dans l'Alliance & lui firent des offres très-avantageuſes; mais

ce

1696.

ce Prince ne pouvant plus diſſimuler ſes diſpoſitions, puiſqu'il étoit déja convenu d'une Trêve de ſix ſemaines avec la France, il conclut enfin ſon Traité à Turin le 29. Août, dont voici les principaux Articles.

Traité fait avec ce Prince.

„ Que S. A. R. s'engage avec le Roi à une „ Ligue offenſive & défenſive juſqu'à la Paix „ générale, agiſſant conjointement avec les „ Troupes de Sa Majeſté & les ſiennes, com„ me de bons & loyaux Alliez doivent faire, „ pour un même interêt, & pour faire la „ guerre contre l'Etat de Milan, & tous ceux „ qui voudront s'opoſer à l'effet du préſent „ Traité. Que la Ville & Citadelle de Pigne„ rol, Forts Sainte Brigide, la Perouze, & au„ tres Forts en dépendans, ſeront raſez & dé„ molis, quant aux ſeules Fortifications, aux „ frais du Roi; & leſdites Fortifications dé„ molies, le tout ſera mis entre les mains de „ Son Alteſſe Royale auſſi bien que les terres „ & Domaines compris ſous le nom du Gou„ vernement de Pignerol, & qui avoient ap„ partenu à la Maiſon de Savoïe devant la „ Ceſſion que Victor Amé, Premier Duc de „ ce nom, en avoit faite au Roi Louïs XIII., „ leſquels Ville démolie, Citadelle & Forts „ démolis & Territoire ſeront pareillement „ remis à ſon Alteſſe Royale poûr les tenir en „ Souveraineté, & en joüir pleinement & à „ perpetuité, Elle & ſes Succeſſeurs à l'ave„ nir, comme d'une choſe leur apartenant en „ propre.

„ Qu'en outre Sa Majeſté remettra à „ Sadite Alteſſe Royale ſes Païs & Places „ conquiſes, les Châteaux de Montmellian, „ de Nice, Ville-Franche, de Suze & au-

1696. „ tres ſans exception, ſans démolition, & „ dans leur entier avec la quantité de Mu„ nitions de guerre & de bouche, Canons & „ Artillerie, tout ainſi qu'elles étoient pour„ vûes & munies alors qu'elles ſont tombées „ entre les mains de Sa Majeſté, ſans qu'il „ puiſſe être touché aux Bâtimens, Fortifi„ cations, augmentations & ameliorations „ faites par Sa Majeſté, & après la reſtitu„ tion deſdites Places, Son Alteſſe Royale „ pourra entretenir & augmenter les Fortifi„ cations comme choſes à lui apartenantes, „ ſans que le Roi ſur cela le puiſſe inquié„ ter, ni le trouver mauvais: bien entendu „ que le Roi retirera de la Ville, Citadelle, „ & Forts de Pignerol, toutes les Artille„ ries, Munitions de guerre & de bouche, „ armes & effets amobiles de quelque nature „ qu'ils ſoient. Que ladite reſtitution des „ Païs & Places de Son Alteſſe Royale & „ remiſe de Pignerol raſé, & ſes dépendan„ ces, comme deſſus, ſe fera enſuite de la „ ſignature du préſent Traité, & ſeulement „ après que les Troupes étrangères ſeront „ effectivement ſorties d'Italie, & ſeront ar„ rivées, ſavoir les Allemans, Troupes de „ Baviere, Brandebourg, Religionnaires ſou„ doïez par l'Angleterre & autres Troupes „ auxiliaires, réellement en Allemagne, & „ les Eſpagnols & autres troupes qui ſont „ préſentement à la ſolde du Roi Catholi„ que, retournées dans le Milanez.

„ Que Sa Majeſté ne fera aucun Traité „ de Paix ni de Trêve avec l'Empereur, ni „ le Roi Catholique, que ſon Alteſſe Royale

n'y

„ n'y soit comprise dans des termes conve- 1696.
„ nables & efficaces, & le présent Traité sera
„ confirmé dans celui de la Paix générale,
„ aussi bien que ceux de Querasque, de
„ Munster, des Pirenées, & de Nimègue, tant
„ pour les quatre cens quatre-vingt quatorze
„ mille écus d'or qui sont mentionnez parti-
„ culièrement dans celui de Munster, à la
„ décharge de son Altesse Royale, dont le
„ Roi demeurera toûjours garant envers
„ Monsieur le Duc de Mantouë, qu'en tout
„ ce qu'ils contiennent, qui n'est point con-
„ traire au présent.

„ Que le Mariage de Monseigneur le Duc
„ de Bourgogne avec Madame la Princesse,
„ Fille de Son Altesse Roïale, se traitera in-
„ cessamment, pour s'effectuer de bonne foi
„ lors qu'ils seront en âge, & que le Con-
„ trât se fera lors de l'effet du présent Traï-
„ té, après la publication duquel la Prin-
„ cesse sera remise entre les mains du Roi.
„ Que dans ledit Contrât de Mariage qui
„ sera consideré comme partie essentielle du
„ présent Traité & dans lequel ladite Prin-
„ cesse fera les Renonciations accoûtumées,
„ avec promesse de ne rien prétendre au delà
„ de la Dot suivante sur les Etats & Succes-
„ sion de son Altesse Roïale, Sadite Altesse
„ Roïale donnera pour Dot à Madame la
„ Princesse sa Fille 200000. écus d'or dûs
„ du reste du Mariage de Madame la Du-
„ chesse Roïale, avec les interêts échus &
„ promis; & pour le restant le Roi le remet,
„ en faveur du présent Traité, Son Altesse
„ Roïale s'obligeant d'ailleurs de donner à la

1696. „ Princeſſe ſa Fille, au tems de la Célébra-
„ tion de ſon Mariage, ce qu'on appèle en
„ Piemontois *Fardel*, & en François Trouſ-
„ ſeau ou préſent de Nôces; & dans le Con-
„ trât de Mariage, ſera ſtipulé le Doüaire
„ que Sa Majeſté accordera ſuivant la Coû-
„ tume de France.

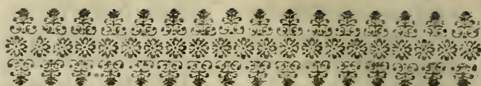
„ Que les Ambaſſadeurs de Savoïe, tant
„ Ordinaires qu'Extraordinaires, recevront à
„ la Cour de France tous les honneurs ſans
„ exception & dans toutes les circonſtances
„ que reçoivent les Ambaſſadeurs des Têtes
„ Couronnées, ſavoir comme le font les
„ Ambaſſadeurs des Rois; & que les Am-
„ baſſadeurs tant Ordinaires qu'Extraordi-
„ naires de Sa Majeſté dans toutes les Cours
„ de l'Europe ſans nulle exception, pas mê-
„ me de celles de Rome & de Vienne, traite-
„ ront auſſi lesdits Ambaſſadeurs tant Ordi-
„ naires qu'Extraordinaires, & Envoïez de
„ Savoïe, de la même manière que ceux
„ des Rois & Têtes Couronnées.

„ Que ſon Alteſſe Roïale fera publier un
„ Edit, par lequel Elle ordonnera ſous de
„ rigoureuſes peines corporelles à ceux qui
„ habitent dans les Vallées de Luzerne ſous
„ le nom de Vaudois, de n'avoir aucune
„ communication ſur le fait de la Religion
„ avec les Sujets du Roi, & s'obligera Son
„ Alteſſe Roïale de ne point ſouffrir, de la
„ date de ce Traité, aucun établiſſement des
„ Sujets de Sa Majeſté dans les Vallées Pro-
„ teſtantes, ſous couleur de Religion & Ma-
„ riage, ou d'autres raiſons d'établiſſement,
„ commodité, héritage, ni autre prétexte,

ni

„ ni qu'aucun Miniſtre vienne dans l'éten- 1696.
„ duë de la Domination du Roi ſans être
„ rigoureuſement puni de peine corporelle;
„ & qu'au ſurplus Sa Majeſté n'entrera dans
„ aucune connoiſſance de la manière dont
„ Son Alteſſe Roïale traitera les Vaudois à
„ l'égard de la Religion; Son Alteſſe Roïale
„ s'obligeant de ne ſouffrir aucun Exercice
„ de la Religion prétenduë Reformée dans
„ la Ville de Pignerol, & Terres cedées,
„ comme Sa Majeſté n'en ſouffre ni n'en
„ ſouffrira dans ſon Roïaume, &c.

Fin du Livre XI.



HISTOIRE DE LOUIS XIV.

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

LIVRE DOUZIEME,

Contenant ce qui est arrivé depuis le commencement des Négociations de Ryswick, jusqu'à la conclusion de la Paix Générale en 1697.

1696.

Adresse de la France pour desunir ses Ennemis quand elle n'a pu les vaincre.

Lettres sur les Matières du Tems.

L'Adresse de la Cour de France, à desunir ses Ennemis par artifice, quand ses forces ne peuvent les surmonter, a paru en plusieurs occasions différentes, mais sur tout au sujet de cette Guerre. Tous les Membres de l'Empire n'avoient pas balancé à se réünir dans une même Cause, pour la défense commune, dès qu'ils avoient vu que la nécessité les y contraignoit. Tel fut l'effet des procé-

cédez violens de cette Couronne, qui ne 1696.
servirent qu'à rendre la force de l'interêt commun superieur à toutes ses opositions. On peut dire que ces dispositions générales, qui, comme un torrent, entraînent tous les esprits, ont toûjours été regardées comme des présages ou plûtôt comme des causes prochaines de quelque grande Révolution. On en venoit de voir un éxemple fameux dans celle d'Angleterre, où tout le pouvoir d'un Roi s'étoit éclipsé en un moment par l'aliénation des esprits. La France n'étoit pas à la vérité dans le même cas; mais quand on considéroit les grandes alterations qu'elle avoit excitées au dedans & au dehors, il paroissoit qu'elle n'avoit jamais eu tant de sujets de craindre, ni ses Ennemis de tant esperer. Aussi cette Couronne fit-elle tous ses efforts pour diviser les derniers, dans l'impuissance où elle étoit de les réduire par la force ouverte. Et afin qu'on ne m'accuse pas de pénétrer témérairement dans les secrets du Cabinet, je n'en alléguerai d'autre preuve que trois Ecrits Publics qui avoient paru quelque tems auparavant, auxquels je joindrai en peu de mots les solides Réflexions d'un Auteur * qu'on ne peut assez estimer.

Ecrits publiez sous main par la France pour cette fin.

Le premier de ces Ecrits étoit un *Avis à S. A. R. Mgr. le Prince d'Orange, par un de ses plus fidèles Serviteurs*. Le second, une *Réponse d'un Gentil-homme Liègeois à la Lettre d'un Conseiller Aulique de Vienne*. Le troisième étoit intitulé: *Lettre d'un Ministre* Ca-

* *Mr. Tronchin du Breuil, Lettres sur les Matières du Tems.*

1696. *Catholique député à la Diète de Ratisbonne, &c.* S'il faut juger de ces Ecrits par l'uniformité du Stile, des Raisons & du But qu'on y apercevoit, on peut dire qu'ils venoient d'une même main, & qu'ils étoient destinez à défendre une même Cause. Il est certain du moins qu'on y découvroit le même langage qui a été tenu dans plusieurs Cours de la part de la France. Bien loin d'y exposer avec quelque vraisemblance les *Avis d'un Serviteur fidèle*, l'Auteur marquoit au contraire les sentimens d'un homme piqué & passionné, qui ne prenoit ironiquement le nom d'Ami, que pour porter à découvert des coups d'Ennemis. Mais il n'est pas moins utile de consulter leur jugement que celui des Amis. Ils avertissent des fautes qu'on doit éviter, & de la route qu'il faut suivre, pour se garantir de leurs pièges & de leurs artifices.

But de ces Ecrits par raport à l'Empereur.

Le grand But de ces Ecrits, ainsi que je l'ai déjà remarqué, étoit de diviser les Puissances qui se trouvoient alors unies contre la France, ou par des liaisons, ou par des intérêts communs. Et pour commencer par l'Empereur; Voici ce qu'on en disoit dans la Lettre du *Gentilhomme Liègeois*, & dans celle du *Ministre Catholique* : „ Que si la „ France est aussi heureuse qu'Elle l'a été „ dans les dernières guerres, l'Empereur & „ l'Empire souffriront beaucoup *d'avoir pré-* „ *feré la Guerre à une bonne Paix*; & si au con- „ traire la France a le malheur de succom- „ ber, il est à craindre que les Princes & „ Etats Protestans, qui ont ensemble plus „ de forces que l'Empereur, ne songent à s'em-

„ s'emparer *des plus grans Benefices d'Allemagne*, à rendre le nombre des Electeurs „ Protestans *égal à celui des Catholiques*, & „ même à prétendre d'élire à l'avenir *un Empereur de leur Religion.* Qu'enfin l'on doit „ attendre encore de plus grans préjudices, „ *& plus irréparables à la Catholicité*, des „ progrès qu'ils pourront faire ; & qu'ainsi „ l'on peut dire que les Victoires que la „ Maison d'Autriche pourroit remporter „ *lui seroient plus fatales & plus ruineuses*, „ *que la plus sanglante défaite qui lui pourroit arriver.* 1696.

On apliquoit à peu près le même raisonnement à l'égard de l'Angleterre, & des Provinces-Unies, sur lesquelles la substance de ces Ecrits se réduisoit aux points suivans. I. Que *la Posterité aura sujet de s'étonner, qu'une Nation aussi fière, aussi attachée à l'observation de ses Loix, aussi jalouse de sa Liberté, & si éloignée de souffrir une Domination arbitraire, & des Troupes étrangères, ait tout d'un coup sacrifié au Prince tout ce qu'elle a de plus à cœur, pour lui donner moien de se rendre Maître absolu du Roiaume* &c. *Et qu'enfin chacun travaille ouvertement aux chaînes qu'il leur prépare depuis si long-tems, & qu'il avoit cru leur devoir cacher fort soigneusement.* II. *Que ceux des Provinces-Unies, auxquels il reste encore quelque amour pour leur liberté, voient avec regret, que l'Ambition du Prince d'Orange ne leur en a laissé que de très-foibles restes, & qu'il leur a ôté en dernier lieu leurs Vaisseaux, leur Argent, & leurs Troupes, non seulement pour se rendre Maître de l'Angleterre, ainsi qu'il y a réüssi,*

Par raport à l'Angleterre & aux Provinces-Unies.

1696. réüssi, mais aussi pour réduire les Etats Généraux à une obéissance aveugle à ses volontez. III. Que tous ces Miracles ne se sont faits, que par l'adresse avec laquelle ses Emissaires se sont servis du voile de la Religion, dont il couvre la vaste Ambition qui l'a porté à se rendre Maître absolu de la Grande Bretagne, & des Provinces-Unies, pour les gouverner arbitrairement, & d'une manière purement Despotique. IV. Qu'il ne pouvoit rien faire de mieux, pour affermir sa Souveraineté sur ces deux Etats, que d'engager comme il a fait le dernier dans une guerre avec la France, & d'y attirer l'autre par tout ce qui peut éblouir cette Nation, & lui faire negliger l'avantage qu'elle pouvoit avoir de profiter du Commerce de toute l'Europe, afin de les apauvrir tous deux, & de les soûmettre par là à ses Volontez. V. Qu'il n'y a pas beaucoup de chemin à faire pour achever de ruiner la République de Hollande, à laquelle il a adroitement ôté tout d'un coup par cet armement, son argent comptant, ses Troupes, & ses Vaisseaux, & par un même trait de Politique, il lui envoïe, sous prétexte de la défendre, des Troupes Angloises, & l'oblige à nourrir en même tems celles qu'il a acheté de la Suède & des Princes Protestans, lesquelles ne reconnoissant que ses ordres, sauront bien-tôt ruiner & désoler toutes les Provinces qu'elles vont secourir, & forcer les Etats Généraux à continuer la guerre tant qu'il lui plaira, c'est-à dire jusqu'à ce qu'il soit devenu Maître absolu de l'Angleterre, & qu'il ait soûmis les Provinces-Unies à cette Couronne. VI. Que c'est tout ce qui se pouvoit faire pour empêcher qu'une Républi-

que,

que, qui n'a rien de plus cher que le Commerce & la Liberté, & qui n'a d'ailleurs aucun différend avec la France qui ne puisse être terminé en une heure de tems, *ne s'émancipe à parler de Paix, ne se délivre en un jour du joug qu'il travaille depuis si long-tems à lui imposer.* VII. *Que ses Amis & Serviteurs ont si bien fasciné les yeux de toutes les Puissances Catholiques, qu'il y a lieu d'espérer qu'elles continueront à concourir aveuglément à la ruine de leur Religion, dans l'esperance de nuire au Roi Très-Chrétien.* VIII. *Mais qu'il est à craindre que les Etats Protestans ne soient les premiers à ouvrir les yeux; & que même on ne peut croire, sans faire injure au Roi de Suède, & aux autres Princes Protestans, qu'ils eussent voulu contribuer au succès de l'entreprise du Prince d'Orange, s'il n'eût été question que d'aider un Gendre à ôter la Couronne au Roi son Beau-Père, & le réduire dans la nécessité de sortir de ses Etats, pour éviter une fin tragique.* IX. *Qu'à l'égard de l'Angleterre, toutes les impostures qu'on a inventées pour rendre suspecte la Naissance du Prince de Galles, ne pouvant pas tenir contre la Vérité qui l'emporte à la fin sur le Mensonge, convaincront tôt ou tard la Nation qu'il est incontestablement le véritable Fils du Roi & de la Reine d'Angleterre.* X. *Et quant à la République de Hollande, elle aura peine à plier si tôt le genouil devant le Prince, tant qu'il lui restera quelque force pour conserver le peu de liberté qu'il n'a pu encore lui ôter.*

1696.

Examen de ces motifs de la France.

Il faut se souvenir, en lisant ces Conseils donnez à l'Angleterre & à la Hollande, que c'étoient des Conseils d'Ennemis, qui, aiant

1695. iant tant fait que d'unir ces Puiſſances à force de leur ouvrir les yeux, auroient voulu les leur fermer alors afin de les déſunir s'il eût été poſſible. Ces Conſeils font voir que la France s'apercevoit des fautes qu'elle avoit commiſes, non pour les réparer en changeant de conduite, mais pour trouver une reſſource en diviſant ſes Ennemis. Elle ne trouvoit point de meilleur expédient pour cela, que de rendre ſuſpect aux deux Etats le Prince qui faiſoit le lien de cette Union. Elle n'avoit plus d'Ambaſſadeurs dans les Cours pour y répandre ſes impreſſions: elle y fit ſemer des Ecrits afin de jetter adroitement des ſemences de diſcorde. Il eſt facile après cela de voir le jugement que l'on devoit faire en particulier ſur les points qui ont été remarquez.

Elle s'aperçoit des fautes qu'elle a commiſes par raport au Roi Jâques.

I. Quant au premier: la Poſterité aura ſans doute ſujet de s'étonner du grand évenement * qui venoit d'arriver; mais pour pouvoir dire qu'elle s'etonneroit de celui que l'Auteur faiſoit craindre, il faloit auparavant qu'il arrivât. C'eſt une choſe admirable, que pendant que l'Angleterre étoit allarmée par les effets réels d'un Pouvoir Arbitraire qui s'établiſſoit de jour en jour, la France y ait donné les mains bien loin de s'y opoſer; & que lors qu'elle vit ce même Roïaume délivré de cette crainte, & travaillant à affermir ſon repos avec une pleine liberté: elle ſe ſoit aviſée de vouloir perſuader qu'elle n'y voïoit au contraire que des *Chaînes* & des Fers auxquels *chacun travailloit ouvertement*. Si c'étoit par bonne amitié

* *La Révolution d'Angleterre.*

tié pour l'Angleterre que la France s'allarmoit ainſi, c'eſt ce qu'il faut laiſſer au jugement du Public. On peut dire au moins que ſi ces Conſeils contre le Pouvoir abſolu avoient été donnez dans le tems qu'il faloit, ils euſſent été plus ſalutaires pour Jâques II. qu'ils ne l'étoient lors qu'on les donna pour le Roi Guillaume. Mais on avoit laiſſé commettre des fautes lors qu'on pouvoit les prévenir, & l'on vouloit donner la même peur enſuite, parce qu'on ſavoit bien qu'elles n'arriveroient pas. L'Expérience a fait voir que le Prince qui règnoit alors étoit trop ſage pour y tomber, & trop prudent pour donner cette priſe à ſes Ennemis. Il connoiſſoit le prix d'une ſujettion volontaire, & ſavoit trop bien que jamais un Roi n'eſt ſi puiſſant, que lors qu'il ne veut règner que ſur les cœurs de ſes Sujets. 1696.

Conduite opoſée du Roi Guillaume.

II. Si ſa conduite a fait voir qu'il étoit dans ces ſentimens à l'égard de l'Angleterre, combien à plus forte raiſon devoit-on être perſuadé de ſon équité à l'égard des Provinces-Unies, dont il n'étoit point Souverain? Que ne fit-il pas au contraire pour leur marquer ſon affection, & ſa reconnoiſſance, & pour continuer de plus en plus les ſervices importans qu'il venoit de rendre à la Cauſe commune? Il faut ſur tout remarquer le prétexte dont on ſe ſervit pour exciter de la jalouſie, & de la défiance en Hollande. *Ce Prince*, diſoit-on, *vous a ôté vos Vaiſſeaux, votre argent & vos Troupes, non ſeulement pour ſe rendre Maître de l'Angleterre, mais auſſi pour réduire les Etats Généraux à une obéiſſance aveugle à ſes volontez.*

Ne

1696. Ne diroit-on pas qu'il s'étoit emparé de toutes ces choses par violence, de même qu'on avoit fait en France à l'égard des Vaisseaux, & des Matelots Hollandois ? La différence qu'il y eut, c'est qu'il falut essuïer une guerre pour ravoir ce que la France détenoit injustement ; au lieu que ce Prince, qu'on vouloit rendre suspect, avoit déja renvoïé aux Etats leurs Vaisseaux & leurs Troupes, dont il leur avoit remboursé les frais ; & qu'il vint ensuite lui même les secourir dans cette guerre & les garantir d'une invasion. N'avoit-on pas bonne grace de leur dire après cela dans l'Article IV. & V. *que ce Prince avoit engagé cet Etat dans une guerre avec la France, & qu'il y vouloit aussi engager l'Angleterre afin de mieux affermir sa Souveraineté sur ces deux Nations? Qu'il faloit les apauvrir pour les soûmettre. Qu'il restoit peu de chemin à faire pour achever de ruiner cette République : puis qu'on retenoit ses Troupes en Angleterre, pendant qu'on envoioit en ce Païs des Troupes étrangères sous prétexte de le défendre, mais en effet pour le soûmettre à cette Couronne.* C'est la France, comme nous l'avons montré, qui avoit déclaré la guerre à cet Etat, sans nécessité & sans fondement, sur le simple prétexte de l'affaire de Cologne : elle avoit mis toute l'Allemagne en feu pour le même sujet, & quand elle vit qu'on se mettoit en posture de se défendre, elle voulut persuader que c'étoit le Prince qui avoit attiré la guerre pour subjuguer cet Etat, comme s'il eût été responsable des fautes que la France avoit commises, par un effet de son Ambition démesurée.

On

1696.

Elle tâche en vain de le rendre suspect.

On en peut encore mieux juger par l'Article VI. où l'Auteur vouloit insinuer que le grand but du Prince étoit *d'empêcher que cette République, qui n'a rien de plus cher que le Commerce & la Liberté, & qui n'a d'ailleurs aucun différend avec la France, qui ne puisse être terminé en une heure de tems, ne s'émancipe à parler de Paix.* Rien ne découvroit mieux le foible de la France que ce raisonnement. Elle avoit arrêté les Vaisseaux & les Personnes de cet Etat, ainsi que je l'ai déja remarqué, sans aucun sujet légitime, en tems de Paix & contre la Foi des Traitez. On s'en étoit plaint. Mr. de Staremberg avoit fait plusieurs instances réïterées pour en obtenir la main levée; mais inutilement. La Cour de France prétendoit par ces hauteurs, autant qu'on en peut juger, faire plier cet Etat, dont elle avoit aliéné les Esprits. Mais voïant qu'ils s'aigrissoient davantage par ces Actes d'hostilité, elle déclara enfin la guerre, s'imaginant par là de les entrainer plus facilement à son but. Cependant tout le contraire arriva: ce qui joint à l'affaire d'Angleterre, & à l'Union des Princes de l'Empire, fit faire à la France plusieurs Réflexions. Elle comprit alors le besoin qu'elle avoit de détacher & de diviser une partie de ses Ennemis, & en particulier les Provinces-Unies. C'est pour cela qu'elle eut recours aux précedens motifs, qui lui ont quelquefois réüssi. Elle se flatoit que l'intérêt du Commerce, l'amour de la Paix, & la défiance qu'elle vouloit exciter contre le Prince, diviseroient les esprits, & porteroient la plus grande partie à demander une Paix, si facile

1696. à obtenir, puis qu'il n'en devoit coûter *qu'une heure de tems.* Mais s'il ne faloit *qu'une heure* pour conclure la Paix, c'est une preuve que la Guerre avoit été déclarée bien légèrement. Pourquoi donc avoit-on retenu si long-tems Mr. de Staremberg sans l'écouter, sans lui donner satisfaction, sans lui offrir une Paix, qu'une *heure de tems* pouvoit procurer? Faloit-il déclarer une Guerre qu'*une heure de tems* pouvoit prévenir? ou faloit-il croire qu'au seul nom de Paix toute la Hollande se diviseroit, pendant que la France ne faisoit point de restitution de ce qu'elle avoit pris sans sujet, & qu'elle retenoit si injustement?

Moïens qu'elle emploïe pour cela.

III. On prétendoit, dans l'Article troisième, faire ouvrir les yeux à l'Angleterre, & aux Provinces-Unies, sur *leurs véritables interêts*, en leur inspirant de la jalousie & de la défiance contre le Prince, qu'elles regardoient comme le Défenseur de leur liberté. On disoit, en parlant des grans succès qui venoient d'arriver & que tout le monde admiroit, *que tous ces Miracles ne s'étoient faits que par l'adresse avec laquelle ses Emissaires s'étoient servis du voile de la Religion. Que ce fut de ce voile dont il couvrit la vaste Ambition qui l'avoit porté à se rendre Maître absolu de la Grande Bretagne, & des Provinces-Unies, pour les gouverner Arbitrairement, & d'une manière purement despotiqué.* On ajoûtoit, en parlant de ce Prince, *que sa Religion ne feroit jamais d'obstacle à son Ambition, & qu'il sauroit bien l'accorder avec sa Politique.* Examinons en peu de mots, avec l'Auteur que j'ai déja cité, si ce soupçon étoit

étoit équitable, & s'il convenoit à la France de le vouloir inſpirer. 1696.

La conduite du Roi Guillaume le juſtifie.

Si l'on ne peut juger du cœur des hommes en général que par leurs Actions, à plus forte raiſon ne doit-on pas entreprendre de juger autrement du cœur des Princes & des Rois, dont il eſt impoſſible de ſonder les profondeurs. Or ſans vouloir faire par aucun motif de partialité l'Apologie du Prince, dont nous parlons, il eſt certain qu'il n'a jamais marqué dans ſa conduite ſage & régulière, éloignée de tout excès, & dirigée par les mouvemens d'une haute Vertu, que les devoirs & les ſentimens d'un Prince véritablement Chrêtien. Je ne dis rien dont tout le monde n'ait été témoin. Et quant au ſecours qu'il a donné à l'Angleterre en faveur de la Religion Proteſtante, chacun ſait, comme j'ai pris ſoin de le rapotter, les devoirs indiſpenſables qui l'y appeloient & la manière dont il s'en eſt aquité, en défendant les Droits du Roïaume, ſans vouloir oprimer perſonne; au contraire aiant témoigné autant d'égards pour les Catholiques, qu'on avoit témoigné ailleurs de cruauté contre les Proteſtans; quoi que leur condition fût fort différente. Ce ſont des Actions dignes de louanges, & en un mot dignes d'un Prince Chrêtien. Ainſi c'eſt une injure que l'Auteur fit à ce Prince, de vouloir révoquer en doute la ſincérité de ſa Religion; & il y avoit de la témérité, auſſi bien que de l'injuſtice, de vouloir mal juger de ſon intérieur, contre le témoignage de tant d'Actions éclatantes.

1696. Quant à l'Ambition dont l'Auteur l'accuse : je sai que c'est le reproche ordinaire qu'on fait aux Princes ; & plût à Dieu qu'il n'eût pas tant de fondement ! mais comme il y a une Ambition condamnable qui s'élève au dessus de tous les Droits divins & humains, il y a aussi une ambition louable qui reconnoît des bornes à l'égard des Droits d'autrui, & qui ne s'en prescrit aucunes en bien faisant. Si le Prince dont nous parlons étoit de ce dernier caractère, son Ambition, bien loin de mériter des reproches, ne devoit servir qu'au bonheur de sa Patrie, de ses Sujets, & de ses Alliez. Or la conduite qu'il a tenuë en est une preuve incontestable. Il eut à combattre des tems fâcheux, il le fit avec courage, & il en vint à bout par sa patience & par sa fermeté. Parvenu au Trône par la délivrance & par les suffrages de la Nation sur laquelle il règna, il moissonna le fruit de ses travaux. Mais comme il n'y parvint qu'en défendant les Loix, les Libertez, & les Propriétez de la Nation, ce fut aussi le tître inviolable de la Justice & de l'Equité de son Gouvernement. Ainsi l'Ambition, dont on l'accusoit d'avoir voulu usurper le Trône du Roi son Beau-Père, avoit pour Garant les vœux de toute une Nation, & ces mêmes Loix qu'il étoit venu défendre ; sans parler de la nécessité des conjonctures à l'égard des Provinces Unies, & de leurs Alliez. Au reste, comme il n'étoit pas responsable des mauvais Conseils qui avoient été donnez à ce Monarque infortuné, & qu'il fit au contraire ce qui fut en son pouvoir pour les détourner : il n'étoit pas respon-

Quelle fut son Ambition.

ponſable non plus des mauvais effets qui s'en enſuivirent, ni du malheur qui entraîna ce Monarque à ſe défier de ſes Sujets & à quitter le Trône & ſes Etats. Il ſuffit pour juſtifier le Prince, que la Violence & la Force n'aïent point eu de part à ſon entrepriſe: qu'il ait rendu la Liberté à la Nation bien loin de la lui avoir ravie: & qu'il n'ait été élevé au Trône, que lors qu'étant vacant, il y fut appelé, comme je l'ai fait voir, par un conſentement univerſel, ſelon l'uſage & le pouvoir de la Nation. 1696.

Voilà pour ce qui regarde l'Angleterre & les Provinces-Unies, que l'on ſe propoſoit de déſunir en diſant: *que ſi le Prince d'Orange avoit d'heureux ſuccès contre la France, il ſe ſerviroit utilement de ſes Troupes pour dompter l'un & l'autre Etat.* D'où l'on concluoit *que l'Empereur auſſi bien que ces deux Puiſſances* ne pouvoient trouver leurs avantages & même leur conſervation que dans une promte reconciliation avec la France.

Motifs de la France pour deſunir les autres Princes Proteſtans, & Catholiques.

A l'égard des autres Princes Proteſtans, comme on ne ſe propoſoit pas de les ramener, on tâchoit de les rendre ſuſpects aux Princes Catholiques, en ſupoſant *que la Suède, la Maiſon de Brunſwick, le Landgrave de Heſſe Caſſel, & le Duc de Wirtemberg*, étoient entrez dans une Ligue avec *le Prince d'Orange*, dans le deſſein d'oprimer la Religion Catholique; ce qu'on apuïoit par des exagerations ſans fondement. Quant à la manière peu convenable dont il étoit parlé dans ces Ecrits du *Roi Catholique*, & des Electeurs *de Bavière, de Trèves, & de Maience*,

1696. il est facile de juger qu'on n'étoit pas content de ces Puissances. Le Roi Catholique, disoit-on, refusoit la Neutralité qui lui étoit offerte par la France, & méprisoit les pertes inévitables qu'il devoit faire dans cette Guerre, *pour avoir seulement l'honneur d'augmenter le nombre des Ennemis du Roi T.C., aux dépens de sa Religion.* L'Electeur de Bavière étoit un jeune Prince distrait par ses plaisirs, & qui ne connoissoit pas *encore ses véritables intérêts.* L'Electeur de Trèves *s'étoit laissé enivrer mal-à-propos des louanges d'une grande fermeté, que les Princes Protestans ne lui avoient données, que pour le perdre plus facilement*; au lieu *de se ménager avec la France*, en quoi il *auroit mieux servi sa Patrie.* Et l'Electeur de Maïence, *après avoir reçu Garnison Françoise dans sa Ville & dans sa Citadelle, avoit eu la foiblesse de se livrer entièrement aux Ennemis de la France.* Comment donc, ajoûtoit-on, seroient-ils capables de s'oposer, soit pendant la Guerre, soit dans un Traité de Paix, aux Prétensions des Princes Protestans? Sur quoi l'on concluoit qu'à moins que la France ne remportât des avantages considérables dans l'Empire, il ne faloit rien attendre d'un Traité de Paix, qui ne fût très-préjudiciable à la Religion.

On se récrioit sur cela: *qu'un si triste avenir devoit donner des apréhensions mortelles à tout ce qu'il y avoit de bons Catholiques*; & qu'on ne pouvoit pas comprendre comment la Cour de Vienne y fit assez peu de réflexion, pour prendre la résolution d'abandonner la Conquête certaine de toute la Hongrie;

&

& qu'elle ne ſuivit pas plûtôt le grand deſſein *de faire tomber la Couronne de Pologne ſur un Prince entièrement dévoué à ſes intérêts*, en travaillant de bonne foi à la Paix. 1696.

Ce qu'elle diſoit par rapport au Pape.

Mais le Prince le plus maltraité de tous, c'étoit le Pape *, auquel on reprochoit, tantôt *d'avoir un eſprit vindicatif, qui s'imaginoit d'avoir été mépriſé par la France, & qui ſavoit couvrir ſes reſſentimens du Scrupule de Conſcience*; tantôt de ſe laiſſer conduire par *l'inſtigation de ceux qui l'aprochoient*; Surquoi l'on en vouloit particulièrement à Mr. *Caſoni*, lequel on tâchoit de rendre ſuſpect, en l'accuſant d'intrigue & d'intelligence avec le *Prince d'Orange*, comme ſi Rome oublioit alors ſes intérêts en faveur des Proteſtans. C'eſt dans ce même eſprit qu'on ſe plaignoit que le Pape ne ſe *donnoit aucun mouvement* dans le preſſant beſoin de la Religion, pour réünir les Princes Catholiques, & les porter à concourir au rétabliſſement du Roi d'Angleterre. Et pour l'y exciter on emploïoit premièrement les menaces : on diſoit que s'il croïoit trouver ſon repos dans la continuation de cette guerre, il ſe trompoit fort; *& que la France tôt ou tard ſe vengeroit facilement de la conduite que la Cour de Rome tenoit à ſon égard*, & pourroit bien laiſſer à la Poſterité un exemple éclatant de l'intérêt qu'avoient les Neveux & les Parens du Pape de garder plus de meſures avec cette Couronne. Enſuite on lui vouloit faire craindre que les Armées Proteſtantes, après avoir oprimé la Religion Catholique en Allemagne, ne ſe tour-

* *Innocent XI.*

1696. tournassent contre l'Etat Ecclesiastique: Et enfin on lui insinuoit qu'il s'en garantiroit & toute l'Italie, si, *en faisant promptement un bon accommodement avec la France*, il invitoit par son exemple les autres Puissances Catholiques *à se relâcher de leurs prétensions pour rétablir la Paix entr'elles.*

Illusion de la France dans ses propres vuës.

Voilà en abregé la methode dont on se servoit pour diviser les Puissances qui étoient alors en guerre, ou en démêlé avec la France, & pour les amener par differentes routes au but de cette Cour. L'artifice y étoit trop découvert pour produire aucun effet; puis que non seulement on y donnoit des conseils aux dépens de ceux que l'on vouloit conseiller, mais qu'outre cela l'on n'y prenoit pas même le soin d'éviter les contradictions. On disoit que l'Empereur & l'Empire avoient *préferé la guerre à une bonne Paix*, & on prétendoit prouver qu'il étoit de leur intérêt de se reconcilier avec la France; c'est-à-dire de lui abandonner tout ce qu'elle avoit pris ci-devant & dont elle jouïssoit par la Trève (car c'étoit la Proposition contenuë dans le Manifeste du Roi Très-Chrêtien) mais que proposoit-on pour cela à Sa Majesté Impériale? On lui présentoit deux vuës; l'une de la Conquête certaine de toute la Hongrie, à quoi rien ne l'empêcheroit de s'apliquer en faisant la Paix; l'autre, *qu'elle pourroit suivre le grand dessein de faire tomber la Couronne de Pologne sur un Prince dévoué à ses intérêts.* N'étoit-ce pas là deux vuës fort desinteressées & fort sincères de la part de la France? Elle avoit déclaré la guerre pour arrêter le cours des Conquêtes de l'Empereur: & elle proposoit la Paix

Paix pour en procurer la continuation. Elle n'avoit travaillé qu'à l'abaissement de la Maison d'Autriche; & cependant pour l'un des fruits de cette Paix, elle lui vouloit faire entrevoir l'esperance de mettre une Couronne dans sa Maison. C'en étoit trop tout à la fois & il y avoit bien de l'aparence qu'on n'eût pas fait tant d'avances, si l'on n'avoit eu dessein d'exciter de l'ombrage & de la jalousie, & de traverser une autre Paix * que l'on craignoit. 1696.

On suposoit par les Ecrits dont nous parlons, que les Princes Protestans avoient fait entr'eux une Ligue pour oprimer la Religion Catholique, & l'on en tiroit cette consequence, que si la France avoit le malheur de succomber dans cette guerre, ces Princes pourroient s'emparer des plus grans Bénéfices de l'Allemagne, rendre le nombre des Electeurs Protestans égal à celui des Catholiques, & même prétendre à l'Election d'un Empereur de leur Religion. Voilà le comble des maux futurs que l'on faisoit apréhender: sur quoi l'on ajoûtoit, qu'*un si triste avenir devoit donner des apréhensions mortelles à tout ce qu'il y avoit de bons Catholiques: & qu'à moins que la France ne remportât des avantages considérables dans l'Empire, il ne faloit rien attendre d'un Traité de Paix qui ne fût très-préjudiciable à la Religion.* C'est-à-dire que bien loin qu'il falût s'affliger de tous les maux que causoient les Armes Françoises dans l'Empire, il faloit au contraire s'en réjouïr par raport à ce grand mal futur & *souhaiter la continuation des prof-*

* *La Paix du Turc,*

1696. *peritez de la France, quoi qu'Ennemie, pour ôter aux véritables Ennemis de la Religion Catholique les moyens de l'oprimer.* C'est par où finissoit la Lettre du *Ministre Catholique*; & c'est dans cette même vuë que le *Gentilhomme Liègeois* concluoit de ce mal futur, raporté ci-dessus: *qu'enfin on pouvoit dire que les Victoires que la Maison d'Autriche pourroit remporter, lui seroient plus fatales & plus ruineuses, que la plus sanglante défaite qui lui pourroit arriver.*

Ses Pièges trop grossiers pour surprendre.

C'étoit avoir bonne opinion de la force de ce raisonnement, que de croire qu'il pût imposer à toute une Nation & lui faire oublier par là tant de cruels traitemens qu'on lui avoit fait souffrir. Mais par malheur pour la France il ne donnoit que trop de prise de tous côtez, pour le retorquer par des faits grossiers qui absorboient tout ce qu'on pouvoit remarquer d'esprit & de tour dans ces Ecrits & dans d'autres qui parurent sur le même sujet. Car si ces maux futurs qu'on attribuoit à une Ligue imaginaire (quant au dessein d'oprimer les Catholiques) étoient des suites inévitables de cette Guerre, en cas que la France n'eût pas le dessus: d'où vient qu'elle ne s'en avisoit qu'après coup, au lieu d'y avoir songé plûtôt, lors qu'elle déliberoit de déclarer la Guerre, & qu'il étoit en son pouvoir de prévenir tous ces malheurs en observant religieusement la Trève? Où étoit alors ce grand zèle qu'elle témoignoit pour la Religion Catholique? Falloit-il attendre que le mal fût fait pour y remedier par des réfléxions hors de saison, lors qu'elle vit les Princes Catholiques & Protestans également

lement contraints par ses hostilitez à s'unir 1696.
pour leur défense commune? Ou, pour mieux dire, comment pouvoit-elle prétendre inspirer aux autres une crainte qu'elle n'avoit jamais pris pour elle-même? Ne sait-on pas qu'elle s'étoit mise au dessus de ces scrupules, lors que, sous le précedent Règne, elle attira en Allemagne les Armes Suédoises, dont les grans mouvemens durèrent jusques à la Paix de Munster? L'a-t-on vu moins craintive depuis à s'unir avec les Princes Protestans? Ne les rechercha-t-elle pas encore dans la suite? Et quels reproches ne lui fit-on pas alors de ce qu'en même tems qu'elle rompoit avec le Pape, elle ne craignit pas de s'allier avec les Infidèles, pour les exciter à continuer la Guerre contre l'Empire, aux dépens de tout ce que la Religion en pouvoit souffrir?

Mais si cette crainte, que la France vouloit inspirer aux autres Etats, n'étoit que l'effet d'une Politique intéressée, comment est-ce qu'avec un si foible apareil on pouvoit remedier à tant de maux funestes, dont l'Allemagne étoit desolée depuis la Rupture de la Trève? Comment, sur la crainte d'un mal futur, pouvoit-on oublier tous ceux que l'on ressentoit actuellement & qui s'augmentoient chaque jour? La prise de Philipsbourg, de Spire, de Worms, du Palatinat, des Villes Capitales, & de plusieurs des Electeurs de Maïence, de Trèves, & d'autres Princes de l'Empire: les infractions des Capitulations, le Transport des Archives, & la Désolation par le fer & par le feu de toute cette vaste étenduë de Païs: sans parler de ce qui s'étoit fait ailleurs, des Incendies de tant de

1696. Lieux, de la Destruction de la Citadelle de Liège, & du Traitement que l'on avoit fait en France aux Sujets des Provinces-Unies contre toutes les Loix de la Guerre & de la Paix: C'étoient-là des Faits publics dont tout le monde étoit frapé & qui engloutissoient tous les raisonnemens qu'on y pouvoit oposer. Il y faloit de grans remèdes & plus efficaces que ceux du Discours.

La France découvre par là sa foiblesse.

La dernière réfléxion qu'on faisoit sur ces Ecrits regardoit en général la Cause qu'ils défendoient: laquelle avoit besoin de remuer tant de ressorts étrangers & si différens, parce que les moïens naturels manquoient pour soûtenir la trop grande extension de la Puissance du Roi Très-Chrêtien. Elle avoit donné la loi auparavant dans le Traité de Nimègue en divisant ses Ennemis. Heureuse si elle avoit pu profiter de son état florissant en se prescrivant des bornes & non en cherchant à s'agrandir! Mais les infractions de la Paix l'avoient fait dégénérer en une Trève, & les nouveaux avantages qu'on s'étoit voulu aquerir avoient affoibli le Tître des anciens: jusqu'à ce qu'enfin, à force d'y en avoir voulu ajoûter d'autres, la Trève avoit dégéneré en une Guerre ouverte qui avoit remis les choses dans leur premier état de doute & d'incertitude. Il y eut néanmoins cette différence, que si d'un côté la France se trouvoit en possession de plusieurs Conquêtes, elle se voïoit de l'autre avec moins d'Amis & avec plus d'Ennemis sur les bras qu'elle n'en avoit jamais eu. Ainsi pour avoir toûjours voulu faire des pas en avant & jamais en arrière, elle

elle se trouvoit obligée de tout risquer & de mettre en œuvre tant de ressorts différens, afin de pouvoir tout soûtenir; parce que sa Puissance, toute grande & formidable qu'elle étoit, avoit encore besoin de la désunion de ceux qu'elle ne s'étoit pas mis en peine de ménager. Elle avoit cru réüssir envers les autres aussi facilement qu'envers le Duc de Savoïe, & c'étoit pour les y préparer qu'elle avoit par avance fait semer ces Ecrits. Mais ces Pièges étoient trop grossiers pour s'y laisser surprendre. Il auroit à la vérité été bien à souhaiter que cette grande & sanglante Guerre eût pu se décider par cette voïe, & qu'il n'eût été question que d'examiner de quel côté étoit le droit ou le tort; mais outre que la chose parloit d'elle-même, il faloit de plus pouvoir s'assurer que le nouveau Traité qui interviendroit auroit plus de force & de vertu que les précedens.

1696.

But des Conférences, de diminuer la Puissance de cette Couronne.

Actes & Négociations de Ryswick.

C'étoit-là le grand point pour lequel on s'étoit enfin assemblé à la Haïe. Les Conférences commencées ne discontinuoient point. On écrivit même de la Cour de France que la Paix générale pourroit bien-tôt suivre la Paix particulière de Savoïe. Les aparences qu'il y avoit à une Conclusion prochaine firent demeurer les deux Armées dans l'inaction aux Païs-Bas. S. A. R. de Savoïe souhaita de plus une Cessation d'armes générale de vingt jours, pour voir si durant ce tems-là les autres Alliez pourroient être portez à la Paix; afin que celle qu'il avoit faite en particulier fût plus glorieuse & plus assurée. Cependant tous les Ministres paroissoient in-

1696. inquiets des Négociations de Mr. Boreel & de Mr. de Dickvelt. Elles n'avoient pu être si secrètes, que tous ceux qui étoient à la Haïe n'en eussent eu quelque soupçon. Mr. de Quiros étoit allé exprès à Bruxelles, pour découvrir le fond de cette affaire ; il avoit trouvé le Passeport de Mr. de Callières regîtré , aussi bien que le jour de son arrivée à Gand. Et tous les autres Ministres avoient aussi écrit à leurs Princes , pour les informer de ces Négociations sourdes & mysterieuses. Mr. de Dickvelt étoit parti de Bruxelles pour avoir part aux Conférences , & aller ensuite les communiquer au Roi d'Angleterre à l'Armée; après quoi il revint à la Haïe , & fit part aux Etats Généraux de ce dont il avoit informé Sa Majesté Britannique. Il en communiqua aussi quelque chose aux Ministres de l'Empereur & à ceux du Roi d'Espagne ; mais bien loin que cela fût capable de les remettre de leur inquiétude , elle ne fit qu'augmenter dans leur esprit , aussi-bien que dans celui des autres Ministres. Là-dessus M. Norff, Résident de Cologne, pour faire voir à ceux qui avoient été informez de tout, qu'il étoit juste que les autres en fussent aussi instruits, & qu'il savoit lui-même tout le Plan des affaires , donna au Congrès un Mémoire * que quelques-uns dirent avoir été exhibé hors de saison. Enfin les Etats Généraux croïant qu'il étoit tems de communiquer à leurs Alliez toutes les Négociations des Conférences tenuës avec les Com-

* *Du 27. Août.*

Commissaires de France, ordonnèrent à leurs Députez de leur en faire part; ce qui fut exécuté le 1. Septembre. 1696.

Siège de Valence levé, ensuite de la Neutralité d'Italie.

Mémoires du Tems.

Cependant les Alliez n'aiant pas voulu accepter la Neutralité proposée par le Roi pour l'Italie, dans le terme accordé pour ce sujet, le Maréchal de Catinat mit le Siège devant Valence. Il s'étoit avancé sur les Frontières du Milanez, après que les Troupes commandées par le Prince Eugène, le Marquis de Leganez, & Mylord Gallowai, se furent retirées du Piémont. Le Duc de Savoïe se rendit peu après au Siège pour y commander en qualité de Généralissime, faisant en cela une figure bien différente de celle qu'il avoit faite peu de tems auparavant. La Place fut attaquée avec tant de vigueur & de succès, malgré la résistance d'une Garnison nombreuse, sous les ordres de Don Francisco Colmenero, qui en étoit Gouverneur, que les Alliez acceptèrent enfin la Neutralité. Ils avoient juste sujet de craindre le danger où se trouveroit le Milanez, par la réduction de cette Place. Les François en levèrent donc le Siège, après l'avoir battuë durant quinze jours, & reprirent la route du Piémont pour repasser les Alpes. Le Prince Eugène fit en même tems marcher ses Troupes dans le Tirol, après avoir fait convenir les Princes d'Italie, du consentement du Duc de Savoïe & des François, qu'à la place des Quartiers d'hiver que les Impériaux prétendoient, les Princes d'Italie leur païeroient trois cens mille Pistoles, dont on fit la repartition entre les Républiques de Gènes & de Luques, les Ducs de Toscane,

1696. cane, de Mantouë, de Modène, de Parme, & de Guastalle, les Princes de Massa, de la Mirandole, de Bozzolo, de Novellare & Doria, & le Marquisat de Monferrat.

Avantages remportez sur Mer par les François.

Pendant ce tems-là les Alliez firent des pertes considérables sur mer. Le Marquis de Nesmond, Chef d'Escadre des Armées de France, aiant rencontré à la hauteur du Cap de Finistère en Galice le Convoi d'Ostende allant à Cadix, composé de huit Vaisseaux richement chargez, s'en rendit Maître, sans beaucoup de résistance. La Flote Hollandoise, composée de deux cens Vaisseaux Marchands, eut un sort presque semblable quelque tems après. Le Chevalier Bart, commandant une Escadre de 8. Vaisseaux de guerre & de divers Armateurs François, l'aiant rencontrée à six lieuës de Flie sous le Convoi de 5. Fregates, attaqua d'abord ce Convoi avec beaucoup de promtitude, & s'en rendit Maître, aiant abordé lui-même le Commandant. Les Armateurs coupèrent cependant les Navires Marchands, & en prirent 30. Les autres qui étoient au dessus du vent lui échapèrent.

Autre rencontre des François & des Hollandois.

A peine cette Action fut-elle finie, que les François decouvrirent douze Vaisseaux de Guerre Hollandois, convoyant une Flote qui alloit au Nord sous les ordres du Capitaine Ménard. Celui-ci partagea aussitôt son Escadre en deux pour aller contre celle de France. Le Sr. Bart l'aiant aperçuë, & prévoïant qu'il ne pouvoit garantir sa proïe, fit mettre le feu aux 30. Navires Marchands qu'il

qu'il avoit pris, & à quatre Fregates du Convoi, après avoir fait passer tous les Equipages sur la cinquième. Mais comme il ne put faire suivre assez tôt ce Bâtiment en s'éloignant, pour éviter les Hollandois qui venoient à lui, ceux-ci le prirent. Il fit ensuite force de voiles pour éviter un pareil sort, parce que d'autres Vaisseaux Ennemis venoient à la suite des premiers. 1696.

Anglois chassez de Terre-Neuve par les François.

Les Anglois furent moins heureux en Terre-Neuve, où le Sr. de Brouillan, Gouverneur de Plaisance dans la même Ile pour la France, attaqua les habitations * qu'ils y avoient sur la Côte Orientale. Il s'étoit mis en mer avec 5. Vaisseaux de S. Malo, trois Corvètes, & deux Brûlots; quand il fut arrivé dans la Baye, il se saisit d'abord de cinq Forts de terre, qui furent emportez l'épée à la main par deux détachemens de ses Troupes, qu'il avoit débarquées sous les ordres du Sr. l'Hermite son Major, & du Sr. de S. Ovide. Il s'avança ensuite vers le Fourillon qui se rendit après quelque résistance. Il donna ordre après cela au Sieur l'Hermite de se rendre Maître d'Aigue-forte au passage d'une Rivière très-rapide, & l'aiant suivi le lendemain il marcha à Fremouze, autre Quartier des Anglois, dont les Forts furent abandonnez, quoi que garnis de quantité de Canons. Il ruïna par là entièrement les Etablissemens de la Nation Angloise en ce Païs-là, où elle perdit de plus trente Vaisseaux Marchands par cette Expédition. Environ dans le

* *Celle de Ferriland.*

1696. le même tems le Fort de Penkuil sur la Rivière de Canada ou de St. Laurent, apartenant à la même Nation, fut attaqué par le Sr. d'Iberville, Capitaine d'un Vaisseau de Guerre François, à la faveur du secours que lui donnèrent les Sauvages Cannibales & Quinsbequis, qui en étoient incommodez depuis longtems. Il fut emporté après quelque résistance, quoi que fortifié de quatre Bastions avec plusieurs pièces d'Artillerie.

Hostilitez des Anglois sur les Côtes de France.

Ces avantages, & les autres que les François gagnèrent sur les Flotes des Alliez, ne réparèrent pas les ravages causez par l'Armée Navale d'Angleterre sur les Côtes de France. Mylord Barclai, qui la commandoit, aiant mis à la Voile de Torbai le 5. Juillet, parut le 10. devant l'Yroise, & y mouilla le lendemain. Le Maréchal d'Etrées *, qui commandoit à Brest, crut là-dessus que les Anglois, dont l'Armée étoit forte de plus de soixante & dix Vaisseaux de Guerre sans les Fregates & les Galiotes à Bombes, avoient quelque dessein sur cette Ville ; mais l'Amiral Anglois qui en avoit un autre mit à la Voile le lendemain au soir & partagea sa Flote en deux. Quarante-cinq à cinquante Vaisseaux prirent la route de la Rochelle, & le reste alla du côté de Belle-Ile. Le Chevalier Bekman, détaché ensuite avec les Galiotes à Bombes, dix Vaisseaux de guerre, & quelques Brûlots, se présenta devant St. Martin de Ré ; & les Vaisseaux s'étant mis à l'ancre, les Galiotes

* *Annibal d'Etrées.*

tes s'avancèrent à trois quarts de mille de la Ville. Elles commencèrent à y jetter des Bombes dès le soir, & mirent le feu en cinq endroits. On l'éteignit en trois, mais il continua dans les deux autres avec beaucoup de violence. Les Galiotes discontinuèrent de tirer le lendemain depuis les trois heures du matin, jusqu'à trois heures après midi que la Marée étant devenuë favorable, elles recommencèrent avec tant de violence, que la Ville fut toute consumée ou détruite. Le Chevalier Bekman, & le Capitaine Mees qui commandoit les Brûlots, allèrent ensuite à Olone, qui eut presque le même sort par l'effet de mille Bombes qu'on y jetta. 1696.

Pendant le Bombardement de ces deux Places, Mylord Barclai fit faire descente dans l'Ile de Grovai près de Port-Louïs, & dans deux autres près de Belle-Ile. Il y eut vingt Villages détruits par cette irruption des Troupes Ennemies, qui firent un butin de seize mille Bêtes à corne, & s'emparèrent de vingt Barques, & de trois Vaisseaux.

Avances que fait la France pour parvenir à la Paix.

Actes & Négociations de Ryswick.

Toutes ces entreprises, qui augmentoient la misère & la désolation des Peuples, déja accablez par les Impôts, confirmèrent de plus en plus le Ministère de France dans la résolution où il étoit depuis quelque tems de demander la Paix. Celle que le Roi venoit de conclurre avec le Duc de Savoïe, lui aprit par ce qui s'étoit passé en Italie, que les Négociations secrètes sont quelquefois plus utiles que les nom-

1696. nombreufes Armées. Le premier pas fait par le Duc de Savoïe entraîna tous les autres que la France exigeoit de lui. Un avantage préfent l'avoit emporté dans l'efprit de ce Prince fur les confidérations du paffé & fur celles de l'avenir. On avoit vu affièger Valence par les mêmes forces du Piémont qui s'étoient fignalées devant Cazal, & dans une même Campagne, un même Chef commander alternativement les deux Armées ennemies. Un Evénement fi imprévu avoit changé la face des affaires & la difpofition de tous les deffeins. L'Empereur & le Roi d'Efpagne avoient enfin confenti à la Neutralité, & le Duc aiant reçu leur Confentement, le Traité en fut conclu à Vigevano le 7. Octobre. La nouvelle qui en fut portée à Fontainebleau, où le Roi fe trouvoit alors, y causa d'autant plus de joïe qu'on la regardoit comme un acheminement à la Paix Générale. En effet la defunion du Duc de Savoïe fut caufe que tous les autres Princes prêtèrent plus volontiers l'oreille aux propofitions de Paix. Le Roi, pour en hâter la Négociation, donna le Caractère d'Envoyé Extraordinaire à M. de Callières, avec ordre de demander aux Etats Généraux le choix d'une Place pour le lieu du Congrès. Il lui ordonna auffi d'infifter premièrement fur ce que cette Place fût prife d'entre celles de France ou du moins des Provinces Unies, s'il ne pouvoit pas réüffir dans le premier point.

Le

1696.

Le Roi s'adressa plûtôt aux Hollandois qu'aux autres, parce qu'il savoit que ces Peuples, naturellement paisibles & attachez à leur commerce, ne continuoient la Guerre que par nécessité : qu'ils ne souhaitoient rien tant que la Paix, & qu'ils l'accepteroient volontiers, dès qu'on s'obligeroit de restituer à chacun ce qui lui apartenoit légitimement. Aussi les Propositions de Mr. de Callières furent-elles favorablement écoutées. Les Hollandois lui déclarèrent cependant, avant d'entrer en aucune Négociation, qu'ils prétendoient ne rien faire sans la participation du Roi d'Angleterre, & des autres Alliez. Cela ne surprit pas le Ministre de France, qui avoit ordre de reconnoître le Roi Guillaume pour Légitime Souverain, & qui étoit persuadé que les Etats Généraux n'auroient garde de traiter seuls, comme ils avoient fait aux Conférences de Nimègue.

Le Roi s'adresse pour cela aux Hollandois.

Sur ces Entrefaites, la mort de Marie-Anne d'Autriche *, Reine d'Espagne, Mère de Charles II. causa quelque inquiétude à l'Empereur dont elle étoit Sœur, par la crainte de quelque changement dans le Ministère de la Cour de Madrid, qui fût préjudiciable à ses intérêts, quoi que cette Princesse n'y eût qu'un médiocre crédit depuis quelque tems.

Mort de la Reine d'Espagne.

La mort du Roi de Pologne † donna un plus juste sujet d'allarmes aux Peuples de ce Royaume, dans la crainte des Troubles dont ils

Mort du Roi de Pologne.

* *Arrivée le 27. Avril.*

† *Jean Sobieski.*

1696. ils étoient menacez ſur l'Election d'un nouveau Roi.

Priſe d'Aſoph par le Czar de Moſcovie.

Dans ce tems-là le Czar de Moſcovie aiant remis le Siège devant Aſoph, obligea les Turcs qui la défendoient, au nombre de quatre à cinq mille hommes, de capituler.

Combat entre les Impériaux & les Turcs.

Les Impériaux n'eurent pas la même facilité à l'attaque de Temeſwar ſous les ordres du Duc de Saxe, qui fut obligé d'abandonner cette entrepriſe au bout de quelques jours à l'aproche de l'Armée des Turcs, commandée par le Sultan Muſtafa, mais pourtant dans la vuë de donner Bataille aux Infidèles. Les Impériaux aiant marché à eux les trouvèrent campez non loin de cette Ville, aiant la Rivière de Beghe derrière eux, un Marais à leur gauche, & par devant un rang de Chariots attachez les uns aux autres avec des chaînes & des cables. Le Duc de Saxe ne balança point là-deſſus à les attaquer, ne voulant pas leur donner le tems de ſe fortifier davantage. Il commanda pour cela ſix Bataillons ſoûtenus par ſix Régimens de Dragons. Sur ce mouvement le Sultan fit ſortir ſa Cavalerie, à deſſein d'enveloper les Impériaux qui s'avançoient vers ſon Armée; mais comme leurs lignes étoient formées de manière que les Spahis ne pouvoient s'aprocher ſans trop s'expoſer, il détacha encore deux mille Cavaliers choiſis, qui, aiant chargé les Impériaux avec furie, forcèrent les Chevaux de Frize, & pénétrèrent juſqu'à la ſeconde Ligne, après avoir taillé en pièces tout ce qui leur avoit

avoit fait réſiſtance. Dans le même tems les ſix Bataillons vinrent aux mains avec les Janiſſaires & les mirent en deſordre, après avoir forcé une partie de leurs Retranchemens. Les Spahis s'avancèrent alors pour les prendre en flanc, & les obligèrent de ſe retirer avec perte; ce qui cauſa quelque trouble dans l'Armée Impériale. Le Comte d'Heidersheim-Heuſler vint auſſi-tôt pour les ſecourir à la tête d'un Régiment de Cavalerie, & repouſſa les Turcs dans leurs retranchemens; mais il fut bleſſé de trois coups de Mouſquet qui lui caſſèrent la Jambe, & l'on eut aſſez de peine à le ſauver. Les Spahis mirent encore en déroute un Régiment de Cavalerie, qui s'étant rallié les repouſſa, & les pourſuivit aſſez loin. Ils revinrent pourtant à la charge & auroient entièrement défait un autre Régiment, s'il n'eût été ſecouru à propos. Enfin la nuit aprochant, après tant d'Actions qui avoient également fatigué les deux Armées, celle des Turcs alla camper près de Temeswar, pendant que les Impériaux prirent leur marche vers la Teiſſe. Ils furent obligez d'abandonner dans cette occaſion quelques pièces de Canon & du Bagage, & eurent cinq à ſix mille hommes tuez ou bleſſez. Du nombre des premiers furent le Général Poland, & le Comte d'Heidersheim; & parmi les autres le Prince Thomas de Lorraine, & le Rhingrave. La perte des Turcs ne fut pas moindre. Zulficur Effendi, auparavant Ambaſſadeur auprès de l'Empereur, fut tué, & l'Aga des Janiſſaires bleſſé.

1696.

Du-

1696. Durant ce tems-là le Comte Budiani, Gouverneur de Croatie, se rendit Maître des Châteaux d'Uranogratz, & de Buschin; mais les Turcs réparèrent quelque tems après cette perte par la prise de Marovitza qui fut abandonnée de nuit par la Garnison, après quatre à cinq jours de Siège.

Affaires des Venitiens.

Les Venitiens ne furent pas si heureux à l'attaque de Dulcigno en Dalmatie; la résistance que le Sr. Delfino y trouva l'obligea de l'abandonner, & le Combat que la Flote de la République donna contre celle des Turcs, près d'Andros, ne décida de rien. Retournons maintenant aux Négociations de Paix.

Suite des Négociations de Paix.

Le Roi, comme j'ai dit, avoit nommé Mr. de Callières pour son Plénipotentiaire auprès des Etats Généraux. L'Empereur de son côté nomma le Baron de Seilern pour son troisième Ambassadeur au Traité de Paix, & il lui donna ses Instructions particulières pour cette importante Négociation. Le 13. d'Octobre le Duc de Lorraine étant arrivé à Vienne, recommanda ses intérêts à Sa Majesté Impériale, & Elle, qui les avoit toûjours eus à cœur, lui promit de faire tout ce qui seroit possible pour le remettre dans ses Etats, & lui fit nommer le Président Canon pour venir traiter en son nom au Congrès de la Haïe. Ce Ministre, bien qu'avancé en âge, & Valetudinaire, se mit en chemin dès qu'il eût reçu ses Instructions, & arriva à la Haïe au commencement du mois de Decembre, comme nous le verrons ci-après. La Reine Douairière de Pologne, Duchesse de Lorraine, écrivit aussi à plusieurs Princes & Po-

Potentats, pour leur recommander les intérêts du Duc son Fils aux Traitez de Paix, leur remontrant la force de son Droit & la justice de ses Prétensions. 1696.

Pendant que dans les autres Cours on étoit occupé à nommer des Ministres & à prendre des mesures sur les affaires de la Paix, les Conferences entre Mr. de Callières & Mrs. Boreel & de Dykvelt continuoient toûjours. Mais comme les voyages devenoient incommodes par la rigueur de l'Hiver, & que les Ministres qui conferoient étoient obligez d'aller & de revenir sans cesse pour informer les Etats de leurs Négociations: Leurs Hautes Puissances prirent la résolution de faire venir le Ministre de France à Voorboug, Village à une petite lieuë de la Haïe, où il demeura assez long-tems *incognitò*, & où l'on tint souvent des Conférences.

Le Roi nomme ses Plénipotentiaires pour la Paix.

Le mois d'Octobre étant ainsi fini, le Pape fit faire des instances au Roi Très-Chrêtien par le Nonce qui étoit à Paris, pour le porter à faire la Paix, prétendant qu'elle devoit suivre la Neutralité de l'Italie. Sa Sainteté fit aussi offrir sa Médiation à tous les Princes Catholiques, auxquels il fit ensuite la même ouverture. On avoit résolu de faire venir Monsieur Paoluci à Cologne pour assister aux Traitez, mais les Princes Protestans s'y oposèrent. La France au contraire fut bien aise de la Proposition, & le 9. de Novembre Sa Majesté Très-Chrêtienne nomina pour ses Ministres Plénipotentiaires au Congrès de la Paix future Mr Courtin & Mr. de Harlai & donna la troisième place à Mr. de Callières. Ces Ministres commencè-

1696. rent auſſi-tôt à faire travailler à leurs Equipages, publiant que dans quinze jours ils viendroient à Mons, où ils attendroient les derniers ordres du Roi, & que la Place où le Congrès ſe tiendroit fût nommée.

Le Roi d'Eſpagne nomme auſſi les ſiens.

Le Roi d'Eſpagne nomma auſſi pour ſes Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires au Congrès des Alliez, Mr. de Quiros, qui avoit déja le même Caractère, quoi-qu'il n'eût pas joui jusqu'alors des Prérogatives dûës à ce rang; & Mr. le Comte de Tiremont du Conſeil d'Etat de Brabant. On engagea Son Alteſſe Electorale de Bavière d'en choiſir un troiſième avec le conſentement de Mr. de Quiros. Mais cette Nomination n'eut point d'effet pour diverſes raiſons qui ne ſont point de mon ſujet.

Médiation offerte au Roi de Suède. Celle du Pape rejettée. *Actes & Mémoires des Negociations de Ryswick.*

Le Comte d'Avaux ne faiſoit pas de moindres diligences à Stockholm pour avancer la Paix. Il préſenta la Médiation de la part du Roi ſon Maître au Roi de Suède, & projetta des Conditions aſſez avantageuſes aux Princes liguez. Ce Monarque, qui vouloit avoir la Gloire de rétablir le repos de la Chrêtienté, n'oublia rien pour ce grand deſſein. Il fit offrir ſes bons offices aux Puiſſances Alliées. Mais encore que quelques-unes montraſſent aſſez d'indifference pour la Paix, l'Empereur la vouloit, à condition, qu'au cas que la France refuſât de traiter ſur le pié des Traitez de Weſtphalie, & de conſentir qu'ils fuſſent confirmez & exécutez de point en point par celui qu'on devoit faire, Sa Majeſté Suédoiſe s'obligeât à fournir les 6000. Hommes qu'elle avoit promis con-

contre la France, & à lui déclarer la Guerre. 1696.
Pour l'Eſpagne elle refuſoit la Paix & ne s'en cachoit point. La Suède n'étoit pas la ſeule qui travaillât à rétablir la tranquilité publique : le Pape, comme j'ai dit, ſe donnoit auſſi beaucoup de mouvement pour cela auprès de l'Empereur & du Roi de France. Le Nonce demanda à ce Prince une Audience particulière ſur la fin de Novembre pour ce ſujet. Il répréſenta les malheurs dans leſquels la Chrétienté ſe voïoit plongée, & que Sa Sainteté, comme Père commun, ſouhaitant de mettre fin à tant de calamitez, prioit Sa Majeſté Très-Chrétienne de vouloir, après tant de Victoires remportées ſur ſes Ennemis, ſe donner encore la gloire de rendre à l'Europe le repos tant deſiré. Il ne manqua pas de lui faire valoir les bons offices de Sa Sainteté envers tous les Rois & Princes de ſon obéïſſance ; mais le Roi remercia le Nonce & s'excuſa fort adroitement de remettre la Médiation au Pape pour des raiſons très-particulières qu'aparemment il ne voulut pas lui communiquer.

Le Roi de Portugal offre auſſi la ſienne inutilement.

Le Roi de Portugal, qui avoit religieuſement obſervé la Neutralité entre les deux Partis, ſans pencher d'un côté ni d'autre, touché de tant de miſères & de déſolations repanduës dans l'Europe durant le cours d'une ſi longue Guerre, fit auſſi remontrer à Sa Majeſté T. C. par ſon Miniſtre à la Cour de France * le deſir que Sa Majeſté Portugaiſe auroit de voir la Paix rétablie entre les Princes Chrétiens, & l'Europe délivrée en-

* *Le Marquis de Caſcaes.*

1696. fin de cet abîme de maux où elle étoit plongée depuis tant de tems. Pour contribuer à lui procurer *ce don inestimable de la Paix, que le Ciel*, disoit-il, *promet & donne à ceux qui l'aiment & qui la cherchent*, ce Prince fit présenter au Roi Très-Chrêtien ses bons offices, & s'offrit de faire les mêmes remontrances aux Rois & Princes de la Ligue, au cas que Sa Majesté, qui devoit être le premier Mobile de cette Négociation, le trouvât à propos. Le Roi de France remercia Sa Majesté Portugaise par son Ambassadeur, & lui signifia qu'il accepteroit volontiers la Médiation de toutes les Puissances Neutres, au cas que les Princes Alliez y voulussent concourir. Le Roi de Portugal, qui r endoit une réponse plus convenable à son compliment, étant d'ailleurs informé que Sa Majesté T. C. amusoit tous les Etats de l'Europe, en leur destinant en aparence la Médiation: qu'il l'avoit promise à Rome, à Venise, & aux Cantons Suisses, pour ne rien dire du Dannemarck & de la Suède, & que son but n'étoit que d'avoir un Médiateur plus à son gré, ordonna à son Ambassadeur de ne dire plus rien de cette affaire, & que si le Roi T. C. avoit besoin de sa Médiation il pourroit bien la faire demander lui-même à Lisbonne.

Le Duc de Savoïe même s'offre pour Médiateur & en est refusé.

La République de Venise après avoir été long-tems amusée par la Cour de France, qui faisoit semblant de lui vouloir donner l'honneur d'être Médiatrice de la Paix, eut aussi une pareille réponse. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que le Duc de Savoïe, qui avoit abandonné les intérêts des Prin-

Princes Alliez pour s'unir avec la France, 1696.
& qui étoit devenu si suspect à tous les intéressez; ordonna à son Ministre à la Cour de Vienne, de faire de pressantes sollicitations auprès de Sa Majesté Impériale pour la persuader d'entrer en Négociation d'une Paix Générale, en lui présentant en même tems la Mediation de son Maître. La Cour de Vienne, qui n'est pas moins Politique que généreuse, refusa fort honnêtement la Médiation de la Savoïe, & lui fit comprendre modestement le tort qu'elle avoit de la prétendre. En effet le tems n'étoit pas fort propre pour cette prétension, dans une conjoncture où tout le monde blâmoit la conduite de cette Cour, & où aucun des Alliez ne vouloit traiter avec ses Ministres à la Haïe; sur tout Mr. de la Tour, son Envoïé Extraordinaire, étoit regardé de si mauvais œil que chacun refusoit d'avoir commerce avec lui, jusques-là que quelques-uns censurèrent Mr. de Quiros de l'avoir invité à un repas. Tous étoient en défiance: le Peuple même pensa se révolter contre lui, & il falut que les Etats lui donnassent une Escouade du Régiment aux Gardes pour environner sa Maison, afin d'éviter les insultes dont la Populace le menaçoit. Enfin ce Ministre, craignant avec raison quelque fâcheux accident, se retira subitement de la Haïe, le 13. Novembre. Il fut escorté par les Gardes jusques aux Frontières de la Hollande, & passa à Bruxelles, où il resta jusqu'à ce qu'il revînt à la Haïe, pour assister comme Plénipotentiaire de la part de son Maître à la Négociation de la Paix.

1696.

Congrès particulier des Alliez & leurs Demandes.

Mais pour revenir maintenant aux Conferences particulières tenuës entre les autres Miniſtres & Mr. de Callières, elles continuoient toûjours; & dans le Congrès des Princes Alliez à la Haïe, on n'étoit occupé qu'à pénétrer les intentions de la France, & à ſavoir ce qu'elle accorderoit. Dans le tems qu'on étoit dans ces incertitudes, Mr. de Callières envoïa un Exprès à Paris avec un Mémoire des Prétenſions les plus importantes des Alliez, qui demandoient entr'autres l'annullation de toutes les Réünions faites depuis la Paix de Nimègue, & qui le preſſoient auſſi pour ſavoir la dernière réſolution de ſa Majeſté touchant la reſtitution de Luxembourg, que les Alliez vouloient avoir dans le même état qu'il étoit alors. Il ſeroit ſuperflu de raporter ici toutes les demandes des Alliez. Il ſuffit de dire qu'elles furent propoſées à Mr. de Callières, & qu'il les envoya au Roi ſon Maître; en lui aprenant que les Alliez deſiroient avoir une Promeſſe par écrit de quelques points de leurs demandes les plus conſidérables, avant que d'entrer en Négociation, & de nommer la Place où le Congrès Général ſe tiendroit. Sa Majeſté Très-Chrêtienne, qui ne pouvoit conſentir à cette Propoſition, ordonna à Meſſieurs Courtin & de Harlai de différer leur départ pour quelque tems. Ces Miniſtres avoient déja leurs Equipages prêts pour venir à Mons, en attendant que le Lieu du Congrès fut marqué. Sa Majeſté fit auſſi écrire à Mr. de Callières, de traîner en longueur l'affaire de Luxembourg, & des Réünions, autant qu'il pourroit & qu'il le jugeroit plus convenable à ſes in-

intérêts. Elle ordonna encore à tous les Gouverneurs d'envoyer au plûtôt à la Cour les Plans de toutes les Places, & Forteresses conquises ou fortifiées de nouveau en Allemagne, en Lorraine, & au Païs Bas; & peut-être que la vûë d'un si grand nombre de Places, & d'une telle importance pour ses vastes desseins, fut la cause de la grande difficulté qu'elle fit de les rendre. 1696.

Mesures des Princes & Etats de l'Empire pour ce qui les regarde.

Pendant qu'on déliberoit à la Haïe sur ce qu'on devoit faire pour obtenir une bonne & solide Paix; l'Allemagne cherchoit dans la Diète Imperiale à Ratisbonne les moyens de se la procurer à des conditions avantageuses. On y proposa trois choses pour cet éfet. La première fut de faire une Députation générale de l'Empire, laquelle se rendroit au lieu du Congrès pour y traiter de ses intérêts. La seconde, de remettre toutes ses affaires entre les mains de l'Empereur, & de lui laisser tout le soin des intérêts de l'Empire. Et la troisième, d'envoyer des Ministres en nombre égal de tous les Cercles Catholiques & Protestans, pour apuyer le Droit des deux Religions d'une manière impartiale, & avec une entière égalité. Les deux Cercles de Franconie & de Suabe avoient beaucoup d'inclination pour ce dernier projet, parce qu'ils le jugeoient le plus sûr pour eux. Mais l'Empereur au contraire faisoit toutes les instances imaginables pour faire suivre le second, qui étoit d'être autôrisé à traiter seul dans ces Négociations, & à y ménager tous les intérêts des Princes de l'Empire. Cette demande tint la Diète dans l'irrésolution jusqu'au 30. du mois de Mai, qu'il fut résolu

1696. de faire une Députation générale, comme nous le verrons ailleurs, pour ne pas rompre l'ordre que nous nous sommes proposé de suivre.

Dispositions de la Cour de France pour éluder les Demandes des Alliez.

Mr. Courtin qui étoit, comme on a vu, un des Ambassadeurs nommez par Sa Majesté Très-Chrêtienne pour assister au Congrès, aiant été attaqué en ce tems-là d'un mal aux yeux qui lui en fit presque perdre l'usage, il pria le Roi de le dispenser de cette Commission, ce qui lui fut accordé. Sa Majesté, qui ne pouvoit se résoudre à céder aux Alliez tout ce qu'ils demandoient, avoit presque formé le dessein de rappeler Mr. de Callières; mais son Conseil *lui réprésenta que la Dignité Royale étant exemte de toute Servitude, un Roi ne devoit jamais se rendre esclave de sa parole; qu'un Royaume seroit bien malheureux, si le Monarque étoit obligé de se tenir à ses engagemens, & aux Contracts stipulez avec d'autres Puissances; qu'un Prince ne devoit songer qu'aux avantages de ses Sujets, & que Sa Majesté avoit assez fait pour le rétablissement du Roi Jâques, s'étant exposée aux plus grans périls en tant de Sièges, & tant de Campagnes. Que les Alliez sans doute ne feroient jamais la Paix, que Sa Majesté n'eût reconnu le Prince d'Orange en qualité de Roi, & que l'état où se trouvoit la Monarchie demandoit qu'on finît la Guerre au plûtôt; que Sa Majesté pouvoit bien promettre toutes les Conditions que les Alliez souhaitoient préliminairement, & que quand le Congrès seroit ouvert on ne manqueroit pas de moyens pour les éluder, & pour changer la face des affaires; qu'on y trameroit de telles intrigues, que Sa Ma-*

Majesté pourroit obtenir par cette Paix de plus grans avantages qu'elle ne croyoit, & qu'elle pouvoit se reposer sur l'habileté de ses Ministres. Le Roi n'eut pas beaucoup de peine à se laisser persuader. Il envoya ordre à Mr. de Callières de répondre favorablement aux Ministres de la Conference, sur les points qui étoient en contestation, & de demander ensuite des Passeports pour les Ambassadeurs de Sa Majesté, qui étoit en ce tems-là à Marli. Elle y nomma pour son second Plénipotentiaire à la place de Mr. Courtin, Mr. le Comte de Creci, qui avoit suivi Sa Majesté dans ce voyage en qualité de prétendant, & donna le premier rang à Mr. de Harlai. Enfin le Secretaire de la Négociation fut Mr. de Jonquière, qui travailloit depuis quelques années dans les Bureaux de Mr. le Marquis de Torci, Secretaire d'Etat. 1696.

Plénipotentiaires nommez par le Roi d'Angleterre.

Mr. de Callières aiant reçu ses ordres de la Cour revint à la Haïe trouver Mr. Boréel, & lui déclara les nouvelles dispositions du Roi son Maître: sur quoi ils recommencèrent les Conferences qui furent même plus fréquentes, conjointement avec Mr. de Dickvelt, & ils tombèrent d'accord sur les points qui n'avoient pu être ajustez jusques alors. Aussi-tôt que la Conclusion fut faite, les Etats Généraux expédièrent un Exprès à Sa Majesté Britannique, & il arriva à Londres le 17. de Decembre. Sa Majesté aiant reçu cet avis nomma le 24. du même mois pour ses Ambassadeurs aux Traitez de Paix, le Comte de Pembrock, Mylord Villiers, & le Chevalier Joseph Williamson; & pour Secretaire de l'Ambassade Mr. Prior, qui

1696. avoit fait long-tems les affaires d'Angleterre à la Haïe en qualité de Secretaire du Roi: leur ordonnant de travailler à leurs Equipages inceſſamment, afin d'être prêts à paſſer en Hollande vers le commencement du mois de Fevrier. Enſuite de cette nomination Sa Majeſté fit depêcher cinq Exprès à divers Potentats pour les informer de cette réſolution.

Meſures que ce Prince & les Etats G. prennent enſemble pour mettre le Roi à la raiſon.

Pendant qu'on penſoit à diſpoſer toutes choſes pour entrer en Négociation, & que les diſputes commençoient à naître, tant ſur le choix de la Place que ſur les points ajuſtez préliminairement; l'Angleterre & la Hollande faiſoient de leur mieux, & n'oublioient rien pour obtenir de la France de plus grandes avances, & pour ſe mettre en état de l'y contraindre, ſi on ne les pouvoit avoir de gré à gré. Ces deux Puiſſances conclurent un Traité de Commerce avec le Dannemarck, par lequel cette Couronne s'obligeoit de ſecourir les Alliez, au cas que la France refuſât de faire la Paix cette année. Ce Traité fut conclu par les ſoins de Mr. Pleſſen, qui avoit ſéjourné long tems à la Haïe pour ce ſujet, mais ſans aucun Caractère: par Mr. Lente ſon Collégue de la part du Roi de Dannemarck; de la part de Sa Majeſté Britannique par Mylord Villiers: & par Mr. le Penſionnaire Heinſius & quelques autres Députez de Leurs Hautes Puiſſances. On ſe garda bien de le divulguer, & il fut au contraire tenu fort ſecret.

Demandes de l'Envoïé de Lorraine.

Vers le milieu de Decembre Mr. Canon arriva à la Haïe en qualité de Plénipotentiai-

tiaire de la Ducheſſe Roïale de Lorraine comme Tutrice de ſon Fils, le jeune Duc Leopold, pour apuïer ſes intérêts au Congrès des Alliez. Ce Miniſtre eut d'abord pluſieurs Conférences avec les Miniſtres de l'Empereur, avec ceux d'Eſpagne & ceux des autres Puiſſances Alliées, pour leur faire comprendre la gloire qui reviendroit à la Ligue, ſi elle vouloit retirer des mains de la France les Etats du Duc ſon Maître, qui depuis ſi longtems ſe voyoit dépoſſedé par l'Uſurpation de cette Couronne. Il allegua „ les ſervices que le feu Duc Charles, ce „ Héros incomparable, avoit rendu à tous „ les Alliez, & comme il n'ignoroit pas „ que ces ſortes de conſidérations ne ſont „ pas aſſez fortes ſur l'eſprit des Princes, qui „ ne ſont occupez d'ordinaire que de leurs „ intérêts préſens, il inſiſtoit ſur tout ſur „ l'avantage & le profit qu'ils retireroient de „ la reſtitution de ce Duché : attendu que „ ce ſeroit une porte ouverte pour porter la „ Guerre au cœur de la France, qu'on y „ pourroit faire bâtir des Forteresſes, & faire de ce Païs-là une Barrière aux entrepriſes de cette Couronne, à quoi il ajoûtoit pluſieurs autres raiſons très-fortes, & „ très-capables de perſuader.

1696.

Arrivée de la Princeſſe de Savoïe en France. *Mémoires du tems.*

Pendant que ces choſes ſe paſſoient à la Haye, la Princeſſe de Savoye arriva en France, en conſéquence du Traité de Paix fait avec le Duc ſon Père, dont ſon Mariage avec le Duc de Bourgogne devoit être le lien. Le Marquis de Bouzolles y étoit auſſi arrivé depuis quelque tems avec la Ratification du Contrât, & une Lettre de S. A. R.

 par

1696. par laquelle ce Prince remercioit Sa M. T. C. au sujet des Otages qu'elle lui avoit envoïez, faisant connoître qu'il n'en vouloit point d'autre que sa parole Royale. Il demandoit en même tems la permission d'assister aux Nôces de la Princesse sa Fille, qui se devoient faire au mois de Décembre de l'année suivante, pour avoir occasion de témoigner à S. M. le repentir qu'il avoit d'être entré dans la Ligue de ses Ennemis. La Princesse étoit partie le 7. d'Octobre de Turin; elle arriva le 13. du même mois à Chamberi, où elle fut reçue aux acclamations de tout le Peuple. La Bourgeoisie étoit sous les armes, & il y eut des Feux & des Illuminations pendant toute la nuit. Elle arriva le 16. au Pont Beauvoisin, accompagnée de Mr. le Marquis Dronero & de Me. la Princesse de Cisterna. Mr. le Comte de Brionne, qui s'étoit rendu à Lion avec les Officiers nommez pour servir cette Princesse, aiant eu avis qu'elle étoit prête d'arriver au Pont, partit pour s'y rendre avec toute la Suite qui l'accompagnoit. Le jour qu'on y devoit recevoir la Princesse, il arriva un Courier de la Cour de France, qui aporta l'ordre de la faire traiter comme Duchesse de Bourgogne. Ce Point avoit été fort débatu, mais un éxemple en fit la décision. On avoit trouvé dans le Cérémonial de la Couronne que la Fille de l'Empereur Maximilien eut en France, sous le Règne de Louïs XIII., les honneurs de Daufine, quoi qu'elle ne l'eût jamais été, & le Cérémonial marque expressément *que les honneurs que Louis XIII. lui fit rendre ne*

lui

lui furent pas rendus comme à la Fille de l'Empereur, mais comme à la Daufine désignée. De sorte que le cas étant égal, le Roi s'étoit déterminé à regarder la Princesse de Savoye, comme sa Petite-Fille, & il envoya ordre que dès son Arrivée au Pont Beauvoisin, on la reçût en cette qualité, & qu'il n'y eût que la Duchesse du Lude qui s'assît devant elle. L'arrivée de ce Courier dérangea un peu les mesures qu'on avoit prises, & donna lieu à plusieurs Conférences des Maîtres des Cérémonies des deux Cours. Enfin tout fut règlé pour la Réception de la Princesse. 1696.

Elle est reçuë sur les Frontières du Roïaume.

Le Pont Beauvoisin est un petit Lieu partagé en deux par une Rivière peu considérable, qui sépare la France d'avec la Savoye. Dans la Partie qui est à la Savoye, il y a un Couvent de Carmes, où les Maréchaux des Logis de S. A. R. avoient marqué le Logement de la Princesse. Elle y descendit avec un Cortège de Noblesse très-nombreux, & la Bourgeoisie de Chamberi en armes, qui l'avoit accompagnée jusqu'à ce Lieu-là. A peine eut-on su des Nouvelles de son arrivée, qu'on se mit en marche. Les Gardes du Roi se postèrent jusques à la raye du milieu du Pont en deçà, le Carosse du Roi justement sur le milieu, la tête des Chevaux tournée du côté de France. M. le Comte de Brionne avec toutes les Dames avança aussi jusqu'à la moitié du Pont. Madame la Princesse de Savoye, après avoir reçu les Adieux de toutes les Dames, & de tous les Officiers qui composoient sa Cour, partit des Carmes dans sa Chaize,

1696. accompagnée des Gardes & des Suiſſes de Mr. le Duc Savoye & de beaucoup de Nobleſſe, au bruit des Trompètes & des Acclamations du Peuple.

Cérémonie de cette Réception.

Lorſque cette Princeſſe arriva ſur le milieu du Pont, le Page qui portoit ſa Robe la quitta, & un Page du Roi la prit. Ses Ecuyers lui quittèrent auſſi la main, & Mr. de Brionne, à la tête des Dames & de la Maiſon du Roi, la ſalua & lui fit ſon Compliment, en aiant été chargé par le Roi. Il appela enſuite M. le Marquis de Dangeau qu'il lui préſenta, & puis la Ducheſſe du Lude, & les Dames du Palais. Toutes ces Cérémonies étant achevées, M. le Comte de Brionne lui donna la main, & la mit dans le Caroſſe du Roi. Cette Princeſſe aiant traverſé la partie du Pont qui apartient à la France, arriva au Logis qui lui avoit été préparé au milieu d'un Peuple infini, & aux Acclamations de *Vive le Roi*, *& Me. la Princeſſe de Savoïe.* La plus grande partie de la Nobleſſe du Dauſiné, & des Provinces voiſines, s'y étoit renduë. Cette Princeſſe étant deſcenduë de Caroſſe fut conduite dans ſon Apartement. On lui préſenta tous les Officiers de la Maiſon du Roi, les uns après les autres. Elle les reçut avec beaucoup de grace, & leur parut dans tous ſes diſcours, & dans toutes ſes manières, beaucoup au deſſus de ſon âge *. Elle étoit très bien faite & fort agréable. On remarquoit beaucoup de nobleſſe dans ſa Phy-

* *Elle avoit eu ſeulement onze ans accomplis au mois de Septembre.*



MARIE ADELAIDE
DE SAVOIE,
*Duchesse de
Bourgogne.*



Phyſionomie. Elle avoit le teint beau & de très belles couleurs, quoique naturelles. Elle avoit auſſi les yeux très beaux, les cheveux d'un blond cendré, & joignoit à toutes ces qualitez extérieures une vivacité d'eſprit ſurprenante. Les Dames & les Seigneurs de Savoye vinrent voir cette Princeſſe deux heures après l'avoit quittée, & la trouvèrent auſſi accoûtumée avec les François, que ſi elle avoit toûjours vêcu parmi eux. Me. la Ducheſſe du Lude pria le lendemain la Princeſſe, lorſqu'elle reçut le dernier Adieu de toutes les perſonnes qui l'avoient accompagnée, de paſſer legèrement ſur ces ſortes de Cérémonies, de crainte que cela ne lui fît de la peine. Cette Princeſſe répondit qu'elle ne devoit pas s'affliger, quand elle alloit être la plus heureuſe perſonne du monde. Aiant reçu, avant de partir, un Courier, elle fit appeler Me. la Ducheſſe du Lude, & lui dit qu'il n'étoit pas de la décence d'une perſonne de ſon âge d'ouvrir des Lettres ſans les lui faire voir: qu'elle la ſuplioit de les ouvrir. 1696.

Elle fait ſon Entrée à Lion.

La Princeſſe monta dans le Caroſſe du Roi pour ſe rendre à Lion, & ſe mit à la droite de Me. du Lude: ſon habit étoit blanc, glacé d'argent. Elle rencontra à quelque diſtance du Faubourg de la Guillotière, par où elle devoit faire ſon Entrée, une grande Troupe de gens à cheval, qui étoient ſortis de Lion pour aller au devant d'elle: auſſi-bien qu'un nombre de Dames qui rempliſſoient une fort grande quantité de Caroſſes. Elle arriva dans la Ville ſur les quatre heures après midi. Les ruës par

1696. où elle paſſa étoient, dit-on, bordées par dix-huit cens jeunes hommes, tous d'une même taille, & magnifiquement vêtus. Le Prévôt des Marchands & les Echevins la complimentèrent entre les deux Portes, & M. le Marquis de Canaple, qui commandoit dans la Ville, la reçut à la Porte de la Maiſon * qui lui avoit été préparée. Pendant tout le tems qu'elle reſta à Lion, la Place de Belle-Cour & les Avenuës furent éclairées toutes les nuits par des Illuminations. A ſon départ, toute la Bourgeoïſie ſe mit ſous les Armes, & lui donna mille Bénédictions, en l'appelant *Princeſſe de la Paix*.

Le Roi va au devant d'elle à Montargis.

Je ne dirai rien du reſte de ſon Voïage juſques à Montargis, où le Roi s'étoit rendu le 4. Novembre, accompagné de Mr. le Daufin, & de Monſieur. Lorſqu'on avertit le Roi que la Princeſſe aprochoit, il deſcendit de ſon Apartement, & alla la recevoir à la Portière de ſon Caroſſe. Elle voulut ſe jetter à ſes genoux, mais le Roi la releva, & l'embraſſa trois fois. La Princeſſe lui dit en même tems, que ce jour étoit le plus heureux de ſa vie; & en prononçant ces paroles elle prit la main du Roi, & la baiſa tendrement. On remarqua que la Princeſſe l'aiant appelé *Sire*, le Roi lui dit qu'il la regardoit dès lors comme ſa Fille, & la prioit de l'appeler *Monſieur*. M. le Daufin l'embraſſa auſſi, & l'empêcha de ſe jetter à ſes genoux comme elle vouloit fai-

* *On avoit choiſi celle de Mr. de Maſcarini, comme la plus belle de la Ville.*

faire. Après qu'ils furent entrez avec elle dans ſon Apartement, où ils demeurèrent pendant quelques heures enfermez enſemble, elle ſoupa en public entre le Roi & Mr. le Daufin. Le Roi la vit deshabiller & lui dit: *qu'il ne ſavoit pas ſi elle s'ennuioit avec lui, mais que pour lui il ne pouvoit la quitter.* 1696.

M. le Duc de Bourgogne la vient recevoir à Nemours.

Le 5. le Roi monta en Caroſſe, & ſe mit dans le fond avec Monſieur, la Princeſſe ſe mit dans l'autre fond avec Mr. le Daufin: & la Ducheſſe du Lude ſur un Strapontin. L'autre place demeura vuide juſqu'à l'arrivée de Mr. le Duc de Bourgogne, qui s'avançoit vers Nemours. Lorſqu'il y fut arrivé, il mit pié à terre, & vint au devant de la Princeſſe. Dès qu'il fut aperçu, les Caroſſes s'arrêtèrent, & ce Prince s'étant avancé pour la ſaluer, le Roi le fit monter en Caroſſe & prit la parole, afin de leur épargner l'embarras des premiers Complimens. Le Prince en ſe plaçant baiſa la main de la Princeſſe, qui de ſon côté ne put s'empêcher de rougir. Lorſqu'on arriva à Fontainebleau, il falut percer une foule extraordinaire de Peuple qui étoit accouru de tous côtez. Le Roi mena la Princeſſe par la main, premièrement à la Chapelle & enſuite à l'Apartement de la Reine, qui lui avoit été préparé, où elle fut ſaluée par les Princes & Princeſſes, & toute la foule des Courtiſans. Mais ce ne fut que le lendemain qu'on alla la ſaluer dans les formes en préſence de Mr. le Daufin & de Monſieur, qui étoient à ſes côtez, & qui lui nommoient les Seigneurs & les Dames qui ſe pré-

1696. préſentoient. Le Roi la viſita ſur le Midi; l'Après-dinée elle ſe promena avec le Roi & les Dames dans les Calèches ouvertes autour du Canal & du Jardin du Tibre, afin de ſe faire voir à tout le Peuple. Les Miniſtres Etrangers allèrent enſuite la ſaluer, après quoi toutes les Cérémonies furent finies. Le Roi lui envoïa les Pierreries de la Couronne, afin qu'elle s'en ſervît autant qu'elle voudroit. Mr. le Daufin lui fit un Préſent magnifique en Bijoux, & en Galanteries, entre leſquelles il y avoit un Tablier de la valeur de mille piſtoles. Monſieur lui fit auſſi des préſens, & toute la Cour s'empreſſa à la régaler. Cette Princeſſe ſoûtint cette première entrevuë avec une préſence & une vivacité d'eſprit admirables. Elle ne parut un peu embaraſſée qu'avec Mr. le Duc de Bourgogne. Quelques jours après le Roi mena la Princeſſe à Marli, & enſuite à Verſailles, où elle règla toûjours depuis les Parties de divertiſſement & de jeu. On ne la vit durant quelque tems que trois jours de la Semaine, les autres étant deſtinez à ſes Exercices.

1697. Suite des Conférences de la Haïe.

Retournons maintenant aux Conférences de la Haïe, où nous avons laiſſé le Miniſtre du Duc de Lorraine fort empreſſé pour faire règler avant toutes choſes ce qui regardoit les intérêts de ſon Maître. Ce Miniſtre voïant que tout étoit prêt pour entrer en Négociation, fit de nouvelles inſtances au mois de Janvier 1697. pour obtenir que la reſtitution de la Lorraine fût promiſe par la France préliminairement, & avant que d'entrer en plein Congrès; en quoi il fut ſecondé par

par les Ministres de l'Empereur, & par ceux d'Espagne. Et pour faire encore une nouvelle réprésentation à tous les Princes de la Ligue, il remit aux Alliez un Mémoire * par lequel il demandoit cette Restitution comme un Préliminaire qui devoit aller avant tout le reste. Comme les nouvelles de ces Négociations commençoient de se repandre par tout, voïons l'effet qu'elles produisirent à Constantinople où la France auroit voulu les cacher. 1697.

Effet que la Nouvelle de ces Négociations produisit à la Porte.

Le Caïmacan Bassa de Constantinople aïant été pourvu d'une autre Charge dans la Natolie, Ibrahim Bassa, auparavant Gouverneur de Belgrade, fut mis en sa place. Et comme c'est la coûtume d'être complimenté par les Ministres qui se trouvent à la Porte Ottomane, celui de leurs Hautes Puissances eut son tour le 13. du mois de Decembre dernier. Après les premiers Complimens, le nouveau Caïcaman lui demanda quelle aparence il y avoit à la Paix Générale qu'on pensoit à faire entre les Princes Chrêtiens, de laquelle la Porte avoit quelque connoissance: sur quoi le Ministre Hollandois, profitant de l'occasion, commença à lui raconter tout ce qui s'étoit passé, & à l'assurer que comme les offres de la France étoient fort avantageuses, il ne doutoit nullement qu'on n'eût au plûtôt la nouvelle de la Conclusion du Traité. Le Caïmacan écrivit d'abord tout cet entretien au Grand Vizir, qui envoïa demander par un billet à M. de Châteauneuf, Ambassadeur de France, s'il étoit vrai que le Roi son Maître fût en Traité avec

* *Datté du 14. Janvier 1697.*

1697. avec les Princes de la Ligue, pour conclure une Paix générale: l'Ambaſſadeur lui répondit qu'il ne ſavoit pas que le Roi ſon Maître fût diſpoſé à *donner la Paix à ſes Ennemis*, mais que le Grand Seigneur pouvoit être aſſuré que, ſi cela étoit, Sa Majeſté Très-Chrêtienne ne manqueroit pas de lui en faire part: Sa Hauteſſe devant être ſûre de la ſincère amitié, & bonne intelligence cultivée réciproquement entre les deux Cours depuis ſi long-tems. Ce Miniſtre écrivit auſſi d'abord au Roi ſon Maître pour l'informer de ce qui ſe paſſoit, ajoûtant qu'il n'étoit pas ſans crainte pour ſa propre perſonne dans une pareille conjonćture, & dans un lieu où l'on avoit ſi peu d'égard au Droit des Gens. Cet avis arriva à Paris le 7. de Janvier, & la Cour ſachant combien il lui importoit de conſerver l'Alliance du Grand Seigneur pour ſes deſſeins, & que le meilleur moïen de réüſſir à la Porte eſt d'emploïer beaucoup d'argent à faire des préſens aux Miniſtres du Divan, Sa Majeſté T. C. fit dépêcher le 19. un Exprès par mer vers Conſtantinople, dans un Bâtiment de Marſeille, avec de groſſes ſommes capables d'adoucir l'aigreur des eſprits Turcs, & avec des Lettres pour ſon Ambaſſadeur, pour le Grand Viſir, & pour le Grand Seigneur, dans leſquelles Sa Majeſté T. C. „ aſſuroit de nouveau le Sultan de ſa „ bonne Amitié, & lui diſoit qu'il com„ mençoit à la vérité à faire quelque atten„ tion aux Prières des Princes Alliez, mais „ que dans le fond tout n'aboutiroit qu'à „ l'avantage de la Porte, puis que toutes les „ intrigues de la France ne tendoient qu'à

„ dé-

1697.

„ détacher quelques uns des Princes de la „ Ligue, comme il en avoit détaché le Duc „ de Savoïe, & qu'elle esperoit que peu à „ peu la Ligue seroit si dissipée, & le pouvoir „ de ses Ennemis si affoibli, qu'elle pourroit „ tourner toutes ses forces contre l'Empe- „ reur, avec lequel elle ne feroit jamais la „ Paix ". Voilà ce qui calma le Conseil Ottoman, & qui fit cesser la jalousie que ces Négociations lui donnoient. L'Ambassadeur se remit de sa crainte, & la France triompha par ses Artifices. Mais retournons à la Haïe, & voïons ce qui s'y passa au mois de Janvier.

Motif secret de l'empressement de la France pour la Paix.

Le Ministre de France pressoit fort aux Conférences, pour avoir des Passeports pour les Ambassadeurs du Roi son Maître, & ceux de l'Empereur faisoient tous leurs efforts pour empêcher qu'on ne les accordât, jusqu'à ce que la France eût offert Préliminairement la restitution de la Lorraine, la démission des dix Villes de l'Alsace, & consenti à poser pour les fondemens de la Paix les Traitez faits à Munster. Mais pour examiner à fond la cause de l'empressement de la France, & les motifs de ces difficultez de l'Empereur, il faut savoir que ces deux Monarques avoient des vûës & des intérêts fort oposez. La France se voïoit à la vérité épuisée d'argent, le Commerce n'étoit pas aussi florissant qu'autrefois, les denrées n'avoient pas tant de débit, le Roi se voïoit obligé à charger le Peuple d'une manière exorbitante & insuportable, on mettoit des impôts sur toutes choses, chacun étoit chargé de la Capitation, on commençoit à examiner

1697. miner la Nobleſſe & leurs Armoiries & à les regîtrer, afin d'avoir plus de taxes & de moyens de faire la Guerre, qu'on ne pouvoit continuer avec autant de ſuccès qu'auparavant. Mais ce ne fut pas le ſeul motif du deſir ardent que la France avoit de traiter & de conclure. La maladie du Roi d'Eſpagne & la Succeſſion de ſes Etats, dont elle étoit chatouillée, étoient le premier & le plus grand reſſort de ſes empreſſemens. Elle ſavoit que ſes deſſeins ne pourroient avoir d'effet, ſi la Guerre continuoit & ſi la Ligue demeuroit dans ſon entier. Il faloit donc faire promtement la Paix à quelque prix que ce fût, afin d'avoir les mains libres pour ſe jetter ſur l'Eſpagne, & s'en rendre Maître dès que Sa Majeſté Catholique viendroit à rendre le dernier ſoupir; ce qui pouvoit ſe faire aiſément avant qu'on eût le tems de former une nouvelle Ligue & de faire même la moindre diverſion. Ainſi comme la Santé du Roi d'Eſpagne étoit toûjours ſi foible, qu'elle faiſoit craindre avec raiſon pour ſa vie: la France ne ceſſoit de redoubler ſes inſtances pour la Paix, & de faire des propoſitions favorables, donnant aux Alliez plus qu'on n'auroit jamais cru, en conſidérant ſes Victoires & ſes forces; & elle auroit bien donné davantage ſi tous les Alliez euſſent été du ſentiment de l'Empereur pour exiger un plus grand nombre de Reſtitutions.

Intérêt qu'avoit l'Empereur à ne la point faire.

Les intérêts de Sa Majeſté Impériale étoient tout à fait contraires à ceux du Roi Très-Chrêtien. Elle avoit auſſi l'œil ſur l'Eſpagne au cas que le Roi Catholique vînt à mourir, & il ne lui importoit pas moins que la Ligue ſub-

ſubſiſtât, qu'il importoit au Roi Très-Chrê- 1697.
tien qu'elle fût détruite. L'Eſpagne étoit ſi éloignée des Etats Liguez, & ſi à portée de la France, pour que celle-ci s'en emparât aiſément, que cette Conquête pouvoit être faite avant la formation d'une nouvelle Ligue pour s'y opoſer. Voilà pourquoi l'Empereur ſouhaitoit tant la continuation de la Ligue qu'il diſoit être le Salut de l'Europe, vu que ſi la France & l'Eſpagne étoient une fois unies, il n'y auroit point de Puiſſance capable de réſiſter à ces deux grandes Monarchies gouvernées par Louïs le Grand. D'ailleurs Sa Majeſté Impériale avoit d'autant plus de raiſon d'animer les Princes liguez à pourſuivre la Guerre, qu'elle eſpéroit de faire plus de progrès & de ſe mettre en état d'employer plus de forces contre la France. Elle eſpéroit encore de faire élire en Pologne un Roi de ſon Parti, & qui incommoderoit ſi fort le Turc, que ſe voyant attaqué de tous côtez il demanderoit bien-tôt la Paix à l'Empire, & qu'alors Sa Majeſté Impériale pourroit ſerrer de plus près la France en employant contre elle toutes ſes Troupes. La Négociation des ſix Cercles du Rhin, afin d'avoir toûjours ſur pié 6000. hommes pour leur défenſe, & 12000. en cas de beſoin, avançoit auſſi beaucoup; tellement qu'il n'y avoit rien qui ne contribuât à fortifier ces difficultez de l'Empereur pour éloigner le Traité de Paix; & il auroit ſans doute réüſſi, ſi l'intérêt particulier des Alliez à procurer le repos public n'eût prévalu ſur les ſiens propres.

On

1697.

Sa réponse aux instances des Alliez sur ce sujet.

On attendoit avec impatience le retour d'un Exprès envoyé à l'Empereur par ses Ministres, pour voir la réponse qu'il auroit faite aux instances des Alliez de vouloir concourir avec eux à la Paix. Cependant durant le tems que ce Courier mit à revenir ; les Plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale ne discontinuèrent point de former de nouveaux obstacles, & le 25. de Janvier ils eurent une Conférence avec les Deputez de Leurs Hautes Puissances, où ils demandèrent entr'autres choses que la France donnât par écrit ses Conditions Préliminaires, disant qu'autrement on ne sauroit à quoi s'en tenir, & qu'il faloit écarter les difficultez dès le commencement. Enfin l'Empereur craignant qu'une trop longue obstination de sa part n'obligeât les Alliez de faire la Paix sans lui, donna la réponse à l'Exprès qui lui avoit été dépêché, lequel arriva à la Haïe le 28. Janvier. Sa Majesté Impériale faisoit savoir à ses Ministres, "que pourvu que la France voulût faire préliminairement & surement la „ restitution de la Lorraine, elle étoit disposée à commencer les Traitez de Paix „ avec le Roi Très-Chrétien". Le Comte de Caunits notifia d'abord l'arrivée de l'Exprès à quelques-uns des Ministres des Alliez, à qui il exposa la déclaration de Sa Majesté Impériale, & fit ensuite la même chose en plein Congrès. Sur quoi les Deputez des Etats Généraux promirent de faire de vives instances auprès du Ministre de France, pour obtenir préliminairement la promesse de la restitution de la Lorraine.

Voilà

Voilà quel fut l'état des affaires jusqu'au commencement du Mois de Fevrier. Tout le monde croyoit néanmoins, à entendre parler de ces Négociations, qu'elles étoient déja si avancées à l'égard des Préliminaires, que dans fort peu de tems la Place du Rendez-vous seroit marquée. Ainsi les Plénipotentiaires nommez pour assister au Congrès Général avoient ordre de hâter leurs Equipages & de se tenir prêts à partir. Le Roi de Suède, qui aspiroit à la Médiation, envoya le Caractère d'Ambassadeur à son Ministre Mr. le Baron de Lillienroot pour assister aux Traitez, & lui ordonna en même tems de faire des instances auprès des Ministres des Alliez pour les porter à la Paix, & de leur présenter la Médiation de Sa Majesté Suédoise. Après plusieurs Conférences tenuës sur ce sujet, & après avoir bien debattu si la Médiation de la Suède seroit la plus propre aux intérêts de la Ligue, tous, à la reserve de l'Ambassadeur d'Espagne, résolurent en plein Congrès le 14. de ce mois, d'accepter la Médiation du Roi de Suède, & convinrent que Mr. le Comte de Caunits, Premier Plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale, iroit chez Mr. de Lillienroot pour lui offrir la Médiation au nom de tout le Congrès; & qu'ensuite les autres Ministres, chacun en particulier, lui feroient le même compliment de la part de leurs Maîtres. La chose s'exécuta comme on en étoit convenu. Mr. le Comte de Caunits fut en cérémonie chez Mr. le Baron de Lillienroot, Ambassadeur de Suède, auquel il témoigna, au nom de tout le Congrès des Ministres de la Ligue, " la satisfaction qu'ils attendoient

1697.

La Médiation du Roi de Suède est acceptée.

1697. „ tous des bons offices de Sa Majesté Suédoise „ & qu'ils lui conferoient la Médiation de la „ Paix, espérant d'obtenir par son moyen des „ conditions honorables, justes & avantageu„ ses. Il lui demanda encore de la part de Sa Majesté Impériale en particulier de vouloir faire en sorte que la Paix eût pour base les Traitez de Westphalie. Mr. le Médiateur répondit „ qu'il feroit savoir à son Maître l'at„ tention que les Ministres de la Ligue avoient „ faite aux offres de Sa Majesté, & qu'il pou„ voit leur prometrre en son nom que la Mé„ diation de Sa Majesté seroit si équitable, „ qu'aucun des Princes liguez n'auroit lieu „ de se repentir de la confiance qu'ils avoient „ en Sa Majesté, & que quant à lui il tâ„ cheroit de s'aquiter si bien de son devoir, „ qu'il espéroit de ne donner aucun sujet de „ plainte à personne ". Tous les autres Ministres, hors l'Ambassadeur d'Espagne, qui n'avoit pas encore reçu ordre d'accepter la Médiation, firent les mêmes offres & les mêmes honnêtetez au Médiateur les jours suivans. Mr. Bosen, qui étoit arrivé à la Haïe en qualité de Plénipotentiaire de l'Electeur de Saxe au Congrès des Alliez, s'aquita aussi des mêmes devoirs & des mêmes civilitez envers le Médiateur.

Mémoire présenté au Roi de Suède pour ce sujet.

Tous les Ministres des Alliez aiant écrit à leurs Maîtres la résolution prise au Congrès le 4. de Fevrier, ceux qui avoient des Ambassadeurs à Stockholm leur mandèrent de faire à Sa Majesté Suédoise la même déclaration qui avoit été faite à son Ministre & en consequence de cet ordre, le Comte de

1697.

Staremberg, le Baron de Heeckeren & Mr. Robinſon, qui étoient en Suède en qualité d'Ambaſſadeurs & de Reſidens de la part de Sa Majeſté Impériale, de Leurs Hautes Puiſſances & du Roi d'Angleterre, dreſſèrent un Mémoire ſigné de tous trois, par lequel ils préſentoient la Médiation à Sa Majeſté Suédoiſe au nom de leurs Souverains, & auquel ſadite Majeſté Suédoiſe répondit par écrit.

Articles Preliminaires propoſez par la France.

Le Roi de Suède étant ainſi reconnu Médiateur, & par conſequent Mr. de Lillienroot, ſon Ambaſſadeur, ſuffiſamment autôriſé pour traiter les affaires concernant la Négociation de la Paix, ceux des Alliez le prièrent d'avoir par écrit de Mr. de Callières les mêmes Propoſitions Préliminaires qu'il avoit faites de bouche à Meſſieurs de la Conférence. Ce Miniſtre avoit auſſi fait la même cérémonie que les autres au ſujet de la Médiation, chez Mr. l'Ambaſſadeur de Suède, au nom de Sa Majeſté Très-Chrêtienne, & d'abord que l'Ambaſſadeur Médiateur lui parla, il lui répondit qu'il donneroit volontiers ces Propoſitions par écrit, mais non de la même manière qu'il les avoit faites verbalement, parce qu'il y avoit un point que Sa Majeſté Très-Chrêtienne ne conviendroit jamais qui fût mis par écrit, ſinon à la fin du Traité. Ce point étoit la reconnoiſſance du Prince d'Orange comme Roi d'Angleterre. Mr. le Médiateur parla enſuite aux Plénipotentiaires des Alliez, qui perſiſtoient à vouloir cet Article par écrit, & il y eut là-deſſus quelques Conférences. On trouva enfin un expedient, qui fut que le Plénipotentiaire de France ſe trouveroit chez le Médiateur le 10.

1697. de Fevrier, & qu'il dicteroit lui-même les Articles que Sa Majesté avoit promis d'accorder préliminairement, pour être couchez dans le Protocole de la Médiation, tels qu'on les voit ici.

Articles Préliminaires.

I. *LE Roi consent & accorde que les Traitez de Westphalie & de Nimègue soient la base, & le fondement de la Négociation de la Paix Générale à faire avec tous les Alliez.*

II. *De restituer à l'Empire la Ville de Strasbourg, dans l'état qu'elle a été occupée par Sa Majesté.*

III. *De rendre au Roi d'Espagne la Ville de Luxembourg en l'état présent.*

IV. *Les Villes de Mons & de Charleroi, dans l'état qu'elles sont présentement.*

V. *Les Places de Catalogne, qui sont entre les mains du Roi, que Sa Majesté a prises depuis la Paix de Nimègue, dans l'état qu'elles ont été prises.*

VI. *A l'Evêque de Liège la Ville & le Château de Dinant, en l'état qu'ils ont été pris.*

VII. *Toutes les rëünions, qui ont été faites depuis le Traité de Nimègue.*

VIII. *La Lorraine, selon les Conditions dudit Traité de Nimègue.*

Cela étant fait, le Ministre de France & Mr. Dickvelt, se transportèrent chez Mr. Boreel qui étoit indisposé; & le Ministre de Suède s'y étant aussi rendu un moment après, Mrs. Boreel & Dickvelt lui dirent en présence de Mr. de Callières: „ qu'ils „ étoient

„ étoient convenus que moyennant la Con- 1697.
„ clusion & lors de la Signature de la Paix,
„ le Roi T. C. reconnoîtroit le Prince d'O-
„ range Roi de la Grande Bretagne, sans y
„ faire aucune difficulté, restriction, condi-
„ tion ou reserve, ensuite de quoi ledit Sr. de
„ Callières lui déclara qu'il confirmoit au
„ nom de Sa Majesté Très-Chrêtienne ce que
„ Mrs. Boreel & Dickvelt avoient dit de la-
„ dite Convention faite à la Haïe le même
„ jour 10. Fevrier. Signé,

N. Lillienroot.

Passeports pour les Plénipotentiaires du Roi envoyez en France.

Cette Déclaration étant signée par tous les Ministres, celui de France requit qu'on lui expediât des Passeports pour faire tenir à Paris, afin que les Ambassadeurs du Roi son Maître pûssent se rendre à Delft, & y attendre la nomination du Lieu où le Congrès Général se tiendroit. La Question de savoir qui donneroit les Passeports étoit déja résoluë au Congrès des Alliez: on auroit bien voulu laisser cet honneur à la Suède comme Médiatrice; mais l'éloignement de ce Royaume, qui ne pouvoit que traîner cette affaire en longueur, fut ce qui détermina les Ministres à résoudre que ce seroient l'Electeur de Bavière & les Etats Généraux qui les donneroient: le premier pour venir de France en Flandre, & les autres pour venir de Flandre à Delft. Ainsi Leurs Hautes Puissances dressèrent d'abord les Passeports qu'ils donnèrent à Mr. de Callières pour les envoyer en France, & écrivirent à Mr. l'Electeur de leur en faire tenir d'autres, comme Gouverneur du Païs-Bas, ce qu'il fit aussi incessamment; de sorte que les premiers Passeports arrivèrent à Versailles

1697. le 15. de Fevrier, & ceux de Bavière le lendemain. Dans le tems que les seconds arrivèrent, Mrs. de Harlai & de Creci se trouvoient à la Cour, où le Marquis de Torci, Secretaire d'Etat, les avoit mandez par un Exprès. Le Roi leur ordonna de se tenir prêts à partir le 27. pour la Hollande, en prenant la route de Lille, Gand & Anvers, & dit que les affaires étoient déja si avancées, qu'il se persuadoit que la Négociation ne dureroit pas long-tems: vu que les points principaux étoient règlez. Ces deux Ministres n'attendoient que les Passeports pour se mettre en chemin; mais depuis qu'ils les eurent reçus, un accident imprévu retarda un peu leur départ. Ce fut la mort de Madame la Chancelière de Boucherat, Belle-Mère de Mr. de Harlai, Premier Plénipotentiaire, qui lui laissant un riche Héritage *, l'obligea d'assister à ses Funerailles. Mr. le Comte de Creci trouva bon de l'attendre, & ainsi ils se contentèrent de faire prendre les devans à une partie de leurs Equipages & de leurs Domestiques. Mais le Roi les pressa tant de partir, qu'aiant enfin pris congé de S. M. & aiant reçu leurs dernières instructions, ils se mirent en chemin le 3. du mois de Mars, comme nous le dirons ci-après.

Le Roi Jâques se plaint que le Roi l'abandonne.

Cependant le Roi Jâques se voïant sacrifié aux intérêts de la France, fit ses plaintes au Roi T. C. son Allié de ce qu'il l'abandonnoit, après l'avoir jetté lui-même dans le précipice. Ce Prince n'avoit pas exigé du Roi qu'il fît, pour le rétablir, des tentatives au delà

* 100000. *Livres de rente.*

delà de ses forces. Il l'avoit même prié 1697.
plus d'une fois de l'abandonner, plutôt que de s'exposer pour lui au sort journalier des armes. Et spécialement après l'affaire de la Hogue arrivée en 1692. * il lui avoit écrit de St. Germain la Lettre que je vais raporter.

MONSIEUR MON FRÈRE,

J'avois soûtenu jusques ici avec quelque fermeté toutes les disgraces qu'il avoit plû au Ciel de m'envoyer, pendant qu'elles n'ont regardé que moi seul; mais j'avouë que cette dernière m'accable entièrement, & j'en suis inconsolable, parce qu'elle regarde V. M. par le desavantage qui vient d'arriver à votre Flote. Je ne connois que trop que c'est mon Etoile qui a attiré ce malheur à des troupes toûjours victorieuses, lors qu'elles n'ont pas combattu pour mes intérêts. C'est ce qui me fait connoitre que je ne mérite plus l'appui d'un si grand Roi, & aussi sûr de vaincre lors qu'il ne combat que pour lui. C'est pour cela que je prie V. M. de ne s'intéresser plus pour un Prince aussi malheureux que je le suis, & d'agréer que je me retire avec ma Famille dans quelque coin du monde, où je ne puisse plus être un obstacle au cours ordinaire de vos prospéritez & de vos Conquêtes, que mon malheur seul pourroit interrompre. Il ne seroit pas juste que le plus puissant Monarque de la terre, & le plus florissant de tous, se ressentît de mes infortunes, parce que Vous êtes trop généreux. Il vaut bien mieux que je sois seul malheureux, jusqu'à ce qu'il ait plu à la Di-

** Voïez ci-devant pag. 61. & 62.*

1697. *Divine Providence d'en ordonner autrement. Mais de quelque manière qu'elle puiſſe diſpoſer de moi, & en quelque lieu qu'elle me conduiſe, je puis bien aſſurer V. M. que je conſerverai jusques au dernier ſoupir, la reconnoiſſance que j'ai de toutes ſes bontez & de ſa conſtante amitié. Rien ne ſauroit jamais mieux contribuer à ma conſolation, que d'aprendre, comme je l'eſpère, lors que je ne ſerai plus dans Vos Etats, que Vous reprendrez l'avantage que Vous avez toujours eu par mer & par terre ſur Vos Ennemis & ſur les miens, pendant que mes intérêts n'ont pas été mêlez avec les Vôtres.*

Rien n'étoit plus généreux que les ſentimens de ce Prince infortuné. Mais le Roi, qui ne cédoit à perſonne en généroſité, & qui mettoit ſa gloire à en témoigner ſur tout aux Malheureux, n'eut garde de ſe laiſſer vaincre alors dans ce combat d'amitié & de délicateſſe. Il ſe fit un plaiſir de continuer à ce Roi fugitif un azyle dans ſes Etats. Il lui promit de le rétablir, ſans trop examiner ſi ſes forces le lui pourroient permettre. Il falut toutefois s'en déſiſter cette année; & comme ce Monarque faiſoit des promeſſes & les retractoit avec la même facilité, il donna encore ſa parole Royale au Roi Jâques, même en l'abandonnant, qu'il auroit toute ſa vie ſes intérêts à cœur. Il en fit paroître quelques années après des marques réelles. Car le Roi Jâques étant venu à mourir, il reconnut, comme nous le dirons en ſon lieu, le jeune Prince de Galles pour Roi d'Angleterre, & desavoüa par là tout ce que ve-

1697.

venoient de faire ses Ministres, pour reconnoître le Roi Guillaume. Suivant ce Plan, le Prince d'Orange ne fut proprement reconnu pour Roi, que pour faire la Paix, puisque la Paix étant faite, la scène changea bientôt de face, comme nous le verrons. Cependant la Cour de France, qui prévoïoit très-bien ce qui devoit arriver, eut soin, en reconnoissant le Prince d'Orange pour Roi, de faire faire au Roi Jâques une Protestation contre tout ce qui se feroit à la Paix au préjudice de ses interêts. Il publia en même tems des Manifestes *, qui furent traduits dans toutes les Langues des Princes à qui ils étoient envoïez.

Manifestes que la France lui fait publier.

Dans le premier, adressé aux Princes Catholiques, il alleguoit les raisons qui devoient les obliger à contribuër à son Rétablissement, „ traitant de Calomnie les accusations faites contre lui d'avoir violé les Loix de „ l'Etat, d'avoir suposé un Héritier à la „ Couronne, d'avoir manqué aux Conditions de la Paix de Nimègue dont il étoit „ Garant, & d'être entré dans une Ligue „ secrète avec la France, contre la Maison „ d'Autriche & les Hollandois. L'autre „ marquoit aux Princes Protestans que l'aiant „ reconnu à son avènement à la Couronne, „ & traité avec lui, ils n'avoient pu violer „ leurs engagemens ; que quand même il „ leur auroit donné quelque sujet de les „ rompre, cela ne devoit faire aucun tort „ au Prince son Fils, Héritier presomtif de „ la Couronne, lequel ils avoient aban-

 „ don-

* *Ils furent publiez au mois de Mars de cette année.*

1697. „ donné : Que les Traitez ſecrets que l'on „ prétendoit avoir été faits par lui pour détruire la Religion Proteſtante, n'avoient „ d'autre fondement que de faux bruits ; „ qu'il étoit donc plus avantageux aux Alliez Proteſtans de chercher à aporter du „ remède aux maux arrivez par la Révolution d'Angleterre, que de vouloir la confirmer par un Traité de Paix. L'Ecrit „ finiſſoit par des menaces, & par une Prophetie qui bornoit le bonheur & le repos „ des Proteſtans à la vie du Monarque qui „ étoit aſſis ſur le Trône d'Angleterre. Ces raiſons, deſtituées de toute aparence de vérité, ne firent aucune impreſſion ſur les Alliez.

Le Cardinal de Furſtemberg, le Duc d'Orléans & le Duc de la Tremouille envoïent leurs Miniſtres au Congrès.

Ils n'oublièrent pourtant pas d'y répondre, & de faire valoir les raiſons qu'ils eurent de s'opoſer au rétabliſſement de ce Roi, qui, par ſa trop grande amitié pour la France, ſe rendit malheureux pour toûjours. Durant ce tems-là le Roi T. C. envoïa un Exprès au Cardinal de Furſtemberg, pour le faire venir à la Cour, où il arriva le 20. de Fevrier, & après qu'il eût eu quelques Conférences avec Sa Majeſté, elle lui ordonna de dreſſer un Mémoire de ſes prétenſions contre l'Empereur & l'Empire, pour les faire valoir aux Traitez de Paix, & lui dit qu'il pourroit nommer un Miniſtre pour aſſiſter de ſa part au Congrès. Ce Cardinal remercia Sa Majeſté, & lui donna enſuite le Mémoire de ſes prétenſions, dont le Roi lui promit de charger ſes Miniſtres. Il les chargea auſſi de ce qui regardoit les prétenſions de Madame la Ducheſſe d'Orléans ſur

le

le Palatinat, quoi que Mr. le Duc d'Orléans eût déja nommé l'Abbé Thesut pour son Agent. Mr. le Duc de la Tremouille, prétendant au Roïaume de Naples, comme unique Héritier de Charlotte d'Arragon, nomma aussi Mr. de Sanguinière, Conseiller au Châtelet de Paris, pour assister en son nom au Congrès de la Paix, afin d'y soûtenir sa Cause & d'y faire au moins une Protestation contre la possession que le Roi Catholique avoit de ce Roïaume-là. Son Aieul, le Duc Henri de la Tremouille, avoit fait la même chose au Congrès de Westphalie l'an 1647. 1697.

Plenipotentiaires de l'Empereur mécontens des Préliminaires.

Les Plénipotetiaires de l'Empereur aiant vû les Préliminaires que nous avons rapportez dirent à Mr. le Médiateur, qu'ils n'entreroient point en traité à moins que le Roi Très Chrêtien n'y ajoûtât encore la restitution de la Lorraine; ils le prièrent de l'obtenir du Ministre de France, & ils firent ensuite les mêmes instances auprès des Ministres de la Conférence & déclarèrent la même chose au Congrès des Alliez. Mais les Députez de Leurs Hautes Puissances prièrent Mrs. les Comtes de Caunits & de Straetman d'écrire à l'Empereur leur Maître, pour le porter à donner les mains à ce qui avoit déja été ajusté avec Mr. de Callières, & à ne se tenir pas si ferme sur ce qui regardoit la Lorraine, que l'on trouveroit bien moïen d'obtenir au tems de la Négociation: le Ministre de France ne doutant point que le Roi son Maître ne la rendît, mais seulement de la même manière qu'elle avoit été offerte au feu Duc Charles, au tems de la

1697. Négociation de Nimègue ; en se reservant quatre chemins dans ledit Duché, chacun d'une demi lieuë de largeur, afin de faire passer ses Troupes en Allemagne ou dans la Franche-Comté en cas de besoin. Les Ministres de Sa Majesté Impériale promirent de lui écrire sur cet Article, en supliant cependant Messieurs de la Conférence de ne proceder à aucun autre Acte avant que d'avoir reçu la réponse de Vienne.

Les Etats Généraux nomment leurs Ministres pour le Congrès.

Comme le tems de l'ouverture du Congrès aprochoit, les Etats Généraux nommèrent le 14. de Fevrier pour leurs Plénipotentiaires aux Traitez de Paix Mr. Boreel, de la part de la Province de Hollande, Mr. de Dickvelt de la part de celle d'Utrecht, & Mr. van Haeren de la part de celle Frise. Celle de Zélande, qui n'avoit pas moins contribué à la dépense de la Guerre, & qui n'étoit pas non plus moins intéressée au rétablissement du Commerce, souhaitoit aussi d'avoir un Ministre en son nom, & avoit proposé Mr. d'Odick pour son Plénipotentiaire. Elle fit même ses Remontrances dans l'Assemblée Générale des Etats par ses Députez, & allégua plusieurs raisons pour y réüssir; mais aiant sû que cette résolution avoit été prise par l'influence d'un suffrage qu'elle ne trouvoit pas à propos de contredire, elle trouva aussi bon de céder & de n'en plus parler. Le Comte de Tiremont, second Plénipotentiaire d'Espagne, arriva en ce tems là à la Haïe, & le 21. il se trouva pour la première fois au Congrès des Alliez.

Le

Le même jour Mr. de Quiros, ſon Collègue, aiant reçu ordre de la Cour d'accepter la Médiation de la Suède, ils furent enſemble chez le Miniſtre Médiateur à qui ils firent le Compliment de l'Acceptation, & donnèrent en même tems une Liſte des Réünions faites par la France depuis la Paix de Nimègue, comme auſſi de pluſieurs-autres Places de la reſtitution deſquelles ils prétendoient avoir Préliminairement la promeſſe. 1697.

La Médiation de Suède acceptée par l'Eſpagne.

Cette Liſte étoit compriſe en quinze feuilles. Ils prièrent Mr. le Médiateur de la livrer à Mr. de Callières, & de lui demander une réponſe poſitive; parce qu'autrement ils n'avoient pas ordre du Roi leur Maître de conſentir à l'Ouverture du Congrès. Le Plénipotentiaire Médiateur leur promit de le faire. Il donna la Liſte des Eſpagnols à Mr. le Plénipotentiaire de France, lequel dit d'abord à l'Ambaſſadeur Médiateur, „ que l'Eſpagne ne pouvoit prétendre que la reſtitution des lieux pris ou „ réünis par la France depuis la Paix de Nimègue, & non ceux que la même Paix „ avoit déclaré apartenir à la France; „ qu'il pourroit facilement montrer que „ pluſieurs Places compriſes dans ladite „ Liſte avoient été cédées à la France; „ que cependant il envoïeroit la Liſte afin „ que Sa Majeſté Très-Chrêtienne répondît ce qu'elle trouveroit à propos. Mais „ qu'il ſouhaitoit qu'en attendant cette réponſe & celle de l'Empereur touchant la „ Lorraine, on ne perdît point de tems, „ & qu'on pourroit cependant règler la „ Place où le Congrès Général ſe devoit

Réponſe de l'Ambaſſadeur François touchant les Réünions.

1697. „ tenir, de quoi il avoit déja prié Messieurs „ de la Conférence.

Difficultez sur le choix de la Place.

Il n'y eut aucun des Princes Alliez qui ne souhaitât que son Païs fût le Théatre de cette Scène, où le repos public devoit être assuré. L'Empereur proposoit pour cela les Villes d'Augsbourg, de Cologne, de Francfort, d'Aix-la-Chapelle, ou de Bâle. Le Roi d'Espagne, dont les Ministres étoient alors plus portez à faire plaisir à ceux de l'Empereur qu'ils ne le furent depuis, auroit volontiers consenti au choix d'Aix-la-Chapelle ou de Bâle, en cas que la Ville d'Anvers n'agréât pas aux Princes de la Ligue. Le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Généraux desiroient que la Paix se traitât dans une des Places de la dépendance des Sept Provinces, ou de la Généralité, proposant les Villes de Nimègue, Maestricht, Utrecht, Breda, Boisleduc, Delft ou la Haïe. Le Prince de Liège proposa aussi la Ville de ce nom. Ceux qui n'avoient point de lieux à offrir pour la Négociation, au moins qui fussent propres & acceptables, desesperant de réüssir dans ce qu'ils auroient pu prétendre qu'on traitât chez eux, furent d'avis que le Congrès se tînt dans une Ville Neutre comme Hambourg, ou dans quelque autre des Cantons Suisses; ou que pour faire honneur à Sa Majesté Suédoise, en considération de sa Médiation, on jettât les yeux sur la Ville de Stockholm pour s'y assembler. Mais le Roi Très-Chrêtien avoit ordonné à Mr. de Callières, qu'au cas qu'il ne pût obtenir que la Négociation se fît dans quelque

Place du Domaine de la France, il n'en acceptât aucune hors de celui des Etats Généraux; Sa Majesté desirant en ce dernier cas, ou de nommer elle-même trois Places de la République dont les Etats en choisiroient une, ou que Leurs Hautes Puissances en nommassent trois, laissant un pareil choix à Sa Majesté Très-Chrêtienne. 1697.

Cette varieté de sentimens obligea les Ministres de la Ligue de faire pressentir Mr. de Callières, pour savoir quel lieu seroit plus agréable au Roi pour y tenir le Congrès. Il répondit que les Villes de la Haïe, d'Utrecht ou de Breda ne lui seroient pas desagréables. Cette réponse aiant été portée à l'Assemblée, les Ministres de l'Empereur dirent qu'ils avoient ordre de Sa Majesté Impériale de n'accepter ni la Cour de la Haïe ni la Ville d'Utrecht; & comme ils ne donnèrent aucune raison de cette exclusion, les autres Ministres des Princes liguez ne furent nullement contens de ces démarches, qu'ils ne croïoient tendre à autre but que d'éloigner l'ouverture du Congrès; parce que la maladie du Roi Catholique augmentoit de telle sorte, que plusieurs doutoient de son rétablissement. La France d'un autre côté avoit déclaré expressément par son Ministre que jamais elle ne consentiroit que la Paix fût faite dans une Place de l'Empire, tant qu'elle se souviendroit que le Prince de Furstemberg avoit été arrêté à Cologne, aussi bien que l'argent destiné au païement des Troupes, comme il étoit arrivé avant la Paix de Nimègue. De ce refus nâquit aussi le prétexte de l'exclusion donnée par Sa Majesté Impériale aux Pla-

On en écrit à l'Empereur & au Roi T. C.

1697. Places nommées par la France ; & comme cela ne paroiſſoit qu'un pur caprice, les Miniſtres de la Ligue ne purent s'accommoder de ſuivre ſi aveuglément les ſentimens de l'Empereur. Ils prièrent donc, comme nous l'avons déja dit, Mr. le Comte de Straetman d'écrire à Sa Majeſté Impériale, pour la perſuader de toutes ſes forces de ne faire point tant la difficile ſur ce ſujet, & d'agréer Utrecht ou la Haïe, en donnant une réponſe poſitive. Ce Plénipotentiaire dépêcha auſſi tôt à Vienne Mr. Meinders ſon Secretaire, & en même tems les autres Miniſtres des Alliez firent prier Mr. de Callières, d'écrire encore une fois au Roi ſon Maître, pour ſavoir de Sa Majeſté laquelle des trois Places qu'elle avoit propoſées ſeroit plus à ſon gré.

L'inclination générale de tous les Miniſtres étoit pour la Haïe, parce qu'ils y avoient déja leur établiſſement, & qu'ils n'auroient pu trouver ailleurs autant de commoditez : ceux même qui faiſoient des inſtances de la part de leurs Maîtres pour l'exclure, étoient bienaiſes de n'y point réüſſir. Meſſieurs les Etats qui y étoient les plus intéreſſez prièrent Sa Majeſté Britannique de vouloir recommander cette Ville à l'Empereur, ce que S. M. fit par Mr. le Comte d'Aversberg, qui écrivit là deſſus à S. M. Impériale. Mr. le Médiateur fut auſſi prié de la même choſe, & le Comte d'Oxenſtiern travailla à Vienne pour le même deſſein.

Allarmes que cauſa l'Armement du

L'Armement que le Roi de Suède commença de faire en ce tems-là, commença auſſi à allarmer bien du monde. Il fit mine de ſe met-

mettre en Campagne au mois de Mars suivant. Personne ne savoit où la Foudre devoit tomber, & ce fut une matière à plusieurs Réflexions. Quelques-uns crurent que cette Expedition regardoit le Dannemarck, à cause des differens que cette Cour avoit avec le Duc de Hollstein-Gottorp, duquel S. M. I. s'étoit déclarée peu de tems auparavant la Protectrice : mais comme ce Duc étoit en possession de ce que le Dannemarck prétendoit, & que l'affaire étoit sur le point d'être accommodée, la Suède n'avoit point de prétexte légitime ni même spécieux d'envahir le Dannemarck. D'autres se persuadèrent par cette raison que cet Armement regardoit la Pologne dont le Roi étoit mort, comme nous avons dit ; & que le Roi de Suède avoit dessein de profiter des avantages qu'il y pourroit gagner pendant l'interrègne, ou en nourrissant ses Sujets aux dépens d'autrui dans les Païs voisins. Car les siens étoient presque tous ruinez, à cause de la grande disette de bled qu'ils avoient soufferte, & qui augmentant tous les jours faisoit souhaiter à ces pauvres gens de sortir de leur Païs, & à leur Roi de les envoïer ailleurs. D'autres s'imaginèrent, que le Comte d'Avaux, qui, à cause de son habileté, étoit regardé par avance comme le Chef de l'Ambassade que la France envoïeroit à la Négociation de la Paix, aïant ordre de demeurer à Stockholm, & cette Cour passant dans l'opinion de plusieurs pour être à la dévotion de la France, il se tramoit quelque Complot secret entre les deux Couronnes, pour mettre le Prince de Conti sur le Trône de Pologne. Ils prétendoient qu'on

1697.

Roi de Suède.

1697. qu'on avoit en vuë d'allarmer par là les Allemans, & de leur faire embrasser plus promtement la Paix, pour prévenir par ce moïen les avantages que les Turcs pourroient tirer contre l'Empire de l'Inauguration de ce Prince. D'autres enfin pensoient qu'à la sollicitation du Roi Très Chrêtien, celui de Suède, comme Directeur du Cercle de la Basse-Saxe, vouloit apuïer les droits de ce Cercle mortellement blessez par un ordre presque despotique de la Cour Impériale, qui avoit donné l'investiture du Duché de Gustraw au Prince de Mecklenbourg-Swerin, avec pouvoir au Comte d'Eck, son Envoïé Extraordinaire à Coppenhaguen; de l'en mettre en possession malgré les Loix de l'Empire, & les Droits dudit Cercle. Toutes ces Conjectures donnant quelque jalousie aux Princes intéressez à la Paix, ils délibérèrent par leurs Ministres au Congrès de ne pas confier leurs intérêts au Plénipotentiaire de Suède, mais de se tenir en garde par la voïe des Ministres de la Conférence. Les Suédois de leur côté, pour étouffer ces soupçons, débitèrent que l'Armement de leur Roi ne tendoit qu'à rendre sa Médiation plus efficace envers les deux Partis; vu que les Alliez ne vouloient pas l'avoir seulement pour Médiateur, mais encore pour Garant de la Paix de Westphalie, ce qui seroit impossible sans cela. Enfin toutes ces inquiétudes des Alliez, & ce que débitèrent là-dessus les Suédois, furent inutiles, puisque ces Armemens n'aboutirent à rien, & que s'il y eut quelque dessein, la mort du Roi Charles XI. arrivée peu après * le fit évanouïr.

Le

* *Au Mois d'Avril de cette année.*

Le bruit qui couroit déja de la Paix enflammoit les cœurs des Princes intéressez d'un desir ardent de la posseder. Ainsi ils commencèrent à nommer des Ministres pour assister de leur part au Congrès. Quoi que la Place ne fût pas encore nommée, & que les sentimens fussent assez partagez là-dessus, les plus clairvoïans jugèrent que la Négociation ne se traiteroit pas ailleurs qu'à la Haïe ou dans un lieu voisin: vu que les Etats Généraux, dans le Païs desquels elle avoit commencé, souhaitoient qu'elle y fût achevée, & qu'ils étoient apuïez en cela par Sa Majesté Britannique, qui avoit tout fraîchement recommandé la Haïe à Sa Majesté Impériale. D'ailleurs le Roi Très-Chrêtien avoit, comme j'ai dit, envoïé des ordres précis à Mr. de Callières pour ne pas accepter d'autre lieu, voulant faire ce plaisir à Leurs Hautes Puissances, afin de se les concilier pour le tems de la Négociation. La France savoit que l'Angleterre manquoit d'argent, & que l'Empire seul n'étoit pas à craindre, s'il n'étoit soûtenu de la Hollande, qui par le secours de ses Finances avoit été le plus redoutable de ses Ennemis pendant la Guerre; de sorte qu'en engageant les Hollandois à faire la Paix, on y engageoit tous les autres par nécessité. La Cour de France avoit donc résolu de condescendre à tout ce que la Hollande lui proposeroit, se flattant même de regagner sur les autres Alliez tous les avantages qu'elle lui accorderoit.

1697.

Le Roi T. C tâche de se concilier les Hollandois.

Les Ministres Plénipotentiaires des Princes Conféderez firent entendre à Mr. de Callières „ qu'ils doutoient un peu *de la sincérité* „ *de*

Défiance des Puissances sur la sincérite de

1697. „ *de la France*, & que si le Roi T. C. n'entroit pas en Négociation avec de bonnes „ intentions, ils ne manquoient pas de moïens „ de continuer vigoureusement la Guerre, en „ cimentant de plus en plus leur Alliance: „ que les Hauts Alliez n'aspiroient qu'à une „ Paix sûre & ferme, & qu'ils seroient bien „ fâchez de la faire de telle sorte qu'elle produisît bien-tôt une plus funeste Guerre, „ après que la France se seroit remise de ses „ calamitez présentes". Mr. de Callières répondit à l'Ambassadeur Médiateur, qui lui avoit tenu ce discours, „ que Sa Majesté „ Très-Chrêtienne avoit intention de faire la „ Paix de bonne foi, & en bonne Conscience, & qu'elle y étoit portée par de fortes „ considérations: qu'elle voïoit ses Peuples „ las d'une Guerre qui avoit presque envelopé toute l'Europe, & qu'il étoit tems de „ leur donner la Paix. D'ailleurs que Sa „ Majesté étant avancée en âge ne songeoit „ qu'à passer le reste de ses jours en repos, & „ à avoir la gloire de le procurer à la Chrêtienté, si long-tems desolée par des pertes „ immenses & par une horrible effusion du „ sang humain. Qu'il n'étoit pas besoin de „ discours étudiez pour faire comprendre aux „ Princez Alliez combien cette résolution „ généreuse de Sa Majesté étoit sincère: qu'ils „ savoient assez qu'elle n'étoit contrainte par „ aucune nécessité de faire la Paix; qu'elle „ avoit du monde de reste pour grossir ses „ Armées, & de l'argent pour les entretenir: qu'elle ne manquoit pas d'Héritiers „ pour continuer après elle les progrès qu'elle auroit faits sur ses Ennemis, au cas „ qu'elle

ce Prince par raport à la Paix.

„ qu'elle vînt à mourir dans le cours de 1697.
„ la Guerre; que Sa Majesté n'avoit enfin
„ aucun intérêt dans cet accommodement,
„ puisqu'elle étoit prête à rendre tant de Païs,
„ & tant de Places qu'elle possedoit si tran-
„ quillement, & que tout l'intérêt étoit du
„ côté des Alliez, pouvant survenir mille
„ incidens funestes à la Ligue, dont l'espé-
„ rance n'étoit fondée que sur la vie d'un
„ homme *, qui encore avant sa mort pou-
„ voit donner lieu à bien des Révolutions.

Difficultez qui retardèrent l'Ouverture du Congrès.

Ce Ministre n'avoit garde de toucher la véritable raison qui portoit le Roi à souhaiter la Paix, qui étoit, comme tout le monde sait, de desarmer les Alliez, & de se jetter ensuite sur la Monarchie d'Espagne, après la mort prochaine du Roi Charles II. Cependant sa réponse, revêtuë extérieurement de quelque aparence de vérité, produisit son effet sur l'esprit des Ministres Alliez, & leur fit naître encore un plus grand desir de la Paix. Ils auroient bien voulu que les obstacles qu'y mettoient l'Empire & l'Espagne eussent été levez, afin d'entrer d'abord en Négociation; mais aucun de ces Princes ne pouvoit se résoudre à y consentir; sans avoir préliminairement la promesse de ce qui regardoit leurs Prétensions, & leurs Ministres avoient les mains liées. Au moins Mr. de Quiros s'entretenant sur ce sujet avec un autre Ministre, qui lui imputoit le retardement de l'ouverture du Congrès, lui répondit qu'il ne pouvoit se dispenser d'agir comme il faisoit, aiant des ordres précis de la Cour de ne

* *Le Roi Guillaume.*

1697. ne point se désister de sa demande touchant la Promesse Préliminaire de la restitution des Lieux & Places contenuës dans la Liste qu'il avoit fait livrer à Mr. de Callières. Ce Papier avoit été envoïé par ce Ministre au Roi son Maître qui le fit examiner, & l'on trouva qu'il y avoit beaucoup de Villages & de Lieux dont Sa Majesté Très-Chrêtienne ne devoit pas faire restitution. Telles étoient les Dépendances de la Châtellenie d'Alost, qui lui avoient été cédées par le Traité de Courtrai, & plusieurs autres dont il fut formé une Contreliste, qui fut mise entre les mains du Ministre d'Espagne, par la voïe du Médiateur. Il lui déclara en même tems de la part de celui de France, que Sa Majesté Très-Chrêtienne étoit prête à rendre au Roi Catholique tout ce qui avoit été uni à la France depuis la Paix de Nimègue, sous le tître de Réünions; mais qu'elle garderoit tout le contenu de la Contreliste, qui lui apartenoit en vertu de la Cession faite à la France pour toûjours, par les Traitez d'Aix-la-Chapelle & de Nimègue. L'Ambassadeur d'Espagne répondit, qu'au cas qu'on lui montrât que quelques-unes desdites Villes, Lieux ou Places, avoient été renduës par l'Espagne à la France, elles lui seroient laissées. Les Etats Généraux, à qui cette réponse ne plaisoit pas entièrement, écrivirent à Bruxelles par un Exprès, pour faire savoir à l'Electeur de Bavière qu'ils étoient d'un sentiment contraire à celui de Mr. de Quiros sur ce sujet; afin que cela étant vuidé, on pût proceder incessamment à l'ouverture du Congrès.

Pen-

1697.

Nouvelles difficultez de la part de l'Empereur qui embaraſſent les Alliez.

Pendant qu'on attendoit la réponſe de Bruxelles, un Exprès arriva de Vienne avec des ordres de Sa Majeſté Impériale à ſes Miniſtres, d'inſiſter, ſans déclarer encore ſon ſentiment à l'égard de la Place du Congrès, à demander non ſeulement la reſtitution de toutes les Places priſes depuis la Paix de Nimègue, mais encore de toutes celles que l'on devoit reſtituer en ſe tenant à la Paix de Weſtphalie. Sa Majeſté Impériale prétendoit que le Miniſtre de France devoit faire la même déclaration que le Comte d'Avaux avoit déja faite en Suède ; que là-deſſus l'affaire de la Lorraine ſeroit le premier point à décider au Congrès ; qu'il ne s'y traiteroit d'autre choſe que des Démêlez que les Alliez avoient avec la France, & non de ceux qu'ils pouvoient avoir entr'eux, ce qui étoit fort préjudiciable à la Maiſon de Hanover : Sa Majeſté voulant outre cela que la Paix de Weſtphalie & celle de Nimègue ne ſerviſſent pas ſeulement de Baſe & de fondement au Traité à faire, mais qu'elles fuſſent exécutées de point en point dans toutes leurs parties, & dans toutes leurs circonſtances. Les Miniſtres de l'Empereur aiant reçu ſes ordres, ſe rendirent au Congrès des Princes confédérez & les leur expoſèrent : ſur quoi les autres Miniſtres ne purent s'empêcher de montrer leur ſurpriſe, de ce que dans un tems où tout le monde ſouhaitoit avec empreſſement d'embraſſer la Paix, la Cour de Vienne, qui ne paroiſſoit pas, dans l'état préſent de ſes affaires, devoir ſe montrer ſi difficile, aportoit tant d'obſtacles à ſa concluſion. Ces embarras, cauſez par la Cour de Vienne, parurent

à

1697. à plusieurs d'une fâcheuse conséquence pour la Maison d'Autriche; d'autant plus que l'Angleterre & la Hollande aiant intérêt de conclure, pourroient bien abandonner les engagemens pris avec cette Maison, pour ne pas perdre une occasion si favorable. On craignit donc que ces difficultez que l'Empereur faisoit naître, ne détachassent quelques-uns des Alliez, & ne leur fissent conclure une Paix particulière. Il y eut même des Ministres qui firent là-dessus des réprésentations très-fortes à ceux de l'Empereur, les priant d'en écrire à la Cour de Vienne, ce qu'ils firent par un Exprès, en exposant à Sa Majesté Impériale le danger qu'il y avoit de persister plus longtems dans ces opositions.

Les Plenipotentiaires de France partent pour se rendre à Delft.

Plusieurs doutoient encore du succès de la Négociation, voïant que la France travailloit à de grans préparatifs de Guerre, & à amasser une grande quantité de provisions à Dinant, à Charlemont & à Givet, ce qui faisoit craindre quelque dessein contre Namur. Du côté du Rhin, Maïence & Coblents n'étoient point sans inquiétude, non plus que la Catalogne, contre laquelle on débitoit que la France alloit emploïer beaucoup plus de forces, & par mer & par terre; ce qui paroissoit d'autant plus croïable, que le départ des Ambassadeurs étoit differé de jour en jour, depuis que les Passeports étoient arrivez à Paris. Mais ces doutes, ces soupçons & ces craintes furent bien-tôt dissipez, les Ambassadeurs de France aiant enfin fait prendre les devans à leurs Domestiques, & à leur Bagage sur la fin de Fevrier, & étant partis eux-mêmes de Paris au commencement de Mars.

Ils

Ils furent en relais coucher à Gournai, de là ils se rendirent à Tournai, & passèrent à Gand où ils furent complimentez par le Magistrat de la Ville, & par les Généraux Espagnols. Il n'y eut que les Anglois qui ne leur rendirent point d'honneurs, jusques-là que les Troupes de cette Nation, qui tenoient la Garde des Portes ce jour là, ne prirent pas les armes dans le tems qu'ils passoient. Le 14. en arrivant au Sas de Gand, ils y trouvèrent un Yacht de l'Amirauté de Rotterdam que leur Collègue y avoit dépêché, avec un autre que les Etats Généraux lui avoient accordé pour transporter leurs Excellences de là à Delft-Haven, où elles ne furent pas plûtôt arrivées que les Seigneurs de la Régence de la Ville de Delft envoïèrent deux Yachts au devant de leurs Excellences, où elles montèrent avec Madame de Creci, & plusieurs autres personnes de qualité. Mr. de Callières fut les recevoir hors de la Porte de Rotterdam, & les amena à la Ville dans deux Carosses à six Chevaux. Ils mirent pié à terre au Doele, où ils dinèrent, & l'après-diné Mr. de Callières conduisit Messieurs de Harlai & de Creci dans leurs Logemens. L'affluence du monde, qui courut pour voir ces Avantcoureurs de la Paix, étoit si prodigieuse le long du Canal par où ils passèrent, que leurs Carosses furent plusieurs fois obligez de s'arrêter. Le lendemain les Bourguemestres de Delft allèrent saluer Messieurs les Ambassadeurs dans la maison de Mr. de Harlai. 1697.

Sur ces entrefaites Mr. le Comte de Caunits, qui se tenoit encore à Bruxelles, aiant été informé de l'arrivée des Ministres de Fran- Ils font un voïage à a Haïe, où ils confe

1697. France, quitta cette Cour pour revenir à la Haïe où il arriva le 21. au soir. Dans ce même tems arriva aussi à la Haïe Mr. Prior, Secretaire de l'Ambassade d'Angleterre, chargé de nouvelles instructions pour Mylord Villiers, afin de négocier pendant que le Comte de Pembrock & le Chevalier Williamson étoient en chemin, & qu'on les attendoit impatiemment. Le 22. les Ambassadeurs de France vinrent aussi à la Haïe, où ils conférèrent avec Mrs. Dickvelt, & van Haeren, Plénipotentiaires de Leurs Hautes Puissances, chez Mr. Boreel qui étoit tombé malade. Comme ce fut la première fois qu'ils se rendirent à la Haïe, il est bon de remarquer qu'ils y vinrent tous trois en deuil *, & quoiqu'on dît alors qu'ils le quitteroient bien tôt, ils n'en firent pourtant rien, jusqu'à la conclusion de la Paix. Le 23. de Mars ils firent notifier leur arrivée à Mr. le Baron de Lillienroot, Ministre Médiateur; mais comme il étoit informé qu'ils avoient visité en premier lieu les Députez des Etats Généraux, & qu'il prétendoit qu'en qualité de Médiateur il devoit être visité le premier, il en témoigna d'abord son ressentiment à la personne qui lui fit cette notification. Les Ministres de France dirent pour leur décharge, que la visite qu'ils avoient faite à Mr. Boreel étoit une visite de bonne amitié à cause de son indisposition, & non de Cérémonie, & qu'ainsi Mr. le Médiateur n'avoit nul sujet de s'en formaliser; qu'ils n'ignoroient pas la manière dont ils en devoient user envers un Médiateur, d'ail-

rent avec les Députez des E. G.

* *Pour la mort de la Reine d'Espagne.*

d'ailleurs Miniſtre d'un Prince pour qui Sa Majeſté Très-Chrêtienne avoit tant de conſidération & d'amitié ; & que c'étoit auſſi pour cela qu'ils lui avoient fait notifier leur arrivée avant tout autre. Le Miniſtre Médiateur trouvant cette excuſe raiſonnable en parut content, & fut viſiter les Ambaſſadeurs de France à Delft ſur leur arrivée. 1697.

L'Empereur ne veut point conſentir que le Congrès ſe tienne à Delft ni à la Haïe.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit, les Miniſtres d'Angleterre & de Hollande, Réſidens à la Cour de Vienne, ne diſcontinuoient point leurs inſtances pour obtenir de l'Empereur que le Congrès ſe tînt à la Haïe, & qu'il voulût aplanir quelques difficultez qui en retardoient l'Ouverture. Ils préſentèrent pour cela un Mémoire à Sa Majeſté Impériale, auquel Elle fit réponſe par écrit. „ Elle y expliquoit les raiſons qu'elle avoit de „ ne point conſentir que la Paix ſe traitât à „ Delft ni à la Haïe, de s'en tenir au projet „ que le Roi de France avoit fait préſenter „ au Roi de Suède par ſon Miniſtre, & de „ rejetter les Préliminaires dont on étoit convenu en Hollande avec la France. Sa Majeſté Impériale ne pouvoit guère ſe diſpenſer de prétendre que la reſtitution de la Lorraine ſe fît préliminairement par promeſſe, voyant languir ſi long-tems un Prince dépouillé de ſes Etats, ſans aucune raiſon ni prétexte. Outre cela la Cour écrivit par un Exprès, qui arriva à la Haïe le 25. de Mars, au Comte de Caunits, lui commandant de renouveller ſes inſtances ſur ce point & de demander une nouvelle Déclaration des Miniſtres de France. Depuis la reception de ces Dépêches, les Miniſtres de l'Empereur

1697. entrèrent dans des Conférences continuelles entr'eux, & avec celui d'Espagne, pour concerter les moyens qu'ils devoient employer dans une conjoncture si délicate. Voyant que les deux Puissances les plus considérables de la Ligue avoient taut de penchant pour la Paix, ils craignirent qu'il n'arrivât quelque désunion entre les Alliez, qui ne pouvoit manquer de nuire à leurs intérêts. Ils voyoient encore que les Etats Généraux, nonobstant les résistances de l'Empereur, avoient fait travailler avec beaucoup de diligence à faire diverses réparations au Palais de Ryswick, dans l'intention d'y faire tenir le Congrès. Et outre cela les Ministres de la Conférence ne vouloient plus se charger de parler à ceux de France des affaires des Impériaux. Enfin après avoir bien pesé toutes ces raisons, & les conséquences qu'elles pourroient avoir, les Ministres de l'Empereur jugèrent à propos de présenter sur cela un Mémoire * à Mr. le Plénipotentiaire Médiateur.

On demande aux Ministres de France une nouvelle Déclaration sur les Préliminaires.

Mr. de Lillienroot alla le lendemain à Delft, où il demanda aux Ambassadeurs de France, une nouvelle Déclaration touchant les Préliminaires de la Paix, conformément à la réquisition que les Ambassadeurs de l'Empereur lui en avoient faite tant de bouche que par ledit Mémoire. Sur quoi les Ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrêtienne lui demandèrent communication des Déclarations faites en Suède; premièrement par Mr. le Comte d'Avaux, Ambassadeur de France, & ensuite par Sa Majeste Suédoise elle-même le

* *Daté du 28, de Mars.*

le 19. de Mai dernier ; comme auſſi de la Réſolution des Etats Généraux du 3. Septembre. Mr. de Lillienroot promit à leurs Excellences de leur en faire tenir les Copies, & après quelques autres diſcours concernant l'affaire de la Paix, & du Cérémoniel qui ſe devoit obſerver, il les quitta, & s'en retourna à la Haïe. Le 30 après midi Mr. de Harlai, Chef de l'Ambaſſade de France, y vint viſiter Mr. Borcel, à qui il expoſa les plaintes que la France faiſoit contre l'Empereur & contre l'Empire, qui, au lieu d'embraſſer les Propoſitions qu'elle leur faiſoit, ne cherchoient que des obſtacles inſurmontables pour différer l'ouverture du Congrès Général. Il lui répréſenta „que Sa Majeſté Très-Chrê- 1697.
„ tienne étant ſi portée à procurer le repos
„ public, elle étoit dans une grande impa-
„ tience de ſavoir quelle réſolution Sa Ma-
„ jeſté Impériale voudroit prendre au ſujet
„ des Préliminaires propoſez par Mr. de Cal-
„ lières au Médiateur. Que quant à lui & ſes
„ Collègues, qui avoient tout lieu de croire
„ que l'Empereur ſeroit ravi de l'offre de
„ ſemblables conditions, ils ne pouvoient ex-
„ primer l'étonnement où ils étoient à la vuë
„ du Mémoire qui leur avoit été préſenté le
„ jour précedent, pour demander une nouvel-
„ le déclaration ſur les Préliminaires. Qu'ils
„ étoient également ſurpris que Sa Majeſté
„ Impériale refuſât de conſentir que les Con-
„ férences ſe tinſſent à Ryſwick, malgré
„ les ſuffrages des autres Princes intéreſſez
„ qui y donnoient les mains, ajoûtant, que
„ Sa Majeſté Très-Chrêtienne, afin de grati-
„ fier Mrs. les Etats Généraux, pour leſquels

1697. „ elle avoit toûjours eu beaucoup d'amitié, „ lui avoit ordonné de ne point accepter d'autre lieu que celui qui lui avoit été proposé „ par Messieurs les Deputez de Leurs Hautes „ Puissances, & de s'en retourner plûtôt en „ France que de relâcher ce point-là; que si „ l'Empereur n'avoit point envie de faire la „ Paix, il feroit mieux de le déclarer franchement, que de traîner en longueur une „ affaire sur laquelle l'Europe entière avoit „ fondé l'espérance de son repos; que personne n'ignoroit que ce n'étoit point la nécessité qui obligeoit le Roi son Maître à „ proposer la Paix, vu que la force de ses armes n'étoit que trop connuë, sans qu'il lui „ manquât ni Finances ni Soldats; que peut-être ces délais seroient un jour préjudiciables „ à l'Empire, s'il ne prenoit, comme on dit, „ l'occasion par les cheveux; que cependant, „ si Messieurs les Etats vouloient bien se prévaloir des avantages qui leur avoient été „ offerts, on pourroit entrer en Négociation, „ & faire l'ouverture du Congrès le lundi 15. „ d'Avril; que ce seroit le vrai moyen de „ faire bien-tôt convenir l'Empereur avec les „ autres Alliez, & de rétablir la tranquillité „ publique ". Mr. Boreel écouta attentivement Mr. de Harlai, & lui répondit „ que „ Leurs Hautes Puissances étoient bien obligées à Sa Majesté Très-Chrêtienne de l'amitié qu'elle leur témoignoit; que de leur „ part elles étoient prêtes d'entrer en Négociation sur les Conditions projettées, souhaitant aussi que l'ouverture du Congrès se „ fît au plûtôt: mais que l'Alliance faite entr'eux & Sa Majesté Impériale, ne leur permet-

1697.

„ mettoit pas d'aller ſi vîte, avant que d'a-
„ voir ſû ſi elle avoit deſſein de continuer la
„ Guerre ou non, & que ſi elle vouloit faire
„ la Paix, ils ſeroient fort aiſes que Sa
„ Majeſté Très-Chrêtienne lui voulût ac-
„ corder les plus grans avantages qu'il ſe
„ pourroit, bien loin d'abandonner ſes in-
„ térêts, & qu'on répondît à ſes Miniſtres
„ ſur la Déclaration qu'ils avoient deman-
„ dée; que cependant Leurs Hautes Puiſ-
„ ſances, pour avoir l'avantage de procurer
„ la Paix à leurs Alliez, ne manqueroient
„ point de faire tous leurs efforts auprès des
„ Miniſtres de l'Empereur pour les faire en-
„ trer dans un accommodement, comme ils
„ avoient déja fait.

Le Château de Ryſwick eſt choiſi pour le Lieu des Conférences.

Ce même jour & le lendemain le Miniſtre Médiateur eut diverſes Conférences avec ceux de Leurs Hautes Puiſſances, & de tous les Princes Confédérez. Il communiqua à ceux de l'Empereur la demande des François, & le 1. jour d'Avril il envoya par ſon Secretaire à Mrs. les Ambaſſadeurs de France la Copie des Pièces qu'ils lui avoient demandées. Le lendemain matin il eut chez lui une grande Conférence avec la plûpart des Miniſtres Alliez, dans laquelle ils conſentirent tous, à la reſerve de ceux de l'Empereur, au nom de leurs Maîtres, que la Négociation ſe fît à Ryſwick, & l'après midi Mr. le Miniſtre Médiateur, accompagné de Mr. de Dickvelt, fut à Ryſwick pour viſiter le Château. Dès qu'ils eurent tout vu & tout examiné pour en faire le raport au Congrès des Alliez, ils prirent congé l'un de l'autre. Mr. de Dickvelt re-

1697. tourna à la Haïe, & M. de Lillienroot s'en alla à Delft, pour parler à Messieurs les Ambassadeurs de France. Ils lui déclarèrent qu'aiant lû exactement les Copies que son Excellence leur avoit fait tenir, & les comparant avec les ordres qu'ils avoient reçus de la Cour, ils ne pouvoient satisfaire à la demande des Ambassadeurs de l'Empereur, n'aiant d'autre ordre que de s'en tenir à la Déclaration faite par Mr. de Callières, & de traiter sur ce pié-là. *Je ne comprens pas*, dit un des Ambassadeurs de France, *comment Messieurs les Ambassadeurs de l'Empereur, qui sont si habiles, & si raisonnables, demandent une nouvelle Déclaration conforme à celle qui a été faite en Suède : car si elle est différente de celle que Mr de Callières a fait ici à Votre Excellence, ils ne peuvent pas la prétendre, puis qu'ils sont convenus d'accepter cette dernière Declaration de Mr. de Callières & de s'y tenir : & si elle ne diffère point de la première faite en Suède, cette nouvelle Déclaration dévient inutile, & ils ont déja ce qu'ils demandent : je déclare encore à Votre Excellence*, ajoûta-t-il, *que les Traitez de Paix faits en Westphalie & à Nimègue doivent être la base & le fondement de la Négociation présente. Voilà une déclaration dont Votre Excellence peut bien assurer Messieurs les Ambassadeurs de l'Empereur, & de laquelle nous ne voulons pas nous dédire. Veritablement*, dit un autre de ses Collègues, *nous ne pouvons assez nous étonner de cette nouveauté que Messieurs les Impériaux font naître, & pour moi j'aime mieux parler clairement que de m'arrêter à ces amusemens : il peut bien être que lorsque les Armee*

se-

feront en Campagne les succès feront un notable changement de Scène sur le Théatre de la Paix. Mr. de Harlai pria alors Mr. le Médiateur de faire part aux Ambassadeurs de l'Empereur de tout ce qui s'étoit fait, afin de les adoucir un peu & qu'ils ne fissent pas tant les difficiles. Mr. le Médiateur le leur promit, & s'en retourna à la Haïe. 1697.

Diverses Assemblées entre les Ministres des Alliez.

Le lendemain il fut chez Mr. le Comte de Caunits où il trouva les trois Ministres de l'Empereur. Il leur raconta tout le discours qu'avoient tenu les Ministres de France. Les Impériaux le lui demandèrent par écrit, à quoi il répondit qu'après avoir consulté les Ministres de France, & su s'ils le trouveroient bon, il leur donneroit l'Extrait de son Protocolle sur ce sujet. Le 4. d'Avril, jour destiné au Congrès ordinaire des Princes de la Ligue, tous les Ministres y assistèrent, & convinrent qu'il faloit avoir un lieu tiers à la Haïe pour entendre le Médiateur, & tenir avec lui leurs Conférences. Les Ministres de l'Empereur y donnèrent les mains. On convint encore que la forme des Plein-Pouvoirs seroit la même que celle des Plein-Pouvoirs donnez à la Paix de Nimègue. On parla aussi de la forme que les Passeports devoient avoir, & du Cérémoniel qui se devoit garder entre les Ministres; mais on ne conclut rien là-dessus: on tomba seulement d'accord qu'on traiteroit ces deux matières au premier Congrès. Le 9. Mr. de Lillienroot alla à Delft conférer avec les Ambassadeurs de France: il leur dit que les Ministres de l'Empereur avoient demandé connoissance de la Décla-

1697. ration qu'ils avoient faite, & que ne la voulant pas donner par écrit sans l'aveu de leurs Excellences, il les prioit de lui dire si elles le trouveroient bon. Le 10. le même Mr. de Lillieuroot envoïa par son Secretaire à Messieurs les Ministres de l'Empereur, un Extrait de son Protocolle de ladite Déclaration. Les Ministres de l'Empereur l'aiant vu & examiné, dressèrent là-dessus un Mémoire qu'ils firent tenir le même jour à Mr. le Médiateur.

Débats entr'eux sur le rang.

Le 11. au matin les Ministres de l'Empereur allèrent chez Mr. le Médiateur où ils eurent avec lui une assez longue Conférence, ensuite dequoi ils passèrent au Congrès des Alliez, où il fut long-tems débattu sur l'Ouverture du Congrès & sur le rang que chacun prétendoit avoir. Mr. le Médiateur vouloit en cette qualité avoir le premier, à quoi les François consentoient au cas que les Impériaux lui donnassent le même rang. Mais ceux-ci voulant toûjours prendre des avantages sur les autres, refusèrent de se trouver aux Conférences qu'on avoit résolu de tenir dans un lieu tiers avec le Médiateur : & prétendirent outre cela à la prérogative de faire avertir les autres Ministres, même ceux des Têtes Couronnées, toutes les fois qu'on s'assembleroit. Ce même jour & les suivans, tous les Ministres intéressez tinrent diverses Conférences entr'eux & avec Mr. le Médiateur, sur les prétensions de leurs Maîtres. Et Mr. Norff, Résident de Liège, voyant que les Impériaux & les Espagnols prétendoient avoir

avoir préliminairement la promesse de toutes leurs demandes, & qu'ils lui fraïoient par là le chemin pour avancer les affaires de son Prince, demanda aussi la restitution de ses Etats préliminairement, & pour cet effet il presenta un Mémoire à Mr. le Médiateur. Durant tous ces jours là jusqu'à la fin d'Avril, il y eut plusieurs Conférences sur diverses matières concernant la Paix, & enfin après beaucoup de débats de part & d'autre, les Impériaux se relâchèrent de la prétension qu'ils avoient formée d'avoir préliminairement la promesse de la Restitution entière du Duché de Lorraine, & l'Ambassadeur d'Espagne étant aussi convenu de l'Ouverture de Congrès, elle se fit d'un commun consentement pour la première fois le 9 de Mai au Château de Ryswick; & les Alliez aiant donné le choix aux François du Quartier qu'ils aimeroient le mieux, ceux-ci prirent le côté qui fait la droite du Palais en le regardant en face quand on y arrive; les Alliez se logèrent au Quartier oposé à celui des François, & le Médiateur au milieu. 1697.

Campagne de cette année. Siège d'Ath par les François.

Quoi que les choses fussent disposées si favorablement pour la Paix, on ne laissoit pas de se préparer à la Guerre, & les ordres de la Cour furent de la pousser avec plus de chaleur qu'auparavant. Après la Paix d'Italie les Alliez devoient s'attendre de voir en Flandre de plus nombreuses Armées, & les avantages que la France se promettoit d'en retirer ne contribuèrent pas peu à ce dessein. En effet le Roi y envoïa trois Maréchaux de France, dont chacun avoit un Corps d'Ar-

1697. mée séparé sous sa conduite; ces trois Maréchaux étoient Mrs. de Catinat, de Villeroi & de Bouflers. Le premier fit l'ouverture de la Campagne par le Siège d'Ath, avec une Armée de quarante mille hommes, pendant que les deux autres le couvroient; le Roi d'Angleterre & l'Electeur de Bavière firent divers mouvemens pour secourir la Place; mais considérant qu'il auroit falu hazarder une Bataille contre une Armée de beaucoup supérieure à la leur, dans un tems où la France seroit obligée de rendre Ath; ils jugèrent plus à propos de faire choix d'un Camp qui mît le Païs à couvert le reste de la Campagne. Le Gouverneur de la Place se voïant donc par là sans espérance de secours, se rendit le 5. de Juin, après treize jours de tranchée ouverte.

Leurs desseins déconcertez ensuite par le Roi d'Angleterre.

La Prise d'Ath auroit eu des suites fort desavantageuses pour les Alliez, sans la prevoïance du Roi d'Angleterre; Car les Généraux François se prévalant de la supériorité de leur forces formèrent le dessein d'attaquer Bruxelles, Vilvorde, & le Fort des trois Trous. Ils n'auroient pas manqué d'y réüssir en occupant le poste d'Anderleck qui les auroit rendu Maîtres du Canal, d'où ils auroient ôté la communication de l'Armée des Alliez avec le Brabant, & la Hollande. Les Maréchaux de Villeroi & de Bouflers se joignirent dans ce dessein; mais le Roi d'Angleterre en aiant été averti, dans le tems que ces deux Corps se préparoient à décamper, il fit marcher le 10. de Juin trois Brigades d'Infanterie qui prirent la route de

Bru-

Bruxelles, & furent ſuivies peu de tems après par l'Artillerie, le Bagage, & le Corps de Bataille. Ce Prince aiant donné ordre à la Cavalerie de la Gauche & de la Droite de ſuivre le lendemain au matin, il ſe mit lui-même en marche ſur le Minuit, avec ſon Corps d'Armée à la lueur des Flambeaux, & aiant pris les devans à la tête de quatre Régimens de Dragons, il pouſſa juſqu'au Poſte qu'il avoit réſolu d'occuper. Ses Troupes avoient paſſé au milieu du Bois de Soignies ſur la grande Chauſſée, avec autant de facilité & d'ordre qu'un ſeul Régiment auroit pu faire, quoique douze Cavaliers euſſent de la peine à y paſſer de front. Pendant ce mouvement les François s'avancèrent avec beaucoup de diligence, ſuivant le projet qu'ils avoient formé. Le Maréchal de Villeroi à la tête de trois mille chevaux alla juſqu'auprès des Hauteurs d'Anderleck, & le Maréchal de Boufleſs, avec un pareil nombre de Troupes, s'avança juſqu'à Aſche; mais ils ſe retirèrent peu après, ſe voïant prévenus par les Alliez qui commençoient à s'y retrancher. 1697.

Conférences entre les Généraux des deux Armées.

Comme tous les mouvemens de l'Armée du Roi en Flandre ne tendoient qu'à faciliter la Paix, & à porter les Princes Alliez à l'accepter plus promtement, le Maréchal de Boufleſs eut pluſieurs Conférences, à la tête des deux Armées, avec le Comte de Portland, Favori du Roi d'Angleterre. Ces Conférences avoient été agréées par les deux Rois, pour règler quelques Préliminaires qui ne pouvoient ſe décider qu'avec

M 7 beau-

1697. beaucoup de contestations dans les Conférences générales. Ils convinrent, comme on avoit fait à la Haïe, que le Roi de France reconnoîtroit à l'avenir le Roi Guillaume pour Monarque d'Angleterre. Le Maréchal de Boufflers fit sonner bien haut cette démarche de la part de la Cour de France qui vouloit se prévaloir de tout; mais c'étoit au fond une démarche peu importante, qui ne pouvoit empêcher le Roi de traiter, ni faciliter au Roi Guillaume les moïens de donner les mains à un accommodement. Celui-ci avoit regardé cette démarche avec tant d'indifférence, que lorsque dans les Articles présentez par les Plénipotentiaires de France le 20. Juillet, il eût vu qu'il y en avoit un qui portoit que Louïs XIV. offroit de le reconnoître pour Roi d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande: il dit, *qu'on n'avoit qu'à le raier si on vouloit, parce qu'il sauroit bien se maintenir avec le secours de ses Peuples dans la Dignité qu'ils lui avoient conferée: qu'ainsi il n'y avoit qu'à ajuster les Questions avec les Parties, parce que celle-là s'entendoit, & qu'elle étoit si bien suposée, qu'il n'étoit pas nécessaire d'en parler.*

Echecs des Espagnols en Amerique.

Quoi-que les Négociations de Paix & les précautions du Roi d'Angleterre à s'oposer aux desseins des François eussent arrêté en quelque manière les Hostilitez dans le Païs-Bas depuis la prise d'Ath, la Guerre continuoit pourtant ailleurs avec beaucoup de chaleur. Le Roi Catholique en ressentit des effets dans ses Etats du Nouveau Monde, aussi bien qu'en Espagne. Le Sr. de Pointis

tis étoit parti des Côtes de France au commencement de l'année, avec une Escadre de sept Vaisseaux de Guerre & plusieurs autres Bâtimens. Il arriva devant Carthagène, Ville du nouveau Roïaume de Grenade dans l'Amerique Méridionale, où les Espagnols tenoient la plus grande partie des richesses qu'ils tiroient du Perou. Il attaqua cette Place avec tant de vigueur, assisté des Troupes que lui amena le Gouverneur de S. Domingue, qu'il la prit de force en peu de jours, & la pilla. Les richesses immenses qu'il en tira redressèrent un peu les Finances épuisées de la France, & mirent le Roi en état de continuer la Guerre aux dépens de ses Ennemis. 1697.

Siège de Barcelone par les François.

Ce Monarque fit aussi attaquer la Ville de Barcelone, persuadé qu'il viendroit d'autant mieux à bout de son dessein, que le Roi d'Angleterre & les Hollandois, dans l'espérance que la Paix seroit bientôt concluë, regarderoient comme inutile la dépense de l'Armement d'une Flote pour la Mediterranée. Ce Siège fut long, tant par la résistance du Prince de Darmstad qui la défendoit, lequel y fit des actions extraordinaires de Valeur, que par les secours continuels qui entrèrent daus la Ville. On n'avoit pu l'enfermer entièrement par les Lignes de Circonvallation, quoi qu'elles eussent été précedées de quelques chocs à l'avantage des François. Le Duc de Vendôme aiant assemblé ses Troupes à Villobi, aux environs de Girone, sur la fin de Mai, s'avança à Massanet sur l'avis qu'il

1697. qu'il eut que les Eſpagnols, commandez par D. Franciſco de Velaſco aiant abandonné les retranchemens d'Oſtalric, s'étoient retirez du côté de Barcelone, & que le Prince de Darmſtad, & le Marquis de Grigni, Général de leur Cavalerie, étoient reſtez à Sanſeloni avec trois mille Chevaux & quelque Infanterie. Il y marcha auſſi-tôt, & ſachant que les Troupes du Prince de Darmſtad étoient en Bataille au delà d'un Pont à un quart de lieuë de là, il fit en même tems avancer une partie de ſa Cavalerie. Le Sr. de Fonboiſard, à la tête des Gardes avancées, & de quelques Miquelets, força le Pont, renverſant tout ce qui s'opoſoit à ſon paſſage. Le Prince fit là-deſſus étendre ſes Gens pour l'enveloper; mais le Duc de Vendôme y aiant envoïé en même tems quelques Eſcadrons, ils obligèrent les Eſpagnols de ſe retirer en deſordre, avec perte de pluſieurs des leurs tuez ou faits priſonniers. Quelques jours après l'Armée Navale de France, ſous les ordres du Comte d'Etrées & du Chevalier de Noailles, étant arrivée ſur les Côtes des environs de Barcelone, le Général François fit inveſtir cette Place par le Comte de Mailli, Maréchal de Camp, qui s'empara de tous les Poſtes néceſſaires ſans opoſition, & le 15. Juin il fit ouvrir la tranchée. Les Aſſiègez ſe défendirent avec une extrême vigueur par le Canon, & par de fréquentes ſorties, ce qui n'empêcha pas que les Aſſiègeans ne ſe rendiſſent Maîtres de la Contreſcarpe la nuit du 6. au 7. Juillet.

Ce-

1697.

Cependant comme les Affiègez continuoient de faire une résistance obstinée, malgré ces avantages des Assiègeans; le Duc de Vendôme jugea qu'elle venoit en partie de la confiance qu'ils avoient aux Troupes campées aux environs, qui leur fournissoient tous les rafraîchissemens dont ils avoient besoin; & voulant éloigner ces obstacles du dehors, il détacha le Sr. d'Usson, Lieutenant Général, avec mille Fuseliers, trois cens Cavaliers, & deux cens Dragons, pour attaquer Dom Miguel Gonzales d'Otassa, qui étoit posté sur trois Hauteurs derrière le Camp, avec six à sept cens chevaux, mille hommes de pié, & sept à huit mille Miquelets. Et le 14. au matin, deux heures avant le jour, il marcha luimême avec deux mille deux cens Chevaux, & trois mille hommes de pié, contre le Marquis de Grigni, qui campoit à Cornella à une lieuë de la droite de l'Armée Françoise, avec deux mille cinq cens chevaux, soûtenu par Don Francisco de Velasco, Viceroi de Catalogne, posté au delà, à San Feliu, avec d'autres Troupes. Il laissa ordre au Marquis de Barbezières, Lieutenant Général de jour, de faire tenir le reste de l'Infanterie sous les Armes & la Cavalerie en Bataille, pour la sûreté des Tranchées & du Camp.

Le Duc de Vendôme fait un détachement qu'il envoïe contre l'Armée destinée à secourir la Place.

L'Infanterie détachée marcha par des collines, & la Cavalerie par le grand chemin. Le Sr. de Legal prit les devans avec deux cens cinquante Chevaux avec ordre de pousser tout ce qu'il trouveroit. Il rencontra près d'Hospitalet, à un quart de lieuë de

Les Espagnols poussez & battus en diverses rencontres.

1697. de Cornella, quelques petites Gardes des Eſpagnols qui plièrent à meſure qu'il avançoit; mais qui à cauſe de l'obſcurité ne purent reconnoître le nombre des Troupes qui les ſuivoient. Il les pouſſa, entra dans leur Camp, renverſa ſans réſiſtance quatre ou cinq Corps de Troupes qu'il y trouva, & ſans qu'ils puſſent ſe rallier, les ſuivit, ſoûtenu par le Duc de Vendôme, juſqu'au Village de San Feliu, où le Viceroi qui y avoit ſon Camp étoit encore au lit. Celui-ci éveillé par le bruit du Combat, prit la fuite, ſans avoir le tems de s'habiller. Le Duc de Vendôme, ſans s'arrêter à San Feliu, continua de pouſſer les Eſpagnols, & les pourſuivit juſqu'à la Rivière de l'Obregat, qu'ils traverſèrent avec un ſi grand deſordre que pluſieurs s'y noïèrent. Pendant ce tems-là trois ou quatre Troupes, qu'on crut être des Gardes du Viceroi, donnèrent ſur les Cavaliers François débandez, & les mirent en fuite; mais le Duc de Vendôme les aiant fait ſoûtenir par deux Eſcadrons de Carabiniers, les Eſpagnols furent chargez avec tant de violence, qu'ils furent preſque tous tuez ou faits priſonniers. Le Quartier de San Feliu fut entièrement pillé avec tout le Bagage, les Hardes des Soldats, la Vaiſſelle d'argent des Généraux, & la Caſſette du Viceroi, où il y avoit vingt-deux mille Piſtoles, ſa Canne garnie de Diamans d'un grand prix, & ſix à ſept cens Chevaux ou Mulets. Cet échec ſouffert par la négligence du Viceroi, & les plaintes des Catalans contre lui, obligèrent peu de tems après la Cour d'Eſpagne de le dépouil-

ler

ler de ſa Viceroïauté, qui fut donnée au Comte de la Corzana, Meſtre de Camp Général, & le Commandement des Armées au Prince de Darmſtad. Le Duc de Vendôme reprit la route du Camp après cet avantage. 1697.

Celui que remporta le Sr. d'Uſſon ne fut guère moins conſidérable, car s'étant mis en marche, précedé par le Comte de Breuil, celui-ci ſurprit tout d'un coup le Corps de garde des Eſpagnols, & entra ſi bruſquement dans leur premier Camp, qu'il les mit en déroute. Les Fuïards furent pourſuivis de ſi près par les Troupes du Sr. d'Uſſon, juſqu'au ſecond Camp, & enſuite juſqu'au troiſième, qu'après les avoir abandonnez ils ſe retirèrent ſur des Hauteurs inacceſſibles. Le Quartier de Don Miguel d'Otaſſa fut pillé, & ſes trois Camps brûlez. Le Sr. d'Uſſon s'étant retiré peu après, par ordre du Duc de Vendôme, fut attaqué par les Eſpagnols qui s'avancèrent à la faveur des Montagnes, & lui firent ſouffrir quelque perte, nonobſtant les précautions du Général François qui lui envoïa quelques Bataillons au pié des Montagnes pour favoriſer ſa retraite.

Barcelone ſe rend aux François.

Ces avantages des François n'empéchèrent pas que la Garniſon de Barcelone ne continuât à ſe défendre, & qu'elle ne reçût encore les mêmes ſecours qu'auparavant. Les Aſſiègez apréhendant qu'on ne donnât un aſſaut à la Courtine, où il y avoit déja de fort grandes brêches, firent entrer toute leur Cavalerie dans la Ville pour s'y opoſer. Mais ſur l'avis que le Duc de Ven-

1697. Vendôme avoit pris d'autres mesures, ils la renvoïèrent au delà de l'Obregat de l'autre côté de San-Feliu. Les Assiègeans attaquèrent & prirent peu de jours après deux Bastions, dont les Assiègez en reprirent un le lendemain. Il fut pris derechef après une perte considérable de part & d'autre. Nonobstant ce succès, les aparences étoient que ce Siège ne réüssiroit pas comme l'espéroit la Cour de France. Mais la Paix qu'on étoit sur le point de conclure, fit résoudre le Conseil d'Espagne d'envoïer ordre au Comte de la Corzana, Gouverneur de la Place, de la remettre entre les mains des François, qui ne devoient pas la garder long-tems; puis qu'ils seroient obligez, par le Traité prêt à conclure, de la rendre avec les autres Conquêtes qu'ils avoient faites sur l'Espagne. Le Duc de Vendôme en prit possession le 15. Août, aiant accordé aux Assiègez telle Capitulation qu'il leur plut de lui présenter, après deux mois d'attaque.

Campagne d'Allemagne. Les Impériaux tombent sur les François dans un Fourage.

Les affaires n'eurent pas sur les Frontières d'Allemagne des succès si déclarez pour le Roi de France, dont les Troupes, sous les ordres du Maréchal de Choiseul, ne furent que sur la défensive, quoi qu'elles eussent paru d'abord supérieures aux Impériaux commandez par le Prince de Bade. Les mouvemens de l'une & de l'autre Armée se réduisirent presque à des Campemens ou à des Fourages. Le Géneral François voulant en faire un grand près de Steinbach vers Bade, détacha de Kupenheim, où il étoit campé, le Marquis

quis de Chamilli avec une Escorte de trois 1697.
mille Chevaux, & de quinze cens Grenadiers. Mais les Impériaux s'étant avancez peu après au delà de la Montagne, au nombre de mille à douze cens Cavaliers, sous les ordres du Sr. de Vaubonne, & aiant trouvé les François qui se retiroient après avoir fait leur Fourage, ils chargèrent l'Arrieregarde de l'Escorte à l'entrée d'un défilé, & la mirent d'abord en desordre. Le Marquis de Chamilli fit alors border le défilé par des Grenadiers, & charger en même tems les Impériaux par une Troupe de Cavalerie, qui tira par là ses gens de l'embarras où ils se trouvoient. Il obligea les Allemans de se retirer avec précipitation avec perte de plusieurs des leurs tuez ou faits prisonniers. Le Sr. de Kalenthal, Colonel de Dragons, fut du nombre des premiers; & parmi les autres le Neveu du Sr. de Vaubonne, dont le Frère avoit été tué quelques jours auparavant.

Siège d'Ebrenbourg par le Prince de Bade.

Le Prince de Bade aiant quelque tems après passé le Rhin, & étant venu camper à Creutznach, forma le Siège d'Ebrenbourg, dont le Général Major Oghilbi eut la conduite. Cette Place fut obligée de capituler au bout de 8. jours, quoi-que défenduë par une Garnison de 7. à 8 cens hommes. Le Sr. de St. Amand, Ingenieur, qui s'étoit jetté dedans dès le commencement du Siège, & le Sr. Conti, Commissaire des Guerres, y furent tuez avec trois cens hommes. La perte des Impériaux fut de 4 à 500. avec le Sr. de Juvigni, Ingenieur, Protestant François.

Du-

1697.

Le Prince de Conti est élû Roi de Pologne.

Mémoires de Mr. L. M. D. L. F.

Durant ce mélange d'Expéditions militaires & de Négociations de Paix, toute l'Europe étoit attentive aux ſuites qu'auroient les brigues qui ſe faiſoient en Pologne pour la Couronne de ce Royaume. Le Roi Jean Sobieski, III. de ce nom, étoit mort, comme nous l'avons dit, dès le mois de Juin de l'année précedente à l'âge de ſoixante & douze ans, & il s'agiſſoit de lui nommer un Succeſſeur. Ce grand Prince étoit Fils puiſné de Jâques Sobieski, Caſtellan de Cracovie, & d'une Fille de Staniſlas de Zolkiewski, Grand Chancelier & Grand Général de la Couronne. Il avoit été élû au mois de Mai 1674. après la mort de Michel Koribut Wiesnowiski, & couronné 15. mois après ſon Election. On peut dire qu'il y a eu peu de Règnes qui aïent été plus glorieux que le ſien; puis que ſa vie, depuis le moment qu'il prit les armes juſques à la levée du Siège de Vienne, ne fut qu'un tiſſu continuel de Victoires éclatantes. L'Election d'un nouveau Roi, d'abord fixée au 29. Août de l'année dernière, avoit été remiſe au 15. de Mai de celle-ci; & dans l'Acte dreſſé par la Nobleſſe pour la manière de procéder à cette Election, il avoit été déclaré que ceux qui propoſeroient d'élever au Trône un Originaire Polonois ſeroient regardez comme Ennemis de la Patrie. Ce n'eſt pas que le feu Roi n'eût laiſſé pluſieurs Enfans de la Reine ſa Femme *, qui pouvoient aſpirer à la Couronne après lui; mais le

* *Elle étoit Françoiſe, & Fille du Marquis d'Arquien, de la Maiſon duquel il y a eu un Maréchal de France ſous le nom de Montigni.*



FRANÇOIS LOUIS DE BOURBON,

le peu de soin qu'il avoit pris de faire des 1697.
Créatures, pour les placer sur le Trône après sa mort, joint à la vente qu'il avoit faite de tous les Palatinats qui étoient venus à vaquer, au lieu d'en gratifier les Polonois, avoit tellement aliéné le cœur de la Nation, qu'elle étoit peu disposée à lui choisir un Successeur de sa Race. Le Roi T. C. en étant averti, songea à y placer un Prince de son Sang, & proposa François Louïs de Bourbon, Prince de Conti, dont la réputation de valeur n'étoit pas moins établie dans les Païs étrangers qu'en France. Quoique ce Prince ne fût pas riche, il n'avoit pas laissé d'envoyer deux cens mille écus de son argent en Pologne, pour achever de gagner par des présens les Suffrages de ceux qui avoient de la bonne volonté pour lui par le seul bruit de sa renommée. Le Roi, de son côté, qui avoit fait répandre de grandes largesses parmi les membres de la Diète, se flatoit avec raison que le Prince de Conti seroit préféré dans l'Election à ses Concurrens. En effet le 27. Juin après diverses contestations, vingt-huit Palatinats élûrent ce Prince de France pour leur Roi, pendant que les Palatinats de Cracovie donnèrent leurs Suffrages à l'Electeur de Saxe. La supériorité considérable de Voix qui étoit en faveur du Prince de Conti, obligea néanmoins le Cardinal Radziejowski, Archevêque de Gnesne, & Primat de Pologne, à le proclamer Roi, comme aiant été élû dans toutes les formes & selon les Loix du Royaume. Cependant l'Evêque de Cujavie, le Comte Jablanowski, Grand Général, & Felix Potoski, Petit Général, persistant

1697. ſiſtant dans leur Election, proclamèrent de leur côté l'Electeur de Saxe, au nom des quatre Palatinats & de quelques autres ; ce qui jetta la Pologne dans une grande confuſion.

L'Electeur de Saxe eſt auſſi élû en la même Qualité.

Ce partage fit craindre avec raiſon que l'Etat ne fût expoſé à de grans deſordres, à cauſe des mouvemens qu'on prévoyoit que l'Electeur ſe donneroit pour ſoûtenir ſon Droit, comme il ne manqua pas d'arriver. Car ce Prince ſe trouvant à portée d'entrer en Pologne, y marcha auſſi-tôt ſuivi de ſes Troupes, qu'il joignit à celles de la Couronne, dont les Généraux ſe déclarèrent pour lui. Il avoit, quelque tems avant ſon Election, embraſſé la Religion Catholique-Romaine, & il fut enſuite couronné à Cracovie par l'Evêque de Cujavie, aſſiſté de deux autres Prélats.

Le Prince de Conti part pour ce Royaume, & arrive à Dantzick.

Le Roi de France aiant apris l'Election du Prince de Conti, & ce qui s'étoit paſſé d'ailleurs, le fit partir pour ſe rendre en Pologne ſous l'eſcorte d'une Eſcadre de Vaiſſeaux, commandée par le Chevalier Bart ; mais ce fut inutilement. Le Prince étant arrivé à Dantzick, Capitale de la Pruſſe Polonoiſe, reconnut auſſi-tôt qu'il n'auroit pas toutes les facilitez, dont il s'étoit flaté, de monter ſur le Trône auquel on l'avoit apelé. Cette Ville, qui avoit reçu quelques jours auparavant une Lettre de l'Electeur de Saxe, par laquelle il lui faiſoit ſavoir ſon Couronnement, non ſeulement ne l'envoya point complimenter, mais défendit même tout commerce avec ceux de ſa Suite. Sa préſence ranima d'abord ceux qui l'avoient élu,

élu, & donna lieu à une nouvelle Assemblée Générale de la Noblesse, qui se tint à Varsovie, où son Election fut confirmée d'un Consentement unanime sans Oposition, ni Protestation; mais ce zèle n'étant pas soûtenu de forces suffisantes ne lui servit de rien, non plus que les promesses du Cardinal Primat, & de ceux de son Parti. 1697.

Les Opositions qu'il y trouve de la part de son Concurrent l'obligent de s'en retourner.

L'Electeur de Saxe aiant su l'arrivée du Prince sur les Côtes de Prusse, envoya dans cette Province cinq à six mille chevaux sous les ordres du Sr. Galeski, du Baron de Flemming, & du Général Brant, qui, après s'être assuré de toutes les Places qui étoient sur leur route, marchèrent vers Dantzick, & forcèrent l'Abbaïe d'Oliva, quoi-que défenduë par sept à huit cens Lithuaniens qu'ils surprirent. Ils pillèrent ce lieu, & maltraitèrent tous ceux qui tombèrent entre leurs mains. L'Evêque de Kiovie se sauva avec peine, & le Castellan de Calisch étant monté à Cheval gagna les Bois, où il fut poursuivi. Le Comte de Towianski, Neveu du Primat, se sauva deguisé en Religieux, & s'étant jetté dans une Chaloupe gagna les Vaisseaux de France. Les Equipages de l'Abbé de Polignac, Ambassadeur de cette Couronne, furent pillez, & la plûpart des Palatins ou Seigneurs Polonois, qui étoient venus pour conferer avec le Prince de Conti, s'enfuirent. Ces contretems aiant obligé ce Prince de remettre à la Voile, il retourna en France, à la confusion de ceux qui l'avoient engagé dans une Entreprise aussi mal soûtenuë que bien concertée.

1697.

Motif secret qui avoit porté Louïs XIV. à cette Démarche en faveur du Prince de Conti.

Le Roi avoit fait agir auprès des Grans de Pologne en faveur du Prince de Conti, autant dans la vûë d'empêcher l'Elevation de l'Electeur de Saxe qu'il savoit y avoir bonne part, & qui étant dans les intérêts de l'Empereur auroit pu prendre dans la suite des mesures préjudiciables aux siens, que dans celle d'éloigner de sa Cour un Prince qu'il n'avoit jamais vu de bon œil. En effet le Prince de Conti n'y avoit d'autre distinction que celle que lui donnoit sa Naissance, n'aiant ni Gouvernement ni Commandement d'Armée en Chef, quoi-que son mérite le rendît digne de tous les deux. Quoi-qu'il en soit, sa Retraite aiant été envisagée comme une Renonciation à la Couronne de Pologne, une partie des Seigneurs qui le soûtenoient fit sa Capitulation avec l'Electeur, qu'elle reconnut pour Légitime Roi. Ce Prince fit peu après son Entrée à Varsovie, & dans les autres Villes les plus considérables du Royaume.

Durant ce tems-là les Turcs & les Tartares, profitant de la division des Polonois, jettèrent du secours dans Kaminiek & firent des ravages dans les Provinces Frontières, que les Troupes de la Couronne avoient abandonnées, pour s'avancer dans le cœur de l'Etat. Celles que le nouveau Roi de Pologne y fit venir le garantirent des mouvemens qu'il pouvoit craindre de la part de ceux qui refusoient de le reconnoître, sous prétexte qu'il avoit violé les Loix & les Libertez de la Nation, en se faisant couronner sans le Consentement général. Il avoit fait depuis diverses démarches pour les y engager d'une

manière douce & paisible. Mais l'obstination de ce Parti, qui avoit pour Chef le Cardinal Primat, fut si grande, qu'il mit tout en usage pour traverser le nouveau Roi. Ne le pouvant faire ouvertement, ce fut d'abord par des Pratiques secrètes qui eurent avec le tems de très-facheuses suites & plongèrent le Royaume dans toutes sortes de malheurs. 1697.

Mort du Roi de Suède. Son Fils Charles lui succède.

Dans le tems que les Polonois étoient ainsi divisez au sujet de leur Roi, la Suède perdit le sien. Il mourut à Stokholm dans la 42. année de son âge, & la 37. de son Règne, d'un mal causé par une chûte de Cheval quelques années auparavant, dont il lui étoit resté une tumeur qui se tourna ensuite en Abscès. Le lendemain de son décès, le Prince Charles, son Fils-Aîné, le seul qui lui restoit de quatre, fut proclamé Roi sous la Tutèle de la Reine Mère, Régente du Royaume, suivant la disposition du Roi defunt. Ce Prince, qui n'avoit que quinze ans, étoit incapable de gouverner seul selon les Loix du Païs, qui ordonnent que le Roi soit dans sa 18. année. Il donnoit dès lors de grandes espérances; mais les hautes Qualitez qu'on remarquoit en lui & son amour pour la Gloire, qui l'a rendu un des plus Grans Capitaines de ce Siècle, ne purent préserver la Suède des malheurs auxquels elle fut exposée sous son Règne. On peut dire même que son Humeur Martiale a été la cause de sa perte; puisqu'il a souvent fait la Guerre avec plus de courage que de prudence. Quoiqu'il en soit, ce Jeune Prince, malgré la foiblesse de son âge & la disposition du feu Roi son Père, conforme aux Loix du Roy-

1697. aume, fut declaré Majeur la même année par les Etats, ſans que la Reine Régente pût s'empêcher d'y conſentir.

Soûlèvement en Hongrie.

Le Royaume de Hongrie fut troublé en ce même tems par un nouveau Soûlèvement des Peuples, dont quatre à cinq mille hommes prirent les Armes, & s'emparèrent des Villes de Tokai, de Kalo & de diverſes autres Places. Ils taillèrent en pièces les Garniſons qui voulurent leur réſiſter. Le Colonel François Tokai, qui s'étoit mis à leur tête, fit publier un Placard, par lequel il exhortoit tous les Hongrois à ſe joindre à lui; ce qui aiant augmenté le nombre de ſes Adhérans, ils firent de grans deſordres dans la Haute Hongrie. L'Empereur voulant empêcher les ſuites d'un feu qui pouvoit ſe répandre plus loin, y envoya les Comtes de Gronsfeld & Palfi, qui marchèrent contre les Rebelles avec huit Régimens. Ils rencontrèrent un de leurs Partis près d'Onoth qui fut mis en déroute. D'autre part, le Prince Thomas de Vaudemont & le Comte Nigrelli ſe rendirent devant la Ville de Tokai qu'ils prirent après un aſſaut. Le Prince Thomas s'avança enſuite vers Patack qui ſe rendit à diſcretion à ſon aproche. Il y fit une cruelle Exécution; quinze des principaux Habitans furent empalez, & ce Prince aiant paſſé la Teiſſe, diſſipa le reſte des Rebelles. Le Comte d'Aversberg fut moins heureux à l'attaque de Bihaz, ſur les limites de la Croatie, aiant été obligé d'en lever le Siège, après l'avoir battu inutilement durant pluſieurs jours, à cauſe de la réſiſtance obſtinée des Aſſiègez.

Celle


FRANÇOIS EUGENE DE SAVOIE
Generalissime des
Armées Impériales.

Celle que le Prince Eugène de Savoïe trouva dans l'Armée des Turcs près de Zenta, ne l'empêcha pas de remporter ſur eux une des plus ſignalées Victoires, dont on eût ouï parler depuis long-tems. Ce Prince qui étoit de retour d'Italie, depuis le Traité de Neutralité conclu avec les Alliez en ce Païs-là, avoit ſuccedé au Duc de Saxe dans le Commandement de l'Armée Impériale. Il ne l'eut pas plûtôt jointe à Veriſmarton où elle s'étoit aſſemblée, qu'aiant apris que le Grand Seigneur étoit aux environs de Belgrade avec ſes Troupes, il réſolut de chercher l'occaſion de le combattre, ou de rompre ſes meſures. Il s'avança pour cet effet vers Zenta ſur la Teiſſe, & ſur l'avis qu'il eut qu'une partie de l'Armée Ottomane étoit en deçà de cette rivière, il forma le deſſein de l'attaquer. Il prit les devans avec la Cavalerie & le Canon, & attendit l'Infanterie à une lieuë de là. Il ſe mit enſuite en marche après avoir rangé l'Armée en Bataille. A ſon arrivée à Zenta il trouva mille Chevaux Turcs, qui, après s'être mis en devoir de lui faire tête, prirent la fuite ; & aiant ſu peu après par ceux qu'il avoit envoyez à la découverte que les Turcs paſſoient la Teiſſe, il ſe mit en état de les charger. Les Impériaux furent à peine arrivez à la portée du Canon des Retranchemens des Infidèles, que ceux-ci commencèrent à ſe ſervir de leur Artillerie. Le Prince fit en même tems tirer la ſienne, & s'étant aproché à demiportée de Canon des premiers retranchemens, il les attaqua avec tant de violence, & d'ordre, que nonobſtant le feu du Canon

1697.

Victoire ſignalée remportée ſur les Turcs par le Prince Eugène près de Zenta.

1697. chargé à Cartouche que les Impériaux furent obligez d'essuyer, l'Infanterie Impériale de la droite pénétra jusqu'à eux. En même tems toute l'Armée, tant Cavalerie qu'Infanterie, les chargea avec tant de fermeté, qu'ils furent rompus & mis en desordre. Dès que l'Aile droite eut ainsi commencé à se faire jour, les Troupes Impériales se jettèrent de ce côté-là, & enfoncèrent les rangs des Turcs, sans qu'il fût possible de les retenir. La Cavalerie se trouva par là obligée de mettre pié à terre pour se faire un passage à force de mains, en remplissant les Fossez de Corps morts, après que les Retranchemens eurent été forcez avec une grande effusion de Sang. L'Aile & le Flanc gauche des Impériaux coupèrent alors le Pont. Il y eut là une si cruelle boucherie, & les Soldats s'animèrent si fort, qu'ils n'épargnèrent personne & firent main basse sur tous ceux qui tombèrent sous leurs coups. A peine mille homme purent se sauver de l'autre côté de la Rivière; tout périt par le feu, par le fer ou par l'eau, & le jour finit en même tems que l'Action.

Butin que firent les Impériaux en cette occasion.

Le Champ de Bataille fut couvert de vingt-deux mille morts, sans ceux qui se noyèrent dans la Teisse. La perte des Impériaux fut peu considérable, n'aiant eu que quatre cens trente hommes tuez & quinze à seize cens blessez. Le Comte de Rœux, Général des Troupes Saxones, fut du nombre des premiers; & le Général Heister, & le Général Major Pfeffershoffen de celui des autres: le butin qu'ils firent fut très-considérable. Ils

Ils prirent neuf cens Chariots & six mille Chameaux chargez, sept mille Chevaux, 100 grosses pièces de Canon, 60. pièces de Campagne, quantité de Drapeaux, sept Queuës de cheval, un Cimetèrre d'un grand prix, quinze mille Tentes & celles du grand Seigneur, son Carosse, où il y avoit dix Femmes du Serrail: la Caisse militaire où l'on trouva trois Millions, & toutes les Archives de la Chancellerie du Sultan. Ce Prince s'enfuit à Temeswar après avoir vu de ses propres yeux la ruïne totale de son Infanterie, & se retira ensuite à Belgrade. 1697.

Autres avantages remportez par les Impériaux dans la Haute Hongrie.

Cette Victoire auroit eu des suites très desavantageuses pour les Turcs, si le tems avoit pu permettre au Prince Eugène de suivre le chemin qu'elle lui avoit ouvert. Il entra peu après dans la Bosnie avec un détachement de son Armée & se rendit Maître de Dobai, de Magloi, de Schertze, de Brandack, & de Bosna-Serrai, Capitale de la Province, qui fut réduite en cendres, le feu s'y étant mis durant la confusion.

Dans le tems que ce Prince réduisoit la Bosnie sous l'obéïssance de l'Empereur, le Comte de Rabutin attaqua le Fort de Vipalanka dans la Haute Hongrie, & le prit d'assaut; cinq cens Turcs, & 300. Rasciens qui le défendoient furent taillez en pièces avec leur Commandant, qui fut tué par le Comte de Linange, Général Major; le Comte d'Herbestein se rendit d'ailleurs Maître de Banzowa.

Combats des Vénitiens contre les Turcs.

Les Vénitiens de leur côté donnèrent sur Mer des Combats, qui, quoique moins dé-

1697. décisifs que ceux des Impériaux, furent pourtant fort considérables. Leur Flote étant sortie du Port de l'Ile d'Andros, sous les ordres du Sieur Bartolomeo Contarini, & d'Alessandro Molino, & s'étant avancée à Imbro ou Lembro découvrit quelques jours après * du côté de Tenedos celle des Turcs, sur laquelle elle avoit le vent; mais dont la violence ne lui permit pas de l'attaquer. Cependant le vent aiant changé le lendemain, les Turcs en profitèrent & s'avancèrent contre les Vénitiens, qui nonobstant ce desavantage soûtinrent leur attaque avec beaucoup de fermeté, depuis onze heures du matin jusqu'à sept du soir. Les Vaisseaux Turcs furent très mal-traitez, & quatre entr'autres furent mis hors de Combat. Les Vénitiens en eurent plusieurs endommagez.

Ce Combat fut suivi de deux autres sur la même Mer, qui ne furent pas moins rudes. Le Capitaine Général Alessandro Molino aiant sû que le Capitan Bacha & le Seraskier de Négrepont avoient dessein, le premier d'attaquer la Flote de la République, & l'autre de faire une irruption dans la Morée avec dix mille hommes, fit pourvoir les Vaisseaux de toutes les choses nécessaires, & leur aiant ordonné de demeurer au Port d'Andros pour observer les mouvemens des Turcs, il se rendit vers l'Isthme de Corinthe, avec les Galeasses & les Galères. Il fit entrer un gros détachement pour en renforcer la Garnison & en défendre tous les

* *Le 6. Juin.*

les Postes ; ce qui obligea le Seraskier, qui étoit auprès de là, d'abandonner son dessein. Dans le même tems le Capitan Bacha s'avança vers le Port d'Andros contre les Vaisseaux Vénitiens qui se mirent en état de le recevoir. Les Turcs firent tous leurs efforts pour conserver le dessus du Vent qui leur avoit été d'abord favorable ; mais les Vénitiens l'aiant gagné, les attaquèrent, & les obligèrent après un Combat de quatre heures à se retirer. L'Amiral Turc y fut blessé & un de ses Capitaines tué. Les deux Flotes s'étant rencontrées, quelques jours après, entre les Iles de Metelin & de Chio, il se donna encore entr'elles un Combat très rude, qui dura depuis 3. heures après midi jusqu'à la nuit. Plusieurs Vaisseaux Vénitiens y furent endommagez, le Capitaine Vincenzo Dona fut tué, & le Sr. Pietro Duodo, Capitaine Extraordinaire, blessé. 1697.

Avantages des Moscovites contre les Tartares dans la Crimée.

Les Moscovites n'eurent pas moins de succès dans la Crimée contre les Tartares, qui s'étant mis en état d'assièger deux Places sur le Nieper, furent obligez par l'Armée du Czar de se retirer avec precipitation, & aiant été poursuivis, ils furent mis en desordre.

Differens entre le Roi de Dannemarck & le Duc de Holstein-Gottorp.

Les Différens survenus entre le Roi de Dannemarck, & le Duc de Holstein Gottorp, firent apréhender aux Peuples du Nord que la tranquilité dont ils jouïssoient ne fût troublée par ces brouilleries, & que cette étincelle qui commençoit de s'allumer ne causât dans la suite un funeste embrasement, si on ne se mettoit en état de l'éteindre.

1697. La Construction de trois Forts faite par le Duc, & le rappel de ses Troupes qui étoient au service de l'Empereur fut ce qui y donna occasion. Le Roi de Dannemark aiant regardé cette démarche comme contraire aux anciens Concordats du Duc de Holstein avec le Dannemarck, s'en plaignit d'abord au Duc; mais n'en aiant point eu de satisfaction, il fit attaquer par quatre mille hommes le Fort d'Holmer, qui, après avoir essuïé quelques Bombes, se rendit par Composition: celui de Sorker, & la Forteresse de Crempe eurent le même sort quelque tems après, & furent ensuite razez. Après cette satisfaction que le Roi de Dannemarck avoit prise lui-même, il ne fut pas difficile aux Ministres de l'Empereur, des Rois de la Grande Bretagne, & de Suède, qui avoient interposé leur Médiation, d'accommoder l'autre Différent qui rouloit sur le retour des Troupes de Holstein. En effet ils portèrent peu après le Roi de Dannemarck à consentir qu'elles y rentrassent pour y passer l'hiver, à condition que la moitié en sortiroit au Printems pour le service de l'Empereur en Hongrie, & que le Duc de Holstein ne feroit point de nouvelles Levées.

Ouvertures des Conférences de Paix à Ryswick.

Actes & Mémoires des Négociations de cette Paix.

On continuoit cependant à Ryswick les Négociations de Paix, & le jour des premières Conférences si souhaité de toute l'Europe étant enfin arrivé, elles avoient commencé, comme j'ai dit, dès le 9. de Mai, après-midi. Mr. le Baron de Lillienroot, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi de Suède, & Médiateur

pour

pour la Paix générale, y arriva le premier, & entra dans le Château à trois heures & demie, passant par le Pont du milieu & par la porte ordinaire de la Cour. Il étoit dans un Carosse à six chevaux, accompagné de Mr. le Baron Muller & d'un autre Gentilhomme, tous trois en deuil à cause de la mort du Roi de Suède, Charles XI. Environ sur les quatre heures Mr. le Baron de Prielmeïer, Ambassadeur de l'Electeur de Bavière, arriva dans un Carosse à six chevaux, avec Mr. son Fils, son Chapelain & un Gentilhomme; il étoit accompagné de ses Valets de pié sur le Carosse & à cheval. Un peu après arrivèrent les Ambassadeurs de Mrs. les Etats Généraux des Païs-Bas, savoir Messieurs Borcel, de Dickvelt & van Haeren, tous trois dans un Carosse à six chevaux, suivi d'un autre où étoient quatre Gentils-hommes. Les Ambassadeurs de l'Empereur vinrent ensuite avec cinq Carosses à six chevaux & trois autres à deux. Ils étoient précedez de deux Palefreniers à cheval, portant les Couleurs de Mr. le Comte de Caunits, premier Ambassadeur de Sa Majesté Impériale. Dans les deux premiers Carosses étoient Mr. Haïeck, Secretaire de l'Ambassade, & les Secretaires & Gentilshommes de leur Maison. Dans le troisième étoit le Comte de Caunits avec le Comte de Stractman à son côté, & le Baron de Seilern sur le devant du Carosse, suivi immédiatement de deux Ecuïers, & de quatre Pages à cheval. Les cinq Carosses suivans étoient occupez par les deux Fils du Comte de Caunits, le Comte de Harach, le Com- 1697.

1697. te de Trautmansdorf, Fils du Grand Chambellan du Roïaume de Bohème, le Comte de Dietrichftein, le Comte de Queftenberg, deux Comtes de Lamberg, & plufieurs autres Barons & Gentilshommes Allemans. Les Ambaffadeurs du Roi d'Efpagne arrivèrent après avec deux Caroffes à fix chevaux: le premier étoit occupé par Mrs. Don Bernard de Quiros à la droite, & le Comte de Tiremont à fon côté, aiant devant eux fix Cavaliers & autant de Pages à cheval, trèsbien montez. Dans le fecond Caroffe étoient Don Barnabé de Ramos, Secretaire du premier Ambaffadeur, & d'autres Gentilshommes.

Après eux vinrent les Ambaffadeurs d'Angleterre dans deux Caroffes à fix chevaux: dans le premier étoient, à la droite Mylord Pembrock qui n'étoit arrivé que le jour précedent, & dont l'Equipage n'étoit pas encore prêt, & Mylord Villiers à fa gauche. Dans le fecond étoient Mr. Prior Secretaire de l'Ambaffade, & les autres Secretaires & Gentilshommes. Mr. le Baron de Mean, Ambaffadeur de Cologne, & Mr. Norff Plénipotentiaire de Cologne & de Liège arrivèrent enfuite dans le Caroffe de Mr. Norff, Mr. Mean aiant la droite. Après eux vint Mr. Bofen, Ambaffadeur de l'Electeur de Saxe, aiant la droite dans fon Caroffe à fix chevaux, accompagné de Mr. Schmettau Ambaffadeur de Brandebourg, dont le Caroffe à fix chevaux fuivoit vuide. Mr. le Préfident Canon, Miniftre Plénipotentiaire de Lorraine, arriva enfuite dans un Caroffe à deux chevaux feulement. Il fut fuivi de Mr.

Mr. Schrottemberg, Plénipotentiaire du Cercle de Franconie, dans un Carosse à six chevaux, où étoit à la droite M. Hespen, Plénipotentiaire du Duc de Wirtemberg. Tous les Ambassadeurs des Alliez arrivèrent après cela dans moins d'un quart d'heure. Ils passèrent sur le premier Pont en venant de la Haïe, qu'on avoit construit sur le Canal qui environne le Château, & par la première ouverture qu'on avoit faite du même côté aux murailles qui renferment la Basse Cour. 1697.

Environ sur les quatre heures & trois quarts, on vit venir les Ambassadeurs de France, avec trois Carosses à six chevaux. Dans le premier étoient Mr. de Harlai, le Comte de Creci, & Monsieur de Callières, accompagnez de Mr. de Harlai, Conseiller, qui assista à l'Ambassade: ils étoient précedez d'un Ecuïer à cheval. Dans les deux Carosses suivans étoient l'Abbé Thesut, Plénipotentiaire du Duc d'Orléans, l'Abbé de Thou & d'autres Gentils-hommes François: ils entrèrent dans le Château par le troisième Pont en venant de la Haïe, bâti sur le Canal, & par la troisième ouverture faite de ce côté là aux murailles de la Basse Cour.. Ils étoient tous en deuil avec leur Suite, comme nous l'avons déja dit, quoi-qu'ils ne pussent ignorer que la Cour de France l'avoit quitté dès le premier jour de Mai. L'Ambassadeur de Suède au contraire, dont la Livrée devoit être en deuil à cause de la mort du Roi son Maître, en avoit une rouge: de sorte que ceux qui devoient avoir quitté le noir, le portoient:

Entrée des Ambassadeurs de France à Ryswick.

1697. toient : & ceux qui le devoient porter ne l'avoient point pris. On fit bien des réflexions sur la bizarrerie de ces deux Equipages. Les Etats Généraux envoïèrent alors un détachement des Troupes Suisses, qui étoient en garnison à la Haïe, pour monter la Garde au Château de Ryswick, afin d'empêcher les desordres que le Peuple qui y couroit en foule auroit pu causer.

Rangs que les Carosses devoient tenir dans la Cour du Château.

Il faut remarquer que dans la Cour du Château de Ryswick on règla, du consentement des Parties, les Rangs & les Places que les Carosses devoient tenir : ceux du Médiateur devoient occuper la ligne du milieu, ceux des Alliez le côté droit, & ceux des Ambassadeurs de France le côté gauche. Nonobstant ces précautions, les Ambassadeurs de l'Empereur prétendirent toûjours les premières Places sur leur ligne, & les Ambassadeurs des Rois Alliez leur disputoient cette Prérogative, par les mêmes raisons qu'ils leur avoient disputé la première Place à la Table, disant que si ceux des Rois devoient se confondre avec ceux des Electeurs & des Républiques, il étoit aussi juste, que les Impériaux se confondissent avec ceux des Rois. Les Ambassadeurs d'Espagne soûtenoient cette Prétension avec le plus de chaleur. Le Médiateur tâcha d'apaiser la querelle, & allegua de bonnes raisons pour y réüssir. Je n'entrerai point ici dans ce détail qui ne me paroît pas d'assez grande importance. Je dirai seulement que malgré toutes ces raisons, on eut de la peine à convenir, & que les Impériaux sortoient toûjours de la Haïe de bonne heure,

pour

pour ſe trouver les premiers à Ryswick : ce que les autres Ambaſſadeurs aiant remarqué, ils ne firent jamais reſter leurs Caroſſes dans la Cour, mais ils les renvoïèrent dans le petit Bois qui apartient au Château. 1697.

Discours du Médiateur à l'ouverture du Congrès.

Tous les Membres de cette Auguſte Aſſemblée ne s'y furent pas plûtôt rendus, que l'Ambaſſadeur Médiateur entra le premier dans l'Apartement des Alliez, enſuite dans celui des François, & fit ainſi l'Ouverture du Congrès auprès des uns & des autres, par un Diſcours convenable, par lequel il tâcha de calmer les eſprits aigris & de les préparer à la Négociation, en les exhortant à l'Union, à la Douceur & à la Facilité, comme auſſi à négocier ouvertement & à mettre à part les ſoupçons & les défiances. Pour cette fin il les aſſura de la ſincerité, de l'impartialité, & des ſoins de la Médiation pour avancer l'Ouvrage ſalutaire de la Paix. Mr. le Comte de Caunits y répondit de la part des Alliez, & Mr. de Harlai de la part des Ambaſſadeurs de France. Après cela Mr. le Médiateur demanda aux Alliez les Plein-Pouvoirs qu'ils avoient de leurs Souverains, afin de les communiquer aux Miniſtres François, & de les inſerer dans le Protocolle de la Médiation. Alors tous exhibèrent leurs Plein-Pouvoirs; Premièrement les Plénipotentiaires de l'Empereur, enſuite ceux d'Eſpagne, & enfin les autres. Après les avoir reçus, le Médiateur entra dans l'Apartement des Ambaſſadeurs de France pour les leur montrer, leur demanda pareillement les Plein-Pouvoirs du Roi leur Maître pour entrer en Négocia-

tion;

1697. tion; & le premier Ambaſſadeur les lui aiant délivrez, il vint enſuite auprès de ceux des Princes Alliez, & leur fit voir les Plein-Pouvoirs des François. Ce fut alors que Mr. le Médiateur déclara que l'attribution ou l'omiſſion des Tîtres ne porteroit aucun préjudice à perſonne.

L'on avoit bien propoſé de règler quelques autres affaires dans cette Seſſion, comme la Police, la forme des Paſſeports, & autres choſes concernant la manière de proceder dans le Congrès; mais le jour étant déja fort avancé *, on trouva bon de renvoïer toutes ces matières à la ſeconde Seſſion, & ainſi tous les Miniſtres ſortirent, les Impériaux un peu avant les autres, & le Médiateur le dernier.

On y ſouffre avec peine l'Ambaſſadeur de Saxe & pourquoi.

Le lendemain 10. les Impériaux écrivirent à la Cour de Vienne la manière dont l'Ouverture du Congrès s'étoit faite & ce qui s'y étoit paſſé. Ils n'oublièrent pas d'envoïer la Copie du Plein Pouvoir de M. de Boſen, Ambaſſadeur de Saxe, dans lequel ſon Alteſſe Electorale autôriſoit ce Miniſtre pour faire la Paix avec la France. Cette démarche ſcandaliza fort la Cour de Vienne, qui diſoit „ qu'une telle Commiſſion étoit d'une dangereuſe conſéquence pour „ les autres Etats & Membres de l'Empire; puiſque cet Electeur n'avoit rien à „ démêler avec la France, n'y aiant pas un „ homme qui portât les armes de ſa part „ contre cette Couronne; que l'Electeur de „ Brandebourg étoit bien plus en droit d'en uſer

* *Il étoit ſept heures & demie du Soir.*

„ uſer ainſi, comme poſſédant des Provin- 1697.
„ ces qui confinoient avec celles dont la
„ France étoit encore en poſſeſſion ". Ces mêmes raiſonnemens qu'on faiſoit à Vienne, les Miniſtres de l'Empereur les faiſoient à la Haïe en même-tems. Ceux des Electeurs & Princes de l'Empire, qui étoient entrez dans la grande Alliance, aiant remarqué que les noms de leurs Souverains n'étoient pas ſpecifiez dans le Plein-Pouvoir des Ambaſſadeurs de France, firent une Aſſemblée pour conférer là-deſſus, où ils réſolurent d'aller trouver le Médiateur, pour le prier de porter les Ambaſſadeurs de France à demander à S. M. T. C. un Plein-Pouvoir, où les noms des Princes engagez dans la Guerre fuſſent tous compris chacun en particulier, ou quelqu'autre Plein-Pouvoir nouveau pour traiter avec eux ſéparément.

Demande des Electeurs & Princes de l'Empire. Les jours des Conférences ſont règlez.

L'Onzième jour de Mai tous les Miniſtres aiant été avertis par le Médiateur, ſe rendirent à Ryſwick à neuf heures & demie du matin. Alors il expoſa à Mr. de Harlai la Prétenſion des Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires des Electeurs & Princes de l'Empire, les priant de leur donner ſatisfaction. „ Mr. de Harlai lui répondit, qu'il trouvoit „ leur demande bien ſurprenante, puis que „ le Plein-Pouvoir parlant de l'Empereur „ & de l'Empire en général, ils y étoient „ tous compris : mais que cependant il ſe „ chargeoit d'en écrire au Roi ſon Maître, „ afin que Sa Majeſté fît ce qu'elle trouveroit à propos ". On propoſa enſuite au Médiateur de fixer les jours des Conférences,

1697. ces, & l'on résolut d'un commun accord qu'elles se tiendroient les Mecredis & les Samedis *, & qu'outre cela il y auroit d'autres Conférences extraordinaires selon que les affaires le requerroient, & qu'on en seroit averti par le Médiateur. On n'avoit encore rien conclu touchant le Cérémoniel: on avoit seulement arrêté que Mr. le Médiateur feroit mettre au net le projet du Règlement de Police qu'il avoit fait voir au Congrès, & qu'il augmenteroit les Articles qu'il jugeroit à propos, afin que les Ministres y donnassent leur consentement. Et que quant à ceux des Puissances Neutres, comme leurs Domestiques ne pouvoient être soûmis aux Loix du Médiateur, il les prieroit lui-même, ou tout le Congrès par Députez, de faire observer à leurs Domestiques ce même Règlement, pour prévenir les desordres qu'ils pourroient causer s'ils le négligeoient. Mais cette dernière résolution n'aiant pas été unanimement aprouvée, on délibera s'il ne vaudroit pas mieux s'adresser à Leurs Hautes Puissances, afin qu'elles fissent prier elles-mêmes les Ministres Neutres qui étoient dans les terres de leur Jurisdiction, de se conformer audit Règlement, & l'on suplia Mrs. les Ambassadeurs de l'Etat d'en parler à Leurs Hautes Puissances.

Demande des Ambassadeurs de l'Empereur rejettée.

Les Ambassadeurs de l'Empereur demandèrent que leurs Carosses eussent toûjours un lieu fixé dans la Cour du Château de Rys-

* *Les Mécredis à 9. heures du matin, & les Samedis à 5. heures du soir.*

Ryswick, & qui fût le plus proche de la porte par où leurs Excellences sortiroient, affectant de se distinguer par ce moyen de tous les autres Ministres. Ils demandèrent encore une Chambre particulière pour conférer entr'eux touchant les affaires de leur Maître, sans être entendu de personne, & une Table, pour y mettre leurs Papiers & y écrire. Mais les autres Députez, qui comprirent aisément que tout cela ne tendoit qu'à avoir quelque préeminence sur eux tous, brouillèrent tellement le Congrès, qu'il finit ce jour-là sans prendre aucune délibération, se promettant tacitement de faire naître de nouveaux obstacles, si les Impériaux ne renonçoient de bonne grace à leurs airs de distinction & de singularité. 1697.

Conférences particulières des Alliez.

Le 14. il y eut plusieurs Conférences entre les Ministres Alliez au sujet de leurs Négociations, comme il y en avoit eu d'autres les deux jours précedens. Il y fut traité des distinctions affectées des Impériaux, & résolu de ne leur rien céder en ce point. Il fut dit „ qu'au cas que la Table que les Impé-„ riaux prétendoient avoir dans la Salle de „ l'Assemblée des Alliez y fût mise, aucun „ d'eux ne s'y asserroit: que l'affectation „ d'avoir une Place pour leurs Carosses plus „ proche de la porte ne seroit pas moins „ contestée; parce qu'il n'étoit pas juste „ d'incommoder & d'embarasser les autres „ Ministres pour accommoder ceux de l'Em-„ pereur, & leur donner cet avantage; qu'en-„ fin au cas qu'ils persistassent à vouloir un „ Apartement particulier pour eux, les Al-„ liez en demanderoient un de même pour chaque

1697. „ chaque Ambaſſade “. Ils s'entretinrent avec Mr. le Médiateur là-deſſus & il leur promit de faire en ſorte qu'ils euſſent contentement.

Difficultez de l'Entrevuë entre les Miniſtres des Parties opoſées.

Le 15. au matin tous les Miniſtres Plénipotentiaires ſe trouvèrent à Ryswick à dix heures. Le Médiateur propoſa d'abord une Entrevuë à ceux de l'un & l'autre Parti; mais aucun ne voulant faire les Avances, il leur dit que l'Entrevuë ſe feroit dans ſon Cabinet; que les François s'y trouveroient les premiers, comme pour traiter de quelque affaire avec lui, & qu'enſuite les Impériaux y pourroient venir, comme pour lui parler auſſi de quelque autre choſe, & que ſous ces prétextes ils s'entreverroient commodément. Les François y donnèrent les mains, mais les Impériaux ne voulurent point y conſentir, parce, diſoient-ils, que cela donneroit lieu de croire qu'ils faiſoient le premier pas, & qu'ils alloient chercher les François. Le Médiateur voyant que cet expedient n'agréoit pas à tous, en chercha un autre, qui fut que les Impériaux & les François entreroient tous en même tems, chacun de ſon côté, par les deux portes de la Chambre du Médiateur, & s'avanceroient tous à pas égaux vers lui. Mais ce moyen d'entrevuë ne plut pas non plus aux Impériaux, qui ne trouvoient pas là la diſtinction qu'ils cherchoient, de ſorte que l'Entrevuë ne ſe fit point, & que cette matière fut remiſe à une autre fois. On examina enſuite le Règlement que le Médiateur avoit dreſſé; il le fit voir à tous les Miniſtres d'un & d'autre Parti, qui l'aprouvèrent; après quoi le Médiateur le reprit pour le fai-

faire coucher dans le Protocolle de la Médiation, & en donner ensuite des Copies à tous les Députez. Les Ambassadeurs de l'Empereur renouvellèrent alors leurs Prétensions, & le Médiateur leur répréśenta le mal que cela pouvoit faire en retardant la Négociation, & en faisant perdre du tems sans aucun fruit : „ que ces demandes ne „ pouvoient que donner un mauvais exemple à tous les autres ; que dans le fond „ aucun Ministre ne refusoit le pas aux Impériaux, & que la possession où ils étoient „ de cet avantage étoit comme une espèce „ de Loi que personne ne contredisoit ; de „ sorte que leurs Excellences ne devoient „ avoir aucune peur de le perdre : que la „ Chambre particulière qu'ils vouloient „ qu'on leur donnât ne leur pouvoit être accordée, vû que chacune des autres Ambassades en voudroit avoir aussi une, & „ qu'il n'y avoit pas autant de Chambres „ dans le Château où l'on s'assembloit, que „ de Puissances intéressées; que si la Table „ sembloit nécessaire on pourroit la dresser „ pour la commodité de tous les Ministres, „ & qu'enfin pour la Place des Carosses, celui „ qui arriveroit le premier au Congrès auroit la sienne la plus proche de la porte, „ sans observer aucun rang pour éviter la „ confusion ". Pendant qu'on s'amusoit à des choses de si petite conséquence, tous les autres Ministres s'entretenoient de leurs affaires & de leurs rangs. Mr. Canon, Plénipotentiaire de Lorraine, aiant demandé la permission de parler, fit devant tous une Dé-

1697.

1697. Déclaration * tendant à demander un Préliminaire plus favorable, & qui assurât à son Maître la Restitution de la Lorraine avant de traiter en plein Congrès. Cependant le Médiateur exhortoit tous les Députez de ne point traîner les affaires en longueur, & de songer à présenter leurs Demandes & le détail de leurs Prétensions, pour pouvoir entrer au plûtôt en Négociation. L'Assemblée aiant duré jusqu'à deux heures après midi, elle finit & chacun s'en retourna chez soi.

Le 17. Mr. Plessen, Conseiller privé du Roi de Dannemarck, & son Ambassadeur Plénipotentiaire au Congrès, arriva à la Haïe avec sa Femme & toute sa Famille, & une Suite fort nombreuse de Gentils-hommes & de Domestiques. Les Ministres François vinrent le même jour à la Haïe où ils conférèrent long-tems avec les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances. Les Ambassadeurs de l'Empereur essaïèrent de faire un Projet de leurs Demandes au nom de tout l'Empire, & ils le communiquèrent ensuite aux Ministres des Princes, & des Electeurs. Mais les Ministres de l'Empire aiant bien examiné ce Projet, trouvèrent bon d'y faire des Remarques sur quelques points qu'ils ne jugeoient pas leur être convenables, & ils les donnèrent par écrit aux Ministres de l'Empereur.

Difficultez sur la Production des Demandes.

Le 18. après midi on ouvrit la quatrième Conférence. Les Ministres de Cologne & de Liège présentèrent au Médiateur les Demandes

* Du 15. Mai.

mandes & les Prétensions de son Altesse Electorale de Cologne, tant en qualité d'Electeur que de Prince de Liège, avec une specification des Villes & des Places dont il demandoit la restitution à la France. Comme ces Ministres avoient délivré ces Demandes au Médiateur sans les faire passer par les mains des Ambassadeurs de l'Empereur, ceux-ci le trouvèrent fort mauvais „ disant que „ lesdits Ministres, étant Plénipotentiaires „ d'un Prince & Membre de l'Empire, ne „ devoient pas oublier de leur communiquer „ leurs affaires ". En effet ceux de l'Empereur prétendoient agir dans cette Négociation au nom de tout l'Empire, comme ils avoient fait dans celle de Nimègue. Les autres Ministres des Alliez étant priez par le Médiateur de donner leurs Demandes, lui répondirent qu'ils avoient résolu de ne les produire, qu'après que les François auroient présenté les leurs, & le prièrent de les leur demander en premier lieu. Le Médiateur le fit aussi-tôt, & ils lui répondirent que les Alliez n'aiant jamais fait aucune Conquête sur les Terres de leur Maître, ils n'avoient rien à leur demander. Le Médiateur revint aux Alliez avec cette réponse, qui n'empêcha pas qu'ils n'insistassent sur leur requisition, & qu'ils ne continuassent à dire qu'avant que de donner leurs Demandes, il faloit que les François eussent donné les leurs.

1697.

Distinction entre le premier & le second Ambassadeur d'une même Couronne.

Le 20. les Ministres des Alliez assistèrent à leur Congrès particulier des affaires de la Ligue; mais le Comte de Caunits s'y étant rendu quelques jours auparavant, & aiant vû que les Soldats qui faisoient la Garde dans la

1697. la Cour ne prenoient point les armes lorsqu'il passoit, il prétendit qu'ils le devoient faire, quoique ce ne fût pas la coûtume, & pour mieux apuïer sa prétension, il insinua à Mr. de Quiros, premier Ambassadeur d'Espagne, d'entrer dans les mêmes sentimens: sur quoi ils prièrent Messieurs les Etats Généraux d'ordonner aux Soldats de prendre les armes quand ils passeroient. Mais les Etats refusant de le leur accorder, ils résolurent de ne s'y pas trouver, & en effet ils s'en abstinrent ce jour-là; & il n'y eut que les seconds Ambassadeurs de ces Puissances qui y allèrent pour voir ce qui s'y passeroit. Je raporte cet Incident pour faire voir la différence de Caractère que l'on vouloit mettre entre le premier & le second Ambassadeur d'une même Couronne. Le 21. les Ambassadeurs de France furent en Conférence avec ceux de Leurs Hautes Puissances chez ces derniers: du reste il n'y eut rien de remarquable que la jalousie que ces Conférences donnèrent aux Ministres de la Ligue.

Les Ministres Alliez produisent leurs Prétensions.

Le Mecredi 22. la Conférence ordinaire se tint à Ryswick après midi. La plûpart des Ministres Alliez voyant que les François persistoient à ne point vouloir donner l'Etat de leurs Prétensions, fondez sur la raison alleguée dans la dernière Conférence, résolurent de donner les leurs. Les Ambassadeurs de l'Empereur furent donc le matin chez Mr. de Lillienroot pour les lui mettre en main, au nom de l'Empereur & de tout l'Empire. Ils le prièrent de ne les pas livrer au Congrès à moins que les François ne remissent aussi les leurs: mais étant persuadez que ces derniers

niers n'avoient nulle intention de mettre aucunes Demandes par écrit, ils consentirent enfin que celles qu'ils avoient faites eux-mêmes, & qu'ils avoient présentées le matin au Médiateur, fussent délivrées aux François; ce qui fut exécuté. Les Ambassadeurs & Plénipotentiaires des Princes de l'Empire présentèrent aussi un Mémoire Latin au Médiateur, pour le prier d'exiger des François, afin de pouvoir traiter avec eux, d'autres Plein-Pouvoirs de la Cour de France, où les noms de leurs Princes fussent expressément marquez. L'on voit par cet Ecrit que les Ministres de l'Empereur ne consultèrent ceux de l'Empire que dans les points généraux, y en aiant même ajoûté huit sans leur en donner la moindre connoissance: & qu'ils ne firent aucune attention à leurs réprésentations, puis qu'il ne fut point parlé de celle qui concernoit la Religion. Nous verrons dans la suite ce que cela produisit. 1697.

Les Ministres d'Espagne remirent aussi au Médiateur leurs Prétensions en Espagnol, contenant 36. Articles & demandant la Paix des Pirenées pour Base & fondement de celle qu'on alloit faire: ils lui en donnèrent en même tems une Copie en François pour la faire passer de ses mains dans celles des Ambassadeurs de France. Les Impériaux & les Espagnols, en donnant ces Copies au Médiateur, le prièrent de solliciter les François d'y répondre le plûtôt qu'il se pourroit, & ceux-ci ne furent pas peu surpris, en les voyant, d'y trouver tant de Demandes.

Cérémoniel touchant le titre, des

L'on traita aussi alors du Cérémoniel touchant le rang des Ambassadeurs. Ceux de l'Em-

1697. l'Empereur ne voulurent pas donner le Tître d'*Excellence* à ceux des Electeurs, & ceux-ci dirent qu'ils ne savoient point quelle pouvoit être la raison de cette innovation, vû que dans les Assemblées de Munster & de Nimègue on ne leur avoit pas contesté ce Tître. Les Ambassadeurs de l'Empereur répondirent que c'étoit une Grace que Sa Majesté Impériale leur avoit accordée pour ces deux fois-là seulement, ce qu'elle ne trouvoit pas à propos de faire alors. Celui de Saxe, un peu irrité de ce refus des Impériaux, dit hautement que si l'Empereur prétendoit traiter de la sorte les Ministres des Electeurs, l'Electeur son Maître ne commanderoit plus l'Armée des Confédérez en Hongrie, & qu'il feroit retirer ses Troupes. Le Comte de Caunits lui repartit qu'il ne doutoit point que Sa Majesté Impériale n'accordât encore pour cette fois le même honneur aux Ambassadeurs des Electeurs, mais qu'il seroit juste aussi qu'on eût quelque complaisance pour Sa Majesté Impériale, & qu'on ne s'oposât point à l'Etablissement du 9. Electorat, & à d'autres choses que l'Empereur avoit à cœur. Les Ministres des Têtes Couronnées voyant que ceux de l'Empereur faisoient difficulté de traiter d'*Excellence* les Ambassadeurs des Electeurs, déclarèrent qu'ils ne les traiteroient pas autrement que les Impériaux les traiteroient, & que ceux-ci ne se distingueroient pas des Roïaux à cet égard.

Ambassadeurs.

Difficultez sur leur Rang.

L'on mit aussi en déliberation si les premiers Ambassadeurs de chaque Nation devoient précéder les seconds d'un autre; par exemple si Mr. de Harlai, premier Ambassadeur

deur de France, cédant le pas au premier 1697.
Ambaſſadeur de l'Empereur, devoit précéder le ſecond, qui étoit le Comte de Straetman; & ainſi des autres. Mr. de Quiros prétendoit avoir place après le Comte de Caunits, & que le Comte de Tiremont viendroit après le Comte de Straetman. Mais les Impériaux s'y opoſèrent, diſant que la Coûtume avoit toûjours été de ne point ſéparer les Miniſtres d'une même Ambaſſade dans le rang qu'ils devoient tenir. Ainſi Mr. de Quiros fut débouté de ſa prétenſion. Mr. Canon, Plénipotentiaire de Lorraine, ſe croïant aſſez fort pour calmer ces différens, qui étoient autant d'obſtacles à la promte Concluſion de la Négociation, fit en préſence de tous les Miniſtres le Diſcours ſuivant.

MESSIEURS, &c.

Discours de Mr. Canon à ce ſujet.

Mon âge & ma mauvaiſe ſanté ne me permettant pas d'écrire ni beaucoup parler, je dirai ſeulement que nous ſommes ici pour faire la Paix, non pour diſputer ni règler aucun rang. Tous le cèdent ſeulement à l'Empereur & nul ne le lui diſpute, non pas même nos Ennemis. Nous avons paſſé un Acte d'un commun accord, par l'intervention de notre Médiateur, de Non-préjudice, à cauſe des Titulations, lequel Acte a été jugé très-ſage, & fait conſequence, ou ſauve en même tems toutes les autres prétenſions de ſéance & de preſſéance, que chacun pourroit préſumer d'avoir. Pour moi je ne prétens ſurmarcher perſonne; mais je ne prétens pas auſſi qu'il doive être fait aucun préjudice à la Reine ma Maîtreſſe, ni au Séré-

1697. *nissime Duc son Fils qui est Souverain, & c'est assez. Autrement je me dirai Répresentant du Roi de Jérusalem. Un autre viendra qui se dira Roi de Chypre. Mrs. les Etats Généraux se diront Rois de plusieurs Royaumes dans les Indes; ils le sont: mais il ne s'agit pas de cela,* Messieurs, *nous ne sommes point ici, ai je dit, pour disputer ni règler ce qui est de* Gloria mundi. *Bien pour traiter uniquement de la Paix, qui se fera, & Dieu la donnera, si nous l'avons premièrement entre nous les Hauts Alliez.*

Demande qu'il fait au nom de la Duchesse Doüairière de Lorraine.

Le soussigné, Ministre Plénipotentiaire de Lorraine, pour abréger dans le Congrès de la Paix, & y concourir selon la sage direction que son Excellence Mr. l'Ambassadeur Médiateur en a proposée, & qui a été convenuë entre toutes les Parties belligerantes, emploie pour demande de la part & au nom de la Reine Sa Maîtresse, dans la qualité de Mère & Tutrice du Sérénissime Duc de Lorraine, & de Bar, Leopold I. *du nom, Fils aîné, Mineur d'ans, & de trois autres Princes ses Frères, le second aussi Mineur, & les deux autres Pupiles encore, tous quatre ses Fils issus & procréez du Mariage d'entre le Sérénissime Duc de Lorraine & de Bar, dernier décédé, de glorieuse Mémoire, son Epoux, & d'Elle; la Demande succinte & originale ci-jointe, que Sa Majesté même a faite & signée de sa main; laquelle Mr. de Callières, Ministre de France alors, & aujourd'hui Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire en ce Congrès, aiant vûë, ne l'a pas jugée impropre pour être présentée à Sa Majesté T. C. par une Copie que Mrs. Boreel & de Dickvelt, Ministres de Messieurs*

ſieurs les Etats Généraux, & à preſent leurs Ambaſſadeurs Extraordinaires & Plénipotentiaires en ce même Congrès, traitant enſemble, lui ont donnée. Laquelle Demande partant ne peut être plus authentique, ni convenir mieux à un très-grand Roi, pour attirer de ſa Magnanimité & Juſtice, l'effet que cette Auguſte Reine en attend pour ſes quatre Séréniſſimes Orphelins. Sauf à y ajoûter ci-après ce qui ſe trouvera être de leurs juſtes Droits & Prétenſions. 1697.

Demande de la Reine.

„ La Reine demande la Reſtitution des „ Etats & Païs apartenans au Duc de Lor- „ raine ſon Fils, avec la Souveraineté & les „ Droits en dépendans. Ce qu'elle eſpère „ de la juſtice de Sa Majeſté Très-Chrêtien- „ ne & du mérite de ſa Cauſe. Fait à Vienne „ le 8. Octobre 1696. Signé &c.

Les Traitez de Weſt-phalie pris pour fondement de cette Paix.

Le 25. après-midi le Congrès ordinaire ſe tint à Ryswick. Le Médiateur préſenta le Règlement de Police qui avoit été auparavant agréé de tous les Miniſtres, les priant de s'y conformer & de le mettre en exécution au premier Congrès. Les Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires des Princes Proteſtans exhortèrent ceux de l'Empereur à mettre dans leurs Demandes, qu'ils avoient livrées au Médiateur dans la Conférence précédente, au lieu de *Pacem Munſterienſem*, *Pacem Weſtphalicam*, comme ils les en avoient déja ſommez dans leurs *Avertiſſemens*, afin qu'ils fuſſent ſûrs que l'affaire de la Religion ne recevroit aucun changement. Ils en parlèrent auſſi aux

Plénipotentiaires des Princes & Etats Catholiques de l'Empire, qui convinrent avec eux qu'il faloit que ce mot *Munsteriensem* fût changé en celui de *Westphalicam*; parce que de cette manière les Traitez de Westphalie demeureroient fermes, tant à l'égard des intérêts de l'Empire avec la France, que de ceux du même Empire avec l'Empereur. Cependant les Ambassadeurs de Sa Majesté Impériale n'y voulurent pas donner les mains, alléguant je ne sai quelles raisons pour prétexte. L'on parla encore du Cérémoniel, chacun défendant son rang, & voulant toûjours avoir le dessus. Quelques autres points furent aussi agitez, mais sans conclusion, & cette Conférence finit de bonne heure.

Négociation secrète & particulière des Hollandois avec les François, sans effet.

Le 27. les François furent à la Haïe chez les Ambassadeurs des Etats Généraux, avec lesquels ils projettèrent certains Articles dont ils étoient convenus dans les Conférences particulières qu'ils avoient euës ensemble, & quelques Ministres Alliez en prirent de l'ombrage; mais d'autres mieux informez soûtinrent qu'on ne faisoit rien en cela au préjudice de la Cause Commune. Quelques-uns furent persuadez que toutes ces intrigues ne tendoient qu'à convenir d'une Cessation d'armes dans le Païs-Bas, pendant la Négociation; ce que l'inaction des François, qui étoient alors avec une grosse Armée près de la Ville d'Ath *, confirmoit de plus en plus. Une maladie survenuë à Sa Majesté Britannique fut l'occasion de toutes ces démarches. On craignit que si elle continuoit, le Roi Guillaume ne pût aller en Campagne, & que si l'on

* *Ceci se passa avant le Siège de cette Ville.*

l'on manquoit d'un Chef de cette importance, qui, par ſon Autôrité & par ſon Caractère, mettoit ordre à tout & inſpiroit de la bravoure & du courage à toute l'Armée, les François pourroient avoir des ſuccès conſidérables, & faire changer de face aux affaires : au lieu que par le moïen d'un Armiſtice on ſe mettoit à couvert des entrepriſes des François, & que Sa Majeſté Britannique n'étant point obligée d'aller en Campagne, mais reſtant à Loo ou à Zuileſtein, ſous prétexte du divertiſſement de la Chaſſe, on pouvoit mieux cacher ſon indiſpoſition, & leur en dérober la connoiſſance. Leurs Hautes Puiſſances trouvèrent cet Expédient pour négocier une Trêve à l'avantage de la Cauſe Commune ; & comme le Secret eſt l'ame des affaires, ils tâchèrent de le garder ſi bien, qu'ils puſſent réüſſir dans leur deſſein. Le Conſeiller Penſionnaire fut lui-même à Zuileſtein pour avoir l'avis de Sa Majeſté B. ſur ces Négociations, & ce fut avec ſon aveu qu'ils s'engagèrent d'obtenir des Alliez que la Paix ſe feroit aux Conditions portées dans le projet des François, ſi ceux-ci vouloient bien conſentir à une Trêve ou à une Ceſſation d'armes pendant la Négociation. Quoi que ces Articles ſecrets fuſſent accordez le 27., ils ne furent pourtant pas ſignez, on en remit la ſignature au lendemain. Mais elle ne fut point faite, car le ſoir même du 27. Mr. de Dickvelt, Ambaſſadeur des Etats Généraux, étant à table dans l'Hôtel du Prince Maurice, avec M. van Haeren un de ſes Collègues, il lui vint par un Exprès une Lettre du Roi d'Angleterre qu'il lut d'abord, & en achevant il dit à ſon Collègue, qu'il avoit quelque choſe à 1697.

1697. lui communiquer. S'étant levez tous deux ils conférèrent durant quelque tems ensemble, & s'en allèrent ensuite chez M. Boreel, qui n'étoit pas encore remis de son indisposition. Ils lui firent part de la Lettre du Roi qui n'étoit point d'avis de conclure la Cessation d'armes, de sorte que ce qui avoit été traité sur ce sujet devoit être regardé comme nul.

Surprise des Ministres François à cette Nouvelle.

Le 28. au matin les Ambassadeurs de Hollande furent à Delft, où ils exposèrent à ceux de France la raison qu'ils avoient de ne point conclure le Traité de Trêve projetté; disant „ qu'ils étoient bien tâchez de n'en voir pas la „ conclusion, mais que leurs Hauts Alliez „ ne vouloient point y consentir, & qu'il n'é„ toit pas de la bienséance de desobliger & d'a„ liéner ceux qui les avoient assistez dans la „ Guerre, & avec qui ils avoient contracté u„ ne Alliance si étroite & tant de fois renou„ vellée; que cependant Leurs Hautes Puis„ sances tâcheroient de faire voir à leurs Ex„ cellences dans le cours du tems la bonne a„ mitié qu'elles avoient pour Sa Majesté „ Très-Chrêtienne, & combien étoit grand „ leur penchant à voir rétablir leur ancienne „ Correspondance ". Les Ambassadeurs de France ne furent pas peu étonnez d'un changement si subit; & l'alteration qui parut sur leurs visages témoigna assez le chagrin où ils étoient d'avoir manqué un coup si capable de causer de la jalousie aux autres Puissances Confédérées. Ces Ministres en écrivirent d'abord au Maréchal de Villeroi, qui n'attendoit que cet avis pour se déterminer, ou à investir la Ville d'Ath, ou à en abandonner le voisinage, au cas que le Traité de Suspension d'armes eût été conclu.

Le

1697.

Le Mecredi 29. tous les Ministres parurent au Congrès avec leurs Equipages selon l'ordre du Céremoniel & le Règlement de Police dressé par le Médiateur. M. Williamson, troisième Ambassadeur d'Angleterre, y fut pour la première fois, aussi bien que M. le Baron de Loë, premier Ministre Plénipotentiaire du Grand Maître de l'Ordre Teutonique. Les Ministres de l'Empereur aiant été priez par M. de Keisersveld de vouloir inserer les Prétensions de l'Electeur son Maître dans celles de Sa Majesté Impériale, lui demandèrent une Specification de tout ce que Son Altesse Electorale de Trèves avoit à prétendre de la France, & il la leur donna signée de sa main. Les Impériaux en firent un Article pour l'ajoûter à leurs Demandes, qu'ils livrèrent ce jour-là même à M. le Médiateur, lequel les mit entre les mains des Ambassadeurs de France, avec d'autres Papiers que les Ministres Alliez lui avoient remis.

Prétensions de l'El. de Trèves inserées dans les Demandes de l'Empereur.

Le 30. les François vinrent à la Haïe où ils conférèrent avec les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances chez M Boreel. M. de la Tour, Plénipotentiaire de Savoïe, qui étoit déja venu autrefois dans cette Ville, comme nous l'avons dit, y revint encore, après plusieurs démarches tendant à obtenir un Passeport pour cet effet. Les Etats Généraux firent, au commencement, quelque difficulté de l'admettre; mais enfin son Secretaire, qui étoit toûjours resté à la Haïe, aiant présenté un Mémoire à Leurs Hautes Puissances tendant à son admission, & les Ambassadeurs de France y aiant aussi emploïé leurs bons offices, il fut résolu de le recevoir. La difficulté

1697. fut de ſavoir s'il faloit regarder ce Miniſtre en qualité d'Ami ou d'Ennemi, parce que dans cette dernière qualité étant Allié de la France, il devoit faire ſa demeure à Delft, & en qualité d'Ami des Alliez il la devoit faire à la Haïe. Or la demarche du Duc ſon Maître n'avoit que trop perſuadé les Alliez du peu de ſincerité de Son Alteſſe Roïale, & ce Miniſtre leur étoit devenu fort ſuſpect. On réſolut donc de lui accorder un Paſſeport pour venir demeurer où il trouveroit bon, & il choiſit pour ſa demeure une Maiſon de Campagne entre la Haïe & Delft, près du Village de Ryswick pour faire voir ſon impartialité.

Remontrances des François ſur les Demandes des Alliez.

Le 30. il n'y eut rien de conſidérable que quelques Conferences touchant une Négociation dont nous n'avons point de connoiſſance. Les Ambaſſadeurs de France reçurent des Lettres de la Cour où M. le Marquis de Torci leur enjoignoit, de la part de Sa Majeſté T. C., de remontrer fort ſérieuſement aux Miniſtres de l'Empereur & à ceux des Alliez, nonobſtant ce qu'ils pourroient répondre, „ que pour entrer dans une Négociation ſincère ils ne pouvoient admettre aucune Demande contraire aux Articles convenus Préliminairement le 10. de Fevrier: & leur déclarer que pour prévenir toute ſorte d'interpretations ou de diſputes inutiles, qui ne ſerviroient qu'à prolonger la Négociation ſans eſpérance d'aucun fruit, ils ne pouvoient conſentir à autre choſe, de tout ce que les Alliez avoient demandé dans leurs *Poſtulata* & de ce qu'ils pourroient encore prétendre, qu'à ce qui avoit été arrêté par les Traitez de Nimègue & de Weſtphalie,

„ &

„ & mis en exécution par celui de Nimègue, 1697.
„ la volonté du Roi étant de n'accorder que
„ cela & ce qui s'étoit passé depuis & dans les
„ circonstances qu'ils pourroient voir dans
„ leurs instructions.

Langage plein de fierté que les premiers tiennent aux autres.

Le Samedi, premier jour de Juin, tous les Ministres s'étant assemblez à Ryswick, comme à l'ordinaire, le Ministre Médiateur passa dans l'Apartement des Alliez, où quelques-uns lui livrèrent des Mémoires qu'il alla ensuite communiquer aux François. Ceux-ci lui remirent aussi un Papier, le priant de le faire voir aux Ministres Alliez & de leur demander leur réponse qu'ils souhaitoient d'avoir avant que de répondre à leurs Demandes: ils ajoûtèrent *qu'ils parloient si modestement à cause que la Ville d'Ath étoit assiègée par les armes du Roi leur Maître, & que ses forces étoient superieures à celle des Alliez*; *que sans cela ils parleroient bien plus haut, parce qu'alors personne n'auroit lieu de soupçonner que ces Airs de hauteur & de fierté leur fussent inspirez par la prosperité des armes de Sa Majesté & non par la raison.* Le Médiateur prit le Papier des mains de Mr. de Harlai, & s'en alla d'abord le montrer aux Alliez, à qui il dit aussi ce que les François y avoient ajoûté de vive voix. Les Ministres Alliez ne furent pas trop surpris de ces manières des François, qu'ils appeloient *superbes & pleines d'arrogance.* Ils firent réflexion que ce Discours fanfaron ne provenoit pas tant des avantages dont ils se flatoient au Païs-Bas, que de ceux qu'ils soupçonnoient eux-mêmes que la France avoit déja remportez par la desunion de l'Angleterre & de la Hollande dans les Négociations de

1697. Weſtphalie & de Nimègue, & dans le projet du Traité dont l'Angleterre étoit convenuë avec la France tout fraîchement le 27. de Mai dernier, & dont ils avoient connoiſſance, auſſi bien que des Conférences tenues ſi ſouvent entre les Miniſtres de ces deux Nations. Les Alliez craignoient une pareille démarche de la part des Hollandois, laquelle auroit été d'autant plus fâcheuſe, qu'ils voïoient bien que ſans la conſervation de l'Alliance de l'Angleterre & de la Hollande ils n'avoient pas aſſez de forces pour réſiſter à celles de la France. Les Miniſtres de l'Empereur & ceux d'Eſpagne, comme les plus intéreſſez, commencèrent à faire ſur cela des réflexions entr'eux; après quoi ils ſortirent laiſſant tous les autres au Congrès, & emportèrent la Copie que M. le Médiateur leur donna pour y répondre.

Jour de Prières indiqué par les Etats Généraux.

Le 3. M. le Médiateur fit ſavoir à tous les Miniſtres de l'un & de l'autre Parti, que le Congrès qui ſe devoit tenir à Ryswick le Mecredi ſuivant, comme à l'ordinaire, ne ſe tiendroit pas ce jour là; parce que Meſſieurs les Etats Généraux l'avoient deſtiné à prier Dieu d'accorder ſa Bénédiction à tous les Princes Alliez, & d'amener à une heureuſe fin, par la voïe de cette Négociation, une Guerre qui avoit été ſi funeſte à toute l'Europe; mais qu'au lieu du Mecredi, on s'aſſembleroit le lendemain matin pour ne differer pas plus long-tems la Conférence. Les Miniſtres de l'Empereur & ceux d'Eſpagne conférèrent quelque tems enſemble, & enſuite ils paſſèrent les uns après les autres chez le Médiateur, & lui préſentèrent les Réponſes qu'ils avoient faites

1697.

par écrit au Discours des Ambassadeurs de France, en ajoûtant de bouche quelques autres raisons que son Excellence leur devoit dire. Les Ambassadeurs & Plénipotentiaires des Princes de l'Empire eurent aussi entr'eux des Conférences & des Assemblées particulières, où ils convinrent de la Réponse qu'ils devoient faire aux François, touchant l'Ecrit qui leur avoit été délivré au Congrès dans la Conférence précedente.

Réponses des Alliez aux Pretensions des François, suivies d'un Règlement pour le Cérémoniel.

Le Mardi 4. du mois, tous les Ministres se rendirent à Ryswick le matin, & M. le Médiateur présenta aux Ambassadeurs de France les Réponses des Impériaux & des Espagnols. Les Ministres des Princes de l'Empire aiant aussi composé leur Réponse, la donnèrent à Mr. le Comte de Caunits, qui la présenta au nom de l'Empire à M. le Médiateur; après quoi l'on travailla à règler le Cérémoniel. Les Impériaux ne purent rien obtenir touchant la distinction qu'ils avoient envie d'avoir entre tous les autres Ministres. Ceux de France s'y oposèrent fortement & refusèrent de leur accorder le moindre avantage: ils voulurent même que dans les Actes inserez au Protocolle, & dans les autres qu'on pourroit faire dans le cours de la Négociation, où il faudroit nommer les Hauts Alliez d'un côté & les François de l'autre, on ne nommât point l'Empereur & les Hauts Alliez en premier lieu; prétendant ne céder le pas à personne, & l'avoir au contraire sur les Ambassadeurs d'Espagne & sur tous les autres. Ils renouvellèrent encore quelques autres Prétensions à l'égard des portes par où ils entroient au Congrès.

Le Mecredi 5. fut destiné, comme nous

1697. l'avons dit, à la Dévotion, & tous les Sujets des Provinces-Unies s'humilièrent devant Dieu par des Jeûnes & par des Prières, pour lui demander le rétabliſſement de la Paix.

Ambaſſadeurs de Dannemarck viennent au Congrès & pourquoi.

Le 7. les Ambaſſadeurs de Dannemarck furent reçus en cette qualité. Pluſieurs Speculatifs ont cherché la raiſon pour laquelle la Cour Danoiſe avoit envoïé une Ambaſſade ſi magnifique à un Congrès, où elle n'avoit rien à démêler ni avec la France ni avec les Alliez. On crut que c'étoit parce que quelques-uns des Electeurs & Princes de l'Empire aiant accepté depuis long-tems la Médiation de Sa Majeſté Danoiſe, elle s'étoit flatée de ſe faire jour à travers les intrigues & les labyrinthes de la Négociation, pour arriver aux fonctions de Médiateur qu'elle avoit tant ſouhaitées. Elle y voïoit d'autant plus d'aparence, que la mort de Charles XI. Roi de Suède, ne laiſſant ſur le Trône qu'un Prince de quatorze ans, ſous la Régence de la Reine Douairière, ſa Grand-Mere, & de quatre Grans du Roïaume, cet accident non attendu pouvoit porter les Princes Alliez à prendre plûtôt la Médiation du Dannemarck que celle de la Suède, de laquelle quelques-uns d'entr'eux n'avoient pas lieu d'être contens. En effet ces derniers commencèrent à dire que cette fonction étant perſonnelle, n'étoit pas dévoluë de la perſonne de Charles XI. à ſon Fils, mais à celui-à qui les Alliez voudroient la conférer de nouveau. L'affaire de Guſtraw, dont nous avons parlé il n'y a pas long-tems, ne nourriſſoit pas moins l'eſperance de cette Cour, où les choſes paroiſſoient s'aigrir de jour en jour. L'Empereur de ſon côté avoit défendu l'entrée de la ſien-

sienne, non seulement à Mr. de Bothmar, 1697.
Ministre de Zell, & à Mr. de Dankelman, Ministre de Brandebourg, mais encore au Comte d'Oxenstiern, Envoïé Extraordinaire de Suède; quoi qu'il protestât qu'il n'y étoit point comme Ministre du Duc de Brème, mais uniquement du Roi de Suède, & qu'en cette qualité il n'avoit aucun raport avec la direction du Cercle de la Basse-Saxe. Ce procedé avoit obligé la Cour de Suède d'en user de même avec le Comte de Staremberg, Ministre de l'Empereur; de sorte que la Cour Impériale, extrêmement piquée de cet attentat, qui blessoit directement son Autôrité, menaçoit de ne point accepter la Médiation d'une Cour qui se montroit si oposée à ses prétensions. D'autres disoient que les Princes oposez au Neuvième Electorat avoient pris le Roi de Dannemarck pour leur Protecteur, contre l'Empereur qui favorisoit la Maison de Hanover, afin de soûtenir leurs Droits. Outre cela la Cour de Dannemarck avoit fait quelque tems auparavant, comme nous l'avons dit, un Traité secret avec l'Angleterre & la Hollande, par lequel elle s'étoit engagée à fournir des Troupes contre la France, & à lui défendre les Ports de son Roïaume, au cas que la Guerre continuât plus long-tems. Ainsi il lui faloit veiller à ses intérêts dans une Négociation où les François, pour se venger de cette démarche, auroient pu trâmer quelque chose à l'égard du Commerce, ou de quelque autre manière. Quoi-que ces Ambassadeurs ne notifiassent la déclaration & la reconnoissance de leur Caractère à personne, pour s'accommoder au Règlement du Médiateur, les

au-

1697. autres Miniſtres ne laiſſèrent pourtant pas de leur rendre viſite, & Mrs. de Dickvelt & van Haeren, Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires de Leurs Hautes Puiſſances, furent des premiers à les complimenter.

Les Ducs de Lunebourg-Zell & de Hanover y envoïent auſſi leurs Miniſtres.

M. de Bothmar arriva alors à la Haïe, comme Miniſtre du Duc de Lunebourg Zell au Congrès de la Paix Générale; & le Duc de Hanover le munit auſſi d'un Plein-Pouvoir, lui donnant le Caractère d'Ambaſſadeur, au cas qu'il pût obtenir des Miniſtres des autres Princes qu'ils le reconnuſſent en cette qualité, & au cas qu'il n'en pût pas venir à bout (parce que pluſieurs s'y opoſoient) il devoit paſſer ſeulement pour Plénipotentiaire du Duc de Zell, de peur que s'il étoit regardé comme Miniſtre de Hanover, ſans le Caractère d'Ambaſſadeur, cela ne tournât au préjudice de la Dignité Electorale que ce Duc prétendoit avoir, conformément à l'intention de l'Empereur.

Les Demandes des Alliez ſont rejettées par les François.

Le Samedi 8. de Juin, M. Boreel alla le matin à Delft, où il fut en Conférence chez M. de Harlai, premier Ambaſſadeur de France, avec les trois Miniſtres de cette Couronne. Les Impériaux eurent auſſi une Conférence avec ceux d'Eſpagne, & il y en eut d'autres preſque tous les jours de cette ſemaine.

L'Après midi tous les Miniſtres Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires ſe rendirent à Ryſwick. Ceux des Alliez demandèrent au Médiateur s'il avoit la réponſe des Miniſtres de France aux demandes qu'ils leur avoient faites. Il leur dit que non, mais qu'il comptoit de l'avoir dans peu; & en effet paſſant auſſitôt au Quartier des François, il la reçut d'eux par écrit. Il revint avec cette réponſe auprès des

Alliez, qui n'eurent pas plûtôt vû que les 1697.
François rejettoient toutes leurs demandes, quoi que fort raisonnables, que sans pouvoir se résoudre à rien faire, ils se séparèrent peu de tems après. Le 9. M. le Comte de Tiremont, second Ambassadeur & Plénipotentiaire d'Espagne, sortit pour la première fois en Equipage d'Ambassadeur.

Plaintes des Alliez dans une Conference particulière.

Le 10. les Ministres de l'Empereur furent chez Mr. le Conseiller Pensionnaire Heinsius; où ils eurent une assez longue Conférence avec les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances, & où ils se plaignirent hautement de ce que cette République ne négocioit pas avec les François de la même manière que les autres Alliez; mais qu'elle traitoit au contraire avec eux mystérieusement à l'insû des autres Puissances Conféderées, & sans leur en rien communiquer; quoi qu'elles n'eussent pas moins contribué que ces Provinces à amener les affaires au point où elles étoient. Ils prièrent encore leurs Excellences, qui faisoient la fonction de Médiateurs, d'obtenir des Ambassadeurs de France une réponse plus favorable, afin qu'ils pussent entrer actuellement en Négociation. L'on fit aussi diverses réflexions sur l'état des affaires de la Ligue: on convint que la conjoncture où l'on se trouvoit " n'étoit
" nullement favorable aux Alliez; que la
" Ville d'Ath investie par les François venoit
" de se rendre, sans avoir pu être secouruë par
" l'Armée des Alliez, quoi que presque aussi
" nombreuse que celle de France: que les
" troupes des Conféderez n'avoient rien fait
" cette année, de quoi l'on accusoit tantôt la
" pluïe & tantôt le manque de fourages; au
" lieu

1697. „ lieu que celles des François menaçoient de „ bombardemens & de Sièges l'un & l'autre „ côté des Païs-Bas; que Barcelone se trouvoit sans provisions & l'Angleterre sans argent. Enfin que tout favorisoit la Cour „ de France, & rendoit aussi ses Ministres „ plus superbes & plus intraitables". Les Hollandois firent plusieurs protestations de la sincérité de leurs intentions: ils dirent que Leurs Hautes Puissances ne souhaitoient rien tant que la réüssite des Prétensions de Sa Majesté Impériale & de celles de tous les Princes Confédérez, & qu'ils promettoient d'emploïer tous leurs soins auprès des Ambassadeurs de France, pour les faire entrer au plûtôt en Négociation, sans s'amuser à demander des réponses & des Déclarations qui ne servoient qu'à traîner les choses en longueur.

La mort du Roi de Suède est notifiée au Congrès.

Le 12. M. le Médiateur voulant, selon la Convention du Règlement, éviter la Cérémonie de la Notification de la mort du Roi son Maître, la fit en plein Congrès à tous les Ministres, & en reçut en même tems les Complimens de Condoleance. Les uns & les autres se promirent d'entrer en Négociation, & les François de répondre point par point à ceux des demandes des Impériaux, en évitant les réponses générales qui ne seroient propres qu'à aigrir les esprits. Les Impériaux & les Espagnols dirent qu'ils repliqueroient aussi à la dernière réponse des François, de peur que leur silence ne servît un jour de prétexte aux François pour s'oposer à leurs prétensions.

On traita encore ce jour-là du Cérémoniel, & l'on agita long-tems la Question si l'on devoit faire le même traitement aux seconds

conds Ministres des Electeurs qu'aux premiers. Mr. de Schmettau, premier Ambassadeur de Brandebourg, soûtint l'affirmative & allegua pour cela plusieurs exemples; entr'autres ceux des Ministres de l'Empereur qui traitèrent en Westphalie & à Nimègue les seconds Ambassadeurs de Brandebourg de la même manière que les premiers, sans la moindre différence. Mais les Impériaux répondirent que cela n'avoit été fait que par une Grace speciale de l'Empereur, accordée en ces deux occasions, & qu'il ne vouloit pas le leur accorder présentement, de peur qu'ils n'interprétassent la continuation de la même Grace comme un Droit de Possession qui leur fût aquis. Les Ambassadeurs de France s'oposèrent encore plus fortement à cette prétension des Electeurs. Le 13. tous les Ministres prirent le deuil pour la mort du Roi de Suède. Mr. de Lillienroot la notifia lui-même à Mr. Pachicco, Envoïé Extraordinaire du Roi de Portugal, comme il l'avoit déja fait le même jour aux Ambassadeurs de Dannemarck. 1697.

Le 14. au matin les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances, allant du côté du Plain vers le Spuï *, rencontrèrent dans la ruë appelée le Pooten un Carosse vuide de Mr. le Comte de Caunits, premier Ambassadeur de Sa Majesté Impériale. Comme la ruë est assez étroite & qu'à peine peut-elle donner un passage libre à deux Carosses en même tems, les Hollandois firent dire au Cocher de s'aprocher d'un côté pour leur donner place de l'au-

* *Quartier de la Haïe qui se nomme ainsi.*

1697. l'autre: mais le Cocher s'avançant toûjours pour passer le premier, les Ambassadeurs résolurent en même tems d'en donner avis à Mr. le Comte de Caunits, qui envoïa ordre à son Cocher de faire place à Mrs. les Ambassadeurs, disant qu'en exécution du Règlement dont on étoit convenu, il vouloit bien céder, mais qu'autrement il ne le feroit pas.

Propositions pour servir au premier Article du Traité.

Le 15. tous les Ministres s'étant assemblez à Ryswick, il ne se passa autre chose sinon que les Ambassadeurs de l'Empereur & ceux d'Espagne donnèrent par écrit au Médiateur les premiers points de leurs demandes, comme étant le projet des premiers Articles du Traité à faire, & en même tems ils le prièrent de demander aux Ambassadeurs de France des Audiences particulières, où ils pussent traiter de leurs affaires sans être éclairez de la présence de tous les autres. Le Médiateur prit ces Pièces & fut ensuite auprès des Ambassadeur de France pour les leur présenter; mais ils refusèrent de recevoir ces propositions des Ministres de l'Empereur, disant qu'ils ne pouvoient comprendre le mystère de leur demande, ces Ministres pouvant tout aussi bien traiter des affaires de leur Maître dans les Conférences ordinaires que dans des Audiences particulières; & que s'ils avoient quelque chose à traiter en particulier avec eux, ils pourroient bien les venir voir comme étant les premiers venus, au moins les Comtes de Caunits & de Straetman, premier & second Ministres de l'Empereur, & qu'après ils rendroient visite les premiers à Mr. le Comte de Seilern, leur Collègue, qui étoit arrivé après eux. Le Médiateur revint avec cette

Ré-

Réponse des François auprès des Ministres de l'Empereur, qui furent très-mécontens d'aprendre que les autres eussent refusé si nettement leur demande; & quant à la visite, ils dirent qu'ils y réflechiroient. Les François accordèrent aux Hollandois les trois Points principaux de leurs Demandes; ce qui ne fit que fortifier de plus en plus le soupçon que les autres Ministres avoient de leurs Conférences secrètes. Le Baron de Stein, Plénipotentiaire du Cercle de Franconie, alla pour la première fois au Congrès. Le 16. les Ambassadeurs de Dannemarck sortirent aussi pour la première fois en Equipage d'Ambassadeurs. 1697.

Règlement pour la Police de la Haïe durant le Congrès.

Quoi que les Ambassadeurs de France eussent déja fait leurs Complimens de condoleance sur la mort du Roi de Suède, au Ministre de cette Couronne, lors qu'il la leur notifia dans le Congrès afin d'éviter les visites de Cérémonie, selon le Règlement qui en avoit été fait, ils allèrent néanmoins avec trois Carosses lui faire encore le même Compliment. Les Etats Généraux desirant que les Ministres Neutres se comportassent de la même manière que ceux des Alliez, leur firent signifier par Mr. de Rosenboom, leur Agent, le Règlement dont on étoit convenu, les priant de s'y conformer en faisant quitter pour cet effet à leurs Pages & Valets toutes sortes de Bâtons, Epées & autres armes, leur faisant observer les mêmes loix qui avoient été prescrites à ceux des Ministres qui travailloient à la Paix. Les Ambassadeurs de Dannemarck & l'Envoïé de Portugal commandèrent d'abord à leurs Domestiques

1697. ques de ſuivre en tout cette Police. Pour les autres Valets de la Nobleſſe du Païs, ils portèrent toûjours leurs Epées, excepté quelques-uns qui apartenoient aux Seigneurs de la Régence. Mr. Pachieco, Envoïé de Portugal, répondit à Mr. de Roſenboom lors qu'il lui notifia ce Règlement de la part de Leurs Hautes Puiſſances, qu'il ne manqueroit pas de l'exécuter de point en point, de même que les autres Miniſtres qui en étoient convenus, & que bien qu'il ne fût nullement ſoûmis aux loix du Congrès, il étoit bien-aiſe de pouvoir témoigner à Leurs Hautes Puiſſances combien il ſouhaitoit que ſon procedé & celui de ſes Domeſtiques leur fuſſent agréables, & que dès ce moment il leur alloit donner ſes ordres pour cela, comme il fit.

Premier Article du Traité propoſé par la France, conforme à celui de Nimègue.

Le Mecredi 19 les Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires de l'un & de l'autre Parti s'étant aſſemblez à Ryſwick, ceux de France donnèrent à Mr. le Médiateur le projet d'un Article premier du Traité, en réponſe de celui que les Impériaux & les Eſpagnols leur avoient fait tenir dans la Conférence précedente, & dirent que c'étoit le même que celui de Nimègue, prenant pour prétexte qu'ils l'en avoient extrait à cauſe du bon ordre, & de la bonne forme où il étoit. Le Médiateur aiant pris ce Papier le donna à Mr. le Comte de Caunits, qui le communiqua à ſes Collègues & aux Eſpagnols, & enſuite à tout le reſte des Alliez. Les Impériaux & les Eſpagnols qui s'attendoient à toute autre choſe, furent bien étonnez de cette demarche des François, qui leur fit juger qu'ils n'avoient

aucun

aucun dessein de donner aux Alliez de meilleures conditions que celles de Nimègue, puis qu'ils commençoient le Traité de la même manière. Ils parlèrent long-tems ensemble de ce procédé, & sans former aucune résolution sur les mesures qu'ils devoient prendre, ils se séparèrent & retournèrent à la Haïe, où ils eurent ensuite diverses Conférences les uns avec les autres. 1697.

Le 20. les Ministres des Alliez s'assemblèrent le matin au Congrès ordinaire de la Ligue, où ils discoururent long-tems des bons succès que la France avoit eus cette Campagne, tant dans le Païs-Bas que dans la Catalogne ; „ disant qu'il n'y avoit nulle aparence „ de remporter sur elle aucun avantage, & „ qu'on auroit bien de la peine à l'obliger „ de renoncer à ses anciennes manières de „ négocier ; que cependant on ne devoit „ point recevoir l'Article que ses Ambassadeurs avoient dressé, & que leurs ruses „ faisoient assez voir qu'ils ne cherchoient „ que des prétextes pour s'en tenir uniquement à la dernière Paix, dans laquelle les „ Alliez ne pouvoient trouver des Conditions assez avantageuses, après avoir fait „ tant d'efforts & tant de dépenses pour en „ obtenir de plus glorieuses, & de plus favorables ". Sur quoi les Impériaux résolurent de dresser un projet différent de celui des François, pour le premier Article du Traité, & ils promirent d'en faire part aux Ministres de l'Empire pour prendre leurs avis là-dessus. Cela fut exécuté, & les Ministres de l'Empire aiant fait leurs remarques, les envoïèrent chez Mr. le Comte de Caunits,

Les Alliez le rejettent & en dressent un autre.

où

1697. où ſes deux Collègues étant venus, ils redreſſèrent tous enſemble cet Article conformément à ces remarques.

L'Ambaſſadeur Suédois notifie la mort du Roi ſon Maître aux Etats Généraux. Harangue qu'il fait à ce ſujet.

Le 21. à midi Mr. de Lillienroot eut audience publique de Meſſieurs les Etats Généraux, pour leur notifier la mort du Roi Charles XI. ſon Maître. Il fut conduit à l'audience dans le grand Caroſſe de l'Etat, ſuivi d'un grand nombre d'autres des Nobles du Païs, dont il y en avoit dix-huit attelez de ſix chevaux; vingt, de quatre; & onze, de deux. Son Equipage conſiſtoit en trois Caroſſes couverts de drap noir à ſix chevaux chacun, & dans une Suite fort nombreuſe de Pages, de Valets de pié & de Gentilshommes Suédois. Mais aucun des Miniſtres Etrangers n'envoïa ſes Caroſſes au-devant de lui, pour éviter les Conteſtations & les Jalouſies qui auroient pû ſurvenir au ſujet du rang & du pas, & qui avoient été défenduës par le Règlement de la Police. Il n'y eut que les Plénipotentiaires de Hollande, qui, en qualité d'Ambaſſadeurs ou de Nobles de la Nation, y envoïèrent trois de leurs Caroſſes à ſix chevaux chacun, leſquels rouloient immédiatement après celui de l'Ambaſſadeur de Suède. Ce Miniſtre étant entré dans la Chambre de Leurs Hautes Puiſſances, fit ſa Harangue en Suédois, qu'il donna en Latin à Mr. vander Lier, pour lors Préſident. Elle contenoit en ſubſtance „ que le nouveau Roi voulant „ continuer la même bonne Amitié, & ſincère Correſpondance qui avoient toûjours „ été entre le feu Roi ſon Père & Leurs „ Hautes Puiſſances, & deſirant de les entre-

„ tenir

1697.

„ tenir & de les ſerrer encore davantage par „ de nouveaux liens & de nouvelles aſſurances, l'avoit muni pour cet effet, en qualité de ſon Ambaſſadeur, d'un nouveau „ Plein-Pouvoir & d'une Lettre". Il delivra en même tems l'un & l'autre à M. le Préſident, & fit de bouche pluſieurs Proteſtations de la fidèle amitié de la Couronne de Suède envers l'Etat. Le Préſident aiant fait lire publiquement la Harangue en Latin, fit un compliment à M. l'Ambaſſadeur dans des termes fort civils & fort obligeans; après quoi ce Miniſtre fut reconduit à ſon Hôtel de la même manière qu'il étoit venu.

L'Ambaſſadeur du Duc de Zell eſt admis au Congrès.

Le 22. M. de Bothmar, Miniſtre de Hanover, qui, comme on l'a déja remarqué, étoit venu au Congrès en qualité de Plénipotentiaire du Duc de Zell, Frère de l'Electeur de Hanover, aiant tâché par toute ſorte de voïe d'obtenir le conſentement des Miniſtres des autres Puiſſances pour être reconnu Ambaſſadeur dudit Electeur, afin de le mettre peu à peu en poſſeſſion de cette Dignité, qui a cauſé tant de brouilleries dans toute l'Allemagne, & aiant eu enfin l'agrément du Médiateur, & des Miniſtres d'Angleterre, de Hollande, de Brandebourg, & de quelques autres bien intentionnez pour l'érection du Neuvième Electorat, il concerta avec eux qu'il ſe rendroit au Congrès un peu plûtôt qu'on n'avoit coûtume d'y aller, afin qu'y étant avant l'arrivée d'aucun des Opoſans, il pût préſenter le Plein-Pouvoir qu'il avoit d'Ambaſſadeur de Hanover ſans aucune opoſition. Cela ſe fit en effet com-

1697. me on en étoit convenu, & l'après-dinée les Miniſtres étant aſſemblez dans la Sale des Conférences, M. de Bothmar mit en leur préſence ſon Plein-Pouvoir entre les mains de l'Ambaſſadeur, le priant de le faire enregîtrer dans ſon Protocolle, & demandant en même tems un Certificat dudit enregîtrement, que M. le Médiateur lui fit bien-tôt tenir.

Le premier Article du Traité, dreſſé par les Impériaux, eſt accepté par les François.

Les Miniſtres de l'Empereur étant arrivez livrèrent au Médiateur le projet du premier Article qu'ils avoient dreſſé, & prièrent Son Excellence de le faire tenir aux Miniſtres de France. Il le prit, & paſſa au Quartier des François à qui il le mit en main, expoſant les raiſons des Ambaſſadeurs de l'Empereur pour ne pas admettre celui que les Miniſtres de France avoient minuté, à cauſe qu'il étoit trop conforme à celui de Nimègue. Les Ambaſſadeurs de France, qui refuſèrent d'abord de recevoir cet Article, à cauſe que les Impériaux avoient rejetté le leur, convinrent enfin de l'accepter. L'on convint auſſi que les Impériaux livreroient dans la première Conférence un projet pour le ſecond Article du Traité. Les Miniſtres des Electeurs firent de nouvelles remontrances à ceux de l'Empereur & des autres Puiſſances, qui avoient de la repugnance à leur accorder le même traitement qu'ils avoient eu autrefois à Nimègue. Mais ils eurent beau raiſonner, ils ne purent rien obtenir des Impériaux, qui perſiſtèrent à dire que ce n'avoit été qu'une grace ſpéciale de Sa Majeſté Impériale qu'elle ne vouloit pas leur faire préſentement, étant juſtement irritée de

ce

ce qu'ils s'oposoient toûjours aux résolutions qu'elle prenoit, & particulièrement au Neuvième Electorat. Ces Ministres parurent très-chagrins de cette réponse de ceux de l'Empereur. M. Bosen parla fort haut & dit que l'Electeur son Maître pourroit bien prendre quelque résolution qui ne plairoit pas à Sa Majesté Impériale. Il échapa aussi quelques paroles à M. de Schmettau dont les Impériaux ne furent pas trop édifiez. C'est ainsi que finit cette Conférence. 1697.

Protestation des Ministres Oposansau Neuvième Electorat.

Le 23. les Ambassadeurs & Ministres oposez au Neuvième Electorat aiant eu avis de ce qui s'étoit passé au Congrès à leur insu le jour précedent, firent une Assemblée, où, après plusieurs déliberations, il fut résolu de faire une Députation à M. le Médiateur, pour le prier d'insérer leur Protestation dans son Protocolle, contre l'Acte fait en faveur de Mr. de Bothmar, afin qu'il parût en tout tems qu'ils n'avoient nullement consenti audit Acte. Ils adressèrent encore au Ministre Médiateur un Mémoire qu'ils signèrent, dans lequel ils réprésentoient les raisons qu'ils avoient de faire cette Protestation.

Remontrances des Impériaux Protestans touchant les intérêts de la Religion.

Le 24. les Ambassadeurs & Plénipotentiaires de l'Empire examinèrent dans leur Assemblée l'Article projetté par ceux de l'Empereur, & y trouvant quelques points auxquels on ne devoit pas souscrire, à cause de la consequence que les François en pourroient tirer contre la Religion Protestante, ils y firent leurs observations. Quelques-uns d'eux furent ensuite chez Mr. le Comte de Caunits, pour requerir de faire réformer cet Article de telle sorte qu'il ne fût point ambigu & cap-

 tieux.

1697. tieux. Ils lui répréſentèrent " qu'il y avoit „ long-tems qu'ils avoient demandé l'inſertion d'une Clauſe touchant le rétabliſſement des affaires Eccleſiaſtiques dans les demandes des Impériaux, & qu'ils eſpéroient qu'on auroit égard à la juſtice de leur demande. M. le Comte de Caunits leur répondit, qu'il ſouhaiteroit bien de leur pouvoir donner ſatisfaction, mais qu'il y avoit des raiſons qui ne le lui permettoient pas; que cette matière ne devoit pas être décidée par les François, d'autant que c'étoit une affaire domeſtique & particuliere de l'Empire, laquelle n'avoit aucun raport à la paix qui ſe devoit faire avec la France; qu'au contraire, elle pourroit faire ſouvenir les François de quelques points qu'ils avoient peut-être oubliez ". Mais ces Miniſtres, peu contens de la réponſe de M. de Caunits, ſortirent, & étant entrez enſuite en conférence avec les autres Plénipotentiaires de l'Empire, ils réſolurent de dreſſer un Mémoire où ils prieroient le Médiateur d'emploïer tout ſon credit auprès des Ambaſſadeurs de l'Empereur pour le bon ſuccès de l'affaire qui leur avoit été remontrée. Dans ce tems-là M. le Baron de Steinberg, Plénipotentiaire du Duc de Wolffembutel arriva à la Haïe. Le 25. au matin tous les Miniſtres de l'Empire, de la Religion Proteſtante, s'étant aſſemblez chez M. le Baron de Boſen, Ambaſſadeur Extraordinaire de Saxe, dreſſèrent un Mémoire en Latin, contenant toutes les raiſons qu'ils avoient pour que la Clauſe ſuſdite fût inſerée dans le Projet du ſecond Article, & la refutation

de

de tout ce que les Impériaux alleguoient au contraire. Ce Mémoire étoit ſigné de tous les intéreſſez. 1697.

Le même jour après-midi, tous les Miniſtres étant au Congrès de Ryswick, ceux de l'Empereur mirent entre les mains de M. le Médiateur le ſecond Article projetté, le priant de le remettre aux François, ce qu'il fit d'abord. Les Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires de l'Empire, de la Religion Proteſtante, donnèrent ce jour-là le Mémoire * dont on vient de parler, priant le Médiateur de faire en ſorte qu'ils vinſſent à bout d'obtenir leurs demandes. Ils ſe perſuadoient d'autant plus que cette prière ne lui ſeroit point deſagréable, qu'elle tendoit au rétabliſſement d'une Religion qui leur étoit commune à lui & à eux, & dont ils ſavoient que la Couronne de Suède avoit toûjours été la Protectrice. Ils ſe promettoient auſſi beaucoup du zèle de Son Excellence pour la même Cauſe, de ſorte qu'ils avoient lieu de ſe flater que tout concourroit à la réüſſite de leur pieux deſſein.

Mémoire préſenté à ce ſujet.

Les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, jaloux des Conférences ſecrètes & des fréquentes entrevûës des Ambaſſadeurs de Leurs Hautes Puiſſances avec les François, conſidérèrent que s'ils avoient auſſi communication avec les derniers, ils pourroient non ſeulement pénétrer mieux le ſecret de toutes les Négociations des autres ; mais auſſi travailler plus utile-

Ambaſſadeurs d'Eſpagne admis aux Conférences particulières.

* *Tendant à ce que le rétabliſſement de la paix de Weſtphal e fût exprimé dans le Traité à faire, tant pour les choſes Eccleſiaſtiques que Politiques.*

1697. utilement à leurs propres affaires. Ils souhaitèrent donc passionnément de pouvoir trouver quelque voïe pour y avoir part. Ils s'en ouvrirent aux Ambassadeurs de l'Empereur, qui furent d'avis de le mettre en déliberation, & il fut résolu d'en parler à M. le Médiateur. Ce Ministre fit part de cette résolution aux François qui ne furent pas fâchez de l'aprendre, & enfin malgré les obstacles que les Ambassadeurs des Etats Généraux y aportèrent, prétextant qu'il seroit fort sensible aux Ministres d'Angleterre que les François ne les reconnussent pas, il fut convenu que les entrevûës des François & de tous les autres auroient lieu, & que dans la première Conférence on délibereroit sur la manière de l'exécution.

Arrivée & visites de quelques autres Ministres.

Le 26. arrivèrent à la Haïe M. le Baron de Stein, second Plénipotentiaire du Cercle de Franconie, M. de Turcheimb, Ministre d'Etat & Chancelier de Son Altesse l'Evêque de Constance, & M. de Culpis, Conseiller du Duc de Wirtemberg, tous deux comme Plénipotentiaires du Clercle de Suabe au Congrès de la paix. Le 28. M. de Danckelman, qui étoit à la Cour de Vienne en qualite d'Envoïé Extraordinaire de Son Altesse Electorale de Brandebourg, arriva à la Haïe avec le Caractère de second Ambassadeur Extraordinaire, & Plénipotentiaire de ce Prince. Messieurs de Quiros & de Tiremont, Ambassadeurs d'Espagne, rendirent visite pour la première fois aux Ambassadeurs de Dannemarck, & quoique Mr. Lenthe, second Ambassadeur, fût plutôt arrivé que ceux d'Espagne, & qu'ainsi ce fût à lui à les visiter

ſiter le premier, ſelon le Règlement de Police, ils ne comptèrent ſon arrivée que du jour qu'il avoit été revêtu du Caractère d'Ambaſſadeur, n'étant auparavant qu'Envoïé Extraordinaire. 1697.

Propoſition des Impériaux pour hâter la Négociation que les François vouloient traîner en longueur.

Le 29. au matin tous les Miniſtres Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires d'un & d'autre Parti s'étant trouvez au Congrès, on y règla de nouveau ce qui regardoit les viſites & le Cérémoniel. Enſuite de quoi les Ambaſſadeurs de l'Empereur, voïant que les François n'avoient d'autre intention que de traîner les affaires en longueur, ſongèrent à rompre leurs meſures. La vuë des derniers en retardant la Négociation, étoit d'attendre la reddition de Barcelone aſſiègée, comme nous avons dit, par l'Armée de France, & la nouvelle de l'expedition de M. de Pointis aux Indes Occidentales, dont ils eſpéroient auſſi un bon ſuccès, pour pouvoir enſuite parler plus haut & tirer plus de fruit de leur Négociation. Mais les Impériaux comprenant que c'étoit là le deſſein des François & le but des difficultez qu'ils faiſoient naître, s'emploïèrent au contraire à hâter la Négociation de toutes leurs forces. Pour cet effet ils repréſentèrent au Médiateur „que la „ manière de négocier qu'on avoit priſe étoit „ fort lente, & que ce ſeroit vouloir éterniſer les affaires que de la ſuivre; qu'ainſi „ il leur ſembloit plus à propos de demander aux Plénipotentiaires de France un „ Projet de tout le Traité, pour ſavoir ce „ qu'ils vouloient accorder, afin qu'on pût „ faire des remarques là-deſſus ſans s'amuſer „ à tout diſcuter article par article". Le

1697. Médiateur porta cette Propofition des Ambaffadeurs de l'Empereur aux Ambaffadeurs de France, qui voïant leur mine éventée répondirent „ qu'ils ne faifoient aucune difficulté de donner le projet que les Miniftres „ Alliez leur demandoient. Mais qu'il étoit „ bon de favoir premièrement s'ils confentoient tous à la Propofition; parce qu'autrement y aiant quatre fortes de Miniftres, „ favoir ceux de l'Empereur, ceux de l'Empire, ceux des Rois & ceux des Etats Généraux: s'ils n'étoient pas tous du même „ fentiment, il feroit fâcheux de travailler „ à un Projet qui ne leur donneroit qu'une „ peine inutile". Le Miniftre Médiateur aiant fait raport de cette réponfe à l'Affemblée des Alliez, les Ambaffadeurs d'Efpagne parurent peu fatisfaits de la Propofition des Miniftres de l'Empereur, & ils donnèrent fur le champ quelques raifons de leur mécontentement.

Mefures des Etats G. & des Efpagnols pour avancer les affaires à leur avantage.

Les Ambaffadeurs des Etats Généraux avoient auffi depuis quelque tems remarqué quelque changement dans l'efprit des François, à caufe des retardemens qu'ils affectoient d'aporter aux affaires. Mais voïant qu'elles alloient prendre deformais une autre face, puifque les Alliez & les François fe rendoient vifite les uns aux autres, & qu'ainfi il leur feroit facile de traiter enfemble, ils crurent, qu'ils devoient prendre leurs précautions pour ne pas perdre les avantages qu'ils avoient gagnez par leurs démarches précedentes. Pour cet effet ils firent part de ce qui fe paffoit à Leurs Hautes Puiffances, qui chargèrent M. le Confeiller Penfionnaire Heinfius

fius de faire un voïage au Païs-Bas, pour s'aboucher avec Sa Majesté Britannique, & recevoir ses avis sur ce qu'ils devoient faire. M. le Grand Pensionnaire partit donc de la Haïe avec cette Commission le trentième Juin. Les deux Ambassadeurs d'Espagne, après avoir concerté ensemble ce qui les regardoit, allèrent chez divers Ministres pour leur persuader „ qu'il n'étoit pas de l'intérêt „ des Princes Confédérez, que les François „ donnassent le projet que les Impériaux leur „ avoient demandé, & qu'il faloit les faire „ desister de cette demande; parce que ce „ seroit fournir aux François un prétexte „ pour ne se point tenir aux Articles dictez „ préliminairement le 10. de Fevrier, & leur „ donner une occasion favorable pour substituer d'autres Articles tels qu'il leur plai- „ roit & que la conjoncture du tems leur „ dicteroit ".

1697.

La paix est enfin concluë le 20. de Septembre.

Je n'entrerai point ici dans un plus long détail de ce qui se fit jusques à la signature des Traitez; d'autant plus qu'on en peut juger par la lecture de ces Pièces qui se trouvent en plusieurs Recueils. On peut bien s'imaginer que le reste des Négociations ne se passa point sans beaucoup de contestations de part & d'autre; mais de crainte que le récit que j'en pourrois faire, peut-être déja trop long, ne devienne ennuïeux, je dirai seulement qu'après plusieurs autres Conférences, qui durèrent jusqu'au milieu de Septembre, la paix fut enfin concluë le 20. de ce mois.

Signature des Traitez entre la France, les

Ce jour-là le Baron de Lillienroot, Plénipotentiaire Médiateur, se rendit après midi au Château de Ryswick, & ceux de France, d'Espagne,

1697. d'Espagne, d'Angleterre & des Provinces-Unies s'y étant trouvez en même tems, les Traitez entre ces trois Puissances & le Roi de France furent signez réciproquement, conformément aux résolutions prises dans les précédentes Conférences. On commença par celui des Provinces-Unies qui fut signé à minuit, celui d'Espagne suivit & le fut à une heure, & celui d'Angleterre à trois heures du matin.

Etats Generaux l'Espagne, & l'Angleterre.

Suspension d'armes d'un mois accordée aux Impériaux pour finir les leurs.

Les Plénipotentiaires de l'Empereur, des Electeurs, & des autres Princes de l'Empire ne se trouvèrent point aux dernières Conférences, n'aiant pas voulu accepter les conditions que le Roi leur offroit. Ils se plaignirent même fortement, aux Ministres des trois Puissances qui venoient de faire leur paix séparée, leur reprochant qu'on les traitoit à la paix de Ryswick, comme on avoit fait à celle de Nimègue. Pour les contenter & leur donner le tems de faire leur Traité, on projetta une suspension d'armes pour un mois, & on en dressa un Acte qui fut signé par le Médiateur, & par les Ambassadeurs d'Angleterre & des Provinces-Unies.

Outre toutes les Places renduës, le Roi T. C. déclara qu'il s'engageoit & promettoit pour lui & pour ses Successeurs „ *de ne* „ *troubler ni inquiéter*, *en quelque manière* „ *que ce fût*, *Guillaume III. Roi de la Gran-* „ *de Bretagne*, *dans la possession des Roïaumes* „ *& Païs dont il jouissoit alors*, donnant pour „ cet effet *sa parole Roiale*, *de n'assister ni di-* „ *rectement*, *ni indirectement aucun des En-* „ *nemis de ce Monarque*; de ne favoriser au- „ cunement les conspirations, menées se-

crètes,

„ crètes, & rebellions qui pourroient sur- 1697.
„ venir en Angleterre, & de n'aider sans
„ aucune exception ni réserve aucune per-
„ sonne que ce fût qui prétendroit le trou-
„ bler dans la possession de ses Roïaumes". Quant à la Principauté d'Orange, & autres Terres & Seigneuries apartenant au Roi de la Grande Bretagne, il fut arrêté que l'Article 10. du Traité de Nimègue, conclu entre la France & les Etats Généraux, seroit entièrement éxécuté selon sa forme & teneur, & en consequence, toutes invasions, & changemens qui se trouveroient y avoir été faits depuis, au préjudice de ce Traité, de quelque espèce qu'ils fussent, seroient réparez, sans exception de tous les intérêts dûs légitimement au Roi Guillaume des revenus, profits, droits, & avantages, tant de la Principauté d'Orange, que des autres biens à lui apartenant dans les Terres de la Domination de la France. On eut soin de pourvoir au Douaire de la Reine d'Angleterre, par un Article secret qui fut signé en même tems.

Une paix si desavantageuse au Roi jetta dans l'étonnement tous ceux qui s'étoient formé une idée extraordinaire de sa puissance. Elle étoit alors bien différente de celle dont il avoit donné des marques en 1678. aux Conférences de Nimègue, où il avoit forcé tous les Princes Liguez à accepter telles conditions de paix qu'il lui avoit plu de leur imposer, leur en aiant même déterminé le tems.

Plaintes de la Porte au sujet de cette paix.

La Porte Ottomane sur tout ne fut pas médiocrement surprise de la démarche de ce Prin-

1697. Prince, après les assurances qu'il lui avoit données de la soûtenir dans ses desseins sur la Hongrie, & de ne point faire la paix sans sa participation. Les Ministres du Sultan ne purent le dissimuler, quoi-que gagnez par la Cour de France, qui n'avoit cessé depuis le commencement de la guerre de leur envoïer des sommes considérables. On connut dans la suite, comme nous aurons occasion de le remarquer, qu'ils n'étoient plus disposez à se laisser surprendre à ses intrigues; car quelques instances qu'on leur fît d'entrer dans les intérêts de Ragotski, qui, poussé par la France & suivant les traces de Tekeli, fit soûlever la Hongrie peu d'années après, les Turcs ne firent aucun mouvement; & tous les ressorts que Louïs XIV. fit jouer pour faire diversion dans la rude guerre qu'il eut à soûtenir, ne furent pas capables d'ébranler en sa faveur le Sultan Mustafa, ni son Frère Achmet qui lui succéda.

La paix des Impériaux est aussi concluë & signée.

Les Plénipotentiaires de l'Empereur, & ceux des Princes & Etats de l'Empire aiant profité de la suspension d'armes accordée pour les disposer à la paix, convinrent enfin des Articles qui les regardoient, & signèrent leurs Traitez le 30. d'Octobre.

Fin du douzième Livre & du VI. Tome.

